



# École des Hautes Études en Sciences Sociales

Ecole doctorale de l'EHESS

Césor

Thèse de Doctorat préparée dans le cadre d'une cotutelle entre l'École des hautes études en sciences sociales et l'Université de Montréal

Discipline : Histoire et civilisations

**NICOLINI VINCENT**

## **Les historiens dans l'Empire romain d'Orient (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles)**

Thèse dirigée par: Paolo Odorico et Christian Raschle

**Date de soutenance : le 3 mars 2020**

Rapporteurs 1 Peter Van Nuffelen, Ghent University  
2 Polymnia Katsoni, Université Aristote de Thessalonique

Jury 1 Peter Van Nuffelen, Ghent University  
2 Polymnia Katsoni, Université Aristote de Thessalonique  
3 Elsa Bouchard, Université de Montréal  
4 Michel Kaplan, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne

## Résumé

Cette thèse s'intéresse aux historiens classicisants de langue grecque de l'Antiquité tardive. Elle développe une analyse sociologique de ces historiens et de leurs écrits. Son objectif principal est de souligner les interactions entre l'écriture de l'histoire, vu comme une pratique sociale, et la société romaine tardo-antique. La première partie dresse la biographie des historiens, d'Eunape de Sardes à Théophylacte Simocatta. Le profil social de ces historiens y est défini, et une attention particulière est portée aux liens entre activité littéraire et carrière professionnelle. La seconde partie étudie plus spécifiquement les élites provinciales tardo-antiques, groupe auquel appartiennent en majorité nos historiens. Elle explique pourquoi pratiquement tous les historiens étaient des avocats et comment ces derniers en venaient à écrire de l'histoire. La dernière partie analyse les fondements sociaux de l'histoire. Elle souligne ce que l'histoire devait à l'éducation tardo-antique et comment les vertus de l'historien étaient en fait des vertus sociales.

**Mots-clés** : Procope; Agathias; Histoire classicisante; historiographie; Antiquité tardive

## **Abstract**

The main objective of this dissertation is to offer a sociological analysis of the classicizing historians of late antiquity. It aims to underline the interactions between history-writing and society. The first part presents the biographies of late antique classicising historians, from Eunapius of Sardis to Theophylact Simocatta. It describes the social profile of those historians, while insisting on the interactions between professional career and literary endeavours. The second part explains why most historians were lawyers and analyzes the place history-writing occupies in their social life. The third part deals with the social foundations of history writing. It focuses on the role of rhetorical education in the formation of future historians and shows that the virtues attributed to historians were social virtues shared by all members of the elite.

**Keywords** : Procopius; Agathias; Classicizing historians, historiography, late antiquity

## Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des abréviations.....	vi
Remerciements.....	vii
Introduction.....	1
Qu'est-ce que l'histoire classicisante? .....	2
Les historiens et la société .....	8
La biographie des historiens .....	11
Introduction.....	11
Eunape de Sardes .....	17
Olympiodore de Thèbes .....	27
Priskos de Panium.....	35
Malchos de Philadelphie .....	41
Kandidos .....	43
Zosime.....	45
Jean le Lydien .....	51
Procopé de Césarée .....	58
Pierre le Patrice .....	69
Hesychios de Milet .....	78
Agathias .....	81
Théophane de Byzance .....	91
Ménandre le Protecteur .....	92
Jean d'Épiphanie.....	98
Évagre le Scholastique.....	101
Théophylacte Simocatta.....	112
Conclusion .....	123
Deuxième partie : le monde social des historiens.....	126

Les élites tardo-antiques .....	127
<i>Les réformes administratives de Dioclétien et de Constantin</i> .....	127
<i>Le diagnostic de Libanios</i> .....	130
Mobilité sociale? .....	134
Service impérial, pouvoir local .....	140
Conclusion .....	144
La profession d'avocat .....	149
Le développement de la profession d'avocat .....	150
L'attrait des études de droit .....	153
Les avocats, la bureaucratie impériale et la vie intellectuelle dans la capitale .....	157
Pourquoi l'histoire? .....	166
Conclusion .....	171
Troisième partie : les fondements de l'historiographie .....	173
Comment écrire l'histoire selon les <i>progymnasmata</i> .....	175
L'histoire et les historiens dans l'éducation .....	175
Le récit historique et la vraisemblance .....	183
L'ekphrasis et la visualisation .....	193
Conclusion .....	200
Politiques de la vérité .....	203
Plutarque, Denys d'Halicarnasse et l' <i>epieikeia</i> .....	204
Polybe et Lucien de Samosate : franchise et absence de crainte .....	214
Histoire et panégyrique : comment ne pas être un flatteur .....	223
Conclusion .....	234
Y a-t-il une philosophie de l'histoire? .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Une philosophie par l'exemple : l'aspect disciplinaire de l'histoire .....	236
Procopé, Agathias, Jean d'Éphèse et la peste .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
La tyche : philosophie sociale ou philosophie de l'histoire? .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Conclusion .....	237
Bibliographie .....	239



## Liste des abréviations

Les abréviations utilisées sont celles de l'*Année philologique*, sauf les suivantes

A. H. M. JONES, *LRE* = *The Later Roman Empire : A Social, Economic and Administrative Survey*, Norman 1964.

F. PASCHOUD, *EOZ* = PASCHOUD, F., *Eunape, Olympiodore, Zosime. Scripta minora*, Bari 2006.

E. STEIN, *HBE* = *Histoire du Bas-Empire. Tome I : De la disparition de l'Empire d'Occident à la mort de Justinien (476-565)*, Paris 1949.

W. TREADGOLD, *EBH* = *The Early Byzantine Historians*, Basingstoke 2007.

## Remerciements

Une thèse n'est jamais tout à fait un projet individuel. Je remercie d'abord mes directeurs, Christian Raschle et Paolo Odorico. Leurs conseils et leurs encouragements ont contribué à rendre possible ce projet. Ils m'ont donné l'entière liberté de définir mon sujet et mon approche théorique. Il va de soi que j'assume entièrement les faiblesses et erreurs éventuelles de cette thèse.

Je remercie mes parents qui m'ont encouragé à entreprendre des études de doctorat et m'ont supporté financièrement tout le long de ce projet. Je remercie aussi mes amis, montréalais et parisiens.

## Introduction

Et Chosroès ayant pris la tyrannie comme prétexte pour engager la guerre, il mobilisa la trompette destructrice du monde; en effet, celle-ci défit la prospérité des Romains et des Perses<sup>1</sup>.

C'est ainsi, dans une des dernières phrases de son *Histoire universelle*, que Théophylacte Simocatta annonce la reprise des hostilités entre les Romains et les Perses en 602, suite à l'assassinat de l'empereur Maurice (582-602) par l'usurpateur Phocas (602-610). Cette phrase est aussi une des dernières phrases de la tradition historiographique antique, qui s'évapore ensuite dans ce que l'on appelle communément les Âges sombres de l'histoire byzantine (c. 640-c. 800). Théophylacte Simocatta, qui écrit vraisemblablement au début des années 630, est en effet le dernier représentant d'une chaîne d'historiens grecs qui commencent avec Hérodote. Entre les deux auteurs, mille et quelques années, durant lesquelles ont lieu de nombreux changements politiques et culturels, dont le passage de la Grèce sous le pouvoir romain. Pourtant, Théophylacte fait fièrement référence à Hérodote, dont il vantait «les multiples intérêts», lorsqu'il discute de la question des sources du Nil<sup>2</sup>. Et les deux historiens narrent les mêmes événements : les guerres entre les Grecs (Hérodote) ou Romains (Théophylacte) et les barbares (Perses). Malgré la distance temporelle, Théophylacte ressent une proximité culturelle indéniable avec Hérodote.

Théophylacte fait partie de ce que l'on appelle communément les historiens classicisants, pour les distinguer des autres historiens de l'Antiquité tardive, les historiens ecclésiastiques et les chroniqueurs. L'histoire classicisante commence avec Dexippe d'Athènes, ayant entre autres écrit une *Histoire universelle*, allant des origines à son temps, c'est-à-dire le règne de Claude le Gothique (268-270). Notre point de départ sera toutefois Eunape de Sardes, continuateur de Dexippe qui écrit vers l'an 400, pour des raisons sociologiques : notre étude visant avant tout à esquisser les liens entre l'écriture de l'histoire et

---

<sup>1</sup> Théophylacte Simocatta, *Histoire universelle*, VIII, 15, 7 : «ὁ μὲν οὖν Χοσρόης ὑπόθεσιν πολέμου τὴν τυραννίδα πραγματευσάμενος τὴν κοσμοφθόρον ἐκείνην ἐστράτευσε σάλπιγγα· αὕτη γὰρ λυτήριος γέγονε τῆς Ῥωμαίων τε καὶ Περσῶν εὐπραγίας.»

<sup>2</sup> *Ibid.*, VII, 7, 3.

la société, nous limiterons notre attention sur les historiens issus du même monde politique et social, dans ce cas-ci l'Empire romain entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

## Qu'est-ce que l'histoire classicisante?

On regroupe généralement sous l'appellation d'historiens classicisants un ensemble d'historiens qui usent tous de procédés similaires, que ce soit l'intégration de discours, les digressions ethnographiques et géographiques ou encore les jugements moraux sur les personnages<sup>4</sup>. Ils écrivent la plupart du temps sur les guerres entre les Romains et les barbares, comme le faisaient les historiens grecs classiques<sup>5</sup>. L'utilisation de modèle et d'un langage particulier indique que tous ces auteurs estimaient appartenir à la même tradition, à une même chaîne d'historiens qu'on peut pratiquement faire remonter, comme nous l'avons mentionné ci-haut, jusqu'à Hérodote et Thucydide. Le style atticisant de ces auteurs, en fort décalage avec le grec parlé, constitue aussi un critère important de classification. Imitant le style des auteurs de l'Athènes classique comme Thucydide et Xénophon, les historiens classicisants utilisent aussi souvent leur vocabulaire. L'imitation (*mimesis*) est en effet l'une des caractéristiques principales de la littérature de l'Antiquité tardive et de toute l'histoire byzantine<sup>6</sup>.

---

<sup>3</sup> Ammien Marcellin, malgré qu'il écrive en latin, est aussi un historien classicisant. Nous le laisserons toutefois de côté pour nous concentrer sur les historiens de langue grecque.

<sup>4</sup> M. WHITBY, «Greek Historical Writing after Procopius: Variety and Vitality» dans Av. CAMERON et L. I. CONRAD (dirs.), *The Byzantine and Early Near East, vol. I: Problems in the Literary Source Material*. Princeton, 1992, p. 30-31. Pour un survol des différents historiens voir H. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur der Byzantiner*, Munich 1978, I; W. TREADGOLD, *The Early Byzantine Historians*, New York 2007 (abrégé *EBH* à partir de maintenant); M. KULINOWSKI, «Classicizing History and Historical Epitomes», dans S. MCGILL et E. J. WATTS (dirs.), *A Companion to Late Antique Literature*, Chicster 2018, p. 143-159.

<sup>5</sup> Cette tendance semble avoir commencé avec la Seconde Sophistique, comme en témoigne en particulier le *Comment écrire l'histoire* de Lucien de Samosate.

<sup>6</sup> Av. CAMERON et Al. CAMERON, «Christianity and Tradition in the Historiography of the Late Empire», *The Classical Quarterly* 14, 1964, p. 316-328; G. MORAVCSIK, «Klassizismus in der byzantinischen Geschichtsschreibung» dans P. WIRTH (dir.), *Polychronion. Festschrift Franz Dölger zum 75. Geburtstag*. Heidelberg 1966, p. 368; H. HUNGER, «On the Imitation (ΜΙΜΗΣΙΣ) of Antiquity in Byzantine Literature», *DOP* 23/24, 1969/70, p. 26-28; C. MANGO, *Byzantine Literature as a Distorting Mirror*. Oxford 1975, p. 5-9; J. A. S. EVANS, «The Attitudes of the Historians of the Age of Justinian towards the Classical Past», *Traditio* 32, 1976, p. 353-358; R. BROWNING, «The Language of Byzantine Literature» dans S. VRYONIS jr. (dir.), *The Past in Medieval and Modern Greek Culture*, Malibu 1978, p. 109.

Les historiens tardo-antiques que nous étudierons ne sont toutefois pas tous des atticisants. Olympiodore de Thèbes et Zosime, par exemple, écrivent dans un grec plus proche de la *koiné*. Cela pose un premier problème pour la pertinence de la classification «historiens classicisants». Faut-il distinguer parmi les historiens ceux qui maîtrisent bien la prose attique de ceux qui choisissent d'écrire dans une langue plus accessible, mais au prestige social moins important? D'autant plus que, pour la plupart d'entre eux, nous ne possédons que des fragments, transmis par Photios ou par les *Excerpta*, ce qui rend relative toute évaluation du style et du vocabulaire<sup>7</sup>. Un second problème se situe dans les sujets traités par les historiens : certains procèdent par règnes, d'autres, surtout à partir de Procope, racontent les guerres entre les Romains et les barbares et d'autres encore font un peu des deux. Il ne faut pas non plus oublier ceux qui, comme Pierre le Patrice et Jean le Lydien, ont un intérêt antiquariste. Bref, beaucoup de différences peuvent être invoquées pour remettre en cause la valeur de la dénomination d'historiens classicisants pour de nombreux historiens tardo-antiques. C'est que les historiens classicisants forment tout de même un groupe cohérent si on les compare aux chroniqueurs et aux historiens ecclésiastiques.

Commençons par les chroniqueurs. Ce que l'on désigne généralement par chroniques est en effet composé de deux genres historiographiques distincts, les chroniques elles-mêmes et les épitomes, dont il ne faut toutefois pas exagérer les différences<sup>8</sup>. Il y a des caractéristiques propres aux chroniques au niveau de la construction du récit, les distinguant aussi bien des histoires classicisantes que des épitomes : construction annalistique, structure paratactique, brièveté, absence de fin<sup>9</sup>. En cela, les chroniques appartiennent à une longue tradition d'établissement de chronologie ou d'enregistrement de dates importantes, telles que le

---

<sup>7</sup> Sur Photios, la littérature est abondante. Voir en particulier W. TREADGOLD, *The Nature of the "Bibliotheca" of Photius*, Washington D.C. 1980; M. LOSACCO, «Photius, la Bibliothèque, et au-delà: l'état de la recherche, l'usage des classiques et les préfaces du corpus», dans B. FLUSIN et J.-C. CHEYNET (dirs.), *Autour du "Premier humanisme byzantin" et des "Cinq études sur le XIe siècle", quarante ans après Paul Lemerle*, Paris 2017, p. 235-308. Sur les *Excerpta* voir A. NEMETH, *The Excerpta Constantiniana and the Byzantine Appropriation of the Past*, Cambridge 2018, avec bibliographie.

<sup>8</sup> R. W. BURGESS et M. KULINOWSKI, *Mosaics of Time: The Latin chronicle traditions from the first century BC to the sixth century AD*. Turnhout, 2011, p. 28-33 affirment que les chroniques sont différentes des épitomes et les classent comme deux genres pratiquement distincts.

<sup>9</sup> *Ibid*, p. 29.

début et à la fin des règnes. Mais les éléments qui touchent à la structure et à la construction du récit ne sont pas les plus déterminants. Ainsi, les chroniques et les épitomes, malgré une forte distanciation au niveau de la structure, sont très similaires dans leur vision du passé et dans leurs objectifs. Comme l'a montré Brian Croke, les chroniques/épitomes et les histoires se démarquent surtout par leurs objectifs, la chronique/épitome étant plus un ouvrage de référence ou polémique, alors que les histoires visent plutôt l'édification et l'instruction<sup>10</sup>.

Chroniqueurs et historiens ont souvent aussi été différenciés sur la base de leur qualité stylistique et de la valeur de l'information qu'ils rapportent, c'est-à-dire leur utilité en tant que source pour reconstruire les événements, plutôt que selon le message qu'ils voulaient transmettre à travers leurs écrits. C'est l'opinion de l'un des pionniers de la critique littéraire byzantine moderne, K. Krumbacher, pour qui les chroniques se démarquaient des histoires par leur contenu, leur forme et leur audience<sup>11</sup>. Le critère principal de Krumbacher est celui de la langue : c'est à partir d'elle qu'il établit les distinctions. Ainsi les chroniques, en raison de la simplicité de leur langue, plus proche de la langue vernaculaire, et de leur insistance sur des événements comme les miracles, prodiges et catastrophes naturelles, seraient composées par des moines pour des moines ou, du moins, pour certains laïcs pieux<sup>12</sup>.

Le schéma de Krumbacher a été pour l'essentiel repris par Herbert Hunger. Les deux critères que ce dernier a retenus sont ceux du temps couvert, tronçonné et narré selon la séquence des événements pour les histoires, universel et abrégé pour les chroniques et de la langue, raffinée pour les histoires, simple pour les chroniques<sup>13</sup>. Le premier critère est difficilement réfutable, puisqu'il est vrai que le temps, comme nous l'avons vu, est au centre des préoccupations des chroniqueurs, alors qu'il ne constitue qu'un cadre – un événement comme une guerre, un règne ou une époque historique comme l'histoire romaine impériale – pour les historiens classicisants<sup>14</sup>. Néanmoins, Hunger se trompe sur le deuxième critère, de même que lorsqu'il qualifie les chroniques de *Trivialliteratur*, qui exprimerait la mentalité du

---

<sup>10</sup> B. CROKE, «The Early Development of Byzantine Chronicles» dans B. CROKE, R. SCOTT et E. JEFFREYS (dirs.), *Studies in John Malalas*, Sydney 1990, p. 37.

<sup>11</sup> K. KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinischen Literatur von Justinian bis zum Ende des oströmischen Reiches*, New York, Burt Franklin, 1916 [1897], I, p. 219.

<sup>12</sup> *Ibid*, p. 219.

<sup>13</sup> H. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur der Byzantiner*, I, p. 253.

<sup>14</sup> *Ibid*, p. 257-78.

Byzantin moyen<sup>15</sup>. Rien ne laisse croire que ce soit le cas, ne serait-ce que pour des raisons matérielles : volumineuse, la *Chronique* de Malalas, par exemple, devait être très longue à copier et surtout très dispendieuse<sup>16</sup>. Et puisqu'une de leurs préoccupations majeures est d'ordre chronologique, il est difficile de nier le caractère savant des chroniques. Le paradigme Krumbacher/Hunger a d'ailleurs été réfuté, notamment par H.-G. Beck, qui a argué que les auteurs des chroniques n'étaient bien souvent pas des moines et que celles-ci n'étaient pas écrites en opposition à la langue savante des histoires, mais à des moments où cette langue savante n'était pas très influente<sup>17</sup>. En outre, les chroniqueurs de l'Antiquité tardive étaient souvent des évêques ou des laïcs éduqués, qui s'adressaient en premier lieu à un public tout aussi éduqué<sup>18</sup>.

De forts arguments contre une différenciation trop restrictive entre chroniques et histoires ont aussi été présentés par S. Mariev. Prenant Photios comme témoin, il explique que les considérations sur le style dominant l'analyse de ce dernier, qui n'établit pas vraiment de distinction entre chroniqueurs et historiens<sup>19</sup>. On voit la même logique chez Évagre le Scholastique, qui n'a pas de scrupules à tirer de l'information de la chronique de Jean Malalas, en dépit de tous les défauts que les observateurs modernes lui ont trouvés<sup>20</sup>. Les *Excerpta Historica*, commandés par Constantin VII Porphyrogénète, mêlent aussi les extraits sans faire de distinction entre chroniques, histoires ou histoires ecclésiastiques. En considérant ces

---

<sup>15</sup> Sans reprendre l'ensemble de la théorie de HUNGER, les éditeurs d'un récent volume sur la chronique de Jean Malalas affirme que celle-ci donne un aperçu de la mentalité byzantine. Voir M. MEIER, C. RADTKI et F. SCHULZ, «Zur Entwicklung der Malalas-Forschung – einige Orientierungslinien» dans EID. (dirs), *Die Weltchronik des Johannes Malalas. Autor-Werk-Überlieferung*, Stuttgart 2016, p. 7-24.

<sup>16</sup> Sur Malalas, voir E. JEFFREYS, «The Beginning of Byzantine Chronography: John Malalas» dans G. MARASCO (dir.), *Greek and Roman Historiography: Fourth to Sixth Century A. D.*, Leiden 2003, p. 500-501.

<sup>17</sup> H.-G. BECK, «Zur byzantinischen "Mönchschronik"» dans C. BAUER, L. BOEHM, et M. MÜLLER (dirs), *Speculum historiale. Geschichte im Spiegel von Geschichtsschreibung und Geschichtsdeutung (Festschrift Johannes Spoerl)*. Freiburg 1965, p. 188-197.

<sup>18</sup> B. CROKE, *Marcellinus Comes and His Chronicle*. Oxford, 2001, p. 164-166.

<sup>19</sup> S. MARIEV, «Byzantine World Chronicles: identities of a genre» dans G. GREATREX, H. ELTON et L. MCMAHON (dirs.), *Shifting Genres in Late Antiquity*. Farnham, 2015, p. 312-315.

<sup>20</sup> Par exemple, Évagre le Scholastique, *Histoire ecclésiastique*, IV, 5. Mi. WHITBY, «Greek Historical Writing after Procopius: Variety and Vitality», p. 60 note que l'utilisation de Malalas comme source illustre la similarité entre l'histoire et la chronique, tandis que l'exclusion de Malalas de la liste des historiens (V, 24) indique la dichotomie entre les deux genres.

éléments, on vient à la conclusion que les Byzantins eux-mêmes ne faisaient pas la distinction entre les chroniques et les histoires<sup>21</sup>.

Le deuxième point de distinction se trouve dans le contenu des chroniques. La chronique chrétienne – puisque pratiquement toutes les chroniques de l'Antiquité tardive sont chrétiennes – reprend la longue tradition de la chronographie hellénistique en lui injectant toutefois une dimension apologétique<sup>22</sup>. Ce qui a permis la chronique chrétienne, entendue comme histoire chrétienne est, selon H. Inglebert, une double rencontre: entre idées bibliques et *paideia*, entre théologie chrétienne et universalité romaine<sup>23</sup>. En fait, les chroniques/épitomes sont à replacer dans le cadre d'un «discours» chrétien; elles visaient essentiellement à fournir un schéma du passé pour la compréhension du temps de Dieu et à interpréter le présent en fonction de celui-ci<sup>24</sup>. Ce discours chrétien est fondé sur des préoccupations d'ordre chronologique: il s'agit de replacer le présent dans le cadre des grands schémas temporels présents dans la Bible comme la succession des royaumes du *Livre de Daniel* ou encore les six âges de l'humanité qui totalisent 6000 ans<sup>25</sup>. «It is a history written to demonstrate God's plan for mankind», comme le résume R. Scott<sup>26</sup>. En ce sens, tandis que les histoires se focalisent sur l'action humaine et sur la causalité qui en est le moteur, les chroniques présentent un modèle explicatif du plan divin. Pour les chroniques, «il ne s'agit pas de démontrer les effets des décisions humaines sur le cours des événements, mais de raconter

---

<sup>21</sup> E.-S. KIPIDOU, «The Titling of Byzantine Historiographical Texts», *Medioevo Greco* 16, 2016, p. 119-143 note que les différences dans les titres varient selon les époques, mais que dans la période qui va du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle, il existe une distinction dans le choix de titres selon que l'auteur écrit une histoire classicisante, une histoire ecclésiastique ou une chronique. Cette différence peut toutefois être attribuable à la nature du sujet, plutôt qu'à une réelle volonté de distinction des genres.

<sup>22</sup> B. CROKE, «The Origins of the Christian World Chronicle» dans B. CROKE et A. M. EMMETT (dirs.), *History and Historians in Late Antiquity*. Toronto 1983, p. 116-131.

<sup>23</sup> H. INGLEBERT, *Interpretation christiana. Les mutations des savoirs (cosmographie, géographie, ethnographie, histoire) dans l'Antiquité chrétienne 30-630 après J.-C.* Paris 2001, p. 542. Pour INGLEBERT (p. 533), l'histoire fait partie d'un des trois pôles de la culture chrétienne avec la théologie et l'art oratoire pour la prédication.

<sup>24</sup> B. CROKE, *Marcellinus Comes*, p. 165 et p. 168.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 149. Il y a aussi, parmi les préoccupations d'ordre chronologique, la nécessité de préciser la date de Pâques. La *Chronique pascale* en est l'exemple archétypal. Son prologue vise à réconcilier une vérité théologique à une exactitude historique. L'argument théologique de la date de Pâques est ainsi renforcé par son fondement historique. Cf. J. BEAUCAMP, R.-C. BONDOUX, J. LEFORT, M.-F. ROUAN et I. SORLIN, «Temps et histoire I: le prologue de la Chronique Pascale», *Travaux et mémoires* 7, 1979, p. 258-275.

<sup>26</sup> R. SCOTT, «The Classical Tradition in Byzantine Historiography» dans M. MULLETT et R. SCOTT (dirs.), *Byzantine and the Classical Tradition*. Birmingham 1981, p. 68.

comment ce plan a tout prévu dans un monde qui en réalité ne connaît aucune réelle évolution.<sup>27</sup>»

Des propositions ont ainsi été faites pour rapprocher un chroniqueur comme Jean Malalas d'un polémiste anti-païen comme Cosmas Indicopleustès, lui attribuant une mentalité axée sur la Bible et son interprétation<sup>28</sup>. Dans ce contexte, on pourrait dire que la langue simple de Malalas est employée délibérément par opposition à la langue savante de la tradition classique<sup>29</sup>. Ainsi, J. M. Thesz développe une idée connexe en montrant que Malalas reflète les attitudes hostiles à l'égard de la *paideia* au VI<sup>e</sup> siècle, tout comme d'autres auteurs comme Romanos le Mélode et Jean de Tella<sup>30</sup>. La *Chronique* de Malalas symbolise, selon Thesz, l'écart entre une élite, dont font partie Procope et Jean le Lydien, qui glorifie la *paideia* et la tradition classique et une autre, issue de l'espace culturel syriaque, faisant la promotion d'une *paideia* chrétienne. La tendance qu'a Malalas, remarquée par Umberto Roberto, d'intégrer des oracles païens afin d'harmoniser la sagesse païenne et la vision universelle chrétienne et de montrer la supériorité de la deuxième sur la première renforce ce point<sup>31</sup>.

Même si, contrairement aux chroniques, elles avaient un format assez similaire à celui des histoires classicisantes, les histoires ecclésiastiques différaient de ces dernières sur quelques points<sup>32</sup>. Selon Arnaldo Momigliano,

---

<sup>27</sup> P. ODORICO, «Chroniques byzantines?» (à paraître). Même propos dans H. INGLEBERT, *Interpretation christiana*, p. 542.

<sup>28</sup> ID., «L'uomo nuovo di Cosma Indicopleuste e di Giovanni Malalas», *Byzantinoslavica* 56, 1995, p. 305-15; ID., «La chronique de Malalas entre littérature et philosophie» dans R. J. MACRIDES, (dir.), *History as Literature in Byzantium*, Farham 2010, p. 275-88.

<sup>29</sup> *Ibid*, p. 288. On peut accueillir avec prudence ces propositions qui doivent être démontrées plus en détail chez Malalas, mais qui doivent aussi être élargies à d'autres auteurs. Toutefois, un scepticisme exagéré, comme celui de G. GREATREX, «Malalas and Procopius» dans M. MEIER, C. RADTKI, et F. SCHULZ (dirs.), *Die Weltchronik des Johannes Malalas*, p. 173-174, se montrant réticent à toute extrapolation à partir du *Baroccianus* (manuscrit dans lequel est préservé le texte grec abrégé de Malalas), sous prétexte que nous ne savons rien des principes qui ont guidé l'abréviateur du texte de Malalas, finit par entraver toute tentative de compréhension de la mentalité de Jean Malalas.

<sup>30</sup> J. M. THESZ, «Die christliche Paideia des Johannes Malalas» dans M. MEIER, C. RADTKI, et F. SCHULZ (dirs.), *Die Weltchronik des Johannes Malalas*, p. 37-41.

<sup>31</sup> U. ROBERTO, «Teosofia pagana e cronaca universale cristiana» dans P. BLAUDEAU et P. VAN NUFFELEN (dirs.), *L'historiographie tardo-antique et la transmission des savoirs*, Berlin 2015, p. 213-218.

<sup>32</sup> Pour un survol, voir G. F. CHESNUT, *The First Christian Histories: Eusebius, Socrates, Sozomen, Theodoret and Evagrius*, Paris 1977; P. VAN NUFFELEN, «Ecclesiastical History», dans S. MCGILL et E. J. WATTS (dirs.), *A Companion to Late Antique Literature*, p. 161-175.

The ecclesiastical history was bound to be different from ordinary history because it was history of the struggle against the devil, who tried to pollute the purity of the Christian Church as guaranteed by the apostolic succession<sup>33</sup>.

Après l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée, écrite dans le premier quart du IV<sup>e</sup> siècle, la plupart des histoires ecclésiastiques, «orthodoxes» ou non, se concentraient sur les débats doctrinaux. Elles avaient donc une visée apologétique qui était évidemment absente des histoires classicisantes.

Une autre caractéristique distinguant les historiens ecclésiastiques des historiens classicisants est leur style. Les historiens ecclésiastiques écrivent dans une langue simple et accessible, qui évite les références à la littérature classique; ils ne composent pas de discours, préférant la vérité des documents originaux<sup>34</sup>.

Bien que, comme nous l'avons déjà souligné, tous les historiens regroupés sous la catégorie d'histoire classicisante n'adoptaient pas un style atticisant, ils partageaient un type de récit qui différait de celui des historiens ecclésiastiques et des chroniqueurs. D'Eunape de Sardes à Théophylacte Simocatta, ils racontaient les événements séculiers en se focalisant en particulier sur les actions individuelles. Qu'ils aient pour sujet les règnes des empereurs ou les guerres entre les Romains et les barbares, ils visaient à transmettre à la postérité les événements importants de leur temps. C'est par-dessus tout cette caractéristique qui unit les historiens que nous allons traiter dans cette étude.

## Les historiens et la société

Si de nombreuses études ont été consacrées aux historiens tardo-antiques, peu se sont attachées à l'étude du rapport entre les historiens et leur société<sup>35</sup>. Les fresques de Karl Krumbacher, Herbert Hunger et, plus récemment, de Warren Treadgold analysent les auteurs

---

<sup>33</sup> A. MOMIGLIANO, «Pagan and Christian Historiography in the Fourth Century A. D.» dans ID. (dir.), *The Conflict between Paganism and Christianity in the Fourth Century*, Oxford 1963, p. 90.

<sup>34</sup> J. H. W. G. LIEBESCHUETZ, «Ecclesiastical historians on their own times», *Studia patristica* 24, 1993, p. 161.

<sup>35</sup> Voir la bibliographie dans les sections dédiées aux historiens.

individuellement et restent centrés sur des critères esthétiques et littéraires<sup>36</sup>. Même si Warren Treadgold a intégré à son ouvrage un chapitre sur l'identité collective des historiens tardo-antiques, il ne présente pas une analyse systématique de la place de l'histoire dans la société tardo-antique.

Étudier les historiens tardo-antiques dans une perspective sociologique, en identifiant ce qu'ils doivent à la société dans laquelle ils évoluent, permet de jeter un nouveau regard sur ceux-ci. Plutôt que de se les représenter comme de simples imitateurs de l'historiographie antique ou de les évaluer à partir de leur valeur en tant que sources d'information, on arrive, avec une analyse sociologique, à «désacraliser» ces historiens. Même s'ils constituent notre principale source d'informations sur l'Empire romain de l'Antiquité tardive, les historiens tardo-antiques sont aussi des individus forgés par leur société et influencés par la culture de leur temps.

Une analyse sociologique permet aussi d'aborder l'écriture de l'histoire comme une pratique sociale. L'écriture de l'histoire s'inscrit dans des rapports sociaux multiples et exprime des valeurs sociales. Elle n'est pas une activité désincarnée qui obéirait strictement à des règles littéraires. Elle se définit toujours par rapport à d'autres activités et d'autres sphères de la société. L'historien, quant à lui, se construit une identité particulière qui dépend entièrement de sa position dans la société. Pour comprendre les historiens tardo-antiques, il faut donc voir comment s'articulent histoire et société dans le contexte particulier de l'Antiquité tardive. Cela consiste à, comme le note Bernard Lahire, «partir du terrain des conditions d'existence et de la pratique, passées ou présentes, pour comprendre ce qui se joue dans le ciel des idées (des représentations, des croyances ou des identités) [...]»<sup>37</sup>

Évidemment, le manque de sources nous empêche de mener exhaustivement une recherche visant à étudier les historiens tardo-antiques dans leur pratique quotidienne. Néanmoins, il est possible de conserver le principe et de reconstruire le cadre social dans lequel ils écrivent l'histoire. Il est tout aussi possible de s'attacher à voir comment l'écriture de l'histoire est déterminée socialement, à comprendre en quoi le récit de l'historien est forgé,

---

<sup>36</sup> K. KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinischen Literatur von Justinian bis zum Ende des oströmischen Reiches*; H. HUNGER, *Die hochsprachliche profane Literatur der Byzantiner*; W. TREADGOLD, *EBH*.

<sup>37</sup> B. LAHIRE, *La condition littéraire. La double vie des écrivains*, Paris 2006, p. 20.

non seulement par les idéologies ou la religion, mais par les institutions sociales et les rapports sociaux.

La première partie de cette étude est consacrée aux biographies des historiens. À travers celles-ci, nous étudierons les trajectoires sociales des individus pratiquant l'histoire pour identifier les similitudes et les différences. Une des questions qui sera posée est celle du rapport entre l'écriture de l'histoire et la carrière «professionnelle» des individus. La démarche sera expliquée plus en détail dans l'introduction de cette partie.

La deuxième partie étudie le monde social des historiens. En dressant le profil global des élites tardo-antiques, cette partie vise à expliquer les mécanismes sociaux qui font que certains individus en viennent à l'écriture de l'histoire. Nous passerons ainsi des structures objectives de la société à une description plus précise du milieu social et culturel des historiens.

La dernière partie s'interroge sur les fondements sociaux de l'histoire. Elle répond à trois problématiques différentes : la façon dont l'éducation tardo-antique influence les historiens, la construction de la figure de l'historien à partir des textes de la «critique» historiographique ancienne et la philosophie de l'histoire des historiens tardo-antiques. Dans chaque cas, il s'agit d'identifier ce que l'écriture de l'histoire doit à la société.

# La biographie des historiens

## Introduction

Ce premier chapitre vise à reconstruire la vie des historiens qui font l'objet de notre étude. De nombreux articles et chapitres de monographies ont été voués à établir les liens entre la vie et l'œuvre des historiens afin de fournir un cadre pour mieux comprendre cette dernière. Cette version de la méthode biographique comporte de nombreux défauts, dont la tendance à associer directement les événements de la vie d'un historien au contenu de son œuvre ou à voir celle-ci comme le simple reflet d'une position sociale. Comme le dit Pierre Bourdieu, elle «s'épuise à chercher dans les caractéristiques de l'existence singulière de l'auteur des principes explicatifs qui ne peuvent se révéler que si l'on prend en compte en tant que tel le microcosme littéraire dans lequel il est inséré.<sup>38</sup>» Et puisqu'un individu est inépuisable, au sens où ses pensées, motivations, objectifs, angoisses, qu'ils soient ramenés ou non à son rôle éventuel de représentant d'un groupe social ou, plus généralement, à sa position sociale, sont déclinables à l'infini, cette approche risque de se perdre dans le «Tout biographique»<sup>39</sup>.

Si on ne peut parler en tant que tel de microcosme littéraire ni même de champ pour qualifier le milieu de la production littéraire tardo-antique, celle-ci est tout de même structurée par de nombreux rapports sociaux (auteur et patron, auteur et audience, auteur et individus présents dans l'œuvre, etc.) médiatisant le rapport entre l'auteur et son œuvre, rapports sociaux que l'on se doit d'identifier<sup>40</sup>. Mais ceux-ci n'épuisent pas la question du rapport entre l'auteur et son œuvre, puisqu'un auteur, ici un historien, rassemble de nombreuses caractéristiques

---

<sup>38</sup> P. BOURDIEU, *Raisons pratiques*, Paris 1994, p. 66.

<sup>39</sup> Sur le «Tout biographique» voir J.-C. PASSERON, *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris 1991, p. 192-193.

<sup>40</sup> La question sera traitée plus en détail par la suite, mais pour une esquisse des rapports sociaux inhérents à la production littéraire byzantine, voir P. ODORICO, «*Displaying la littérature byzantine*» dans E. M. JEFFREYS (dir.), *Proceedings of the 21st Congress of Byzantine Studies: London, 21-16 August, 2006. Vol. 1: Plenary Papers*. Aldershot 2006, p. 221-222.

sociales et sa trajectoire est autant influencée par la tradition littéraire que par le rapport plus général entre la production littéraire et la société (position et prestige de l'activité littéraire, sa place dans le choix de carrière des membres de l'élite, etc.). Dans cette optique, l'approche biographique peut être utile, mais seulement si les biographies sont croisées, mises en série afin de rendre saillants certains traits, certaines trajectoires, de saisir les similitudes et les différences, tout cela dans le but de définir les modalités d'un espace social et les différentes relations qui le structurent. Au-delà de leur identité d'auteur, les historiens ont une existence et une trajectoire sociales déterminées par des dispositions liées à leur appartenance à un groupe social avec toutes les obligations et attentes que cela implique. Leur activité littéraire n'est qu'un élément de l'espace des possibles auquel les membres de ce groupe sont confrontés, en plus de ne pas être leur seule occupation ou gagne-pain.

Un premier problème concerne la représentativité de l'échantillon et des informations dont nous disposons sur cet échantillon. Entre ce que nous et ce que les historiens que nous étudions considèrent déterminant dans une vie, il y a une différence notable. Les historiens disent très peu de choses sur leur vie et lorsqu'ils le font, ils ne semblent pas obéir à des règles précises. Quelques détails biographiques accompagnent la préface de leurs ouvrages et d'autres viennent au fil du récit lorsque l'occasion de parler d'eux-mêmes se présente à eux. D'un historien à l'autre, l'ampleur de l'information est toutefois inégale. Certains comme Ménandre le Protecteur et Agathias sont plus loquaces sur leur cheminement, mais cela reste l'exception. Seul Jean le Lydien, dans un passage du *Des magistratures*, écrit ce qui peut être assimilé à une autobiographie<sup>41</sup>. La majorité du temps, les éléments biographiques concernent la ville natale, la profession, le rang ou la dignité et les raisons qui poussent à entreprendre l'écriture d'une *Histoire*, dont la proximité entre l'historien et son sujet (par exemple Procope et Bélisaire). Parfois, on a vent d'un voyage, de la fréquentation d'une école précise, de l'accointance entre l'historien et certains individus, on voit poindre un réseau politique ou littéraire ou on a l'esquisse d'un point de vue politique sur les événements, mais rien de cela n'a un caractère systématique; seules les circonstances de son récit incitent l'historien à s'ouvrir davantage.

---

<sup>41</sup> Pour l'autobiographie comme genre littéraire dans l'Antiquité, voir G. MARASCO (dir.), *Political Autobiographies and Memoirs in Late Antiquity. A Brill Companion*, Leiden – Boston 2011.

Les historiens semblent juger que les éléments fournis dans leur préface sont suffisants pour fonder leur autorité. Les informations qui nous sont parvenues sont donc filtrées par la tradition manuscrite et sont en majorité celles qui étaient jugées pertinentes par les historiens eux-mêmes. Cela pose deux inconvénients importants pour une analyse sociologique. Un premier se situe dans le fait que les données se limitent, comme cela a été mentionné précédemment, à certains aspects bien définis ne nous permettant pas de saisir la totalité de la vie des historiens. Le second découle du premier, à savoir que nous dépendons de données déjà choisies, ce qui nous cache forcément une partie de la réalité. Si, par exemple, nous possédions ou, du moins, avions connaissance de la totalité des *Histoires* effectivement produites durant l'époque étudiée, nous serions en mesure de comprendre quel auteur ou œuvre est retenue par la tradition et pour quelle raison. Mais nous n'avons aucune façon de savoir si notre échantillon, c'est-à-dire les historiens retenus par la tradition, est représentatif de l'ensemble de la production ou en quoi il se distingue de celle-ci; ce qui fonde le statut d'historien légitime durant l'Antiquité tardive nous échappe en grande partie<sup>42</sup>. Partant, contrairement aux historiens qui s'occupent d'époques où les sources sont plus abondantes ou aux sociologues du monde contemporain, nous n'avons pas le luxe de pouvoir procéder à une analyse critique des catégories organisant les données que nous avons.

Une fois notées les limites de l'échantillon, on peut maintenant décrire plus en détail l'utilité de la mise en série des biographies. En sociologie, les usages de cette méthode sont nombreux et peuvent servir à observer un phénomène, par exemple la mobilité sociale ou la discrimination raciale, à prouver l'existence d'une structure, par exemple la classe sociale, ou à relever la diversité qui existe au sein d'une pratique (quels sont les profils sociaux des écrivains au-delà de la figure romantique ou médiatique du grand écrivain?)<sup>43</sup>. Ainsi, en rassemblant des données, quantitatives ou qualitatives, sur les parcours de vie des individus,

---

<sup>42</sup> On peut évidemment déceler quelques tensions, par exemple lorsqu'Agathias (*Histoires*, préf., 16-17) accuse certains historiens de s'adonner à la flatterie. On ne sait si ces accusations reflètent une réelle lutte où la légitimité des protagonistes en tant qu'historiens est engagée ou si on a seulement affaire à une enflure rhétorique de la part d'Agathias.

<sup>43</sup> Voir, pour un portrait global, C. DUBAR et S. NICLOUD, *Les biographies en sociologie*, Paris 2017.

on peut arriver à saisir les changements et les permanences au sein, selon le cas, de la composition d'une classe sociale ou d'une profession<sup>44</sup>.

Les individus faisant partie de la classe supérieure, essentiellement celle des propriétaires terriens même si on trouve parmi ceux-ci une grande disparité de revenus et de capital politique, sont confrontés à des choix beaucoup plus limités, mais ils ont tout de même à naviguer dans un espace social et institutionnel. La notion de parcours de vie est donc tout à fait adéquate pour saisir les convergences et divergences dans la vie des historiens tardo-antiques.

Dans l'absence d'autobiographies ou journaux écrits par les acteurs, nous avons moins à nous méfier de ce que Bourdieu appelle l'illusion biographique, qui consiste à donner à une vie l'impression d'être ordonnée et linéaire, d'avoir un début et une fin, bref, de raconter une histoire<sup>45</sup>. En ce sens,

essayer de comprendre une vie comme une série unique et à soi suffisante d'événements successifs sans autre lien que l'association à un «sujet» dont la constance n'est sans doute que celle d'un nom propre, est à peu près aussi absurde que d'essayer de rendre raison d'un trajet dans le métro sans prendre en compte la structure du réseau, c'est-à-dire la matrice des relations objectives entre les différentes stations<sup>46</sup>.

Quant à nous, obligés de reconstruire la vie de nos historiens à partir d'informations éparses et de combler les lacunes à l'aide d'hypothèses, nous courons plutôt le risque de conférer à l'ensemble de ces vies un surcroît d'unité. Autrement dit, il faut faire attention de ne pas subsumer le particulier sous le général dès que nous sommes face à une impasse. Évidemment, nous sommes dans l'impossibilité d'atteindre la subjectivité de chaque historien. Les motivations personnelles, les enjeux relationnels, la construction de soi par rapport aux différentes institutions (famille, cité, pouvoir impérial, etc.), sont tous des éléments qui sont pour nous en grande partie inatteignables. Nous pouvons néanmoins esquisser les grandes propriétés sociales des historiens et cartographier les différents chemins qui mènent à l'histoire.

---

<sup>44</sup> J. SCHUMPETER, *Impérialisme et classes sociales*. Trad. S. de SEGONZAC ET P. BRESSON, revue par J.-C. PASSERON, Paris 1972, p. 183 utilise la métaphore de l'autobus ou de l'hôtel pour décrire la composition changeante d'une classe sociale.

<sup>45</sup> P. BOURDIEU, «L'illusion biographique», *Actes de la recherche en sciences sociales* 62.1, p. 66-73, repris dans ID., *Raisons pratiques*, p. 81-90, ici p. 81-82. L'article de Bourdieu a donné lieu à de nombreux débats qui touchent à l'importance de la prise en compte de la subjectivité individuelle dans la description d'un parcours ou d'une trajectoire sociale.

<sup>46</sup> *Ibid*, p. 88.

Partant, il faut tenter de rendre saillantes les singularités de chaque parcours ou trajectoire en retraçant la vie des historiens de façon chronologique et en ne traitant pas les différents problèmes (réseaux politiques, appartenance sociale, carrière littéraire, etc.) comme des composantes séparées. En général, dans les travaux sur les historiens, les éléments biographiques d'un historien sont mentionnés brièvement et servent de prélude à l'analyse de l'œuvre. Ici, il s'agira de se centrer sur la trajectoire de l'historien et de voir comment son œuvre s'insère dans celle-ci. Cela permettra d'illustrer les relations qui existent entre la carrière littéraire et la carrière professionnelle d'un historien. Dans cette approche, l'analyse du contenu des œuvres n'occupera pas le centre de nos préoccupations. C'est uniquement dans son utilité pour la reconstitution de la position sociale et idéologique d'un historien que le contenu de l'œuvre sera analysé.

Un des objectifs principaux de la mise en série des biographies des historiens est aussi de remettre en question un postulat bien implanté, selon lequel les historiens écriraient pour obtenir une promotion ou une récompense<sup>47</sup>. Derrière cette vision, il y a l'idée que la vie intellectuelle constituerait un tremplin pour l'élévation sociale ou politique. Les historiens, tout comme les panégyristes et les poètes, chercheraient ainsi à se faire remarquer par des puissants, qui leur ouvriraient les portes de postes lucratifs ou les récompenseraient en argent pour leur travail<sup>48</sup>. Or, cette vision ne résiste pas à une analyse minutieuse des faits. Nous verrons que, bien que les historiens partagent de nombreuses caractéristiques sociales et qu'ils évoluent dans le même milieu social, leurs trajectoires sont diverses. En analysant ces trajectoires, on voit que les historiens occupent des positions très différentes au sein de l'espace social élitare. Bien plus que leur «métier» d'historien, c'est leur carrière qui détermine ces positions. Cette carrière, qu'elle soit au service d'un magistrat ou au sein de la bureaucratie impériale, leur rapporte beaucoup plus de bénéfices que leur activité d'historien. Pour bien saisir la place de l'activité littéraire et intellectuelle, et donc de l'histoire, dans les valeurs de l'élite tardo-antique, il faut donc se défaire de ces préconceptions.

---

<sup>47</sup> Par exemple, W. TREADGOLD, *EBH*; G. GREATREX, «Lawyers and Historians in Late Antiquity», dans R. MATHISEN (dir.), *Law, Society and Authority in Late Antiquity*, Oxford 2001, p. 148-61; C. RAPP, «Literary Culture under Justinian» dans M. MAAS, *Cambridge Companion to the Age of Justinian*, Cambridge 2005, p. 376-400.

<sup>48</sup> Sur les poètes, voir l'étude de A. CAMERON, «Wandering Poets: A Literary Movement in Byzantine Egypt», *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte* 14.4, 1965, p.470-508.

Devant toutes les zones d'ombre et les incertitudes qui entourent la vie des historiens étudiés, nous n'avons d'autres choix que de formuler des hypothèses. Le texte est donc pour cette raison rempli de «probablement», «peut-être», «vraisemblablement». Même si cela risque d'alourdir le texte pour le lecteur, nous avons préféré procéder ainsi, puisque nous croyons qu'il est du travail de l'historien de ne pas présenter des hypothèses pour des faits. Le fait de devoir recourir à des hypothèses n'altère pas, à notre sens, la valeur du propos. S'il est possible que certaines hypothèses ne soient pas conformes à la réalité, elles demeurent vraisemblables par rapport aux éléments dont nous disposons.

## Eunape de Sardes

Eunape de Sardes est généralement considéré comme le premier de la chaîne des historiens classicisants de l'Antiquité tardive<sup>49</sup>. Sa naissance se situe à Sardes en 349<sup>50</sup>. À l'époque, la ville, située en Lydie, était en expansion, bien qu'il soit difficile d'estimer sa population<sup>51</sup>. Elle était un centre intellectuel important, qu'Eunape met en valeur dans ses *Vies*.

Le milieu social d'Eunape peut être déduit à partir de son entourage. La plupart des philosophes, sophistes ou médecins dont il écrit la biographie dans ses *Vies* sont issus des élites curiales grecques<sup>52</sup>. Si tous ne sont pas fortunés ou puissants au sens politique, tous revendiquent une origine noble. Eunape présente Chrysanthe, qui fut son professeur dès le plus jeune âge et mari de sa cousine, de la façon suivante : «Chrysanthe, donc, faisait partie de ceux qui siègent au sénat et de ceux qui et de ceux qui sont considérés les premiers pour la noblesse de leur naissance.<sup>53</sup>» Le père de Chrysanthe, Innocentius, avait occupé une fonction juridique, probablement sous Dioclétien, en plus d'avoir rédigé plusieurs ouvrages sur les langues latines et grecques<sup>54</sup>. Mais qu'en est-il de la famille d'Eunape? Que sa cousine se soit mariée à Chrysanthe suggère que sa famille faisait elle aussi partie de la haute strate des élites curiales de Sardes. Il est aussi possible qu'Eunape ait été le fils ou petit-fils d'un autre Eunape, sophiste phrygien ayant conduit une ambassade de Lydiens auprès de l'empereur Julien<sup>55</sup>.

---

<sup>49</sup> Sur Eunape voir K. S. SACKS, «The Meaning of Eunapius' History», *H&T* 25, 1986, p. 52-67; R. C. BLOCKLEY, *FCH*, I, p. 1-3; R. J. PENELLA, *Greek Philosophers and Sophists in the Fourth Century A. D. Studies in Eunapius of Sardis*, Leeds 1990, p. 1-9; D. ROHRBACHER, *HLA*, p. 61-62; W. TREADGOLD, *EBH*, p. 81-84; R. GOULET (ed.), *Eunape de Sardes. Vies de philosophes et de sophistes*, I, Paris 2014, p. 24-34 (désigné succinctement GOULET ci-après). Pour les *Vies*, l'édition et les traductions utilisées sont celles de GOULET. Quant à l'*Histoire*, le texte est celui de R. C. BLOCKLEY, *FCH*, II.

<sup>50</sup> La date de naissance d'Eunape est controversée, en raison de l'imprécision des détails chronologiques, qui laissent une grande place à l'interprétation. Nous nous contenterons de suivre la date et la chronologie proposées (naissance d'Eunape en 349 et arrivée à Athènes en 365) par R. GOULET (ed.), *Eunape de Sardes. Vies de philosophes et de sophistes*, I, p. 1-23. On y trouvera aussi les indications bibliographiques nécessaires. Pour la position opposée (naissance d'Eunape en 345/346 et arrivée à Athènes en 361/362), qui est aussi la position majoritaire, voir R. J. PENELLA, *Greek Philosophers and Sophists*, p. 2-4.

<sup>51</sup> C. FOSS, *Byzantine and Turkish Sardis*, Cambridge, MA – London 1976, p. 39-51.

<sup>52</sup> R. GOULET, I, p. 275-282.

<sup>53</sup> Eunape, *Vies*, XXIII, 3, ed. et trad. R. GOULET, II. Mari de sa cousine Mélitée : *Ibid*, VII, 48.

<sup>54</sup> *Ibid*, XXIII, 4.

<sup>55</sup> Eunape, *Histoire*, fr. 15. Sur Eunape de Phrygie voir *PLRE* I, p. 295-296 (Eunapius 1).

Puisque ce sophiste et Eunape de Sardes sont les deux seuls porteurs du nom Eunape connus, cette hypothèse est tout à fait concevable<sup>56</sup>. Eunape le Phrygien occupa aussi un poste dans l'administration impériale sous la direction de Musonius, qu'Eunape de Sardes connaissait<sup>57</sup>. C'est peut-être Musonius qui recommanda Eunape à Prohérésius, son professeur de rhétorique à Athènes<sup>58</sup>. On peut donc conclure qu'Eunape venait d'une famille importante parmi les élites curiales de Sardes, disposant aussi d'un réseau assez vaste au sein de l'Empire. Celle-ci avait en tout cas les moyens de soutenir Eunape durant ses cinq années d'études à Athènes<sup>59</sup>.

Eunape affirme avoir été l'élève de Chrysanthe dès son plus jeune âge<sup>60</sup>. Ce dernier a donc fait office de grammairien auprès de lui, probablement à titre privé, ce qui s'explique par le fait que la famille d'Eunape était proche de Chrysanthe. À plusieurs reprises, Eunape note la bienveillance dont il faisait preuve à son égard. L'éducation fournie par Chrysanthe fut assez rigoureuse pour qu'Eunape connaisse par cœur certains textes importants du cursus éducatif<sup>61</sup>. Durant sa seizième année, en 365, Eunape fut envoyé à Athènes pour étudier la rhétorique avec Prohérésius<sup>62</sup>. Il ressortit fiévreux de la traversée et il fallut l'intervention inespérée d'un médecin pour le sauver<sup>63</sup>. En tout, Eunape suivit les cours de Prohérésius durant cinq années scolaires. Il note que le vieux rhéteur avait une affection paternelle pour lui<sup>64</sup>. La fidélité d'Eunape à l'égard de son ancien professeur est étonnante, surtout si l'on tient compte du fait que Prohérésius était chrétien<sup>65</sup>.

Il semble toutefois qu'Eunape exagère l'importance de sa relation avec Prohérésius. Comme le note Edward Watts, il ne donne pas d'exemples concrets d'interactions avec lui. Le

---

<sup>56</sup> L'hypothèse d'un lien de parenté entre les deux Eunape est développée par K. S. SACKS, «The Meaning of Eunapius' History», p. 53-54, dont nous suivons ici les arguments. Cf. C. FOSS, *Byzantine and Turkish Sardis*, p. 24-25.

<sup>57</sup> Eunape, *Histoire*, fr. 45.

<sup>58</sup> K. S. SACKS, «The Meaning of Eunapius' History», p. 53-54.

<sup>59</sup> Dans un passage de ses *Vies* (X, 6), Eunape dit qu'il était «dans un état pitoyable», mais cela ne veut pas dire qu'il était dans une situation financière précaire. La famille d'Eunape n'était peut-être pas parmi les plus riches, mais on ne peut parler de pauvreté dans le cas d'un individu allant étudier à Athènes.

<sup>60</sup> Eunape, *Vies*, VI, 6; XXIII, 1 et 34.

<sup>61</sup> *Ibid*, X, 6.

<sup>62</sup> *Ibid*, X, 2 et 87.

<sup>63</sup> *Ibid*, X, 4-19.

<sup>64</sup> *Ibid*, X, 87.

<sup>65</sup> Sur Prohérésius voir E. J. WATTS, *City and School in Late Antique Athens and Alexandria*, Berkeley – Los Angeles – London 2006, p. 48-78. Certains estiment qu'il était païen : R. GOULET, «Prohérésius le païen et quelques remarques sur la chronologie d'Eunape de Sardes», *AntTard* 8, 2001, p. 209-222.

professeur de rhétorique avait presque 90 ans; sa tâche d'enseignement devait être réduite au minimum, tout comme son engagement avec la majorité des étudiants de son école<sup>66</sup>. L'enseignement devait plutôt être délivré par son disciple Tuscianus de Phrygie<sup>67</sup>. Eunape semble avoir souvent conversé avec celui qui était un «Prohérésius si Prohérésius n'avait pas existé.<sup>68</sup>» C'est probablement Tuscianus qui lui raconta les rivalités entre les différents rhéteurs athéniens et les événements de la vie de Prohérésius et de son école<sup>69</sup>. Mais trente ans après les faits, lorsqu'il écrivait ses *Vies*, Eunape pouvait bien se permettre de gonfler l'importance de sa relation avec Prohérésius.

À la fin de ses études à Athènes, en 368/369, Eunape nous dit qu'il désirait se diriger vers Alexandrie, mais que ses parents le rappelèrent à Sardes, pour qu'il y devienne professeur de rhétorique<sup>70</sup>. Quelles études désirait-il entreprendre? Il y a fort à parier qu'il pensait étudier la médecine. Dans un passage des *Vies*, il parle de l'école de médecine de Magnos de Nisibe à Alexandrie, affirmant que «tous s'embarquaient et étudiaient auprès de lui.<sup>71</sup>» Peut-être l'expérience d'avoir frôlé la mort et d'avoir été soigné par un médecin avait-elle instillé en lui une vocation. Il avait en tout cas une grande admiration pour les médecins et semble s'être lui-même considéré comme un médecin amateur<sup>72</sup>.

Eunape était donc destiné à enseigner la rhétorique. À son retour à Sardes, c'est ce qu'il fit. Il retrouva aussi Chrysanthe et se mit à suivre les cours de philosophie de ce dernier l'après-midi, consacrant son avant-midi à son école de rhétorique<sup>73</sup>. Il ne donne pas de détails précis sur ses occupations entre son retour à Sardes et la composition de son *Histoire* et de ses *Vies*, à partir des années 390.

On peut toutefois glaner ici et là des informations sur son réseau social. Eunape s'est lié d'amitié avec Oribase, qui avait été le médecin personnel de l'empereur Julien<sup>74</sup>. Il fut

---

<sup>66</sup> E. J. WATTS, *City and School*, p. 72-73.

<sup>67</sup> *PLRE* I, p. 926 (Tuscianus 1); R. GOULET, I, p. 574-576.

<sup>68</sup> Eunape, *Vies*, X, 36.

<sup>69</sup> *Ibid*, IX, 21.

<sup>70</sup> *Ibid*, X, 87.

<sup>71</sup> *Ibid*, XX, 5.

<sup>72</sup> *Ibid*, XXIII, 56. Le médecin Oribase a d'ailleurs dédié un ouvrage médical à Eunape. Ce dernier y est qualifié de *philiatros*. On peut trouver une traduction de la préface dans R. GOULET, I, p. 251-253.

<sup>73</sup> *Ibid*, XXIII, 34.

<sup>74</sup> *Ibid*, XXI, avec *PLRE* I, p. 653 et R. GOULET, I, p. 553-556.

aussi un invité lors d'un banquet organisé en 379 par Festus, ancien proconsul d'Asie (372-378)<sup>75</sup>. Cette invitation suggère qu'Eunape était un membre important de la ville de Sardes, ce qui n'est guère surprenant vu son statut de professeur de rhétorique. Au-delà de ces quelques liens personnels spécifiques, Eunape se sentait plus généralement solidaire des philosophes, sophistes et médecins enseignant dans les cités de l'Orient grec. Il appartenait à ce qu'on peut appeler la microsociété des intellectuels païens<sup>76</sup>. Si tous ne se connaissaient pas personnellement, le fait d'avoir fréquenté les mêmes écoles, d'avoir eu les mêmes maîtres et, parfois, d'avoir des liens familiaux créait un fort sentiment identitaire.

Avant de s'attarder aux motifs qui ont poussé Eunape à l'écriture, il vaut mieux dire quelques mots sur le problème de la datation de ses ouvrages. En fait, c'est surtout l'*Histoire* qui pose problème. La date de rédaction des *Vies* est facile à identifier. Eunape, dans un passage de celles-ci, parle du tumulte qui règne dans la province d'Asie<sup>77</sup>. Comme l'a montré Thomas Banchich, en recoupant ce passage avec un texte de Zosime, il est très probable qu'Eunape parle de la révolte du Goth Tribigild en 399.<sup>78</sup>

L'*Histoire* couvrait l'époque entre 270 et 404 et continuait l'œuvre de Dexippe. Sa datation est compliquée par le fait qu'Eunape aurait publié son *Histoire* en plusieurs fois<sup>79</sup>. Nous ne couvrirons pas en détail l'intense discussion philologique que ce problème a engendrée; nous tenterons simplement d'identifier le processus de publication de l'ouvrage, puisque celui-ci a des implications pour la compréhension du projet éditorial d'Eunape. Deux témoignages, l'un de Photios et l'autre d'Eunape lui-même, sont à prendre en considération. Selon Photios, Eunape aurait publié un premier volume de son *Histoire*, violemment

<sup>75</sup> *PLRE*, I, p. 334-335 (Festus 3).

<sup>76</sup> Expression de R. GOULET, I, p. 126-134.

<sup>77</sup> Eunape, *Vies*, VII, 66.

<sup>78</sup> T. BANCHICH, «The Date of Eunapius' *Vitae sophistarum*», *GRBS* 25, 1984, p. 183-192. Il s'agit de Zosime, *Histoire nouvelle*, V, 13, 2-4.

<sup>79</sup> Le problème a généré une bibliographie considérable : W. R. CHALMERS, «The *Nea Ekdosis* of Eunapius' Histories», *CQ* 3, 1953, p. 165-170; R. C. BLOCKLEY, «Dexippus of Athens and Eunapius of Sardis», *Latomus* 30, 1971, p. 710-715; T. D. BARNES, *The Sources of Historia Augusta*, Bruxelles 1978, p. 114-123; F. PASCHOUD, «Quand parut la première édition de l'histoire d'Eunape», dans J. STRAUB (dir.), *Bonner Historia-Augusta-Colloquium 1977/78*, Bonn 1980, p. 149-162; ID., «Eunapiana», dans J. STRAUB (dir.), *Bonner Historia-Augusta-Colloquium 1982/1983*, Bonn 1985, p. 239-303; R. C. BLOCKLEY, *FCH*, I, p. 2-4; A. BALDINI, *Ricerche sulla storia di Eunapio di Sardi : problemi di storiografia tardoantica*, Bologne 1984, p. 75-117; R. GOULET, I, p. 35-95.

antichrétien, puis un second volume, qu'il assimile à une nouvelle édition, où les polémiques sur le christianisme étaient moins présentes<sup>80</sup>. Les deux volumes couvraient la même époque. Les propos de Photios n'impliquent pas nécessairement qu'Eunape ait procédé à une révision des polémiques antichrétiennes dans le second volume, mais peuvent simplement signifier que les nouvelles parties du récit étaient moins axées sur le christianisme. Photios ajoute qu'Eunape a modifié certains passages sans nécessairement ajuster sa narration, ce qui rendait le texte par endroits peu intelligible. Le problème des deux éditions doit toutefois être distingué du problème du processus de composition de l'*Histoire* : Eunape a peut-être bel et bien publié une seconde édition de son *Histoire*, mais cette seconde édition, comme le note Photios, couvrait la même période. Il vaut donc mieux se fonder sur le témoignage d'Eunape lui-même.

Dans un des fragments conservés, Eunape fait référence à une première version de son *Histoire* (*ta prôta tês suggraphês*). Parlant des Huns, il dit ne pas avoir pu traiter exhaustivement le sujet dans les *prôta tês suggraphês*, où il avait dû se contenter de sources écrites, alors que, pour ses livres actuels (*ta de*), il avait eu accès à de nouvelles informations de source orale<sup>81</sup>. À quoi le *tà prôta* peut-il référer? Si certains y ont vu une référence à la première édition dont parle Photios, il semble qu'il faille se rallier à Richard Goulet et y lire «les premiers livres de l'*Histoire*», c'est-à-dire sous-entendre le substantif *biblia*<sup>82</sup>. Par conséquent, les fragments d'Eunape ne comportent pas de preuves permettant de prouver l'existence de deux éditions distinctes, mais ils signifient au moins qu'Eunape a publié son *Histoire* en deux parties ou plus et qu'il a parfois apporté quelques modifications aux livres déjà publiés. Il a aussi interrompu l'écriture de son *Histoire* pour rédiger les *Vies*.

---

<sup>80</sup> Photios, *Bibliothèque*, 77. Le passage clé est le suivant : «Δύο δὲ πραγματείας τὴν αὐτὴν περιέχουσας ἱστορίαν συνεγράφατο, πρώτην καὶ δευτέραν. Καὶ ἐν μὲν τῇ πρώτῃ πολλὴν κατὰ τῆς καθαρᾶς ἡμῶν τῶν Χριστιανῶν πίστεως κατασπείρει βλασφημίαν, καὶ τὴν Ἑλληνικὴν ἀποσεμνύνει δεισιδαιμονίαν, πολλὰ τῶν εὐσεβῶν βασιλέων καταπτόμενος· ἐν δὲ τῇ δευτέρᾳ, ἣν καὶ νέαν ἔκδοσιν ἐπιγράφει, τὴν μὲν πολλὴν ὕβριν καὶ ἀσέλγειαν, ἣν κατὰ τῆς εὐσεβείας ἐσκέδαζεν, ὑποτέμνεται, τὸ δὲ λοιπὸν τῆς συγγραφῆς σῶμα συνείρας νέαν ἔκδοσιν, ὡς ἔφημεν, ἐπιγράφει, ἔτι πολλὰ τῆς ἐκεῖσε λύσσης ὑποφαίνουσιν.»

<sup>81</sup> Eunape, *Histoire*, fr, 15 : «μὲν οὖν τὰ πρῶτα τῆς συγγραφῆς, οὐδενὸς οὐδὲν σαφὲς λέγειν ἔχοντος ὅθεν τε ὄντες οἱ Οὐννοὶ ὅπη τε κείμενοι τὴν Εὐρώπην πᾶσαν ἐπέδραμον καὶ τὸ Σκυθικὸν ἔτριψαν γένος, ἐκ τῶν παλαιῶν συντιθέντι κατὰ τοὺς εἰκότας λογισμοὺς εἴρηται τὰ δὲ ἐκ τῶν ἀπαγγελλομένων δοξάζονται πρὸς τὸ ἀκριβές, ὡς ἂν μὴ τοῦ πιθανοῦ τὴν γραφὴν ἀπαρτήσαιμεν μηδὲ παραφέροι πρὸς τὴν ἀλήθειαν ὁ λόγος.»

<sup>82</sup> R. GOULET, I, p. 52-59, avec bibliographie.

Quant à la date de publication de ces premiers livres ou de cette première partie, c'est un autre passage des *Vies* qu'il faut examiner. Eunape raconte qu'un hiérophante, après l'avoir initié aux mystères d'Éleusis – initiation se déroulant probablement lorsqu'Eunape étudiait à Athènes –, lui avait prédit la destruction des temples et de la Grèce<sup>83</sup>. Un peu plus bas, Eunape y va de ce commentaire, qui montre l'accomplissement de la prophétie :

Car en même temps qu'arriva [l'hiérophante] de Thespies, qui était "père" des mystères de Mithra, peu après tout fut submergé par des malheurs indescritibles, dont les uns ont été rapportés dans les livres de l'histoire détaillée, et les autres seront exposés si la divinité le permet, et Alaric pénétra avec ses Barbares par les «Portes», comme s'il avait traversé à la course un stade ou une plaine résonnants du pas des chevaux<sup>84</sup>.

À partir de ce passage, on peut déduire que la première partie de l'*Histoire* ne contenait pas les événements entourant l'invasion d'Alaric en Grèce<sup>85</sup>. Mais «les événements ayant déjà été rapportés» peuvent aussi bien concerner la bataille d'Andrinople et la mort de Valens que des événements plus proches d'un point de vue chronologique de l'invasion d'Alaric. Pour cette raison, deux dates peuvent être identifiées : peu après 378 ou après 396, mais avant la publication des *Vies* en 399<sup>86</sup>. Il serait surprenant qu'Eunape ait écrit la partie concernant le règne de Théodose alors que cet empereur était encore vivant : les historiens évitaient en général de faire le récit du règne d'un empereur vivant et Eunape évoque lui-même les risques associés à une telle pratique<sup>87</sup>. En revanche, l'unité éditoriale entre l'*Histoire* et les *Vies* rend moins plausible un écart de vingt années entre la publication des deux ouvrages. Bref, aucun

---

<sup>83</sup> Sur la datation de cette initiation lors du séjour d'Eunape à Athènes, voir R. GOULET, II, p. 217, n. 2.

<sup>84</sup> Eunape, *Vies*, VII, 28-32.

<sup>85</sup> Le problème de savoir si les événements ayant été rapportés dans la première version ont effectivement été traités ou si Eunape ne faisait qu'anticiper sur son récit ne nous intéresse pas ici. Certains, comme F. PASCHOUD, estiment que la première partie (à savoir celle qui a été écrite avant les *Vies*) de l'*Histoire* se terminait avec la mort de Théodose, alors que d'autres, comme R. GOULET, pensent que la première partie s'arrêtait à la fin du règne de Jovien.

<sup>86</sup> Pour la première date, voir J. H. W. G. LIEBESCHUETZ, «Pagan Historiography and the Decline of Empire», dans G. Marasco (dir.), *Greek and Roman Historiography: Fourth to Sixth Century A. D.*, Leiden, 2003, p. 181-184, les événements dont parle Eunape ne concerneraient pas la destruction du *Serapeion* et l'invasion d'Alaric, mais seraient liés à la défaite d'Andrinople. Cela l'incite à dater la première partie de l'*Histoire* vers 379. Cf. T. D. BARNES, *The Sources of Historia Augusta*, p. 114-123. **Pour la seconde date, voir R. GOULET**

<sup>87</sup> Dans *Histoire*, fr. 66, Eunape évoque les risques associés au fait d'écrire l'histoire du règne d'un empereur vivant. Dans *Ibid*, fr. 44.1, qui marque probablement le début du récit du règne de Théodose, Eunape critique fortement ce dernier. Les probabilités qu'Eunape ait écrit ce passage alors que Théodose était encore vivant sont donc très faibles. Sur les dangers associés à l'écriture de l'histoire, voir A. KALDELLIS, «How perilous was it to write political history in late antiquity?», *Studies in Late Antiquity* 1, 2017, p. 38-64.

argument décisif ne peut être apporté, si ce n'est que la première partie de l'*Histoire* a forcément paru quelques années avant les *Vies*.

Après avoir composé les *Vies*, Eunape s'est remis à l'écriture de l'*Histoire*. Photios nous informe que cette dernière se terminait en 404, ce que les extraits constantiniens confirment. Puisqu'Eunape procédait par règnes, il est fort probable qu'il projetait de terminer son histoire avec la fin du règne d'Arcadius en 408, mais qu'il est décédé avant de pouvoir mener son projet à terme<sup>88</sup>. La première partie de l'*Histoire* devait se terminer soit avec le règne de Jovien soit avec les suites de la bataille d'Andrinople, mais certainement pas, comme nous l'avons vu, avec le règne de Théodose<sup>89</sup>. Le gros morceau de la seconde partie décrivait donc le règne de ce dernier, durant lequel le christianisme était devenu la religion officielle de l'Empire.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'*Histoire* et les *Vies* formaient les deux volets d'un même projet éditorial. Cela est visible notamment dans le nombre de références à l'*Histoire* dans les *Vies*<sup>90</sup>. Pour Eunape, la différence entre les deux ouvrages en est moins une de genre littéraire que d'échelle : alors que l'*Histoire* s'occupe «des événements communs à tous les hommes», les *Vies* se concentrent sur «ce qui est propre à chacun.<sup>91</sup>» Les *Vies* avaient aussi un contenu historique, en cela qu'Eunape se donnait comme objectif d'«obtenir une histoire continue et circonscrite avec exactitude de la vie des hommes les meilleurs en philosophie et en rhétorique<sup>92</sup>.» L'*Histoire* avait quant à elle aussi un contenu biographique. Elle procédait par règnes et portait une attention particulière aux actions des empereurs. La complémentarité entre les deux ouvrages se voit aussi par les exemples de Maximos, Priskos et Libanios, dont les relations avec l'empereur Julien avaient été décrites dans l'*Histoire*, alors

---

<sup>88</sup> Un fragment controversé contient une mention de l'impératrice Pulchérie. S'il s'agit bel et bien de Pulchérie, cela voudrait dire que la seconde partie de l'*Histoire* daterait de la fin des années 410 au minimum. Mais le cas échéant, pourquoi Eunape n'aurait-il pas poursuivi sa narration au-delà de 404? Eunape écrivait plus probablement à propos de l'impératrice Eudoxie, qu'un copiste a malencontreusement remplacée par Pulchérie. Sur cette correction, voir

<sup>89</sup> Voir ci-haut, n. 51 et 52.

<sup>90</sup> R. GOULET, I, p. 40-47 en compte dix-sept et en dresse la liste.

<sup>91</sup> Eunape, *Histoire*, fr. 1, 21-22 : *Vies*, VIII, 14-15.

<sup>92</sup> *Ibid*, II, 11.

que leur biographie et leurs accomplissements personnels avaient été rapportés dans les *Vies*<sup>93</sup>. En somme, l'*Histoire* dépeignait l'arrière-plan politique de la vie des grands philosophes, rhéteurs et médecins dont les *Vies* célébraient les accomplissements et vantaient le mode de vie.

Eunape n'a pas conçu son projet seul : il mentionne à quelques reprises y avoir été incité par des gens de son entourage, à savoir des intellectuels païens comme lui. Ainsi, dans l'*Histoire*, il affirme :

Quant à moi, c'est en ayant confiance envers moi-même que j'écris : j'y suis poussé par des hommes qui étaient de loin les plus cultivés de notre temps et qui m'ont inlassablement incité à ne pas passer sous silence les événements généraux, tant ceux qui concernent notre temps que ceux qui se situent entre nous et la fin de l'œuvre de Dexippe, événements qui n'ont pas encore fait l'objet d'un récit et d'une histoire reconnus. Cet ouvrage est aussi bien le leur que le mien; nous estimions que tout remontait à Julien, qui avait régné sur nous et dont tous vénéraient l'humanité comme une divinité<sup>94</sup>.

Cette affirmation est répétée dans un autre passage, où Eunape dit que les figures les plus connues du monde intellectuel l'encourageaient et qu'Oribase en particulier lui avait transmis des notes concernant le règne de Julien<sup>95</sup>. Grâce à Oribase, qui avait été le médecin personnel de ce dernier, Eunape avait ainsi accès à des informations privilégiées qui renforçaient la crédibilité de son récit. L'*Histoire* et les *Vies* étaient donc conçues pour un cercle d'intellectuels païens. Les *Vies* visaient, en mettant par écrit ce qui n'existait le plus souvent que sous forme orale, à préserver la mémoire des grands philosophes et sophistes du temps d'Eunape et à fournir des modèles d'imitation pour les futures générations d'intellectuels païens<sup>96</sup>. Mais qu'en est-il de l'*Histoire*? Selon les fragments que nous possédons, on peut estimer qu'Eunape avait au moins trois objectifs : glorifier le règne de Julien, montrer que le paganisme n'était pas encore enterré et critiquer les nouveaux détenteurs du pouvoir, c'est-à-dire ceux qui avaient accédé aux nombreuses positions ouvertes par l'expansion de l'administration au IV<sup>e</sup> siècle.

<sup>93</sup> *Histoire*, fr. 25, 4; *Vies*, XVI, 9.

<sup>94</sup> Eunape, *Histoire*, fr. 1, 90-98 : «ἐγὼ δὲ καὶ τὸ πιστεῦν ἐμαυτῷ γράφω, ἀνδράσιν ἐπόμενος, οἱ τοῦ καθ' ἡμᾶς βίου μακρῷ προεῖχον· κατὰ παιδείαν καὶ διατεταμένως ἐνήγον μὴ σιωπᾶν τὰ κοινὰ τῶν ἔργων καὶ ὅσα ὁ καθ' ἡμᾶς ἔφερε χρόνος καὶ τὰ πρὸ ἡμῶν μετὰ τὴν Δεξιππου γραφὴν οὕτω λόγου τε καὶ ἱστορίας ἐμφανοῦς τετυχηκότα. ἐγένετο δὲ ἐκείνοις τε κάμοι κοινὸν τὸ ἔργον τόδε, καὶ πάντα γε ἐς τὸν Ἰουλιανὸν ἀναφέρειν ἐδόκει, ὃς ἐβασίλευσε μὲν ἐφ' ἡμῶν, τὸ δὲ ἀνθρώπινον αὐτὸν ὥσπερ τινὰ θεὸν προσεκύνουν ἅπαντες. »

<sup>95</sup> *Ibid.*, fr. 13-18.

<sup>96</sup> R. J. PENELLA, *Greek Philosophers and Sophists*, p. 32-38.

Comme nous l'avons dit, l'*Histoire* s'étendait de 270 à 404, c'est-à-dire du règne de Claude le Gothique au règne d'Arcadius, et comportait, selon Photios, quatorze livres. Mais les règnes n'occupaient pas tous le même espace : par exemple, la période entre Claude le Gothique et l'avènement de Julien était succinctement décrite dans le livre I<sup>97</sup>. Le règne de Julien occupait les quatre livres suivants. C'est donc dire l'importance qu'Eunape accordait au règne de ce dernier. Cela est d'ailleurs mentionné dans la préface, où il laisse pratiquement entendre que l'*Histoire* est construite autour de la figure de Julien<sup>98</sup>. En accordant autant d'importance à ce règne, Eunape voulait aussi l'ériger en modèle de gouvernement, qui pouvait ensuite servir de point de comparaison pour évaluer les règnes des empereurs chrétiens. Au demeurant, le règne de Julien était vu comme l'âge d'or des intellectuels païens et amenait les membres du cercle intellectuel d'Eunape à se rappeler qu'à une certaine époque, le pouvoir impérial était beaucoup plus clément envers eux et leur mode de vie.

Malgré le fait que le règne de Julien était chose du passé et que les empereurs chrétiens étaient désormais bien installés au pouvoir, avec les conséquences que cela avait pour le paganisme, l'*Histoire* d'Eunape n'était pas empreinte du même pessimisme que l'*Histoire nouvelle* de Zosime<sup>99</sup>. Ce dernier écrivait à une époque où l'Empire avait perdu plusieurs territoires et où la situation était désespérée pour le paganisme<sup>100</sup>. À l'époque d'Eunape, le contexte politique se prêtait moins à une vision décliniste, même si le pouvoir impérial avait lancé plusieurs mesures contre le paganisme sous le règne de Théodose<sup>101</sup>. En insistant sur les malheurs subis par les empereurs chrétiens, Eunape voulait montrer aux intellectuels païens comme lui que le sort du paganisme n'était pas scellé et que la puissance divine ne les avait pas abandonnés. Ainsi, selon Udo Hartmann, l'*Histoire* se terminait peut-être sur un message optimiste pour les païens. Un passage de Zosime qui a toutes les chances d'être repris

---

<sup>97</sup> Peu de fragments subsistent de ce premier livre, mais on peut le reconstituer à travers le récit de Zosime.

<sup>98</sup> Eunape, *Histoire*, fr. 1, 95-98.

<sup>99</sup> Le rapport entre le récit d'Eunape et celui de Zosime est complexe. Au final, cela dépend du degré de servilité envers ses sources que l'on attribue à Zosime.

<sup>100</sup> Voir la section sur Zosime ci-bas.

<sup>101</sup> Les remarques sur la situation du paganisme prennent la forme, dans les *Vies*, de prophéties sur la destruction des temples. Voir R. J. PENELLA, *Greek Philosophers and Sophists*, p. 141-145. En ce qui a trait aux mesures de Théodose contre le paganisme, elles interdisaient le sacrifice et abolissaient les privilèges du clergé païen, mais elles n'ordonnaient pas la destruction des temples et n'interdisaient pas leur accès. Du reste, Eunape commentait la situation des temples païens en Grèce et non dans l'Empire en général. Là-dessus voir R. GOULET, I, p. 76-83, réfutant F. PASCHOUD. Sur les mesures de Théodose, voir

d'Eunape contient le récit des émeutes liées au second exil de Jean Chrysostome en 404, durant lesquelles Sainte-Sophie et le siège du Sénat furent incendiés, alors que les statues des dieux païens sont restées intactes<sup>102</sup>. Par l'évocation de cette scène, Eunape voulait sans doute insister sur la déroute des chrétiens, qui finissaient par s'attaquer les uns les autres, et signifier que les dieux païens conservaient encore leur puissance<sup>103</sup>.

Le message d'Eunape n'était toutefois pas uniquement religieux. Eunape se montrait aussi hostile à la nouvelle classe de gouvernants et de fonctionnaires. Pour lui, la cité devait encore être le centre de la vie politique et intellectuelle<sup>104</sup>. La proximité avec le pouvoir impérial ne pouvait qu'apporter malheurs et dangers, comme l'illustre le sort de Sopatros à la cour de Constantin<sup>105</sup>. Un des accomplissements du règne de Julien avait justement été de redonner un rôle important aux figures intellectuelles païennes, pour la plupart professeurs de philosophie ou de rhétorique et médecins, qui ne trouvaient plus leur place dans le gouvernement impérial du IV<sup>e</sup> siècle. À de nombreuses reprises, Eunape critique ainsi les gouverneurs ou les fonctionnaires, dénonçant leur corruption et exposant leur inadéquation avec l'idéal de la *paideia*. Dans un fragment, les fonctionnaires sont décrits comme des individus cherchant l'argent et le pouvoir<sup>106</sup>. Eunape se met d'ailleurs lui-même en valeur dans un autre fragment, dans lequel il affirme avoir rabroué Hiérax, gouverneur de Pamphylie vers 404, qu'il accuse d'être débauché<sup>107</sup>.

Professeur de rhétorique dans une ville de province et membre d'un réseau d'intellectuels païens, Eunape était, déjà dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, en décalage par

---

<sup>102</sup> Le passage se trouve chez Zosime, *Histoire nouvelle*, V, 24, 8. Notons aussi qu'il s'agit d'une des dernières sections de l'*Histoire Nouvelle* qui est reprise d'Eunape, puisqu'à partir de V, 26, Zosime suit le récit d'Olympiodore de Thèbes. Voir F. PASCHOUD (ed.), *Zosime. Histoire Nouvelle*, III.1, Paris 2003, p. 191, n. 53.

<sup>103</sup> U. HARTMANN, «"...und die Pronoia hat sich die Menschen nicht verlassen". Die Konstruktion der Geistesgeschichte als pagane Gengenwelt in Eunaps Philosophenviten», dans B. BLECKMANN et T. STICKLER (dirs.), *Griechische Profanhistoriker des fünften nachchristlichen Jahrhunderts*, Stuttgart, 2014, p. 77-78.

<sup>104</sup> Voir l'analyse intéressante de J. MATTHEWS, *Western Aristocracies and Imperial Court, A. D. 364-425*, Oxford 1975, p. 101-107.

<sup>105</sup> Eunape, *Vies*, II, 7-18. Ayant tenté de convertir Constantin à la philosophie et de répandre la sagesse dans la capitale, Sopatros finit par être accusé de pratiques magiques et exécuté. Ceux qui possédaient le pouvoir à Constantinople étaient jaloux, médiocres et ignorants : un philosophe comme Sopatros ne pouvait que les rebuter.

<sup>106</sup> Eunape, *Histoire*, fr. 39, 6-8.

<sup>107</sup> *Ibid*, fr. 71.2. Pour Hiérax, *PLRE* II, p. 556 (Hierax 1)

rapport aux ambitions des élites provinciales de son temps<sup>108</sup>. Son projet littéraire défendait un mode de vie qui n'était plus privilégié par celles-ci. Par rapport aux autres historiens, comme nous le verrons, Eunape fait aussi figure d'exception : il est le seul qui n'avait aucune intention de se déplacer pour faire carrière à Constantinople. Pour autant, l'*Histoire* d'Eunape reste un écrit centré sur les grands enjeux de son époque et reflète les changements qui affectent celle-ci, notamment avec la grande importance qu'elle accorde aux affaires de la capitale. Ainsi, bien qu'il ait été païen et qu'il ait été opposé à la nouvelle organisation politique, religieuse et culturelle de l'Empire, en tant qu'historien, Eunape n'était pas en retard sur son temps.

## Olympiodore de Thèbes

Dans un de ses fragments, Eunape stipule qu'écrire l'histoire des événements se déroulant dans la partie occidentale de l'Empire est impossible, tant la longueur des voyages rendait rapidement désuètes les informations reçues. Il ajoute que les témoignages étaient souvent conflictuels et que, ce faisant, la vérité ne pouvait être établie<sup>109</sup>. Or, il semble que, sous le règne de Théodose II, écrire sur la partie occidentale de l'Empire était redevenu possible : l'*Histoire* d'Olympiodore de Thèbes se focalisait sur les événements se déroulant dans l'Empire d'Occident entre 407 et 425<sup>110</sup>. De cette *Histoire*, très détaillée puisqu'elle contenait apparemment vingt-deux livres, nous ne possédons aucun fragment direct : seul un résumé fait par Photios et des passages chez des historiens plus tardifs, tels que Sozomène, Philostorge ou Zosime, nous donnent une idée du contenu de l'ouvrage<sup>111</sup>. Toute

---

<sup>108</sup> Évidemment, certaines valeurs défendues par Eunape, tels que la culture de la *paideia*, resteront importantes en dépit de la christianisation de l'Empire.

<sup>109</sup> Eunape, *Histoire*, fr. 66.2, 1-13.

<sup>110</sup> Sur Olympiodore en général, voir E. A. THOMPSON, «Olympiodorus of Thebes», *CQ* 38, 1944, p. 43-52; J. MATTHEWS, «Olympiodorus of Thebes and the History of the West (A. D. 407-425)», *JRS* 60, 1970, p. 79-97; B. BALDWIN, «Olympiodorus of Thebes», *L'Antiquité Classique* 49, 1980, p. 212-231; R. C. BLOCKLEY, *FCH*, I, p. 27-47; A. GILLET, «The Date and Circumstances of Olympiodorus of Thebes», *Traditio* 48, 1993, p. 1-29; D. ROHRBACHER, *HLA*, p. 73-81; W. TREADGOLD, «The Diplomatic Career and Historical Work of Olympiodorus of Thebes», *The International Historical Review* 26, 2004, p. 709-733; ID., *HBE*, p. 89-96; A. BALDINI, *Ricerche di tarda storiografia (da Olimpiodoro di Tebe)*, Bologna 2004, p. 155-190.

<sup>111</sup> Photios, *Bibl.*, 80. L'édition des fragments utilisée est celle de R. C. BLOCKLEY, *FCH*, II, p. 152-209. L'*Histoire* d'Olympiodore n'a pas été incluse dans les *Excerpta*, probablement parce qu'elle couvrait des

reconstitution est donc hasardeuse et il ne faut pas tenir pour acquis que ce qui n'a pas été inclus dans le résumé de Photios n'était pas présent dans l'ouvrage original<sup>112</sup>.

Photios affirme que, dans sa préface, Olympiodore disait être né à Thèbes en Égypte<sup>113</sup>. Sa date de naissance est inconnue, mais on peut estimer que, ayant rempli des missions diplomatiques à partir des années 410, il est né entre 365 et 380<sup>114</sup>. À cette époque, Thèbes n'était plus la ville la plus importante de la Thébaïde, mais elle était tout de même la capitale d'un nome. La famille d'Olympiodore devait compter parmi les propriétaires terriens locaux<sup>115</sup>.

On ne sait rien de l'éducation d'Olympiodore, si ce n'est qu'il suivit au minimum une formation en rhétorique. Certains estiment qu'Olympiodore est passé par l'école d'Athènes, ce qui semble vraisemblable<sup>116</sup>. Cet argument est fondé sur la proximité qu'il entretenait avec un certain Leontios, auquel il avait donné son appui pour l'obtention d'une chaire de rhétorique lors d'un voyage à Athènes<sup>117</sup>. Mais cet épisode ne peut être daté avec précision et n'implique pas qu'Olympiodore ait eu une grande influence à Athènes : il a très bien pu user de son réseau à la cour, puisque c'est l'empereur – généralement par l'entremise du gouverneur de

---

événements qui n'avaient plus vraiment de significations pour les Romains du X<sup>e</sup> siècle. Selon B. BLECKMANN et M. STEIN, *Philostorgios Kirchengeschichte. Kleine und fragmentarische Historiker der Spätantike*, Paderborn 2015, Philostorge n'aurait pas fait usage du texte d'Olympiodore.

<sup>112</sup> Photios semble avoir fait un résumé très sélectif et peu représentatif de l'œuvre d'Olympiodore. Voir en particulier T. STICKLER, «Das Geschichtswerk des Olympiodor von Theben», dans B. BLECKMANN et T. STICKLER (dirs.), *Griechische Profanhistoriker*, p. 85-102. Voir aussi A. BALDINI, *Ricerche*, p. 83-143, qui comporte une analyse détaillée du résumé de Photios. Il en tire la conclusion que Photios ne respecte pas l'ordre chronologique de l'ouvrage d'Olympiodore et qu'il vaut mieux se fier sur l'utilisation qui en est faite chez Zosime. Cf. F. PASCHOUD, «Le début de l'ouvrage historique d'Olympiodore», dans *Arctos, suppl. II : Studia in honorem I. Kajanto*, Helsinki 1985, p. 185-196, repris dans F. PASCHOUD, *EOZ*, p. 143-152.

<sup>113</sup> Photios, *Bibliothèque*, 80.

<sup>114</sup> Voir J. MATTHEWS, «Olympiodorus of Thebes», p. 79; R. C. BLOCKLEY, *FCH*, I, p. 27; W. TREADGOLD, *HBE*, p. 89.

<sup>115</sup> E. A. THOMPSON, «Olympiodorus of Thebes», *CQ* 38, 1944, p. 51-52 estime qu'Olympiodore provenait d'une famille modeste puisqu'il serait hostile aux grands propriétaires terriens sénatoriaux. Dans le fr. 44, Olympiodore énumère avec précision les fortunes de divers membres de l'élite sénatoriale occidentale. Mais cette présentation ne cache pas nécessairement une hostilité : tout au plus, on peut y voir un étonnement face à la richesse des sénateurs occidentaux, beaucoup plus importante que celle de leurs semblables orientaux.

<sup>116</sup> W. TREADGOLD, *HBE*, p. 90.

<sup>117</sup> Olympiodore, fr. 28. Dans ce fragment, l'historien décrit aussi les rites d'initiation des professeurs à Athènes, ce qui suggère qu'il en avait été témoin. Sur Leontios, voir *PLRE* II, p. 668-669 (Leontius 6).

l'Achaïe ou du préfet du prétoire de l'Illyricum – qui validait les postes<sup>118</sup>. Olympiodore connaissait aussi un autre individu important de la vie intellectuelle athénienne, Philtatios. Ce dernier y avait été honoré pour son talent dans la production de livres<sup>119</sup>. On peut aussi mentionner le philosophe néoplatonicien Hiéroclès d'Alexandrie, qui dédicâça son livre *Sur la providence et la destinée* à Olympiodore, où il qualifie ce dernier d'«amoureux de la philosophie» et d'être «l'opposé d'un néophyte en matière de sagesse civique.<sup>120</sup>» L'historien avait donc ses entrées dans les milieux néoplatoniciens. En définitive, qu'il ait étudié à Athènes ou non, Olympiodore avait au moins un intérêt pour la philosophie et s'était forgé un réseau intellectuel qui comportait un philosophe néoplatonicien.

Les activités professionnelles d'Olympiodore ne nous en disent pas davantage sur ses études. Photios affirme qu'Olympiodore se décrivait comme «poète de profession.<sup>121</sup>» Cette expression est souvent comprise comme signifiant qu'il était poète, faisant partie de ces *wandering poets* égyptiens décrits par Alan Cameron<sup>122</sup>. À l'appui, on cite un vers que l'historien a intégré à son *Histoire*. Mais *poiētēs* ne désigne pas seulement un poète, mais aussi l'art de la parole en général, dans un sens proche du terme *rhetor* ou *sophistēs*. Selon cette signification du mot, Olympiodore était *poiētēs*, non parce qu'il écrivait de la poésie, mais parce qu'il était un écrivain cultivé et éloquent, c'est-à-dire un *rhetor*<sup>123</sup>. Par conséquent, il faut être prudent avant d'affirmer qu'Olympiodore pratiquait la poésie avant d'être recruté pour une mission diplomatique chez les Huns en 412. Selon cette construction, ce serait en raison de ses succès littéraires en tant que poète qu'il aurait obtenu le privilège de conduire des missions diplomatiques<sup>124</sup>. Il faudrait donc imaginer Olympiodore composant des poèmes, qu'il prononçait devant des gouverneurs ou autres fonctionnaires importants, dans l'espoir que

---

<sup>118</sup> K. HOLM, *Theodosian Empresses: Women and Imperial Dominion in Late Antiquity*, Berkeley – Los Angeles 1982, p. 116. W. TREADGOLD, *HBE*, p. 90 mentionne aussi qu'Olympiodore était sans doute envoyé par le gouvernement impérial, mais maintient qu'il avait un rapport particulier avec Athènes.

<sup>119</sup> Olympiodore, fr. 32.

<sup>120</sup> Photios, *Bibliothèque*, 214: «[...] ἔχοντα τοῦ φιλοσοφεῖν ἔρωτα, οὐ μὴν οὐδὲ τῆς πολιτικῆς σοφίας ἄπειρον.»

<sup>121</sup> *Ibid.*, 80 : «[...] ποιητής, ὡς αὐτός φησι, τὸ ἐπιτήδευμα.»

<sup>122</sup> AL. CAMERON, «Wandering Poets», p. 490-491 et p. 497. La vision de Cameron est généralement acceptée : R. C. BLOCKLEY, *FCH*, I, p. 27; W. TREADGOLD, «The Diplomatic Career and Historical Work of Olympiodorus of Thebes», p. 712; A. BALDINI, *Ricerche*, p. 173-175.

<sup>123</sup> L. CRACCO RUGGINI, «Pubblicistica e storiografia bizantina di fronte alla crisi dell'Impero Romano (A proposito di un libro recente)», *Athenaeum* 51, 1973, p. 174-178.

<sup>124</sup> Pour la mission chez les Huns, Olympiodore, fr. 18 et 20.

ceux-ci lui offrent un poste ou lui octroient un privilège<sup>125</sup>. Il aurait en plus exercé cette activité en Égypte, donc très loin du centre du pouvoir, ce qui est à rebours du mouvement général des élites provinciales de l'époque. Bref, il vaut mieux envisager une autre possibilité.

L'*Histoire* comporte plusieurs indices qu'Olympiodore connaissait le latin, du moins dans l'usage administratif qui en était fait à la cour<sup>126</sup>. Cet usage montre qu'Olympiodore était beaucoup plus proche de la cour et de la bureaucratie impériale que ne l'était, par exemple, Eunape de Sardes. Ce qui pointe vers deux possibilités : soit il a étudié le droit, ce qui nécessitait au moins une capacité à lire le latin, soit il a occupé un poste au sein de la bureaucratie impériale à Constantinople, où il était impératif de savoir le latin<sup>127</sup>. Dans les deux cas, cela lui aurait donné l'occasion de se faire remarquer par des membres importants du gouvernement ou d'élargir son réseau de contacts, le conduisant à terme à être intégré à une mission diplomatique. Un des membres du gouvernement pour lequel il a peut-être travaillé est le maître des offices Héliion<sup>128</sup>. La diplomatie, au début du V<sup>e</sup> siècle, était en effet devenue une prérogative du maître des offices. Nous savons qu'Héliion occupait le poste entre 414 et 427, mais il est peut-être entré en fonction avant, d'autant plus que nous ne savons rien de son prédécesseur immédiat<sup>129</sup>. Si tel est le cas, il a peut-être eu un rôle à jouer dans l'inclusion d'Olympiodore au sein de l'ambassade chez les Huns de 412<sup>130</sup>.

---

<sup>125</sup> Pour étayer le lien entre succès littéraire et carrière diplomatique, R. C. BLOCKLEY, *FCH*, I, p. 27 cite entre autres le cas d'Eustathius (Ammien Marcellin, XVII, 5, 15), un philosophe inclus dans une ambassade chez les Perses. Mais Ammien dit clairement qu'Eustathius a été coopté sous la recommandation de son ami Musonius, déjà membre de l'ambassade, principalement en raison de son éloquence. Mais cette éloquence vient plutôt de la position de philosophe ou de rhéteur en elle-même – et du capital symbolique qu'elle implique – que d'un succès littéraire quelconque. Les autres exemples cités par BLOCKLEY vont tous en ce sens. On retrouve une situation semblable avec Pierre le Patrice (voir la section le concernant), qui avait été mandé pour une mission en Italie parce qu'il était parmi les avocats les plus réputés de la capitale. Ce n'est qu'après ces missions diplomatiques et alors qu'il était maître des offices qu'il a composé ses ouvrages. Il n'y a donc pas de liens directs entre succès littéraire et carrière diplomatique : le réseau de contacts et la réputation d'éloquence comptent beaucoup plus.

<sup>126</sup> On le voit notamment dans sa façon de transcrire en grec, à partir de leur nom latin, les titres et dignités romaines. Voir E. A. THOMPSON, «Olympiodorus of Thebes», *CQ* 38, 1944, p. 51; J. MATTHEWS, «Olympiodorus of Thebes», p. 85-87; R. C. BLOCKLEY, *FCH*, I, p. 27, p. 37-38.

<sup>127</sup> Sur l'importance du latin dans l'administration au V<sup>e</sup> siècle, voir F. MILLAR, *A Greek Roman Empire. Power and Belief under Theodosius II*, Berkeley – Los Angeles – London 2006, p. 84-93. Un individu aspirant à obtenir un poste dans la bureaucratie devait être en mesure de lire le latin.

<sup>128</sup> A. GILLET, «The Date and Circumstances of Olympiodorus of Thebes», p. 13-14.

<sup>129</sup> *PLRE* II, p. 533 (Helion 1).

<sup>130</sup> O. J. MAENCHEN- HELFEN, *The World of the Huns*, Berkeley – Los Angeles – London 1973, p. 74 affirme qu'Olympiodore était au service de la cour de l'Empire d'Occident, mais cela est à exclure.

Selon le résumé de Photios, après cette première mission, Olympiodore en a exécuté quelques autres<sup>131</sup>. On sait par exemple qu'il a séjourné chez les Blemmyes à au moins deux reprises. Ce peuple vivant aux frontières de l'Empire dans le sud-est de l'Égypte s'incrétait ponctuellement dans le territoire romain pour y mener des raids. L'*Histoire* d'Olympiodore comportait une digression ethnographique sur ce peuple et sa région, dans la lignée des digressions d'Hérodote<sup>132</sup>. Olympiodore affirme qu'il faisait de la recherche dans la région, lorsque les Blemmyes, impressionnés par sa réputation, l'ont invité à venir visiter leur royaume<sup>133</sup>. Le résumé de Photios n'en dit pas davantage. S'agissait-il d'un simple séjour dans sa région natale ou d'une mission diplomatique? Olympiodore revenait certainement de temps à autre dans sa région natale, où il devait posséder des terres. Mais il est probable qu'il y ait été envoyé par le gouvernement impérial et en ait profité pour mener des recherches. Dans la première moitié du V<sup>e</sup> siècle, les raids barbares à la frontière sud-est étaient devenus fréquents<sup>134</sup>. Natif de la province la plus affectée par ces raids et diplomate expérimenté, Olympiodore était le candidat tout désigné pour aller négocier la paix avec les Blemmyes.

En 421, la fille de Leontios, Eudocie, devint impératrice en épousant Théodose II<sup>135</sup>. Puisqu'il avait aidé Leontios à obtenir une chaire de professeur de rhétorique et que celui-ci était probablement aussi un ami, on a estimé qu'Olympiodore a pu bénéficier de l'arrivée d'Eudocie à la cour<sup>136</sup>. Les frères d'Eudocie, Valerios et Gessios, ont connu une ascension fulgurante<sup>137</sup>. Olympiodore connaissait le premier, ce qui suggère qu'il avait des contacts avec la famille impériale<sup>138</sup>. Ces contacts se sont-ils mués en avantages ou en promotion? Rien ne

---

<sup>131</sup> Photios ne semble pas avoir respecté l'ordre chronologique dans son résumé de l'*Histoire* d'Olympiodore. Il s'est contenté de noter des éléments qui l'ont frappé dans sa lecture, raison pour laquelle son résumé contient autant d'anecdotes et de passages appartenant vraisemblablement à des digressions.

<sup>132</sup> Olympiodore, fr. 32.

<sup>133</sup> *Ibid.*, fr. 35.

<sup>134</sup> F. MILLAR, *A Greek Roman Empire*, p. 62-66.

<sup>135</sup> Socrate de Constantinople, *HE*, VII, 21. La chronique de Malalas, présente une version romantique du mariage d'Eudocie, païenne s'étant convertie au christianisme. Mais cette version semble totalement fabriquée. Voir K. HOLM, *Theodosian Empresses*, p. 112-130, sur Eudocie et les circonstances entourant son mariage. Voir aussi AL. CAMERON, «The Empress and the Poet : Paganism and Politics at the Court of Theodosius II», *YCS* 27, 1982, p. 270-279.

<sup>136</sup> W. TREADGOLD, *HBE*, p. 91.

<sup>137</sup> *PLRE* II, p. 1145 (Valerius 6). Valerios est graduellement monté jusqu'au poste de maître des offices en 435. Quant à Gessios, il a été préfet du prétoire de l'Illyricum : *PLRE* II, p. 510-511 (Gessius 2).

<sup>138</sup> Olympiodore, fr. 27.

nous permet de le dire. Du reste, au début des années 420, Olympiodore avait déjà plusieurs missions diplomatiques à son actif et s'était déjà constitué un réseau dans la capitale.

La position d'Olympiodore à la cour semblait être assez importante pour qu'il puisse accompagner le groupe de dignitaires détachés par Théodose II pour assurer la succession de Valentinien III<sup>139</sup>. Ce dernier était victime d'un usurpateur dénommé Jean, qui fut rapidement vaincu par le général Candidianos, envoyé par Théodose II. Lors de ce déplacement, Olympiodore était sans doute aux côtés du maître des offices Hélios<sup>140</sup>. Ce dernier avait un rôle central dans cette situation, puisque le maître des offices était responsable de la diplomatie, mais aussi du cérémonial impérial. Il n'est donc guère surprenant que ce soit lui qui ait couronné Valentinien III à Thessalonique, alors que les troupes envoyées par l'empereur s'affairaient à déloger l'usurpateur<sup>141</sup>. L'*Histoire* d'Olympiodore devait décrire de façon détaillée cette campagne et le couronnement de Valentinien III qui s'ensuivit<sup>142</sup>. Elle se terminait d'ailleurs avec ce couronnement et la signature d'un traité de paix avec Aspar, traité qui écartait la menace barbare. Le séjour d'Olympiodore à Rome fut assez long pour qu'il puisse se familiariser avec le milieu socio-économique des sénateurs romains, dont il relate la fortune et le mode de vie<sup>143</sup>.

Selon le portrait que nous venons de dresser, Olympiodore gravitait autour de la cour impériale de Théodose II et était peut-être au service du maître des offices Hélios. Par conséquent, son implication dans l'administration de l'Empire d'Orient ne fait pas de doute. Olympiodore n'était pas un simple diplomate et homme de lettres s'émerveillant devant les splendeurs de la diversité géographique de l'Empire, comme tend à nous le présenter le résumé de Photios. Il était avant tout un bureaucrate, qui avait à cœur le sort de l'Empire<sup>144</sup>.

---

<sup>139</sup> *Ibid.*, fr. 43.

<sup>140</sup> A. GILLET, «The Date and Circumstances of Olympiodorus of Thebes», p. 13-14.

<sup>141</sup> Olympiodore, fr. 43.1-2. Valentinien II fut d'abord couronné César en octobre 424, mais suite à la mort de l'usurpateur, il devint empereur d'Occident. Cf. Socrate de Constantinople, *HE*, VII, 23-24.

<sup>142</sup> Olympiodore, fr. 43.1-2

<sup>143</sup> *Ibid.*, fr. 41.1-2. Cf. J. MATTHEWS, *Western Aristocracies*, p. 382-386.

<sup>144</sup> Cf. P. VAN NUFFELEN, «Olympiodorus of Thebes and Eastern Trumphalism», dans C. KELLY (dir.), *Theodosius II : Rethinking the Roman Empire in Late Antiquity*, Cambridge 2013, p. 131-136.

Les événements de 424/425 pouvaient légitimement être perçus comme annonciateurs d'une nouvelle époque. Durant les deux décennies précédentes, l'Empire d'Occident avait été affecté par une instabilité politique et militaire, qui trouva son paroxysme dans le sac de Rome par les troupes d'Alaric en 410<sup>145</sup>. Le manque de coopération entre les deux empereurs, Arcadius et Honorius, aggravait la situation. L'empereur d'Occident, Honorius, devait faire face à de multiples usurpations, qu'il n'arrivait pas à maîtriser complètement. Les tensions entre les deux parties de l'Empire furent au plus haut lorsqu'en 421, n'ayant pas été reconnu comme César par Théodose, Constance III planifia une guerre contre l'Empire d'Orient. Il mourut cependant avant de pouvoir concrétiser son projet. Dans ce contexte, le couronnement de Valentinien III avait une grande signification politique et il n'est pas surprenant qu'il ait engendré un vent de triomphalisme dans l'Empire d'Orient. Après tout, Théodose II avait réussi à placer son candidat sur le trône, candidat sur lequel il avait en outre un fort ascendant. N'eût été une maladie, il aurait lui-même fait le déplacement en Italie<sup>146</sup>.

Puisqu'elle se terminait avec le couronnement de Valentinien III, l'*Histoire* d'Olympiodore a assurément été publiée peu de temps après celui-ci. Un *terminus ante quem* possible serait la disgrâce du *comes Africae* Boniface en 427<sup>147</sup>. Ce dernier est dépeint positivement dans l'*Histoire*, chose qu'Olympiodore n'aurait pas osé faire s'il écrivait après sa disgrâce<sup>148</sup>. L'ouvrage n'a probablement pas été écrit d'un trait. Le résumé de Photios nous indique qu'il comportait deux parties et que la césure se situait en 412<sup>149</sup>.

En écrivant dans le contexte décrit ci-dessus, Olympiodore désirait avant tout célébrer le rôle de Théodose II et de l'Empire d'Orient en général dans la mise en place de la stabilité et de la paix. Comme l'a montré Peter Van Nuffelen, Olympiodore portait l'attention sur les défauts de l'Empire d'Occident pour mieux éclairer les qualités de l'Empire d'Orient. Ce dernier était supérieur parce que, contrairement à son pendant occidental, il avait préservé la

---

<sup>145</sup> Pour un résumé commode de ces événements voir H. ELTON, *The Roman Empire in Late Antiquity. A Political and Military History*, Cambridge 2018, p. 175-186.

<sup>146</sup> Socrate de Constantinople, *HE*, VII, 23.

<sup>147</sup> E. A. THOMPSON, «Olympiodorus of Thebes», p. 44; B. BALDWIN, «Olympiodorus of Thebes», p. 218-219; W. TREADGOLD, *HBE*, p.91-92. Pour l'hypothèse d'une date plus tardive (entre 430 et 440), peu probable : R. C. BLOCKLEY, *FCH*, I, p. 29-30; A. GILLET, «The Date and Circumstances of Olympiodorus of Thebes», p. 11-12; A. BALDINI, *Ricerche*, p. 219.

<sup>148</sup> Olympiodore, fr. 40. Boniface fut réhabilité quelques années plus tard. *PLRE* II, p. 237-239 (Bonifatius III).

<sup>149</sup> Olympiodore, fr. 20.

stabilité de la famille impériale, résisté face aux barbares et exclu les étrangers des affaires du gouvernement<sup>150</sup>. Le récit d'Olympiodore faisait donc clairement apparaître la supériorité du gouvernement de Théodose II. Sachant cela, l'*Histoire* devait aussi en partie inclure les événements se déroulant en Orient. De ce point de vue, le récit des missions diplomatiques d'Olympiodore en Égypte, s'il avait certainement une fonction littéraire en cela qu'il exaltait les qualités d'historien de son auteur et pouvait amuser le lecteur (Photios en est l'exemple parfait !), était partie intégrante d'un traitement plus large du rapport entre les barbares et le pouvoir impérial dans la partie orientale de l'Empire<sup>151</sup>.

Dans l'immédiat, l'*Histoire* d'Olympiodore participait de l'atmosphère d'optimisme qui régnait à la cour. Mais pour la postérité, l'historien s'attendait peut-être à plus. Les contemporains n'avaient pas de raison de penser que les deux parties de l'Empire n'allaient pas être un jour de nouveau réunies, encore moins que les provinces occidentales de l'Empire allaient être irrémédiablement perdues quelques décennies plus tard. Dans ce contexte, on peut imaginer qu'Olympiodore avait l'ambition de faire l'événement : son *Histoire*, loin de n'être qu'un récit des années 407 à 425, comme elle l'est pour nous, allait être celui de la réunification des deux parties de l'Empire. On s'y référerait dans le futur comme d'une époque charnière dans le maintien de la puissance impériale. Les choses ne se sont pas passées ainsi et son ouvrage a graduellement perdu de son intérêt pour les générations suivantes, au fur et à mesure de l'éloignement culturel et politique des deux parties de l'Empire.

Loin de n'être qu'un poète et diplomate fervent d'anecdotes, Olympiodore était un bureaucrate fortement intégré au sein de la cour de Théodose II. Les détails fournis dans son récit ne pouvaient l'être que par un individu gravitant dans les hautes sphères du pouvoir. On ne sait rien du rang ou des titres qu'Olympiodore aurait éventuellement obtenus. S'étant acquitté de missions importantes avant la publication de son *Histoire*, il est certain qu'il avait la confiance de Théodose II et du maître des offices Hélios. Son *Histoire* illustre ainsi les rapports complexes entre l'écriture de l'histoire et la cour impériale, entre la vie intellectuelle et la carrière professionnelle.

---

<sup>150</sup> P. VAN NUFFELEN, «Olympiodorus of Thebes and Eastern Trumphalism», *passim*.

<sup>151</sup> Là-dessus, voir les réflexions de T. STICKLER, «Das Geschichtswerk des Olympiodor von Theben», p. 97-99.

## Priskos de Panium

L'*Histoire* de Priskos de Panium a connu une postérité très enviable. De nombreux historiens et chroniqueurs du VI<sup>e</sup> siècle en ont fait un usage direct ou indirect : Procope de Césarée, Eustathe d'Épiphanie, Jean Malalas, Jordanès, Évagre le Scholastique, Jean d'Antioche<sup>152</sup>. La raison majeure de ce succès est qu'elle apportait de nombreuses informations de première importance sur les peuples barbares, dont les Huns et les Goths. Qui plus est, Priskos avait lui-même conduit son enquête sur ces peuples et été témoin d'une partie des événements narrés dans son *Histoire*. Il est frappant, vu cette popularité, que nous ne possédions que des fragments de l'œuvre, transmis par les *Excerpta* et, dans une moindre mesure, la *Souda*<sup>153</sup>.

Priskos est né à Panium en Thrace, probablement dans les années 410<sup>154</sup>. La ville de Panium donnait sur la mer de Marmara et faisait partie de la province d'Europa. Priskos n'était donc pas très éloigné de Constantinople. On peut concevoir que c'est dans cette ville qu'il a suivi des études de rhétorique. La *Suidas* qualifie Priskos de rhéteur/sophiste<sup>155</sup>. Chez les historiens plus tardifs, il porte l'épithète de *rhetor*, qui, chez eux, est le plus souvent utilisée pour désigner un avocat<sup>156</sup>. Il est donc envisageable que Priskos ait complété une formation en droit. C'est aussi ce qu'un fragment de son *Histoire*, dans lequel il prend parti pour le droit romain face à un Romain vivant chez les Huns et défendant leurs coutumes, laisse penser<sup>157</sup>. En effet, s'il avait été un rhéteur au sens de professeur de rhétorique, on peut supposer qu'il aurait vanté les mérites de cette tradition et de la culture littéraire en général plutôt que ceux du droit romain.

<sup>152</sup> R. C. BLOCKLEY, *FCH*, I, p. 113-118. Voir aussi D. BRODKA, «Wege und Irrwege der byzantinischen Historiographie. Quellenkritische Studie zur Priskos-Tradition bei Eustathios von Epiphaneia, Johannes Malalas, Theophanes und Nikephoros Kallistos», *Rheinisches Museum für Philologie* 155, 2012, p. 185-209.

<sup>153</sup> Photios ne semble pas avoir eu connaissance de Priskos, puisqu'il ne le mentionne pas dans sa *Bibliothèque*.

<sup>154</sup> Sur Priskos voir *PLRE* II, p. 906 (Priskos 1); B. BALDWIN, «Priskos of Panium», *Byzantion* 50, 1980, p. 18-61; R. C. BLOCKLEY, *FCH*, I, p. 48-70; ID., «The Development of Greek Historiography : Priskos, Malchos, Kandidos», dans G. MARASCO (dir.), *Greek and Roman Historiography in Late Antiquity*, p. 289-316; W. TREADGOLD, *HBE*, p. 96-103.

<sup>155</sup> *Souda*, Π 2301.

<sup>156</sup> Par exemple, Évagre le Scholastique, *HE*, II, 2 et V, 24. Que Priskos ait été avocat est généralement accepté : B. Baldwin, «Priskos of Panium», p. 19-21; G. GREATREX, «Lawyers and Historians», p. 151-160; W. Treadgold, *HBE*, p. 97.

<sup>157</sup> Priskos, fr. 11.2, 419-508. Sur l'aspect ethnographique de l'œuvre de Priskos voir M. MAAS, «Fugitives and Ethnography in Priskos of Panium», *BMGS* 19, 1995, p. 146-160.

On rencontre Priskos pour la première fois lors de l'ambassade chez les Huns de 449<sup>158</sup>. Il avait participé à cette ambassade sous la demande d'un certain Maximinus<sup>159</sup>. L'identité exacte de ce dernier n'est pas claire. Parmi les compilateurs du *Code Théodose* figure un Maximinus, mais il n'est pas certain que les deux personnes doivent être associées<sup>160</sup>. Les déplacements de Maximinus, tels que décrits par Priskos, pointent en effet davantage vers une fonction militaire que civile<sup>161</sup>. Puisque, dans l'Empire romain tardif, les fonctions civiles et militaires étaient, sauf à de rares exceptions près séparées, il serait surprenant qu'un individu ayant participé à l'élaboration du *Code Théodosien*, avec les dignités et honneurs que cela implique, se soit ensuite trouvé à remplir des fonctions militaires, aussi importantes aient-elle été<sup>162</sup>.

Ce que Priskos dit de Maximinus, il le cite d'une lettre de Théodose II à Attila, dans laquelle l'empereur affirme qu'il était d'un rang plus élevé que Vigilas, l'interprète envoyé par le maître des offices, et qu'il était d'une famille noble<sup>163</sup>. Le contenu de la lettre doit toutefois être remis dans son contexte : Théodose II voulait surtout éviter d'inclure des dignitaires de premier plan dans l'ambassade, c'est-à-dire des consuls et des patrices. Pour ce faire, il devait convaincre Attila que Maximinus était un dignitaire d'un statut tout à fait honorable<sup>164</sup>. Les propos de Théodose II sont donc très difficiles à interpréter de façon précise. La seule conclusion que l'on peut en tirer est que, s'il n'avait pas été un proche et n'avait pas bénéficié de la confiance de l'empereur, Maximinus n'aurait sûrement pas été envoyé dans une mission dont l'objectif réel était apparemment d'assassiner Attila<sup>165</sup>.

---

<sup>158</sup> Sur cette ambassade, voir E. A. THOMPSON, *A History of Attila and the Huns*, Oxford 1948, p. 102-120.

<sup>159</sup> Priskos, fr. 11.2, 1-20. *PLRE* II, p. 743 (Maximinus 11).

<sup>160</sup> *PLRE* II, p. 742 (Maximinus 5, 6 et 7). W. ENSSLIN, «Maximinus und seine Begleiter, der Historiker Priskos», *Byzantinisch-neugriechischer Jahrbuch* 5, 1927, p. 1-9; B. BALDWIN, «Priskos of Panium», p. 21 et W. TREADGOLD, *HBE*, p. 97 acceptent cette identification. R. C. BLOCKLEY, *FCH*, I, p. 48 la rejette.

<sup>161</sup> Priskos, fr. 26 décrit Maximinus comme *strategos*. Il avait donc une fonction militaire.

<sup>162</sup> W. ENSSLIN, «Maximinus und seine Begleiter», p. 6-7 relève quelques exemples de fusion de fonctions civiles et militaires, notamment en Thébaïde, où Maximinus a été envoyé. Mais cela n'explique pas pourquoi Maximinus serait passé de fonctions civiles très prestigieuses à des fonctions militaires comparativement plus modestes.

<sup>163</sup> Priskos, fr. 11.2, 1-20.

<sup>164</sup> Les ambassades étaient souvent conduites par des patrices : R. MATHISEN, «Patricians as Diplomats in Late Antiquity», *BZ* 79, 1986, p. 35-49. Après l'échec de l'ambassade de Maximianus, Théodose II fut contraint d'envoyer des dignitaires ayant le rang de patrice dont Anatolius et Nomus. Voir B. CROKE, «Anatolius and Nomus : Envoys to Attila», *Byzantinoslavica* 42, 1981, p. 159-170.

<sup>165</sup> Maximinus n'était pas informé de cet objectif au départ de l'ambassade.

Quelle était la nature de la relation entre Priskos et Maximinus? Les deux se connaissaient avant l'ambassade de 449, puisque Priskos affirme avoir hésité à rejoindre l'entreprise, avant de se laisser convaincre par Maximinus<sup>166</sup>. Ce dernier l'avait probablement aussi choisi pour ses qualités d'avocat, toujours utiles lors de missions diplomatiques. Lors de l'ambassade chez les Huns, Priskos était donc vraisemblablement l'*assessor* de Maximianus. Dans son récit de l'ambassade, l'historien se met en valeur, affirmant avoir pris l'initiative, alors que les Huns ne désiraient pas permettre à Maximinus de rencontrer Attila, de contacter un certain Scotta, qui se targuait d'avoir une forte influence auprès du roi des Huns, pour qu'il organise une rencontre, ce qui fut fait<sup>167</sup>. Avec cette action, Priskos prétend avoir évité que l'ambassade ne tombe à l'eau.

Suite à cette ambassade, Priskos a continué à être *assessor* de Maximinus. Il est fort probable que l'historien a suivi le général dans ses missions. En 450, Maximinus fut envoyé à Isauropolis, dans le but de prévenir une usurpation de la part de Zénon, général des armées d'Orient, qui s'opposait à la politique que la cour avait adoptée envers Attila<sup>168</sup>. La même année, il semble aussi avoir été présent à Rome, puisqu'une lettre du pape Léon lui est adressée<sup>169</sup>. On ne connaît pas la raison exacte de sa présence à Rome, mais on peut conjecturer qu'elle avait un lien avec les demandes insistantes d'Attila d'obtenir Honoria, la sœur de l'empereur Valentinien III, en mariage<sup>170</sup>. En plus de cette dernière, le roi des Huns revendiquait aussi l'Empire d'Occident. Force est donc de constater que Maximinus était impliqué dans des missions délicates et d'une importance considérable sur le plan politique. S'il ne tirait sans doute pas les ficelles, il était à tout le moins un homme de confiance de l'empereur et de sa cour.

Maximinus et Priskos séjournent ensuite à Damas en 453, alors qu'Ardabur signait un traité de paix avec les Arabes<sup>171</sup>. Peut-être Maximinus avait-il été envoyé par l'empereur pour

---

<sup>166</sup> Priskos, fr. 11.2, 1-20.

<sup>167</sup> *Ibid.*, fr. 11.2, 139-161.

<sup>168</sup> *Ibid.*, fr. 16. Sur Zénon, voir *PLRE II*, p. 1199-1200 (Zénon 6).

<sup>169</sup> Leon, *Lettres* 75, dans *PL* 54, p. 902.

<sup>170</sup> E. A. THOMPSON, *A History of Attila and the Huns*, p. 221. À l'insu de tous, Honoria, pour protester contre son mariage avec le sénateur Herculanius, avait demandé de l'aide à Attila. Voir *PLRE II*, p. 568-569 (Honoria). Voir aussi M. MEIER, «A Contest of Interpretation: Roman Policy toward the Huns as Reflected in the "Honoria Affair" (448/50)», *Journal of Late Antiquity* 10, 2017: 42-61.

<sup>171</sup> Priskos, fr. 26.

surveiller Ardabur, comme cela avait été le cas avec Zénon. Mais, puisqu'il se trouve en Égypte un peu plus tard dans l'année, tout porte à croire que son passage par la ville n'était qu'une escale dans son voyage.

En Égypte, Maximinus avait comme mission de faire la paix avec les Blemmyes et les Nubades<sup>172</sup>. Selon le récit de Priskos, les deux peuples étaient prêts à signer un traité qui durerait aussi longtemps que Maximinus resterait dans la région. Le général exprima son refus et réussit à leur faire accepter une paix de cent ans. Il mourut cependant quelque temps après avoir conclu la paix et les barbares reprirent leur pillage. Le préfet augustal Florus, probablement dépêché en urgence en raison de la mort de Maximinus, semble toutefois avoir rapidement mis fin à leurs incursions.

Suite à la mort de Maximinus, Priskos se rendit à Alexandrie. Là-bas, il fut témoin des émeutes de 453, qui avaient pour cause l'exil de Dioscore. Il semble avoir séjourné à la cour du préfet augustal Florus. Évagre le Scholastique, qui reprend le récit de Priskos à cet endroit, affirme que ce dernier avait conseillé à Florus de rétablir les bains et les spectacles afin de calmer la foule<sup>173</sup>. Encore une fois, Priskos faisait valoir son rôle dans un événement rapporté dans son *Histoire*.

L'expérience accumulée lors de l'ambassade chez les Huns et lors des diverses missions de Maximinus pouvait permettre à Priskos de convoiter des fonctions plus importantes<sup>174</sup>. Il n'est donc pas surprenant qu'à son retour à Constantinople, vers 456, il soit devenu *assessor* du maître des offices Euphemius<sup>175</sup>. En servant ce dernier, Priskos avait accès à toute sorte de documents officiels, de lettres et de témoignages, qu'il allait pouvoir mettre à profit dans l'écriture d'une histoire. Puisque la plupart des fragments qui suivent son accession au poste d'*assessor* concernent les rapports entre l'Empire et les barbares, on peut penser que Priskos assistait le maître des offices au niveau de la diplomatie.

---

<sup>172</sup> *Ibid.*, fr. 27.

<sup>173</sup> Évagre le Scholastique, *HE*, II, 5=Priskos, fr. 28.

<sup>174</sup> Les *assessores* ambitionnaient souvent de servir un magistrat plus élevé pour monter dans l'échelon des honneurs et dignités : O. SEECK, «Adessor», dans *RE* I, 1894, p. 425.

<sup>175</sup> Priskos, fr. 33.2, 10-11 : «ὄς καὶ Πρίσκον τὸν συγγραφέα τῶν τῆς ἀρχῆς φροντίδων ἐδέξατο κοινῶν.» Le terme κοινῶν désigne un rapport personnel, suggérant que Priskos travaillait directement pour Euphemius et n'était pas simplement employé du bureau du maître des offices. B. BALDWIN, «Priskos of Panium», p. 25 émet des réserves sur le fait que Priskos ait été *assessor* du maître des offices.

Les fragments conservés ne comportent pas d'autres mentions de sa personne. Nous ne savons donc rien sur le reste de sa carrière. Les *assessore*s parvenaient parfois à devenir eux-mêmes magistrats, mais cela ne semble pas avoir été le cas pour Priskos. Dans tous les cas, sa position auprès du maître des offices était tout à fait enviable : elle lui conférait probablement le titre de *comes primi ordinis spectabiles*<sup>176</sup>. Il est vrai que les sénateurs de rang spectable perdaient graduellement en prestige et privilèges face à leurs homologues possédant l'illustrat. Ils n'étaient par exemple pas déchargés de leurs obligations curiales<sup>177</sup>. Néanmoins, Priskos était dans une situation où il était en droit de penser qu'il pouvait atteindre l'illustrat, soit par décision de l'empereur, soit en occupant une fonction conférant l'illustrat (questeur, maître des offices, etc.)<sup>178</sup>.

Dans la *Souda*, il est écrit que Priskos a publié des déclamations, des lettres et un ouvrage d'histoire<sup>179</sup>. Les déclamations étaient des productions rhétoriques dont l'objectif était d'étaler le talent littéraire de leur auteur. Quant aux lettres, on peut penser qu'il s'agissait d'un recueil de lettres provenant du travail que Priskos avait effectué auprès du maître des offices<sup>180</sup>. Dans les *Excerpta*, l'*Histoire* de Priskos est désignée comme «*Histoire de Byzance*» ou «*Histoire des Goths*», alors que la *Suidas* donne le titre de «*Histoire de Byzance et des événements au temps d'Atilla*». Mais ces titres réfèrent probablement au sujet de l'ouvrage plutôt qu'à son titre original<sup>181</sup>.

L'*Histoire* devait couvrir les événements entre l'avènement d'Attila (vers 434) et la fin du règne de Léon en 474<sup>182</sup>. On doit donc en conclure que sa version finale a été publiée sous le règne de Zénon, peu après 476<sup>183</sup>. Puisque de nombreux fragments doivent être reconstruits

---

<sup>176</sup> Sur les *assessore*s des *viri illustres* – ce qu'était le maître des offices – voir O. SEECK, «*Adessor*», p. 425, citant *CTh*, VI, 15, loi datant de 413.

<sup>177</sup> A. H. M. JONES, I, p. 529.

<sup>178</sup> *Ibid*, p. 528.

<sup>179</sup> *Souda*, II 2301.

<sup>180</sup> C'est ce genre de recueil qu'Évagre le Scholastique a publié. Voir ci-bas, p. 116-117.

<sup>181</sup> R. C. BLOCKLEY, *FCH*, I, p. 48; W. TREADGOLD, *EBH*, p. 99.

<sup>182</sup> Priskos, fr. 1, qui se trouve dans les *Getica* de Jordanès, est une description à tendance ethnographique des Huns. Le premier fragment provenant des *Excerpta* (fr. 2) concerne l'avènement d'Attila.

<sup>183</sup> La date de 476 tient au fait que l'*Histoire* contient des critiques de l'expédition de Basiliscus contre les Vandales. Voir Priskos, fr. 53. Cf. D. BRODKA, «*Priskos und der Feldzug des Basiliskos gegen Geiserich (468)*», dans B. BLECKMANN et T. STICKLER (dirs.), *Griechische Profanhistoriker*, p. 103-120.

à partir de sources postérieures, ces dates demeurent approximatives. Il n'est pas impossible qu'elle contînt aussi un bref résumé des années précédant 434, qui n'a pas été conservé par les compilateurs des *Excerpta*. Vu la diversité des sujets traités, l'*Histoire* a peut-être été publiée en deux parties, l'une se concentrant sur les Huns et l'autre sur les Goths et autres barbares.

L'écriture de l'*Histoire* est évidemment fortement liée à la carrière de Priskos. Son rôle auprès de Maximinus lui avait permis de recueillir des témoignages importants sur les Huns et aussi d'obtenir des informations privilégiées sur la politique de l'Empire à leur égard. Lorsqu'il devint *assessor* du maître des offices Euphémios, Priskos avait tout entre ses mains pour rédiger un ouvrage historique important : il avait accès à toute l'information qu'un historien aurait rêvé de posséder. Mais, puisque, comme nous l'avons vu, Priskos possédait vraisemblable le rang de spectable lorsqu'il est entré au service d'Euphémios, il est difficile de lui attribuer des motifs d'ordre matériel ou honorifique : l'écriture d'une *Histoire* aurait-elle réellement pu lui procurer une promotion, qui, dans son cas, ne pouvait être autre que l'illustrat? On peut en douter, d'autant plus que sa proximité avec le maître des offices était la voie la plus prometteuse vers le titre. Même si on ne sait rien de la fin de la carrière de Priskos, il y a de fortes probabilités, comme nous l'avons souligné plus haut, qu'il ait été promu à l'illustrat à un certain point. Il faut donc lui trouver un autre motif.

Par son expérience personnelle et en raison de la nature des événements qui se déroulaient devant ses yeux, Priskos pouvait ambitionner d'écrire un nouvel épisode des guerres entre Rome et les barbares, qui allait faire date. Il deviendrait une référence pour les guerres entre l'Empire d'un côté, et les Huns et les Goths de l'autre. En faisant le récit de ces affrontements qui avaient bousculé la suprématie de l'Empire, Priskos désirait être transmis à la postérité, aux côtés des grands auteurs classiques.

De ce point de vue, le style de Priskos est particulièrement révélateur. Contrairement à d'autres historiens comme Olympiodore de Thèbes, Priskos avait mis beaucoup d'application à imiter les modèles classiques. Il est clair que son sujet s'y prêtait mieux que d'autres : comme Hérodote, Priskos traitait des guerres contre les barbares. Les fragments conservés

comprennent de nombreux passages où l'historien imite l'historien d'Halicarnasse<sup>184</sup>. Au moins deux fragments issus des *Excerpta*, donc venant directement de Priskos, réfèrent à son récit<sup>185</sup>. On peut arguer qu'Hérodote était le modèle à suivre pour ce genre de récit et que Priskos n'a fait que reprendre ce qui était pour lui le fondement indépassable de tout récit historique. Mais on peut aussi penser que son imitation de modèles classiques et son style atticisant en révèlent beaucoup sur ses ambitions. Il désirait rendre son sujet digne des récits du passé et, par le fait même, être placé aux côtés de Thucydide, Hérodote et Xénophon, dans la courte liste des historiens conservés par la tradition et vénérés par la postérité.

En somme, le cas de Priskos montre que l'écriture d'une histoire est autant liée à la carrière individuelle qu'à une vision plus large du rapport entre récit historique et expérience personnelle. Priskos n'aurait sans doute pas écrit son *Histoire* s'il n'avait eu la chance de faire partie d'une ambassade chez les Huns. Mais il ne l'a pas non plus rédigé pour obtenir une récompense ou un honneur, puisque son poste auprès du maître des offices avait le potentiel de les lui procurer. Par conséquent, Priskos en tant qu'historien est le produit d'une culture et d'une réalité sociale dans lesquelles la vie intellectuelle est intimement liée à la carrière professionnelle. Pour qu'il devienne historien, il fallait qu'il ait quelque chose à raconter; mais il fallait aussi qu'il sache comment le raconter.

## Malchos de Philadelphie

Le prochain maillon de la chaîne des historiens du V<sup>e</sup> siècle est Malchos de Philadelphie<sup>186</sup>. Photios fournit un bref résumé de son *Histoire*, mais il ne semble pas avoir

---

<sup>184</sup> B. BALDWIN, «Priskos of Panium», p. 50-56; R. C. BLOCKLEY, *FCH*, I, p. 52-59; W. TREADGOLD, *EBH*, p. 101-102; D. BRODKA, «Pragmatismus und Klassizismus in historischen Diskurs des Priskos von Panium», dans A. GOLTZ (dir.), *Jenseits der Grenzen. Beiträge zur spätantike und fruhmittelalterlichen Geschichtsschreibung*, Berlin 2009, p. 11-24; H. J. KIM, «'Herodotean' Allusions in Late Antiquity : Priskos, Jordanes, and the Huns», *Byzantion* 85, 2015, p. 127-142.

<sup>185</sup> R. C. BLOCKLEY, *FCH*, I, p. 54-55. Il s'agit de Priskos, fr. 39.1 (Hérodote, IV, 13) et Priskos, fr. 41.3 (Hérodote, III, 1)

<sup>186</sup> Sur Malchos, voir B. BALDWIN, «Malchos of Philadelphia», *DOP* 31, 1977, p. 91-107; R. C. BLOCKLEY, *FCH*, I, p. 71-85; ID., «The Development of Greek Historiography», p. 289-312; W. TREADGOLD, *EBH*, p. 103-105.

disposé d'un manuscrit complet<sup>187</sup>. En effet, alors que la *Suidas* affirme que l'*Histoire* allait du règne de Constantin au début du règne d'Anastase, Photios affirme qu'elle ne couvrait que les années 472-480<sup>188</sup>. Quelle qu'ait été la réelle longueur de l'ouvrage, les fragments conservés dans les *Excerpta* concernent tous les règnes de Léon et Zénon, suggérant que ces règnes en formaient le cœur.

Sur Malchos lui-même, on en sait encore moins. Il est probablement natif de Philadelphie en Palestine, comme on peut le supputer à partir de la racine sémitique de son nom. Mais la *Suidas* le désigne comme Byzantin, ce qui veut dire qu'il a vécu une grande partie de sa vie dans la capitale<sup>189</sup>. Sa famille était peut-être membre de la curie de la ville de Philadelphie et Malchos, comme beaucoup de membres des élites provinciales, s'est déplacé à Constantinople pour y faire carrière.

Selon Photios, Malchos était un *sophistês*, mais, comme on le sait, ce mot peut avoir plusieurs significations et ne renvoie pas exclusivement à la profession de professeur de rhétorique<sup>190</sup>. Deux fragments de Malchos paraissent, selon certains, pouvoir l'associer au milieu des professeurs de rhétorique et des lettrés<sup>191</sup>. Dans un passage de l'*Histoire*, alors que l'empereur Léon est sur le point d'accorder un montant d'argent au philosophe Eulogios, un eunuque lui objecta qu'il serait mieux de garder cet argent pour les soldats; ce à quoi Léon aurait répondu qu'il rêvait du jour où davantage d'argent irait aux professeurs de rhétorique qu'aux soldats<sup>192</sup>. À un autre endroit, Malchos dresse une sorte de biographie du sophiste Pamprepios, qui avait enseigné la grammaire à Athènes avant d'être recruté par Illus<sup>193</sup>. Ces deux passages faisaient partie de séquences plus larges, qui décrivaient des événements importants des règnes de Léon et de Zénon. Ils ne contiennent rien qui puisse permettre d'identifier précisément le milieu de Malchos. Dans le premier cas, on peut rappeler que la générosité envers les lettrés était une vertu impériale communément célébrée<sup>194</sup>. Quant au

---

<sup>187</sup> Photios, *Bibliothèque*, cod. 78

<sup>188</sup> *Souda*, M 120.

<sup>189</sup> *Ibid.*

<sup>190</sup> Photios, *Bibliothèque*, cod. 78.

<sup>191</sup> B. BALDWIN, «Malchos of Philadelphia», p. 92.

<sup>192</sup> Malchos, fr. 3.

<sup>193</sup> *Ibid.*, fr. 23.

<sup>194</sup> Voir la biographie de Jean le Lydien.

sophiste Pamprepios, il avait eu un rôle important auprès d'Illus, qui s'était rebellé contre Zénon au courant des années 480<sup>195</sup>. La révolte d'Illus est un moment important du règne et la figure de Pamprepios est reprise par des sources postérieures, parmi lesquelles se trouve l'*Histoire philosophique* de Damaskios, qui fait de lui un personnage important au sein de la «résistance» païenne<sup>196</sup>. Par conséquent, la seule chose que l'on peut tirer de ces passages, c'est que Malchos était bien informé et gravitait autour de la cour impériale.

Selon le contenu des fragments, il est envisageable que Malchos ait occupé un poste au sein de la bureaucratie ou été l'*assessor* d'un général. L'historien est par exemple bien renseigné sur Théodoric Strabon et les Goths<sup>197</sup>. Il était aussi bien au fait des intrigues de la cour : à de nombreuses reprises, il décrit les agissements de personnages importants du gouvernement impérial ainsi que de l'empereur lui-même<sup>198</sup>. Tous ces détails n'auraient pas été accessibles à quelqu'un qui n'était pas dans l'entourage de la cour et on peut penser que Malchos décrivait ce qu'il avait lui-même vu ou entendu.

Malchos était, selon Photios, le meilleur des historiens<sup>199</sup>. Son style était clair et limpide. Cependant, en dépit de ses qualités, son *Histoire* ne semble pas avoir joui d'une grande popularité, ayant sans doute été supplantée par deux autres historiens contemporains, Eustathe d'Épiphanie et Kandidos<sup>200</sup>.

## Kandidos

L'*Histoire* de Kandidos couvrait la même période que celle de Malchos<sup>201</sup>. Tout ce qu'on sait de cet ouvrage provient de la recension faite par Photios<sup>202</sup>. Certaines entrées de la

---

<sup>195</sup> *PLRE* II, p. 586-589 (Illus 1).

<sup>196</sup> Damaskios, fr. 112.

<sup>197</sup> Malchos, fr. 20.

<sup>198</sup> *Ibid.*, fr. 3 (Léon), 5 (Zénon), 7 (le préfet du prétoire Erythrius), 10 (le préfet de la ville Epinicus).

<sup>199</sup> Photios, *Bibliothèque*, cod. 78.

<sup>200</sup> Sur Eustathe, que nous ne traiterons pas ici, voir W. TREADGOLD, *EBH*, p. 114-120.

<sup>201</sup> Sur Kandidos voir R. C. BLOCKLEY, «The Development of Greek Historiography», p. 312-314; W. TREADGOLD, *EBH*, p. 105-107 et M. MEIER, «Kandidos : Um die Geschichte der Isaurier», dans B. BLECKMANN et T. STICKLER (dirs.), *Griechische Profanhistoriker*, p. 171-194. Les fragments sont dans R. C. BLOCKLEY, II, p. 464-471.

<sup>202</sup> Photios, *Bibliothèque*, 79.

*Suidas* viennent aussi probablement de lui<sup>203</sup>. Le jugement de Photios sur le style Kandidos est assez sévère, mais on ne doit pas en conclure qu'il était un auteur inculte<sup>204</sup>.

Kandidos était natif d'Isauria Tracheia, ce qui faisait de lui un Isaurien. Les Isauriens avaient joué un rôle important durant les règnes de Léon et de Zénon. Pour contrer l'influence du Goth Aspar, Léon s'était appuyé sur ce peuple reconnu pour sa nature guerrière, mais aussi réputé pour son banditisme<sup>205</sup>. Leur pouvoir à la cour s'était accru et avait fini par causer de nombreux problèmes durant le règne de Zénon, problèmes qui culminèrent avec la révolte d'Illus<sup>206</sup>. Dans les premières années de son règne, Anastase prit les grands moyens pour endiguer la menace qu'ils posaient. En 497, ils furent vaincus de façon décisive.

Kandidos servait d'*upographeus* auprès d'Isauriens influents, ce qui indique peut-être qu'il avait suivi formation en droit<sup>207</sup>. Le terme d'«Isauriens influents» est vague, mais puisque Kandidos semble avoir laissé une grande place à Illus dans son récit, on peut conjecturer qu'il était au service de ce dernier ou d'un de ses proches. Il était donc assez proche des événements pour pouvoir les décrire en qualité de témoin, mais sans doute assez éloigné d'Illus pour ne pas subir les conséquences de la chute de ce dernier. En tout cas, même s'il était Isaurien, Kandidos se sentait assez en sécurité pour écrire sur un sujet qui, au début du règne d'Anastase, devait être plutôt controversé.

Le fait d'écrire l'histoire des Isauriens à la cour durant les règnes de Léon et de Zénon, qui plus est après qu'Anastase les ait vaincus, en révèle beaucoup sur les objectifs de Kandidos. Il est clair que ce dernier désirait réhabiliter leur image, en offrant une autre vision, plus positive, de leur rôle à la cour<sup>208</sup>. La généalogie des Isauriens que dresse Kandidos, dans

---

<sup>203</sup> Elles sont réunies dans R. C. BLOCKLEY, II, p. 474-481.

<sup>204</sup> Comme le font W. TREADGOLD, *EBH*, p. 105 et, de façon plus mesurée, R. C. BLOCKLEY, «The Development of Greek Historiography», p. 312, qui affirment que Kandidos ne faisait pas partie des historiens classicisants.

<sup>205</sup> L'Isaurie était une région plutôt mal contrôlée par l'Empire, sujette à la révolte. Sur les Isauriens, voir N. LENSKI, «Assimilation and Revolt in the Territory of Isauria. From the 1st Century to the 6th Century A. D.», *Journal of the Economic and Social History of the Orient* 42, p. 413-465; B. POTTIER, «Banditisme et révolte en Isaurie aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles vus par les Isauriens eux-mêmes. La Vie de saint Conon», *MedAnt* 2, 2005, p. 686-727.

<sup>206</sup> Voir E. W. BROOKS, «The Emperor Zenon and the Isaurians», *The English Historical Review* 8, 1893, p. 209-238 et plus globalement H. ELTON, «The Nature of the Sixth Century Isaurians», dans S. MITCHELL ET G. GREATREX, *Ethnicity and Culture in Late Antiquity*, London 2000, p. 293, 307.

<sup>207</sup> Photios, *Bibl.*, 79.

<sup>208</sup> M. MEIER, «Kandidos : Um die Geschichte der Isaurier», p. 189-190.

laquelle il prétend qu'ils descendaient d'Ésaü, participe clairement de cette volonté de les rapprocher des Romains.

Malgré tous les défauts que lui trouve Photios, l'*Histoire* de Kandidos est parvenue jusqu'à lui, ce qui montre qu'elle avait trouvé des lecteurs. Elle avait probablement la qualité d'être plus concise que celle de Malchos. En tout cas, cela laisse penser que la frontière entre historiens classicisants et historiens non classicisants était parfois peu étanche.

## Zosime

Mystérieux auteur d'un ouvrage inachevé intitulé *Histoire nouvelle* et présentant une vision païenne de l'histoire, Zosime et sa carrière nous échappent en grande partie<sup>209</sup>. Cet anonymat relatif résulte peut-être du contenu polémique de l'ouvrage, qui était destiné à un cercle restreint d'intellectuels païens. En tout cas, son caractère anti-chrétien a ironiquement favorisé la transmission de l'ouvrage<sup>210</sup>. Évagre le Scholastique, qui paraît en avoir lu attentivement certaines parties, le fustige violemment au troisième livre de son *Histoire ecclésiastique*<sup>211</sup>. L'ouvrage circulait donc encore à la fin du VI<sup>e</sup> siècle.

Dans les *Excerpta constantiniana*, Zosime est désigné comme Zosime d'Ascalon<sup>212</sup>. Ce nom est aussi celui d'un rhéteur ayant écrit des commentaires sur Lysias et Démosthène lors du règne d'Anastase<sup>213</sup>. S'il est possible que le copiste des *Excerpta* ait commis une erreur d'identification, il n'est pas inconcevable qu'on ait affaire au même individu, d'autant plus que Zosime l'historien écrit durant ce règne. Du reste, les préjugés envers ce dernier, généralement vu comme un incapable qui doit tout à ses sources, ne sont pas propices à lui

---

<sup>209</sup> Sur la vie de Zosime voir *PLRE*, II, p. 1206 (Zosimus 6), F. PASCHOUD (ed.), *Zosime, Histoire nouvelle*, I, Paris 2000<sup>2</sup>, p. vii-xx; P. ATHANASSIADI, «Who was Count Zosimus?» dans EAD. (ed.), *Damascius, The Philosophical History*, Athens 1999, p. 350-357, repris dans EAD., *Mutations of Hellenism in Late Antiquity*, London 2015; W. LIEBESCHUETZ, «Pagan Historiography», p. 206-215; W. TREADGOLD, *EBH*, p. 107-109.

<sup>210</sup> Il était encore connu et parfois commenté à l'époque byzantine comme le montrent, en plus du témoignage de Photios, les marges du seul manuscrit conservé. Voir A. KALDELLIS, *Byzantine Readings of Ancient Historians*, New York 2015, p. 47-64.

<sup>211</sup> Pour un traitement détaillé de ce passage voir T. DAMSHOLT, «Das Zeitalter des Zosimos : Euagrius, Eustathios und die Aufhebung der chrysargyron», *ARID* 8, 1977, p. 94-99, qui estime qu'Évagre avait eu directement connaissance du texte de Zosime.

<sup>212</sup> W. TREADGOLD, *HBE*, p. 107.

<sup>213</sup> Sur Zosime d'Ascalon le rhéteur, voir *Souda*, Z 169 et *PLRE*, II, p. 1206 (Zosimus 4).

accorder les qualités de rhéteur<sup>214</sup>. Or, aucun argument ne permet d'écarter définitivement la possibilité que Zosime l'historien ait aussi été un rhéteur. En tant qu'*advocatus fisci*, il a suivi une formation en rhétorique et en droit et, comme nous le verrons plus loin, l'analyse lexicale faite par Polymnia Athanassiadi montre qu'il avait de nombreux liens avec les milieux néoplatoniciens. Bref, aucune réponse définitive ne peut être donnée, mais on ne doit pas écarter du revers de la main la possibilité que les deux auteurs ne soient en fait qu'un seul. Quoi qu'il en soit, le nom Zosime semble particulièrement populaire dans la province de Palestine à cette époque, ce qui rend vraisemblable que Zosime l'historien soit né dans cette région<sup>215</sup>.

On sait, grâce à Photios, qu'il était comte et qu'il était un *advocatus fisci* retraité<sup>216</sup>. À partir de ces informations, on peut tenter de retracer les grandes lignes de la carrière de Zosime. Issu d'une famille païenne de Palestine, il a commencé sa formation scolaire dans sa ville natale. Il s'est ensuite probablement dirigé vers Alexandrie pour suivre les études de rhétorique préliminaires au droit. Il est en effet certain qu'il est passé par l'école de droit, soit à Beyrouth ou à Alexandrie, où il aurait été fortement exposé aux débats entre chrétiens et païens<sup>217</sup>. L'*Ammonius* de Zacharias le Scholastique, qui avait comme objectif de contrer l'influence toujours importante des philosophes néoplatoniciens, témoigne de ces débats et rivalités<sup>218</sup>. Selon Polymnia Athanassiadi, c'est dans cette Alexandrie des années 480, où Zosime aurait été témoin des persécutions envers les païens et été exposé aux théories néoplatoniciennes, que son «activisme» se serait formé<sup>219</sup>.

---

<sup>214</sup> Sur les préjugés à l'encontre de Zosime voir P. SPECK, «Wie dumm darf Zosimos sein? Vorschläge zu seiner Neubewertung», *Byzantinoslavica* 52, 1991, p. 1-14 et P. VAN NUFFELEN, «Zosimus», in D. HUNTER (dir.), *Brill's Encyclopedia of Early Christianity*. Leiden, 2018, <https://referenceworks.brillonline.com/entries/brill-encyclopedia-of-early-christianity-online>.

<sup>215</sup> W. TREADGOLD, *EBH*, p. 108; P. ATHANASSIADI, «Who was Count Zosimus?», p. 352 note que son antipathie à l'égard des Arabes renforce cette possibilité. Le *PLRE*, II, p. 1205-1206 recense un Zosime (Zosimus 3), destinataire d'une lettre d'Aeneas de Gaza et un Zosime (Zosimus 5), étudiant de Procope de Gaza.

<sup>216</sup> Photios, *Bibliothèque*, 98.

<sup>217</sup> Zacharias le Scholastique, *Vie de Sévère*, 62-102 raconte son passage à Beyrouth avec Sévère d'Antioche et il y relate ses nombreux conflits avec les païens.

<sup>218</sup> E. WATTS, «An Alexandrian Christian Response to Fifth-Century Neoplatonic Influence», dans A. SMITH (ed.), *The Philosopher and Society in Late Antiquity. Studies in Honour of Peter Brown*, London 2005, p. 224.

<sup>219</sup> ATHANASSIADI, «Who was Count Zosimus?», p. 357. Sur Zosime et le néoplatonisme, voir plus p.

Zosime s'est ensuite dirigé vers Constantinople. Il y a pratiqué le droit, avant d'être nommé *advocatus fisci*, sans doute vers la fin de sa carrière<sup>220</sup>. Le poste était réservé aux membres séniors des avocats d'une cour donnée; on peut donc en déduire que Zosime a eu une carrière fructueuse en tant qu'avocat<sup>221</sup>. Un avocat, en effet, s'il n'avait pas occupé lui-même une magistrature ou été *assessor* d'un magistrat, ne pouvait espérer mieux comme poste. Selon la cour où il était nommé, le poste venait avec des privilèges et un salaire importants<sup>222</sup>. La cour à laquelle Zosime était rattaché ne nous est pas connue. Son intérêt pour les réformes fiscales, notamment la question du chrysargyre, rend toutefois plausible une appartenance à la préfecture du prétoire<sup>223</sup>. À la fin de son service, qui durait normalement une ou deux années, Zosime aurait obtenu le titre de *comes consistoriani*<sup>224</sup>.

Une fois à la retraite, Zosime s'est lancé dans l'écriture de son *Histoire nouvelle*<sup>225</sup>. La date exacte de rédaction est toujours sujette à débats. L'abolition du chrysargyre par Anastase en 498 est assurément un *terminus post quem*<sup>226</sup>. Zosime écrivait donc vraisemblablement sous le règne d'Anastase. Vu le point de vue païen de l'auteur et son pessimisme quant au sort de l'Empire romain, qu'il estime être dans une phase de déclin irréversible, cela peut paraître surprenant. À quel milieu pouvait-il s'adresser? Y avait-il encore suffisamment de gens

<sup>220</sup> Zosime, *Histoire nouvelle*, II, 30-32 décrit en détail la ville de Constantinople, où il vivait indéniablement.

<sup>221</sup> Puisque les postes d'avocat étaient contrôlés dans chaque cour et étaient devenus pratiquement héréditaires, il n'est pas impossible que le père de Zosime était déjà avocat dans cette ville ou que sa famille y possédait un réseau important.

<sup>222</sup> A. H. M. JONES, *LRE*, II, p. 509-510.

<sup>223</sup> Par exemples, Zosime, *Histoire nouvelle*, II, 33. Cf. W. LIEBESCHUETZ, «Pagan Historiography», p. 213.

<sup>224</sup> A. H. M. JONES, *LRE*, II, p. 510.

<sup>225</sup> Pour une critique du contenu historique de l'œuvre, voir R. RIDLEY, «Zosimus the Historian», *ByzZ* 65, 1972, p. 277-302. Nous laisserons de côté le problème des sources de Zosime, estimant que, bien qu'il ait sans doute en grande partie suivi Eunape de Sardes, le cadre de son récit et notamment les nombreuses digressions prouvent que l'idée générale de son ouvrage était de son cru et qu'il s'abreuvait aussi à d'autres sources. Pour une bibliographie et une discussion des principaux problèmes liés aux sources, voir F. PASCHOD (ed.), *Zosime, Histoire nouvelle*, III.2, Paris 1989, p. 82-99. F. PASCHOD défend l'idée que Zosime a pratiquement tout pris de ses sources, que ce soit Eunape ou une source latine de la fin du IV<sup>e</sup> siècle, qu'il identifie comme étant les *Annales* de Nicomaque Flavien. Or, les digressions de Zosime, et son point de vue «romain» sont beaucoup plus proches des intérêts de Jean le Lydien et d'autres écrivains du VI<sup>e</sup> siècle que du sophiste grec de la fin du IV<sup>e</sup> et du début du V<sup>e</sup> qu'est Eunape de Sardes. Là-dessus voir W. LIEBESCHUETZ, «Pagan Historiography», p. 213 et Al. CAMERON, *The Last Pagans of Rome*, Oxford 2011, p. 644-654.

<sup>226</sup> Al. CAMERON, «The Date of Zosimos' New History», *Philologus* 113, 1969, p. 106-110, F. PASCHOD, avec bibliographie. Certains préfèrent placer la rédaction vers le milieu du V<sup>e</sup> siècle : W. LIEBESCHUETZ, «Pagan Historiography», p. 215; E. M. JEFFREYS, «Writers and Audience in the Early Sixth Century» dans S. F. JOHNSON, (dir.), *Greek Literature in Late Antiquity: Dynamism, Didacticism, Classicism*. Aldershot, 2006, p. 135.

pouvant être réceptifs à ces thèses<sup>227</sup>? Le jugement de Zosime sur l'Empire romain de son époque est sans appel :

[...] quand j'en arriverai à l'époque où l'Empire romain, devenu petit à petit barbare, ne subsista que sous une forme réduite, qui fut à son tour détruite, alors j'exposerai aussi les causes de cette catastrophe et je citerai, dans la mesure où je le pourrai, les oracles qui annoncèrent ce qui s'est produit<sup>228</sup>.

Toute l'œuvre est construite sur cette idée du déclin de l'Empire. Zosime ambitionne de parachever le récit de Polybe : « [...] tandis que Polybe a exposé comment les Romains ont fondé leur Empire en peu de temps, je vais narrer comment ils le détruisirent rapidement par leur folle présomption.<sup>229</sup> » Son pessimisme est frappant. Peu importe les réussites des débuts du règne d'Anastase, qui avait tout de même aboli le chrysargyre et chassé les Isauriens des sphères du pouvoir, deux mesures qui ne pouvaient que plaire à Zosime, il dresse un constat implacable : l'Empire romain, s'il existe encore, n'est plus qu'une pâle copie de lui-même. En abandonnant les dieux anciens, il avait sacrifié les raisons de son succès. Zosime commente ainsi la fin du financement des cultes païens décidée par Théodose, qui conclut le cinquième livre de son ouvrage :

[...] le rite des sacrifices cessa alors pour cette raison et tous les autres cultes hérités des ancêtres furent négligés, si bien que l'Empire romain s'affaiblit progressivement, devint une demeure de barbares ou même finalement fut privé de ses habitants et réduit dans un état tel qu'on ne reconnaît même pas les sites sur lesquels se trouvaient les villes<sup>230</sup>.

À quel point, donc, ce pessimisme païen pouvait-il être partagé? Zosime écrivait vraisemblablement pour des membres de la bureaucratie impériale comme lui<sup>231</sup>. Mais on ne sait pas si le paganisme était répandu chez celle-ci<sup>232</sup>. Les lois du début du règne de Justinien

---

<sup>227</sup> W. KAEGLI, *Byzantium and the Decline of Rome*, Princeton 1968, p. 142-145 note que les arguments de Zosime donnent l'impression d'être dépassés au moment où ils sont écrits.

<sup>228</sup> Zosime, *Histoire nouvelle*, I, 58, 4. Les traductions sont issues de l'édition de F. PASCHOUD.

<sup>229</sup> *Ibid*, I, 57, 1. Cf. la préface en *Ibid*, I, 1. Sur Polybe et Zosime voir D. SCAVONE, «Zosimus and his Historical Models», *GRBS* 11, 1970, p. 57-67; F. PASCHOUD, *Cinq études sur Zosime*, Paris 1975, p. 184-216.

<sup>230</sup> Zosime, *Histoire nouvelle*, IV, 59, 4. Il est curieux que Zosime ne dise rien sur l'affaire de l'autel de la Victoire et F. PASCHOUD (II.2, p. 470-473) y consacre une longue note. On ne doit pas exagérer l'importance de cette omission. Zosime, qui suivait ici vraisemblablement Eunape, avait davantage l'intention de montrer que Constantin et Théodose était responsable de la destruction des cultes païens. Voir AL. CAMERON, *The Last Pagans of Rome*, Oxford 2011, p. 90 et 644-649.

<sup>231</sup> Par exemple E. M. JEFFREYS, «Writers and Audience in the Early Sixth Century», p. 135-136.

<sup>232</sup> A. KALDELLIS, «Things Are Not What They Are: Agathias Mythistoricus and the Last Laugh of Classical Culture», *CQ* 53, 2003, p. 295-300; ID., «The Religion of Ioannes Lydos», *Phoenix* 57, 2003, p. 300-316; ID., *Procopius of Caesarea: Tyranny, History, and Philosophy at the End of Antiquity.*, Philadelphie, 2004, affirme que Procope, Jean le Lydien et Agathias étaient tous des crypto-païens. Leurs textes seraient parsemés de

peuvent être invoquées pour montrer que la bureaucratie était toujours un terreau fertile pour le paganisme<sup>233</sup>. Même un bureaucrate chrétien pouvait trouver intéressantes certaines parties de l'ouvrage. Zosime partage ainsi, avec des écrivains du temps de Justinien comme Jean le Lydien ou Pierre le Patrice, un intérêt marqué pour l'antiquarisme<sup>234</sup>. L'ouvrage se positionne au sein des débats sur le sens à donner au passé romain, typiques de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle<sup>235</sup>. Les sympathies de Zosime pour une constitution mixte à tendance aristocratique trouvent quant à elles un écho dans le *Dialogue de science politique*, écrit à l'époque de Justinien<sup>236</sup>. Par conséquent, même s'il est le seul à afficher ouvertement son paganisme, ses intérêts sont en phase avec d'autres membres de la bureaucratie impériale écrivant une génération après lui. L'*Histoire nouvelle* est donc un pur produit de la bureaucratie impériale et reflétait plus spécifiquement le point de vue des membres de celle-ci qui étaient toujours attachés au paganisme.

L'ouvrage de Zosime comporte aussi des accents néoplatoniciens. Au début du VI<sup>e</sup> siècle et probablement au-delà, le néoplatonisme était répandu dans la bureaucratie impériale, dont il formait en quelque sorte l'idéologie officielle<sup>237</sup>. Le cursus éducatif des membres de la bureaucratie, qui les faisait souvent passer par Alexandrie et Beyrouth, les mettait forcément en contact avec les écoles philosophiques néoplatoniciennes ou, du moins, avec les conflits

---

messages païens, seulement compréhensibles pour les initiés possédant la culture littéraire et religieuse nécessaire. Il est toutefois plus probable que ces auteurs étaient chrétiens, mais que leur éducation les rendait attachés aux textes classiques.

<sup>233</sup> Évidemment les lois de Justinien avaient peut-être un caractère strictement symbolique, dans leur volonté d'insister sur l'unité religieuse et idéologique de l'Empire.

<sup>234</sup> AL. CAMERON, *The Last Pagans of Rome*, p. 650-654.

<sup>235</sup> S. BJORNLIIE, *Politics and Tradition between Rome, Ravenna and Constantinople. A Study of Cassiodorus and the Variae, 527-554*, Cambridge 2013.

<sup>236</sup> Zosime, *Histoire nouvelle*, I, 5, 2-4. Sur l'anti-monarchisme de Zosime, voir F. PASCHOUD, *Cinq études*, p. 1-23, qui stipule que Zosime doit son point de vue à ses sources, c'est-à-dire à Eunape et aux milieux païens de la fin du IV<sup>e</sup> siècle et du début du V<sup>e</sup> siècle, qui avaient compris que le pouvoir impérial favorisait les chrétiens. Or, les preuves pour attribuer ce point de vue à Eunape sont minces : un simple fragment corrompu de quatre mots. Une autre hypothèse est possible : le *Des magistratures* de Jean le Lydien et le *Dialogue de science politique* dans son ensemble montrent que les discussions sur la forme de constitution ne s'étaient pas taries au VI<sup>e</sup> siècle. On gagne davantage à placer le point de vue de Zosime dans ce contexte. Sur Jean le Lydien voir A. KALDELLIS, «Republican Theory and Political Dissidence in Ioannes Lydos» *BMGS* 29, 2005, p. 1-16. Sur le *Dialogue de science politique*, voir P. BELL, *Three Political Voices from the Age of Justinian*, Liverpool, 2009. A. S. FOTIOU, «Dicaearchus and the Mixed Constitution in Sixth-Century Byzantium: new evidence from a treatise on "political science"», *Byzantion* 51, p. 533-547; AV. CAMERON, *Procopius and the Sixth Century*, London, 1985, p. 249;

<sup>237</sup> S. BJORNLIIE, *Politics and Tradition*, p. 53-60. Le *Dialogue de science politique* en est, encore une fois, un bon exemple.

idéologiques entre chrétiens et païens. Polymnia Athanassiadi estime que Zosime utilise de nombreuses expressions qui se retrouvent aussi dans l'*Histoire philosophique* de Damaskios, laissant croire à un milieu commun pour les deux textes. Zosime comme Damaskios auraient ainsi été formés à l'école d'Horapollon dans les années 480 à Alexandrie<sup>238</sup>. Horapollon était reconnu pour son prosélytisme païen à l'égard de ses élèves<sup>239</sup>.

Comme l'a montré Mischa Meier, les affinités idéologiques entre le projet de Zosime et le contenu de certains passages de l'*Histoire philosophique* de Damaskios sont tout aussi frappantes<sup>240</sup>. Ce dernier, dans un des fragments de l'œuvre transmis par Photios, se lance dans un bref compte-rendu des tentatives d'usurpation païennes à partir du règne de Julien<sup>241</sup>. Le récit de la vie de Severianos est particulièrement intéressant<sup>242</sup>. Venant d'une famille noble païenne, il décida de s'impliquer en politique au lieu de se consacrer à la philosophie. Il devint gouverneur provincial sous Zénon, qui lui promit un poste encore plus élevé (probablement la préfecture du prétoire) s'il se convertissait au christianisme, ce qu'il ne fit pas. Il aurait ensuite tenté de renverser Zénon, mais aurait été dénoncé et aurait échappé de justesse à la peine de mort<sup>243</sup>. Cet exemple montre que les magistratures étaient encore parfois occupées par des païens et néoplatoniciens durant le règne de Zénon. S'il avait pu mener à terme son *Histoire nouvelle*, Zosime aurait probablement repris ce récit.

En somme, encore qu'elle soit impossible à quantifier, une partie de la bureaucratie impériale était susceptible d'être réceptive aux thèses et au contenu de l'ouvrage Zosime. Elle était certainement minoritaire, mais avait encore suffisamment de pouvoir durant le règne d'Anastase pour que soit produite une œuvre comme celle de Zosime.

Au final, Zosime, en dépit de son point de vue païen, a eu une trajectoire assez typique des historiens tardo-antiques. Formé pour devenir avocat, il a exercé le droit avec succès dans la capitale. Il ne devait pas être le seul membre de la bureaucratie impériale à avoir des

---

<sup>238</sup> P. ATHANASSIADI, «Who was Count Zosimus?», p. 357.

<sup>239</sup> Zacharias, *Vie de Sévère*, 45.

<sup>240</sup> M. MEIER, *Das andere Zeitalter Justinians: Kontingenzerfahrung und Kontingenzbewältigung im 6. Jahrhundert n. Chr.*, Göttingen 2004, p. 62-64.

<sup>241</sup> Damaskios, *Histoire philosophie*, fr. 115.

<sup>242</sup> *Ibid.*, fr. 108. Voir *PLRE*, II, p. 998-999 (Severianus 3).

<sup>243</sup> Damaskios, *Histoire philosophie*, fr. 115.

sympathies païennes et néoplatoniciennes, mais ce n'est pas en frayant avec ceux-ci que s'est développé son point de vue. Son passage dans l'Alexandrie des années 480, que l'on peut déduire des similarités entre certains passages de son œuvre et l'*Histoire philosophique* de Damascios, a joué un rôle clé dans la formation de sa vision du monde païenne. L'*Histoire nouvelle* est donc autant le résultat des particularités de la trajectoire de Zosime qu'un témoignage du climat politique et idéologique ayant cours au sein d'une partie de la bureaucratie impériale de la fin du V<sup>e</sup> et du début du VI<sup>e</sup> siècle.

## Jean le Lydien

Bien qu'il ne prétende pas écrire de l'histoire, le profil de Jean le Lydien et son intérêt pour le passé justifient de le classer parmi les historiens. Parmi ces derniers, il est d'ailleurs celui qui fournit le plus d'informations sur sa vie et son cheminement. Une partie du livre III de son traité *Sur les magistratures de l'État romain* est écrite à la manière d'une autobiographie<sup>244</sup>. Elle constitue notre seule source d'informations sur sa carrière, puisque la *Suidas* et Photios retransmettent simplement ce qui est contenu dans le texte de Jean le Lydien<sup>245</sup>.

Jean le Lydien est né aux alentours de 490 à Philadelphie en Lydie<sup>246</sup>. Tout au long de sa vie, il garde un fort attachement envers sa ville natale. Il vante l'ancienneté de sa fondation, qui remonterait selon lui aux Égyptiens, et du fait qu'elle était surnommée «petite Athènes»

---

<sup>244</sup> Sur le *Des magistratures*, voir entre autres T. F. CARNEY, *Bureaucracy in traditional society: Romano-Byzantine bureaucracies, viewed from within*, Lawrence 1971; A. BANDY (ed.), *Ioannes Lydos. On Powers or The Magistracies of the Roman State*, Philadelphia 1983; J. CAIMI, *Burocrazia et diritto nel De Magistratibus di Giovanni Lido*. Milan, 1984; C. KELLY, «John Lydos and the eastern Praetorian prefecture in the Sixth Century AD», *ByzZ* 98, 2006, p. 431-458. Pour une bibliographie complète, voir M. DUBUISSON et J. SCHAMP (eds.), *Jean le Lydien, Des magistratures de l'État romain*, I.2, Paris 2006 [CUF], p. 91 et s. de laquelle sont reprises, sauf indications contraires, les citations et les traductions présentes dans ce texte.

<sup>245</sup> Sur la carrière de Jean le Lydien, l'exposé le plus détaillé est M. DUBUISSON et J. SCHAMP, I.1, p. xiii-lxxv. Voir aussi E. STEIN, II, p. 729-734; J. CAIMI, *Burocrazia*, p. 7-84, qui traite aussi de diverses questions comme la structure de la prefecture du prétoire; R. KASTER, *Guardians of Language : The Grammarian and Society in Late Antiquity*, Berkeley – Los Angeles – London 1988, p. 306-309; M. MAAS, *John Lydos and the Roman Past*, London-New York 1992, p. 28-37; C. KELLY, *Ruling the Later Roman Empire*, Cambridge (Ma.) 2004, p. 11-17. Voir aussi *PLRE*, II, p. 612-615; A. BANDY (ed.), *Ioannes Lydos. On the Months*, Lewiston 2013, p. 1-19.

<sup>246</sup> Tout le paragraphe qui suit est tiré de Jean le Lydien, *Des magistratures*, III, 26, 1-2.

par le philosophe néoplatonicien Proclus<sup>247</sup>. Même s'il réside à Constantinople durant la majorité de sa vie, Jean garde des contacts avec sa ville natale. Il dénonce par exemple les déprédations d'un collaborateur de Jean de Cappadoce, surnommé «Mâchoires de plomb». Ce dernier aurait causé de graves préjudices à Philadelphie et à la Lydie entière<sup>248</sup>. Jean le Lydien avait donc de nombreux contacts avec sa ville et sa région natales et il se montre affecté par les malheurs qui les frappent. Sa famille possédait sans doute des terres dans la région, bien qu'il soit impossible de dire si lui-même bénéficiait des revenus de leur exploitation.

Vers 511, à 21 ans, il s'établit à Constantinople en vue d'intégrer les *memoriales*, qui étaient sous la juridiction du maître des offices. Il ne dit rien de son éducation avant son arrivée à Constantinople, mais on devine aisément qu'il a suivi une formation en rhétorique et peut-être en droit. Ne trouvant pas un poste dans l'immédiat et voulant user de son temps à bon escient, il suit les cours d'Agapios sur les philosophies d'Aristote et de Platon. Il y est probablement initié à la philosophie néoplatonicienne, envers laquelle, à en juger par les nombreuses citations de philosophes néoplatoniciens dans ses écrits, il gardera un grand intérêt durant toute sa carrière<sup>249</sup>.

La chance lui sourit lorsqu'un de ses compatriotes, Zoticos, est nommé à la préfecture du prétoire. Ce dernier lui octroie un poste au sein des *exceptores* de la préfecture du prétoire, où se trouvait déjà le cousin de Jean, Ammianos. La facilité de son intégration au service et son rapport avec Zoticos suggèrent que la famille de Jean le Lydien faisait partie de l'élite locale de Philadelphie et qu'elle possédait un bon réseau à Constantinople<sup>250</sup>. En plus d'un début de carrière très enviable sur le plan professionnel, Jean est avantagé sur le plan personnel. Zoticos, sous la suggestion d'Ammianos, lui prépare un mariage qui lui amène une dot de 1000 livres d'or. Si on fait l'addition de toutes ses sommes, il ne fait aucun doute que, dès ses premières années de service, Jean était dans une situation financière très enviable.

---

<sup>247</sup> Jean le Lydien, *Sur les mois*, IV, 58 (ed. R. WUNSCH, p. 113).

<sup>248</sup> Id., *Des magistratures*, III, 58, 4-7. Un peu loin, en III, 61, 1-2, il en remet en accusant cette fois-ci Jean de Cappadoce des mêmes actions.

<sup>249</sup> Les Oracles chaldaïques et Proclus sont abondamment cités. Cf. l'appendice dans M. MAAS, *John Lydus*, p. 101-134. Pour une évaluation exhaustive du rapport de Jean à la philosophie néoplatonicienne voir M. DUBUISSON et J. SCHAMP, I.1, p. lii-lxxiii. A. KALDELLIS, «The Religion of Ioannes Lydos» estime que les abondantes références au néoplatonisme et aux oracles prouvent que Jean était païen.

<sup>250</sup> M. MAAS, *John Lydus*, p. 25.

Sa première année au sein du personnel de la préfecture lui est bénéfique : il amasse 1000 *solidi*, somme à laquelle s'ajoutent son salaire et l'argent récolté lors de la prononciation d'un panégyrique pour remercier Zoticos, peut-être à l'occasion de la fin de son mandat de préfet, de l'ordre d'une pièce d'or par vers. Au cours de la même année, Jean est promu chez les *officiales*, assistants de l'*ab actis*, responsable des litiges civils et des archives judiciaires, et obtient le titre de *chartularius*. Il a sans doute bénéficié d'une sorte de traitement de faveur puisqu'il dit lui-même qu'une telle nomination était sans précédent. Contrairement à ses deux collègues, Jean n'eût pas à acheter son poste, qui lui rapportait 24 *solidi*, somme à laquelle devait s'ajouter un montant beaucoup plus substantiel lié aux frais de traitement.

Les différentes étapes de la carrière civile de Jean le Lydien sont difficiles à reconstruire puisqu'il ne les présente pas de façon chronologique. Ce dont on peut être certain, c'est que, carburant à l'ambition, il ne chôme pas et multiplie les tâches. En parallèle à ses fonctions auprès de l'*ab actis*, il est *adiutor* au *secretum*, bureau qui ne dépendait pas de la préfecture du prétoire et qui menait des enquêtes financières<sup>251</sup>. Jean se targue de son volume de travail, qui lui apporte une bonne réputation et une rémunération conséquente. Par son ardeur à la tâche, il vise un objectif précis : «Dès lors, dit-il, comme porté par des ailes, je me hâtais de gagner les rangs de ceux que l'on appelle les *a secretis* de la cour.<sup>252</sup>» Il poursuit sans doute sa double affectation jusqu'en 524 : cette année-là, Justin I émet une loi qui proscrit le cumul des fonctions<sup>253</sup>. Contraint de faire un choix, Jean décide de se concentrer sur sa carrière à la préfecture.

Dans l'exercice de ses fonctions, Jean accorde une grande importance à la culture (*paideia*) et à la connaissance du latin. Il décrit ainsi les fonctionnaires de la préfecture du prétoire :

[...] à l'origine, tous les assistants des bureaux de l'année en cours attachés à la magistrature qui était alors la première brillaient par l'ampleur de leur culture, mais c'était pour leur maîtrise de la langue latine qu'ils s'efforçaient d'avoir la supériorité : c'était un besoin pour eux, en raison des nécessités.<sup>254</sup>

<sup>251</sup> Jean le Lydien, *Des magistratures*, III, 10, 3; 27, 5. Sur le *secretum* voir J. CAIMI, *Burocrazia*, p. 56; R. DELMAIRE, *Les institutions du Bas-Empire romain, de Constantin à Justinien. I : Les institutions civiles palatines*, Paris 1995, p. 44-45, 55-56.

<sup>252</sup> Jean le Lydien, *Des magistratures*, III, 27, 5.

<sup>253</sup> J. CAIMI, *Burocrazia*, p. 56-57. Il s'agit probablement de la constitution CJ, 12.33.5.

<sup>254</sup> Jean le Lydien, *Des magistratures*, III, 27, 3.

Jean fait la distinction entre les *exceptores* comme lui, membres de la branche judiciaire et les *scriniarii*, membres de la branche financière de la préfecture. Les premiers possédaient la formation en lettres et l'expertise nécessaire (connaissance du latin et du droit) pour exécuter les tâches compliquées associées à la branche judiciaire de la préfecture. Jean méprisait les seconds, qu'il ne considérait pas comme de réelles fonctionnaires<sup>255</sup>. Leur accès au poste de préfet du prétoire, permis à partir du règne de Zénon, est d'ailleurs présenté comme la cause principale du déclin de la préfecture. Marinos, lors du règne d'Anastase, et Jean de Cappadoce, lors du règne de Justinien, sont désignés comme les principaux responsables des déboires professionnels et financiers des *exceptores*<sup>256</sup>.

Les réformes administratives de Jean de Cappadoce ont en effet considérablement chamboulé le fonctionnement de la préfecture. Jean le Lydien l'accuse entre autres d'avoir préféré les *scriniarii* et d'avoir rendu caduc l'usage du latin. Ces deux initiatives avaient pour but de faire éclater le monopole que possédaient les bureaucrates comme Jean le Lydien sur l'exécution des tâches administratives<sup>257</sup>. D'autres réformes, notamment dans l'administration de la justice, ont considérablement diminué le volume de dossiers traité par le personnel de la préfecture<sup>258</sup>. Il n'est pas clair à quel point Jean fut affecté financièrement et professionnellement par ces réformes. Selon ses dires, il n'eut jamais à subir une baisse de grades ou de revenus durant toute sa carrière<sup>259</sup>. Les réformes auraient même pu l'avantager, en cela qu'elles poussaient vers la sortie ceux qui avaient une meilleure source de revenus ou ceux qui étaient à bout de ressources financières<sup>260</sup>. Certes, Jean n'était pas désintéressé et son point de vue était fortement teinté de corporatisme. Mais il ne faut pas minorer la forte teneur idéologique de son opposition aux réformes. Celles-ci sonnaient le glas de la préfecture du

---

<sup>255</sup> C. KELLY, *Ruling*, p. 30-31.

<sup>256</sup> Sur les *scriniarii* admis au poste de préfet du prétoire : Jean le Lydien, *Des magistratures*, III, 36. Sur Marinos : *Ibid*, III, 49 avec *PLRE*, II, p. Sur Jean de Cappadoce : *Ibid*, III, 58-71, avec *PLRE*,

<sup>257</sup> S. BJORNLIIE, *Politics and Tradition*, p. 62-67.

<sup>258</sup> Jean le Lydien, *Des magistratures*, III, 66. Dans ce passage, il fait probablement référence à la Nouvelle 82 de 539. Sur les réformes du fonctionnement de la préfecture par Jean de Cappadoce voir STEIN, II, p. 437-441; R. SCOTT, «John Lydos on some procedural changes», *Byzantina* 4 (1972), p. 441-451; P. MARAVAL, *Justinien. Le rêve d'un empire chrétien universel*, Paris 2016, p. 156-158.

<sup>259</sup> Jean le Lydien, *Des magistratures*, III, 30, 1.

<sup>260</sup> C. KELLY, *Ruling*, p. 86-87.

prétoire telle qu'il la connaissait. Il ne lui restait plus, comme il le dit lui-même, qu'à prendre le service en grippe et à se donner entièrement à ses livres<sup>261</sup>.

La violence de ses critiques à l'égard des réformes, parfois similaires à celles de Procope de Césarée, et sa vision décliniste de l'histoire récente de la préfecture du prétoire posent de nombreuses questions sur les orientations politiques de Jean le Lydien<sup>262</sup>. Son entreprise intellectuelle avait en grande partie pour but de préserver les différentes composantes de la tradition romaine, qu'il jugeait en péril. Ses œuvres, empreintes de culture et de références littéraires païennes, pouvaient paraître subversives dans le contexte des lois de Justinien contre les païens<sup>263</sup>. Mais Jean, peut-être guidé par la prudence, ne critique jamais directement l'empereur, qui est plutôt dépeint en termes favorables : il est par exemple qualifié d'amoureux des lettres et d'homme de savoir<sup>264</sup>. Il ne fait pas non plus preuve d'un militantisme religieux; la tradition romaine avait pour lui beaucoup moins une valeur religieuse et métaphysique que politique et culturelle : elle était l'apanage des bureaucrates comme lui et des gouvernants issus de leur rang.

Parmi les individus avec lesquels Jean a entretenu des relations, plusieurs ont occupé des positions importantes : le préfet du prétoire Phocas, le préfet de la ville Gabriel et probablement aussi le maître des offices Pierre le Patrice. Ce sont aussi à ceux-ci que Jean réserve ses meilleurs mots. Pierre le Patrice et Phocas sont érigés en magistrats modèles. Chez ceux-ci, il apprécie par-dessus tout la justice et l'amour du savoir<sup>265</sup>. Par conséquent, s'il faut attribuer une position politique et idéologique à Jean, c'est davantage celle-ci : seuls des gouvernants alliant vertus politiques et amour du savoir, à savoir une éducation classique et un intérêt pour la littérature, sont aptes à gouverner et à mener à bien l'administration de l'État.

---

<sup>261</sup> Jean le Lydien, *Des magistratures*, III, 28, 3

<sup>262</sup> A. KALDELLIS, «Identifying Dissident Circles in Sixth-Century Byzantium : The Friendship of Prokopios and John Lydus», *Florilegium* 21, 2004, p. 1-17; ID., «Republican Theory and Political Dissidence in Ioannes Lydos», *BMGS* 29, 2005, p. 1-16.

<sup>263</sup> Sur Jean et le paganisme, voir M. MAAS, *John Lydus*, p. 57-70; A. KALDELLIS, «The Religion of Ioannes Lydos».

<sup>264</sup> Jean le Lydien, *Des magistratures*, II, 28, 2; III, 30, 6.

<sup>265</sup> Voir V. NICOLINI, «Empereurs et préfets du prétoire chez Jean le Lydien», *JÖB* 68, 2019 (à paraître).

Malgré tout, il y a bien un moment où Jean retire davantage de prestige et de bénéfices de ses activités intellectuelles que de sa carrière à la préfecture. Il semble bien que ce moment suive directement les réformes de la fin des années 530. Comme repère chronologique, il y a le panégyrique et l'histoire de la guerre perse que Justinien lui aurait commandés<sup>266</sup>. Deux dates ont généralement été proposées pour ces commandes littéraires : 532 ou le tout début des années 540<sup>267</sup>. Il semble toutefois qu'il faille suivre les éditeurs francophones du *Des magistratures*, qui défendent la date de 545<sup>268</sup>. Ils estiment que l'ouvrage d'histoire commandé ne pouvait célébrer la victoire de Daras de 530, puisque Jean ne mentionne pas Julianos, le préfet du prétoire en exercice à ce moment, et que les défaites qui suivent cette bataille ne favorisent pas un climat politique de célébrations. Selon eux, la bataille de Daras de 540, où les Perses ont battu en retraite en retour d'une somme d'argent, est plus en phase avec le récit de Jean. En 545, Justinien conclut une paix avec la Perse, cadre tout désigné pour l'écriture d'une histoire. En ce qui a trait à la présence des dignitaires romains devant lesquels Jean a prononcé un panégyrique, le siège de Rome de 545 offrirait la circonstance parfaite. La date de 545 est donc tout à fait plausible, surtout si on considère que Jean n'aurait sans doute pas obtenu ces privilèges en tant que simple fonctionnaire. Il aurait donc prononcé le panégyrique et été invité à écrire l'histoire de la guerre perse après avoir obtenu une chaire de professeur.

Ainsi, au début des années 540, s'étant détourné de sa fonction à la préfecture suite aux réformes de Jean de Cappadoce, Jean le Lydien est en pleine transition : il passe d'une carrière civile en stagnation à une carrière intellectuelle en pleine ébullition. C'est donc probablement lorsqu'il se met à haïr le service et s'abandonne à ses livres, comme il le dit lui-même, qu'il entreprend l'écriture de son premier livre – si on considère uniquement ses œuvres conservées – le *Sur les prodiges*. Selon ce que contient la préface, qui fait référence à une comète et à une invasion des Perses, la rédaction du livre s'amorce en 540 ou au début de 541<sup>269</sup>. Le livre étant

---

<sup>266</sup> *Ibid*, III, 28, 4.

<sup>267</sup> La date de 532 est avancée par C. KELLY, *Ruling*, p. 12; M. MAAS, *John Lydus*, p. 28-29. Celle de 540 par T. CARNEY. R. KASTER, *Guardians*, p. 308 joue de prudence et affirme que les deux dates sont possibles.

<sup>268</sup> Voir M. DUBUISSON et J. SCHAMP, I.1, p. xxxviii-xlv.

<sup>269</sup> Jean le Lydien, *Sur les prodiges*, préf., 1.

dédiacé au préfet de la ville Gabriel, sa date de publication doit être située vers 543. La publication du *Sur les mois* a dû suivre de peu, puisqu'elle est aussi dédiée à Gabriel<sup>270</sup>.

En 551, Jean le Lydien prend sa retraite. Il décrit avec fierté la cérémonie dans son *Des Magistratures*. Durant celle-ci, le préfet du prétoire Hephaistos loue les qualités de Jean et insiste sur ses activités intellectuelles<sup>271</sup>. En décrivant en détail cette cérémonie et en recopiant le discours du préfet du prétoire, Jean désirait souligner le fait qu'il s'était lui-même montré à la hauteur de l'idéal du fonctionnaire lettré qu'il préconisait. Non seulement il avait eu une carrière brillante au sein de la préfecture du prétoire, mais il avait réussi à se consacrer aux lettres et au savoir.

C'est donc suite à sa retraite que Jean a rédigé son traité le plus connu, *Sur les magistratures de l'État romain*. Dans celui-ci, il retrace le développement des institutions romaines et vise en particulier à souligner l'ancienneté de la préfecture du prétoire. Malgré son caractère parfois désorganisé, le *Des magistratures*, par l'abondance des informations historiques et philologiques qu'il contient, témoigne de l'ampleur des recherches menées par son auteur. Au livre III, Jean décrit les règnes d'Anastase et de Justinien. Encore une fois, il fait de l'amour du savoir et de la générosité envers les lettrés une vertu incontournable. Anastase et Justinien sont célébrés pour leur soutien aux lettrés. Comme nous l'avons vu, Jean a pu bénéficier directement de la prodigalité du second. Même s'il se montre parfois amer face aux changements qui affectent la préfecture durant son temps, le message de Jean n'est pas entièrement pessimiste. Ainsi, en plaçant le passage de Phocas à la préfecture après celui de Jean de Cappadoce, il y a fort à parier que Jean voulait démontrer que les bons préfets existaient encore et que, lorsque ceux-ci gouvernaient, la préfecture retrouvait sa splendeur d'antan<sup>272</sup>. Le manuscrit s'arrête abruptement en plein milieu du panégyrique de Phocas, mais la longueur du troisième livre, long par rapport aux deux premiers, laisse penser qu'il se terminait peu après<sup>273</sup>.

---

<sup>270</sup> *Souda*, I 436.

<sup>271</sup> Jean le Lydien, *Des magistratures*, III, 30, 4.

<sup>272</sup> *Ibid*, III, 76, 10.

<sup>273</sup> Il serait du reste surprenant que Jean ait traité de la préfecture de Pierre Barsymes, puisque celui-ci était encore en fonction au moment de la publication du livre.

Jean le Lydien constitue l'archétype du fonctionnaire lettré. Sa carrière au sein de la bureaucratie impériale était pour lui tout aussi importante que ses activités intellectuelles. Il ne faisait pas de séparation entre les deux. Son ascension au sein de la préfecture est pour l'essentiel attribuable au patronage de Zoticos. Il ne semble pas avoir considéré les lettres comme un moyen de promotion. Dans sa conception du fonctionnaire ou du gouvernant idéal, l'amour du savoir était placé aux côtés de l'expertise professionnelle ou des vertus politiques.

## Procope de Césarée

Avec Procope de Césarée, on a l'impression d'un nouveau départ dans l'historiographie tardo-antique : tous les historiens subséquents se réfèrent à lui, sans que lui-même ne se réfère spécifiquement à ses prédécesseurs. Il y a probablement deux raisons pour cela : d'abord, le talent de Procope, visible dans la qualité de son style et de sa narration, puis, le fait que les guerres – en premier lieu la guerre contre les Perses – dont il a fait le récit se sont poursuivies presque sans interruption jusqu'aux années 620. Procope lui-même ne paraît pas avoir eu un prédécesseur : il semble avoir lu certains historiens, tels que Priskos de Panium, mais rien n'indique qu'il se soit vu comme le continuateur de l'œuvre d'un autre historien.

Procope de Césarée est né en Palestine, probablement vers 500<sup>274</sup>. On sait très peu de choses sur ses origines familiales. Il est possible que son père ait été le Stéphanos qui occupait le poste de gouverneur en Palestine en 536 et en 555<sup>275</sup>. Ce Stephanos, selon Geoffrey Greatrex, aurait d'abord été *defensor civitatis* dans les années 520 pour ensuite devenir

---

<sup>274</sup> Pour une bibliographie et une discussion des travaux sur Procope voir G. GREATREX, «Perceptions of Procopius in Recent Scholarship», *Histos* 8, 2014, p. 76-121. Pour la biographie de Procope voir en premier lieu *PLRE* IIIB, p. 1060-1066. Voir aussi B. RUBIN, «Prokopios», *RE* 23/1, col. 296-301; J. A. S. EVANS, *Procopius*, New York 1972, p. 30-46; Av. CAMERON, *Procopius*, p. 8-15; D. BRODKA, *Die Geschichtsphilosophie in der spätantiken Historiographie. Studien zu Prokopios von Kaisareia, Agathias von Myrina und Theophylaktos Simokattès*, Frankfurt am Main 2004, p. 14-20; H. BÖRM, *Prokop und die Perser. Untersuchungen zu den römisch-sasanidischen Kontakten in der ausgehenden Spätantike*, Stuttgart 2007, p. 45-49; W. TREADGOLD, *EBH*, p. 176-184; C. WHATELY, *Battles and Generals. Combat, Culture and Didacticism in Procopius' Wars*, Leiden – Boston 2016, p. 33-67.

<sup>275</sup> J. HAURY, *Zur Beurteilung des Geschichtschreiber Procopius von Cäsarea*, Munich 1896, p. 10-19. G. GREATREX, «Stephanus, the father of Procopius?», *Medieval Prosopography* 17.1, 1996, p. 125-145, a fait un réexamen convaincant des preuves et corrige par le fait même certaines entrées «Stephanos» du *PLRE*.

gouverneur de Palestine, devenant le premier à obtenir le titre de *spectabilis* avec ce poste en 536, puis mourir lors de la révolte samaritaine en 555<sup>276</sup>. Si on en juge par le discours que Choricios de Gaza prononce en son honneur, Stephanos viendrait d'une famille localement illustre et aurait suivi une éducation rhétorique approfondie, probablement à Gaza. Choricios semble d'ailleurs estimer ses qualités de rhéteur. Il aurait contribué à plusieurs constructions, dont celle d'un aqueduc et d'une église<sup>277</sup>, ce qui laisse penser qu'il était un propriétaire terrien important de la région. Il n'est pas dit si cette contribution venait de sa poche ou s'il avait utilisé son poids politique pour lever des fonds auprès de l'empereur ou des autres propriétaires terriens de la région. Les arguments proposés pour faire de lui le père de Procope sont quant à eux circonstanciels : il faudrait que le Procope du sixième discours de Choricios de Gaza soit Procope l'historien et que son père, dont on vante les réalisations au niveau de la gestion des eaux sans toutefois le nommer, soit le proconsul et gouverneur de Palestine Stephanos du deuxième discours, qui aurait entre autres réparé l'aqueduc de la ville. Bref, cela demeure de l'ordre de l'hypothèse. Ajoutons toutefois que Walter Treadgold conteste de façon convaincante l'identification de Greatrex, estimant que les individus dont parle Choricios de Gaza proviennent de Gaza et que Procope devait déjà être à Constantinople au moment où est composé le sixième discours de Choricios, vers 526/527<sup>278</sup>..

Que son père soit ou non ce Stephanos, cela donne tout de même une idée du genre de famille et milieu social auxquels Procope pouvait appartenir<sup>279</sup>. En effet, il provenait vraisemblablement d'une famille parmi les plus importantes et prospères de la région de Césarée. Son attitude face aux dévastations induites par la répression des révoltes samaritaines laisse penser qu'il possédait de nombreuses terres dans la région et qu'il a subi d'importants dommages matériels et financiers<sup>280</sup>. À ce titre, il appartenait soit à une riche famille de

---

<sup>276</sup> *Ibid*, p. 143. K. HOLM, «Flavius Stephanus, proconsul of Palestine», *ZPE* 63, 1986, p. 231-239 affirme qu'il s'agit de deux personnes distinctes.

<sup>277</sup> K. LITSAS, *Choricios of Gaza: An Approach to his Work. Introduction, Translation, Commentary*, these de doctorat non publiée, Université de Chicago 1980, p. 266, n. 52.

<sup>278</sup> W. TREADGOLD, *EBH*, p. 177, n. 2.

<sup>279</sup> Divers auteurs ont tenté de donner une origine sociale modeste à Procope : ainsi F. DAHN, *Procopius von Caesarea. Ein Beitrag zur Historiographie der Völkerwanderung und des sinkenden Römerthums*, Berlin 1865, p. 13 estime que Procope a gravi les échelons de la société.

<sup>280</sup> Procope, *Histoire secrète*, XI, 24-30. Procope montre une grande connaissance des enjeux liés à la terre, qu'ils soient politiques, économiques, voire techniques : P. SARRIS, «Landownership and rural society in the writings of

décurions de la ville soit à une famille sénatoriale du rang de clarissime ou de spectable, rangs qui ne donnaient pas accès au sénat de Constantinople ou au titre de sénateur<sup>281</sup>. Les disparités de revenus et de prestige étaient d'ailleurs beaucoup plus grandes à l'intérieur de la classe des décurions qu'entre les décurions les plus riches et les sénateurs de rangs inférieurs. Procope avait donc, au moment de débiter sa carrière, tout au mieux une position intermédiaire dans la hiérarchie de l'élite : élevée par rapport à la société locale, mais modeste en comparaison à la grande élite impériale<sup>282</sup>.

Son intégration rapide à Constantinople indique peut-être que sa famille bénéficiait d'un réseau important dans la ville<sup>283</sup>. Même si elles sont composées vers la fin de sa carrière, à un moment où il jouit sans doute d'un statut plus élevé qu'à sa naissance, les anecdotes que renferme l'*Histoire secrète* montrent l'étendue de son réseau, qui se ramifie à travers tout l'Empire. Il fait preuve d'une grande solidarité politique avec l'aristocratie terrienne sénatoriale : l'*Histoire secrète* regorge d'histoires de sénateurs ou de riches hommes dépouillés de leurs biens, surtout fonciers, par les manigances de Justinien ou de ses préfets du prétoire. À l'endroit où il dénonce les confiscations consécutives à la révolte *Nika*, dont furent victimes des membres de l'élite sénatoriale, Procope affirme, s'agissant de Justinien et de Théodora : «C'est pourquoi, à moi-même comme à la plupart d'entre nous, ces gens n'ont jamais donné l'impression d'être des hommes [...]»<sup>284</sup>. Le *emoi te kai tois pollois emôn* est particulièrement révélateur : comme Procope parle de membres de l'élite sénatoriale, il est probable qu'il se considère comme l'un d'entre eux. L'*Histoire secrète* est d'ailleurs pour certains un condensé des récriminations des sénateurs à l'endroit de Justinien<sup>285</sup>. Cela ne serait

---

Procopius», dans E. TURQUOIS et C. LILLINGTON-MARTIN (dirs.), *Procopius of Caesarea : Literary and Historical Interpretations*, London 2018, p. 238-250.

<sup>281</sup> JONES, *LRE*, I, p. 529. Sur les différents titres sénatoriaux voir P. KOCH, *Die Byzantinische Beamtentitel von 400 bis zu 700*, Jena 1903, p. 10-45.

<sup>282</sup> Pour désigner cette position, G. GREATREX, «Procopius the Outsider», dans D. C. SMYTHE (dir.), *Strangers to Themselves. The Byzantine Outsider. Papers from the Thirty-second Spring Symposium of Byzantine Studies*, Aldershot-Burlington 2000, p. 227 utilise le terme de «sub-élite».

<sup>283</sup> W. TREADGOLD, *EBH*, p. 177.

<sup>284</sup> *Ibid.*, XII, 14. Trad. P. MARAVAL.

<sup>285</sup> Av. CAMERON, *Procopius*, p. 144-145; P. SARRIS, *Economy and Society in the Age of Justinian*, Oxford 2006, p. 6. Voir aussi C. GIZEWSKI, *Zur Normativität und Struktur der Verfassungsverhältnisse in der späteren römischen Kaiserzeit*. München 1988, p. 66-147, ici p. 138; B. NÄF, *Senatorisches Standesbewusstsein in spätromischer Zeit*, Fribourg 1995, p. 267-273. Pour A. KALDELLIS, *Procopius of Caesarea*, p. 47, Procope affiche plutôt une allégeance philosophique qu'une allégeance sociale.

guère surprenant puisque, comme l'atteste la *Suidas*, il possédait l'illustrat vacant, rang sénatorial conférant un siège au sénat de Constantinople, mais fortement déprécié à l'époque de Justinien<sup>286</sup>.

Procopé a bénéficié du cursus éducatif habituel pour un membre de sa classe, mais, au contraire de ses successeurs Agathias et Évagre le Scholastique, il donne très peu d'indications sur son parcours. Il a peut-être suivi des études de rhétorique à l'école de Gaza. La proximité géographique entre Gaza et Césarée rend cette fréquentation tout à fait possible. En outre, les membres de cette école enseignaient les historiens grecs et en particulier Thucydide, auteur dont Procopé s'inspire largement<sup>287</sup>. Suite à ses études de rhétorique, il a entrepris une formation en droit<sup>288</sup>. Les deux plus grandes écoles de droit de l'époque étaient celles de Beyrouth et de Constantinople<sup>289</sup>. Beaucoup passaient par Beyrouth avant d'exercer le droit à Constantinople, comme le montrent les cas d'Agathias et de Zacharias le Scholastique, rendant tout à fait vraisemblable une fréquentation de cette école par Procopé.

Chose certaine, Procopé devient *assessor/sumboulos* de Bélisaire en 527 au moment où ce dernier est nommé *dux Mesopotamiae*<sup>290</sup>. Le poste d'*assessor* était très convoité chez les avocats, en raison des possibilités d'avancement qu'il offrait<sup>291</sup>. C'est ce qui arrive à Procopé : lorsque la fonction de *magister militum per Orientem* est accordée à Bélisaire, il obtient probablement, en tant qu'*assessor* d'un magistrat dont l'office confère l'illustrat, le titre de

---

<sup>286</sup> *Souda* Π 2479. Pour la dépréciation cf. STEIN, II, p. 429-435.

<sup>287</sup> *Ibid*, p. 22; cf. G. DOWNEY, *Gaza in the Early Sixth Century*, Norman 1963, p. 112. Les membres de l'école de Gaza, tout comme Procopé, utilisaient surtout le premier livre. Voir G. GREATREX, «Stephanos», p. 128-132, avec exemples et bibliographie. A. KALDELLIS, *Procopius of Caesarea*, p. 11-13 affirme que Procopé avait une connaissance approfondie de Thucydide, qui allait bien au-delà de la simple imitation linguistique et rhétorique.

<sup>288</sup> Sur le rapport entre les historiens et le droit voir G. GREATREX, «Lawyers and Historians in Late Antiquity». Seuls G. FATOUROS, «Zur Prokop-Biographie», *Klio-Beiträge zur Alten Geschichte* 62, 1980, p. 517-524 et, dans une plus grande mesure, J. HOWARD-JOHNSTON, «The Education and Expertise of Procopius», *An Tard* 8, 2000, p. 19-30 ont remis en cause la formation de juriste de Procopé.

<sup>289</sup> D. LIEBS, «Roman Law», dans AV. CAMERON, B. WARD-PERKINS et M. WHITBY (dirs.), *The Cambridge Ancient History, XIV: Late Antiquity, Empire and Successors, A. D. 425-600*, Cambridge 2000, p. 253-255.

<sup>290</sup> Procopé, *Guerres*, I, 1, 3. Selon la *Souda* Π 2479, Procopé était *upographeus*, donc secrétaire, de Bélisaire.

<sup>291</sup> JONES, *LRE*, I, p. 501, 511-12. Sur les *assessore*s voir aussi B. KÜBLER, «Assessor» dans *RAC* I, 1950, col. 803-806. Le rôle des *assessore*s est résumé par le juriste Paul dans le *Digeste* 1.22.1 : «Omne officium adessoris, quo iuris studiosi partibus suis funguntur, in his fere causis constat: in cognitionibus postulationibus libellis edictis decretis epistulis.» Cf. les carrières recensées dans H. F. HITZIG, *Die Assessoren der römischen Magistrate und Richter. Eine rechthistorische Abhandlung*, München 1893, p. 188-197.

*spectabiles comites primi ordinis*, rang intermédiaire dans la hiérarchie sénatoriale<sup>292</sup>. Selon le Code Justinien, l'*assessor* des *duces* des provinces africaines administrait un personnel assez imposant de 40 personnes<sup>293</sup>. Mais Procope se définit aussi en tant que *paredros* qui, selon les utilisations qu'il fait du terme, est une fonction qui pourrait s'approcher de celle de *quaestor*<sup>294</sup>. Il manipulait donc de nombreux documents officiels et avait accès à de l'information de première importance<sup>295</sup>.

Entre 527 et le début des années 540, Procope suit et assiste Bélisaire sur les différents théâtres d'opérations. Ses écrits contiennent peu d'informations quant aux tâches dont il s'acquittait auprès du général. Durant l'expédition contre les Vandales, il est chargé d'une mission d'espionnage à Syracuse pour s'enquérir de la présence d'une flotte vandale en Sicile<sup>296</sup>. Il prend soin de mentionner que Bélisaire était très satisfait de son travail<sup>297</sup>. En 536, lors de la révolte des soldats contre le gouverneur Solomon, Procope est à ses côtés à Carthage et l'accompagne en Sicile pour aller demander l'aide de Bélisaire<sup>298</sup>. Lors du siège de Rome en 537-538, Bélisaire envoie Procope à Naples pour qu'il rassemble des troupes et des provisions<sup>299</sup>. Ces quelques exemples suggèrent que Procope bénéficiait de toute la confiance du général et qu'il était très impliqué dans la conduite des opérations.

Procope revient à Constantinople en 540, la première phase de la guerre en Italie ayant pris fin. Avec le déclenchement d'une nouvelle guerre contre la Perse, Bélisaire est envoyé sur le front est en 541/542. La présence de Procope à ses côtés n'est pas certaine. Dans l'*Histoire secrète*, il consacre un chapitre entier à cette campagne où il accuse Bélisaire d'avoir préféré rejoindre sa femme alors que le territoire perse se trouvait ouvert et sans défense face à lui<sup>300</sup>.

<sup>292</sup> E. STEIN, *HBE*, II, p. 711; *PLRE* III, p. 1062.

<sup>293</sup> *CJI*, 27, 2, 20-32.

<sup>294</sup> Voir C. LILLINGTON-MARTIN, «Procopius, *πάρεδρος* / *quaestor*, *Codex Justinianus*, 1.27 and Belisarius' strategy in the Mediterranean» dans E. TURQUOIS et C. LILLINGTON-MARTIN (dirs.), *Procopius of Caesarea*, p. 160-162.

<sup>295</sup> *Ibid*, p. 162

<sup>296</sup> Procope, *Guerres*, III, 14, 3.

<sup>297</sup> *Ibid*, III, 14, 15.

<sup>298</sup> *Ibid*, IV, 39-41. E. STEIN, *HBE*, II, p. 711 affirme que Procope demeure en Afrique de 534 à 536. Av. CAMERON, *Procopius*, p. 14 estime qu'il est peu clair si Procope est bel et bien resté en Afrique ou retourné à Constantinople. On peut toutefois se demander pour quelles raisons Bélisaire se serait privé de son *assessor* pendant deux ans. Cf. *PLRE*, III, p. 1061; W. TREADGOLD, *EBH*, p. 181.

<sup>299</sup> Procope, *Guerres*, VI, 4, 1-20

<sup>300</sup> *Id.*, *Histoire secrète*, II, 25.

Une critique aussi acerbe des décisions du général serait étonnante si Procope n'avait pas fait partie de l'expédition.

Au printemps de 542, lorsque l'épidémie de peste frappe Constantinople, Procope se trouve dans la ville<sup>301</sup>. Quand Chosroès envahit l'Euphratèse durant l'été, Justinien dépêche Bélisaire sur les lieux, mais Procope ne l'accompagne pas. Le général réussit à contenir l'invasion perse avec très peu de moyens, ce qui lui vaut l'admiration et la reconnaissance des habitants des provinces orientales<sup>302</sup>. Mais Justinien contracte la peste au même moment et Bélisaire est accusé par deux généraux d'avoir affirmé qu'il ne reconnaîtrait pas le successeur désigné à Constantinople, ce qui équivaut à lancer une usurpation à partir des provinces orientales<sup>303</sup>. Sachant que Bélisaire gagnait en popularité dans les provinces, il n'est pas impossible que l'empereur ou l'impératrice aient tenté de se prémunir contre une telle usurpation<sup>304</sup>. Bien que l'accusation tombe à plat, Bélisaire est destitué par l'empereur – Procope jure que c'est sous la pression de Théodora – privé de ses bucellaires et dépouillé de ses richesses. Il est contraint de se retirer en tant que citoyen privé. Tout porte à croire que Procope a été une victime collatérale de la chute de Bélisaire : « [...] à beaucoup de ses amis et aux gens qui étaient auparavant à son service de quelque manière, il fut interdit de fréquenter désormais Bélisaire.<sup>305</sup>»

Au milieu des années 540, Procope semble se consacrer à la rédaction des *Guerres*. De nombreux indices internes amènent à penser qu'il planifiait publier son ouvrage vers 546<sup>306</sup>. Un passage du cinquième livre des *Guerres gothiques* suggère qu'il était en phase de rédaction en 544<sup>307</sup>. La section sur Jean de Cappadoce comporte des ajouts qui datent

---

<sup>301</sup> Sur Procope et la peste, voir Av. CAMERON, *Procopius*, p. 40-43; M. MEIER, «Prokop, Agathias, die Pest und das "Ende" der antiken Historiographie. Naturkatastrophen und Geschichtsschreibung in der ausgehenden Spätantike», *Historische Zeitschrift* 278, 2004, p. 281-310.

<sup>302</sup> Procope, *Guerres*, II, 21, 28-29.

<sup>303</sup> Id., *Histoire secrète*, IV, 1-6.

<sup>304</sup> Le continuateur de la chronique de Marcellinus Comes (add. a. 545.3) confirme le récit de Procope : «Belisarius de Oriente euocatus in offensam periculumque incurrens graue et inuidiae subiacens rursus remittitur ad Italiam. Qui ueniens Romae dirigit Bessam, Iohannem mittit ad imperatorem.»

<sup>305</sup> Procope, *Histoire secrète*, IV, 15.

<sup>306</sup> J. HAURY, *Procopiana I*, München, 1893, p. 1; W. TREADGOLD, *EBH*, p. 186-187.

<sup>307</sup> Procope, *Guerres*, VI, 5, 24-27.

vraisemblablement de 546<sup>308</sup>. Une brève notice dans les *Guerres perses* concernant Stotzas, qui s'est rebellé en 544 en Afrique, pointe aussi vers une date de rédaction autour de 545<sup>309</sup>. L'incertitude entourant l'issue de la guerre en Italie a sans doute incité Procope à repousser la publication.

La mort de Théodora en 548 et le retour en grâce de Bélisaire, qui est renommé *magister militum per Orientem* vers 549, ouvrent une ère plus favorable pour la publication de l'œuvre. De retour en confiance auprès de Justinien, le général avait intérêt à la publication d'un ouvrage qui rappelait beaucoup plus ses succès foudroyants des années 530 qu'il n'évoquait ses errements lors de la seconde campagne en Italie. En effet, bien que les deux derniers livres des *Guerres gothiques* soient globalement beaucoup plus critiques et pessimistes que les livres précédents<sup>310</sup>, ils contiennent de nombreux passages où Procope évite de trop égratigner la figure de Bélisaire. Certes, le bilan qu'il fait des cinq années de campagne du général en Italie est très mitigé et il n'hésite pas à affirmer que les Barbares se trouvaient maîtres de l'Occident en entier<sup>311</sup>. Néanmoins, il signale aussi quelques bons coups de Bélisaire et insiste, quoiqu'indirectement, sur le fait qu'il ne possédait pas les ressources pour mener à bien le combat.

L'*Histoire secrète* corrige en partie le portrait de Bélisaire dressé dans le troisième livre des *Guerres gothiques*. Le général est accusé d'être mou et négligent, lâche et menteur, et d'avoir subi sans réagir de nombreuses vexations de la part de sa femme, Antonina, de l'empereur et de l'impératrice<sup>312</sup>. Mais, comme le note Pierre Maraval, «le ton de Procope à l'égard de Bélisaire n'est pas celui de la haine, il est plutôt celui de l'amour déçu.<sup>313</sup>». La deuxième partie de l'ouvrage (chap. 18-30), beaucoup mieux ordonnée que la première, est

---

<sup>308</sup> G. GREATREX, «The Composition of Procopius' Wars and the Career of John the Cappadocian», *Prudentia* 27.1, 1995, p. 1-13.

<sup>309</sup> Procope, *Guerres*, II, 11, 30. Pour la rébellion de Stotzas voir *PLRE* III, p. 1200.

<sup>310</sup> Av. CAMERON, *Procopius*, p. 136-142.

<sup>311</sup> Bilan de la campagne de Bélisaire : Procope, *Guerres*, VII, 35, 1. Barbares maîtres de l'Occident : *Ibid*, VII, 33, 1; 34, 1.

<sup>312</sup> Procope, *Histoire secrète*, IV, 1-V, 27.

<sup>313</sup> P. MARAVAL, *Procope. Histoire secrète*, p. 20.

construite comme un pamphlet politique<sup>314</sup>. Il est évident que l'*Histoire secrète* ne devait pas être publiée avant la mort des protagonistes, particulièrement Justinien et Théodora. Une explication plausible pour la rédaction de l'ouvrage est que Procope estimait qu'avec la mort de Théodora et l'âge avancé de Justinien, l'avènement d'un nouvel empereur était imminent<sup>315</sup>. L'*Histoire secrète* serait donc, selon Henning Börm, le produit d'un sénateur se préparant pour un changement de régime<sup>316</sup>. Sans être invraisemblables, ces deux hypothèses font peu de cas de la forte teneur idéologique des accusations de Procope, accusations qui ont certainement une base sociale.

La publication des *Guerres* en 550/551<sup>317</sup>, tout comme la rédaction de l'*Histoire secrète* vers 550<sup>318</sup>, pose de nombreuses questions sur les engagements politiques de Procope. Faisait-il encore partie de l'entourage de Bélisaire ou était-il simplement un écrivain isolé, plongé dans l'amertume? S'il est difficile de croire à la seconde possibilité, toute identification de Procope avec un groupe politique organisé demeure bancale<sup>319</sup>. L'attitude de Procope envers Bélisaire et ses récriminations contre le régime de Justinien, récriminations qui représentent souvent les intérêts économiques et les valeurs politiques d'une partie importante de l'élite sénatoriale<sup>320</sup>, ont été interprétées comme signes d'une appartenance de Procope à un

---

<sup>314</sup> Pour cette division en deux parties et la critique de la division en trois parties généralement admise, voir T. MÉSZÁROS, «Notes on Procopius' *Secret History*», dans E. JUHÁSZ (dir.), *Byzanz und das Abendland: Begegnungen zwischen Ost und West*, Budapest 2013, p. 300-304.

<sup>315</sup> Voir J. SIGNES CODOÑER, «Prokops *Anekdotia* und Justinians Nachfolge», *JÖB* 53, 2003, p. 47-82, qui estime que pour Procope Germanos était le plus apte à remplacer Justinien.

<sup>316</sup> H. BÖRM, «Procopius, his Predecessors, and the Genesis of the *Anekdotia*. Antimonarchic Discourse in Late Antique Historiography», dans ID. (dir.), *Antimonarchic Discourse in Antiquity*, Stuttgart 2015, p. 332-333. Il affine la vision de SIGNES CODOÑER (voir n. précédente), mais il estime peu probable que Germanos ait pu être vu comme un usurpateur potentiel, puisqu'il est toujours demeuré loyal envers Justinien.

<sup>317</sup> Av. CAMERON, *Procopius*, p. 7; *PLRE*, III, p. 1063-1064. Ces dates sont reprises par la très grande majorité des publications subséquentes.

<sup>318</sup> La date de publication du texte a fait l'objet d'un vif débat. Procope affirme lui-même qu'il écrit lors de la trente-deuxième année du règne de Justinien, ce qui rend plausibles deux dates : 550 ou 558/559. La première date est retenue par la majorité des historiens et semble la plus raisonnable, bien qu'on ne puisse exclure hors de tout doute une date plus tardive. Voir Av. CAMERON, *Procopius*, p. 8-13. G. GREATREX, «The Dates of Procopius' Works», *BMGS* 18, 1994, p. 101-114; A. KALDELLIS, «The Date and Structure of Prokopios' *Secret History* and his Projected Work on Church History», *GRBS* 49, 2009, p. 585-616. Pour la date de 558/559, voir R. SCOTT, «Justinian's Coinage and Easter Reforms and the Date of the Secret History», *BMGS* 11, 1987, p. 215-221 et B. CROKE, «Procopius' Secret History: Rethinking the Date», *GRBS* 25, 2005, p. 405-431.

<sup>319</sup> G. GREATREX, «Procopius the Outsider», p. 125.

<sup>320</sup> Voir *supra* n. 18. L'épineuse question de la cohésion sociale de l'élite sénatoriale ne peut pas être traitée en détails ici. La structure et le climat politique de l'État romain tardo-antique créait une atmosphère de compétition généralisée pour le prestige et l'obtention de charges et de dignités impériales. On peut donc parler, avec Rene

groupe de sénateurs dissidents, hostiles à Justinien<sup>321</sup>. Ceux-ci auraient espéré que Bélisaire usurpe le pouvoir, ce qu'il a eu l'occasion de faire à au moins deux reprises<sup>322</sup>. Les nombreux complots dans lesquels Bélisaire a été malgré lui impliqué laissent penser que son potentiel politique subversif était reconnu par beaucoup de membres importants de l'administration impériale. En revanche, il semble avoir eu de nombreux rivaux au sein de l'armée<sup>323</sup>. Son éloignement de Constantinople durant cinq ans pendant la seconde campagne d'Italie et sa proximité renouvelée avec Justinien au terme de celle-ci ont dû désamorcer toute velléité subversive chez lui<sup>324</sup>. Force est donc de conclure que, si un groupe de sénateurs dissidents partageant une hostilité violente envers Justinien existait peut-être, il est peu probable, qu'au début des années 550, ils ont vu en Bélisaire leur porte-étendard. Que cette opposition ne se soit pas matérialisée n'exclut toutefois pas qu'elle ait été présente en puissance.

Environ trois ans après la publication des sept premiers livres, Procope récidive avec le huitième et dernier livre des *Guerres*, qui poursuit la narration jusqu'en 552. Dans la préface, il affirme que les sept premiers livres ont connu une bonne diffusion, s'étant disséminés aux quatre coins de l'empire<sup>325</sup>. S'il dit vrai, il s'agit d'une diffusion extrêmement rapide, qui suggère que Procope bénéficiait d'un réseau important. En effet, c'est par l'entremise de tels réseaux que se diffusaient généralement les œuvres littéraires<sup>326</sup>. La popularité des *Guerres*

---

PFEILSCHITER, *Der Kaiser und Konstantinopel. Kommunikation und Konfliktaustrag in einer spätantike Metropole*, Berlin, 2013, p. 452-464, du caractère fragmenté de l'élite tardo-antique. La compétition sociale et les complots politiques font historiquement partie de la vie des élites. Cela ne signifie toutefois pas qu'elles ne peuvent pas partager un socle idéologique et un ensemble de valeurs qu'elles défendront avec vigueur si elles sont attaquées par une force extérieure.

<sup>321</sup> B. RUBIN, *Das Andere Zeitalter Iustinians*, I, Berlin, 1960, p. 198-201.

<sup>322</sup> Une première fois lorsqu'il a décliné la couronne offerte par les Goths et une seconde quand, suite à sa disgrâce, il n'a pas profité de son renvoi en Italie pour rassembler des troupes contre l'empereur. Procope, *Guerres*, VI, 30, 25-30; VII, 10, 2; *Histoire secrète*, IV, 40.

<sup>323</sup> G. GREATREX, «Procopius the Outsider», p. 227. Voir D. A. PARNELL, *Justinian's Men. Careers and Relationships of Byzantine Army Officers, 518-620*, London 2017, p. 108-112 sur la rivalité entre Bélisaire et Narsès et l'importance des réseaux dans l'armée.

<sup>324</sup> En 562, il est accusé d'avoir fait partie d'un complot contre Justinien, mais il est réhabilité en 563, selon Théophane, *Chronique*, 239. Voir *PLRE* II, p. 219.

<sup>325</sup> Procope, *Guerres*, VIII, 1, 1.

<sup>326</sup> Comme cela été mentionné plus haut, l'*Histoire secrète* atteste l'étendue du réseau de Procope. Pour les réseaux intellectuels et la diffusion des œuvres, voir par exemple la lettre de Synésios de Cyrène à Hypatia d'Alexandrie, à laquelle est joint un traité philosophique. Synesios, *Lettres* 154.

explique peut-être que l'empereur lui ait commandé sa dernière œuvre, les *Constructions de Justinien*.

Plus que les deux autres ouvrages de Procope, les *Constructions* sont difficiles à dater. Un débat oppose ceux qui préconisent une rédaction autour de 554 à ceux qui préfèrent une composition au début des années 560<sup>327</sup>. Federico Montarino estime qu'une première version du texte, ayant servi d'appendice aux *Guerres*, aurait même pu être composée vers 550/51<sup>328</sup>. Les deux dates sont plausibles, mais le fardeau de la preuve repose davantage sur les tenants de la date de 554 ou avant. Peu importe la date exacte, il semble improbable, au regard de la préface de l'ouvrage, qu'il ait été rédigé avant ou au même moment que les *Guerres*.

La préface constitue une réflexion sur l'histoire et le pouvoir de l'historien. Cela laisse penser que, face à Justinien, Procope se voyait au moins en partie comme un historien, posture qui serait surprenante s'il n'avait pas encore publié les *Guerres*. Il assume donc une identité précise, ce qui a des répercussions pour la compréhension du passage-clé de la préface : «De surcroît, si l'histoire révèle les sentiments de reconnaissance qu'éprouvent, à l'encontre de leurs bienfaiteurs, ceux qui en sont bien traités [...]»<sup>329</sup>. Procope semble donc composer le panégyrique en reconnaissance d'une faveur de l'empereur. Quelle pourrait-elle être? D'abord, Procope parle peut-être du simple privilège de pouvoir prononcer le panégyrique. Ce privilège était hautement recherché, comme on peut le voir chez Jean le Lydien. Procope, en raison de la publication de ses *Guerres* et de sa proximité avec Bélisaire, était toutefois en position d'obtenir de la part de l'empereur des honneurs beaucoup plus considérables. Ainsi, pour Walter Treadgold, Procope remercierait Justinien de lui avoir accordé l'illustrat<sup>330</sup>.

Comme mentionné plus haut, la *Souda*, dont l'entrée est fondée en grande partie sur le témoignage contemporain d'Hésychios de Milet, nous dit que Procope possédait l'illustrat

---

<sup>327</sup> Pour la date de 554 : G. GREATREX, «The Dates of Procopius' Works»; ID., «The Date of Procopius' *Buildings* in the Light of Recent Scholarship», *Estudios Bizantinos* 1, 2013, p. 13-29 (qui répond aux arguments de D. ROQUES cité plus bas). Pour la date tardive, voir surtout M. WHITBY, «Justinian's Bridge over the Sangarius and the Date of Procopius' *De Aedificiis*», *JHS* 105, 1985, p. 129-148. D. ROQUES, *Procope de Césarée. Constructions de Justinien I<sup>er</sup>*, Alessandria 2011, p. 52-59 offre une bibliographie complète des différentes positions et défend, à l'aide de nombreux exemples, une date de composition vers 561.

<sup>328</sup> F. MONTINARO, «Byzantium and the Slavs in the reign of Justinian: Comparing the two recensions of Procopius's *Buildings*» dans V. IVANIŠEVIC et M. KAZANSKI (dirs.), *The Pontic-Danubian Realm in the Period of Migration*, Paris 2012, p. 89-114.

<sup>329</sup> Procope, *Constructions*, I, 1, 4. Trad. D. ROQUES.

<sup>330</sup> W. TREADGOLD, *EBH*, p. 190.

*inter agentes*. La date exacte de rédaction de l'ouvrage d'Hésychios est inconnue, mais en vertu de l'absence des *Constructions* dans l'énumération des œuvres de Procope, Ernst Stein a conjecturé qu'une partie de la notice avait été écrite avant la publication de cet ouvrage<sup>331</sup>. De multiples raisons éditoriales peuvent toutefois expliquer l'absence de cette œuvre et les divers remaniements du texte à travers le temps rendent hasardeuse toute tentative de reconstruction de la notice originale. Néanmoins, puisque le titre de Procope était honorifique, au sens où il n'avait pas occupé de fonction conférant l'illustrat *per se*, il est tout à fait possible qu'il l'ait obtenu en récompense de ses services auprès de Bélisaire à la fin des années 530, lorsque les guerres semblaient toutes être en voie d'être gagnées et que le prestige du général était à son apogée. Cette hypothèse demeure la plus probable en regard des informations dont nous disposons.

Quoiqu'il en soit, il semble que Procope jouissait d'un prestige ou d'une proximité suffisants auprès de l'empereur et la cour impériale pour être appelé à y prononcer un panégyrique. Dans sa chronique, Jean de Nikiou décrit Procope comme un patrice : «[...] un savant nommé Procope, le patrice, qui était un homme d'une haute intelligence, grand dignitaire, dont l'œuvre est célèbre.<sup>332</sup>» Corroboré par aucune autre source, ce témoignage a généralement été refoulé dans le camp des informations erronées. La transmission de la chronique, traduite et abrégée en arabe, puis en l'éthiopien, à partir d'un original grec ou copte a de quoi renforcer les doutes quant à la fiabilité du passage. On peut imaginer que la précision au niveau des titres a pu être altérée par les multiples manipulations du texte<sup>333</sup>. Ainsi, le mot que traduit «grand dignitaire» est utilisé sans distinction par le traducteur éthiopien, signifiant tour à tour préfet, chef ou fonctionnaire<sup>334</sup>. Les autres sources décrivant la carrière de Procope

---

<sup>331</sup> STEIN, II, p. 712, n. 1. Cela expliquerait au demeurant pourquoi l'affirmation de Jean de Nikiou selon laquelle Procope aurait été patrice ne figure pas dans la *Souda*.

<sup>332</sup> Jean de Nikiou, XCII, ed. et trad. H. ZOTENBERG, *Chronique de Jean, évêque de Nikiou*, Paris, 1886, p. 397. Sur la chronique de Jean de Nikiou voir aussi A. CARILE, «Giovanni di Nikius, cronista bizantinocopto del VII° secolo» dans *Byzance. Hommage à André N. Stratos, volume II : Théologie et philologie*, Athènes 1986, p. 353-398.

<sup>333</sup> Sur les problèmes d'interprétations engendrés par les multiples manipulations du texte voir P. BOOTH, «Shades of Blues and Greens in the *Chronicle* of John of Nikiou», *BZ* 104.2, 2011, p. 555-561.

<sup>334</sup> H. ZOTENBERG, *La chronique de Jean de Nikiou. Notices et extraits*, Paris 1879, p. 164 (livre reprenant les trois articles publiés dans le *Journal asiatique*). Le savant affirme que le traducteur arabe a confondu Procope et Tribonien, ce qu'il justifie par le passage un peu abrupt entre la mention de l'œuvre de Procope et le Code

se contentent de souligner qu'il était rhéteur ou qu'il était au service de Bélisaire; aucune n'attribue à Procope une fonction de dignitaire, quel que soit le titre.

Mais on voit mal comment Jean de Nikiou ou son abrégiateur aurait pu transformer la titulature de Procope à ce point. Il reste alors la possibilité qu'il ait confondu Procope l'historien et Procope le préfet de la ville. Dans ce cas, il aurait attribué le titre et la fonction du second au premier, une erreur parfaitement envisageable. Le passage ne réfère toutefois pas au début des années 560, endroit où le préfet de la ville Procope est introduit chez Malalas et Théophane. Jean de Nikiou aurait donc croisé des informations éparses sur deux individus et les aurait placés à l'endroit même où il évoque Procope, erreur qui n'aurait rien de naturel. Sachant cela, évitons toute attitude hypersceptique : la possibilité que Procope ait été patrice et ait occupé le poste de préfet de la ville est bel et bien réelle<sup>335</sup>. Si tel est le cas, la carrière civique de Procope aura été à la hauteur de son œuvre d'historien.

## Pierre le Patrice

Pierre le Patrice est l'historien dont la carrière fut la plus prolifique. Il a occupé le poste de maître des offices pendant vingt-cinq ans, tout en s'adonnant, durant ses temps libres, à l'écriture d'ouvrages de nature historique. Ceux-ci ne consistaient pas en un récit d'événements contemporains ou d'un règne précédent, mais témoignaient d'un réel intérêt pour le passé romain et la tradition romaine, surtout en ce qui a trait au gouvernement impérial. Son œuvre, comme celle de Jean le Lydien, témoigne de l'intérêt pour l'histoire romaine dans les hautes sphères du gouvernement de l'époque de Justinien.

Selon Procope, Pierre était natif de Thessalonique<sup>336</sup>. On ne sait rien sur son enfance et son éducation avant son arrivée à Constantinople, où il étudia vraisemblablement le droit. Il

---

Justinien. Cette hypothèse est peu satisfaisante puisque le passage commence par une référence aux récits des guerres contre les Perses et les Vandales et mentionne aussi Agathias, tout comme sa profession de scholastique.

<sup>335</sup> *PLRE* III, p. 1066 adopte une attitude similaire, mais préfère l'hypothèse de deux individus différents.

<sup>336</sup> Procope, *BG*, I, 3, 30. Sur Pierre le Patrice voir *PLRE* III, p. 994-998 (Petrus 6); E. STEIN, *HBE*, II, p. 723-729; M. CLAUSS, *Der Magister officiorum in der Spätantike (4.-6. Jahrhundert)*, München 1980, p. 181-182; P. T. ANTONOPOULOS, «Petrus Patricius. Some Aspects of his Life and Career» dans V. VAVRINEK (dir.), *From Late Antiquity to Early Byzantium: Proceedings of the Byzantinological Symposium in the 16th International Eirene Conference*, Prague 1985, p. 49-53; ID., *Petros Patrikios : o buzantinos diplômatês, axiômatouhos kai*

exerce ensuite le métier d'avocat dans cette ville<sup>337</sup>. Jean le Lydien loue ses connaissances en droit et sa défense des gens dans le besoin<sup>338</sup>. En 534, Pierre est envoyé en mission diplomatique en Italie. On ne lui connaît pas de charges ou de fonctions avant cette date et, ce faisant, la raison pour laquelle il a été choisi n'est pas tout à fait claire. Il semble avoir été remarqué par l'impératrice Théodora<sup>339</sup>. Peut-être était-il, comme le suggèrent les nombreux témoignages à son égard, un avocat particulièrement talentueux et persuasif, qualités qui lui avaient donné accès à la cour et, qui plus est, siéent bien à un diplomate. Mais cela n'est certainement pas suffisant pour être envoyé dans une mission diplomatique aussi importante que celle de 534, dont l'objectif était après tout d'obtenir l'abdication du roi des Goths en engageant peu de moyens militaires. Il est donc vraisemblable que Pierre possédait déjà une certaine expérience diplomatique, ayant pu être acquise aux côtés du maître des offices Hermogène lors du conflit avec la Perse entre 529 et 532<sup>340</sup>.

Lorsqu'il est envoyé en Italie en 534, les conflits entourant la succession de Théodoric battent leur plein. Il est clair que Pierre avait carte blanche pour mener une politique diplomatique agressive faisant planer la menace d'un conflit ouvert. La chute récente du royaume vandale devant les armées romaines de Bélisaire plaçait l'Empire dans une situation de supériorité. Pierre était donc en mesure de mettre énormément de pression sur les Goths.

D'après Procope, Pierre eut d'abord comme mission de manipuler secrètement Theodahad et Amalasintha, en leur faisant céder chacun de leur côté une partie de leurs propriétés à l'empereur<sup>341</sup>. Mais les événements se sont précipités et Theodahad fit emprisonner Amalasintha pendant que Pierre faisait le voyage. Il reçut l'ordre de veiller sur cette dernière, qui fut cependant tuée par des envoyés de Theodahad avant même qu'il ne

---

*suggrafeas/Peter the Patrician : the Byzantine diplomat, official and author*. Athènes 1990; M. R. CATAUDELLA, «Historiography in the East» dans G. MARASCO, (dir.), *Greek and Roman Historiography*, p. 431-41; W. TREADGOLD, *EBH*, p. 264-269. Voir aussi T. BANCHICH, *The Lost History of Peter the Patrician*, London 2014, p. 1-3 et p. 17-22, pour l'ensemble des témoignages concernant Pierre le Patrice.

<sup>337</sup> Procope, *Guerres*, IV, 3, 30.

<sup>338</sup> Jean le Lydien, *Des magistratures*, II, 26, 2. Ménandre Protecteur, fr. 6,1 insiste aussi sur sa connaissance des lois.

<sup>339</sup> Cassiodore, *Variae*, X, 20, 3.

<sup>340</sup> W. TREADGOLD, *EBH*, p. 265. Cette hypothèse est renforcée par le fait que le fils de Pierre, Théodore, est né à Solachon, près de Dara. Voir *PLRE* III, p. 1255-56 (Theodorus 34). Sur Hermogène voir *PLRE* III, p. 590-593 et M. CLAUSS, *Der Magister officiorum*, p. 159-160.

<sup>341</sup> Procope, *Guerres*, V, 4, 17-18.

mette le pied en Italie<sup>342</sup>. Ce meurtre était le prétexte recherché pour entrer en guerre avec les Goths. En réponse à ce meurtre, Justinien ordonna à Bélisaire d'envahir la Sicile et à Mundo de prendre possession de Salone<sup>343</sup>.

L'objectif de ces interventions militaires était de mettre suffisamment de pression sur Theodahad pour qu'il cède l'Italie à l'Empire sous l'effet de la panique. Plongé dans l'irrésolution, désavantagé par une absence de sens politique, Theodahad se trouvait dans une position de faiblesse. Pierre, en bon diplomate, en tira profit. Il réussit à négocier un premier accord dans lequel Theodahad restait en place, mais se plaçait unilatéralement sous la souveraineté de l'Empire d'Orient. Cela revenait bel et bien à redonner à l'empereur le pouvoir sur l'Italie. Mais Pierre ne s'arrêta pas là. Laissant sous-entendre qu'un refus de l'empereur était possible et que ce refus allait forcément engendrer un conflit ouvert, il conclut un second accord et convainquit Theodahad d'abdiquer en faveur de l'empereur, en lui promettant que cette avenue ne serait proposée que si l'empereur venait à refuser le premier accord<sup>344</sup>.

De retour à Constantinople, Pierre présenta le premier accord à l'empereur, qui ne se montra pas entièrement satisfait. Sans surprise, après avoir été présenté, le second accord fut retenu et Justinien renvoya Pierre en Italie dans le but de le finaliser. Mais, comme c'était souvent le cas, la lenteur des transports compliqua les négociations : le temps que Pierre revienne à Constantinople, transmette les informations à l'empereur et reparte vers l'Italie, l'expédition de Mundo vers Salone s'était soldée en échec, ce qui avait fortifié la volonté de Theodahad. Lorsque Pierre le rencontra à son retour en Italie, Théodahad l'accusa d'être un adultère, revint sur l'accord et le jeta en prison<sup>345</sup>. L'entrée en guerre fut actée. Pierre passa trois années en prison et ne fut libéré qu'au printemps 539<sup>346</sup>.

Malgré le déclenchement de la guerre, force est de constater que la mission diplomatique de Pierre était un succès. N'était la lenteur des communications et l'échec

---

<sup>342</sup> *Ibid*, V, 4, 25-27. Dans l'*Histoire secrète*, XVI, 1-3, Procope affirme que Théodora a ordonné à Pierre de tuer Amalasantha par crainte qu'elle ne devienne la favorite de Justinien. Cette version des faits, fort douteuse, est acceptée par E. STEIN, *HBE*, II, p. 338-339, qui, autrement, donne un bon compte-rendu des événements.

<sup>343</sup> Procope, *Guerres*, V, 5.

<sup>344</sup> *Ibid*, V, 6, 1-13.

<sup>345</sup> *Ibid*, V, 7, 11-25.

<sup>346</sup> *Ibid*, II, 6, 22, 24.

militaire de Mundo, circonstances hors de son contrôle, Pierre aurait permis à Justinien de reprendre l'Italie sans avoir besoin d'entreprendre une guerre risquée et coûteuse. C'est donc sans surprise que Pierre est couvert d'honneurs à son retour à Constantinople après trois années de captivité<sup>347</sup>. Même si Procope ne donne pas de détails sur la nature des honneurs octroyés à Pierre à cette occasion, il s'agit probablement du poste de maître des offices et de la dignité de patrice, peut-être même du consulat<sup>348</sup>.

On ne place toutefois pas un individu au poste de maître des offices uniquement en guise de récompense. Le maître des offices supervisait de nombreux bureaux stratégiques<sup>349</sup>. Il était en quelque sorte le ministre de l'Intérieur de l'Empire, présidant les discussions au Consistoire impérial, dirigeant des enquêtes sur demande de l'empereur et s'assurant de la diffusion des lois<sup>350</sup>. Ses compétences couvraient aussi la diplomatie et le cérémonial impérial. À ce titre, les talents de Pierre étaient certainement un atout. Mais Justinien devait aussi estimer que la fidélité de Pierre à son égard était totale. Qu'il soit resté 26 ans au poste suggère que Justinien et lui entretenaient une très bonne relation. Les deux sont d'ailleurs morts la même année<sup>351</sup>. Son obtention du titre de patrice témoigne aussi de sa proximité avec l'empereur. Les patrices occupaient le second rang après ce dernier et ils appartenaient en quelque sorte à sa «famille politique»<sup>352</sup>. Un bref coup d'œil aux patrices du VI<sup>e</sup> siècle confirme cette tendance. Les personnages importants de l'entourage de Justinien possédaient tous la dignité de patrice : son neveu, Germanos, des généraux comme Bélisaire, Longinos et Narsès et les préfets du prétoire Jean de Cappadoce et Pierre Barsymes<sup>353</sup>.

Cette proximité avec l'empereur explique la richesse de Pierre le Patrice. Il aurait ainsi possédé une petite île au large de Chalcédoine, dans une zone où se concentraient de

---

<sup>347</sup> *Ibid*, II, 6, 22, 23-25.

<sup>348</sup> *PLRE* III, p. 996. Il est en tout cas patrice en 542, selon Just., *Nov.*, 117. Sur le maître des offices, l'illustrat et le titre de patrice, voir M. CLAUSS, *Der magister officiorum*, p. 100-102.

<sup>349</sup> Sur le maître des offices et ses compétences, voir A. E. R. BOAK, *The Master of Offices in the Later Roman and Byzantine Empires*, London 1919, p. 60-109; A. H. M. JONES, *LRE*, I, p. 575-584; M. CLAUSS, *Der magister officiorum*, p. 15-98.

<sup>350</sup> Sur le maître des offices comme ministre de l'intérieur voir R. DELMAIRE, *Les institutions du Bas-Empire romain de Constantin à Justinien. I : Les institutions civiles palatines*, Paris 1995, p. 91-94.

<sup>351</sup> Pour la mort de Pierre, Men. Prot., **fr**.

<sup>352</sup> E. HANTON, «Lexique explicatif des inscriptions grecques d'Asie Mineure», *Byzantion* 4, 1929, p. 116, n. 2.

<sup>353</sup> R. GUILLAND, «Les patrices byzantins du VI<sup>e</sup> siècle», *Palaeologia* 7, 1958/59, p. 271-305, repris dans ID., *Recherches sur les institutions byzantines*, II, Berlin – Amsterdam 1967, p. 137-147.

nombreuses propriétés appartenant à des proches de la famille impériale<sup>354</sup>. La construction d'une église et d'un hospice pour vieillards sur son *oikos* à Constantinople est aussi attestée<sup>355</sup>.

On ne peut donc exagérer le prestige de la position de Pierre : la seule dignité qui le dépassait était celle d'empereur. On sait toutefois très peu de choses sur ses activités dans l'exercice de sa fonction en dehors de son implication – sur laquelle nous reviendrons plus loin – aux côtés de l'empereur dans les négociations entourant le concile de Constantinople de 553. Jean le Lydien le décrit comme un dirigeant intègre, respectueux de la loi. Mais c'est surtout pour son savoir qu'il le couvre de louanges. On a déjà vu que, pour ce dernier, Pierre le Patrice incarnait le dirigeant idéal, alliant amour du savoir et vertus politiques. Il passait ses nuits dans les livres et fuyait les conversations banales du quotidien, préférant «s'enfermer avec les maîtres en la matière de recherches intellectuelles et de récits sur des faits d'une haute antiquité.<sup>356</sup>» Le savoir de Pierre était tel que les professeurs de littérature redoutaient de faire sa rencontre et que Jean lui-même, lorsqu'il le côtoyait, craignait qu'il n'évoque un sujet avec lequel il n'était pas familier<sup>357</sup>. Sa vocation d'homme de lettres était aussi inséparable de ses fonctions au sein du gouvernement de Justinien : «Il protège, garde la cour et, pour la grandeur de Rome que l'incurie de ses prédécesseurs a mené près de la ruine, loin de la bafouer, en sa qualité d'homme de science constamment attaché aux livres, il la restaure.<sup>358</sup>»

Les propos de Jean ont évidemment une dimension panégyrique. Après tout, il parlait d'un homme beaucoup plus puissant que lui, possédant les plus hautes distinctions possibles. Un homme qui l'avait peut-être aussi aidé à un moment ou à un autre dans sa carrière. Mais il pouvait aussi voir en Pierre un semblable. Ils avaient une origine sociale commune et avaient suivi le même cursus éducatif. Jean pouvait donc s'imaginer être dans la position de Pierre par simple projection. Surtout, les deux hommes partageaient une passion commune : tout comme Jean le Lydien, Pierre le Patrice s'intéressait à l'histoire romaine et à l'histoire des institutions. Il a en effet composé deux ouvrages, l'*Histoire romaine* et le *Sur le protocole de l'État*

---

<sup>354</sup> V. PUECH, «Les biens fonciers des élites sénatoriales à Constantinople et dans ses environs (451-641)», *Archimède* 2, 2015, p. 176.

<sup>355</sup> *Patria*, III, 97.

<sup>356</sup> Jean le Lydien, *Des magistratures*, II, 26, 3.

<sup>357</sup> *Ibid.*, II, 26, 4-5.

<sup>358</sup> *Ibid.*, II, 26, 1.

romain, qui nous sont parvenus sous la forme de fragments. L'*Histoire romaine* date probablement du milieu des années 540<sup>359</sup>. Selon Ernst Stein, le second traité a été écrit entre 548-552<sup>360</sup>.

Ce qui nous reste de l'*Histoire romaine* est tiré de deux groupes de fragments issus des *Excerpta historica Constantiniana* : le premier groupe de fragments est attribué directement à Pierre dans la collection, tandis que le second, couvrant les événements entre 238-358, ne contient pas de nom d'auteur, mais de nombreux indices laissent penser qu'il s'agit d'extraits de l'œuvre de Pierre<sup>361</sup>. Le contenu de l'ouvrage nous échappe en grande partie. Les fragments concernent les événements s'étant déroulés entre le second triumvirat et le début de règne de Julien<sup>362</sup>. On ne peut complètement déterminer ce qui, dans les extraits, est dû à Pierre et ce qu'il reprend de ses sources. Jusqu'à l'époque des Sévères, il suit de très près le récit de Dion Cassius, ce qui laisse penser qu'il paraphrasait la plupart du temps ses sources, en y ajoutant des brefs commentaires de son cru. Nous avons donc probablement affaire à une sorte d'abrégé de l'histoire romaine.

Les motivations littéraires et idéologiques de Pierre sont difficiles à cerner. S'agissait-il, comme le suggèrent les commentaires de Jean le Lydien, d'un simple ouvrage «antiquariste», visant à retracer le développement du pouvoir impérial et son rapport avec les différentes institutions? Étant donné les nombreuses références aux institutions romaines dans les *Novelles* de Justinien et les débats contemporains sur la signification politique et identitaire du passé romain, il serait surprenant que Pierre le Patrice ait écrit un tel ouvrage sans aucune intention politique ou idéologique<sup>363</sup>. Pour Panos Antopoulos, Pierre aurait voulu montrer l'ancienne gloire de l'État romain et l'unité qui existait alors entre les parties occidentales et orientales<sup>364</sup>. Dans le contexte de la guerre contre les Goths en Italie, ce message avait une grande signification. Mais l'*Histoire romaine* ne se limitait pas à cet objectif. Un récent

<sup>359</sup> W. TREADGOLD, *EBH*, p. 267; T. BANCHICH, *The Lost History*, p. 9.

<sup>360</sup> E. STEIN, *HBE*, p. 742, n. 1.

<sup>361</sup> T. BANCHICH, *The Lost History*, p. 3-9 résume la controverse et contient les références bibliographiques essentielles; U. ROBERTO, «L'interesse par Cassio Dione in Pietro Patrizio», p. 54.

<sup>362</sup> Il s'arrêtait donc probablement où commence le récit d'Eunape de Sardes. Cf. E. STEIN, *HBE*, II, p. 727. W. TREADGOLD, *EBH*, p. 268 postule de façon peu convaincante que Pierre avait perdu intérêt pour l'histoire.

<sup>363</sup> Sur le caractère polémique du passé romain, voir Ch. PAZDERNIK, «Justinianic ideology and the power of the past», dans M. MAAS (dir.), *Cambridge Companion to the Age of Justinian*, Cambridge 2005, p. 185-212.

<sup>364</sup> P. ANTONOPOULOS, *Petros Patrikios*, p. 240.

examen des fragments par Umberto Roberto montre que Pierre le Patrice s'intéressait par-dessus tout à cinq grands thèmes : la nature du pouvoir monarchique, les rapports entre l'empereur et ses différents fonctionnaires, les vertus politiques des gouvernants, le comportement sous un empereur assimilé à un tyran et la question des relations avec les barbares<sup>365</sup>.

Ces thèmes, bien qu'ils soient communs aux écrits historiographiques antiques, sont aussi ceux qui devaient intéresser des individus gravitant dans l'entourage de l'empereur. L'objectif de Pierre était donc de rassembler un ensemble d'exemples issus d'une époque de l'Empire romain qui devait être peu accessible en dehors des écrits monumentaux de Dion Cassius. Que ces exemples concernaient surtout les relations entre l'empereur et ses sujets, avec une attention particulière sur le Sénat, suggère que Pierre désirait insister sur la continuité des institutions dans l'histoire romaine. En tant que maître des offices, il présidait les discussions du Consistoire impérial, formé en bonne partie par des membres du Sénat. Il avait donc intérêt à tenter de fournir un ensemble d'exemples historiques insistant sur les relations entre cette institution et l'empereur. Ainsi, l'*Histoire romaine* n'était pas dénuée d'objectifs politiques et Pierre n'utilisait pas son vaste savoir de façon désintéressé.

En parallèle à l'écriture de l'*Histoire romaine*, Pierre le Patrice travaillait sur un autre ouvrage, *Sur les institutions de l'État*, qui était encore plus directement lié à sa fonction de maître des offices. Les fragments conservés dans le *Livre des Cérémonies* de l'empereur Constantin VII Porphyrogénète traitent de différentes cérémonies et décrivent le déroulement des élections impériales de Léon I, Anastase, Justin I et Justinien<sup>366</sup>. Selon Jean le Lydien, le livre était aussi une histoire du poste du maître des offices<sup>367</sup>. On peut donc en déduire qu'il rassemblait des éléments épars, répartis dans les archives du maître des offices, afin d'offrir un guide décrivant les cérémonies de la cour. Pierre semblait aussi porter un grand intérêt à l'origine de certaines pratiques, raison pour laquelle Jean le Lydien voyait une similarité entre cet ouvrage et le sien. Comme cela est visible à travers sa description des élections impériales,

---

<sup>365</sup> U. ROBERTO, «L'interesse per Cassio Dione in Pietro Patrizio e nella burocrazia palatina dell'età di Giustiniano», dans V. FROMENTIN, E. BERTRAND, G. COLTELLONI-TRANNOY, M. MOLIN, G.P. URSO (dirs), *Cassius Dion: nouvelles lectures*, I, Bordeaux 2016, p. 65-67.

<sup>366</sup> Constantin Porphyrogénète, *Livre des cérémonies*, I, 92-93.

<sup>367</sup> Jean le Lydien, *Des Magistratures*, II, 26.

il ne cherchait pas à décrire la marche à suivre lors de l'élection d'un empereur, mais davantage à transmettre les différents modèles d'élection légués par le passé<sup>368</sup>. Qualifier l'ouvrage de «pratique», comme certains l'ont fait, rate quelque peu la cible<sup>369</sup>. Si on ne peut nier une volonté de mettre en ordre les protocoles cérémoniels de la cour, Pierre avait un réel intérêt d'«antiquariste»<sup>370</sup>.

Vers la fin des années 540, cependant qu'il passait, si on en croit Jean le Lydien, ses nuits à écrire ces deux ouvrages, Pierre le Patrice était aussi fort occupé avec la controverse des Trois Chapitres, alors en plein développement<sup>371</sup>. Dès 548, en effet, il est impliqué dans des discussions avec les évêques occidentaux. Facundus d'Hermiane affirme que Pierre lui avait donné une sorte d'ultimatum de sept jours pour réfléchir à sa réponse<sup>372</sup>. Il exécutait en cela le programme de l'empereur, comme le montrent aussi ses discussions avec le pape Vigile. La deuxième session du Concile de Constantinople de 553, tenue le 8 mai, rapporte que Pierre était parmi ceux qui devaient convaincre le pape de participer au Concile<sup>373</sup>. Ce groupe comprenait entre autres Bélisaire et de nombreux hauts dirigeants de l'administration de Justinien. Ces quelques bribes d'informations amènent à penser que le maître des offices jouait un rôle central dans les discussions entourant le Concile, usant de toutes ses compétences diplomatiques pour le faire réussir.

À partir du début des années 550, Pierre effectue aussi de nombreux voyages diplomatiques vers l'Empire perse. En 550, Pierre se rend en Perse pour négocier un nouveau traité de paix avec Chosroès, celui de 545, censé durer cinq ans, étant arrivé à terme. Chosroès refuse toutefois d'entrer en pourparlers, promettant d'envoyer un ambassadeur, Yadzgushnasp,

---

<sup>368</sup> Il est possible que le classement soit le fait des compilateurs, mais il semble que les commentaires qualifiant par exemple l'élection de Justin I d'imprévisible ou celle d'Anastase d'être conduite par une impératrice sont de Pierre lui-même.

<sup>369</sup> Par exemple Al. CAMERON, *Circus Factions : Blues and Greens at Rome and Byzantium*, Oxford 1976, p. 249-250.

<sup>370</sup> Sur l'antiquarianisme dans l'Antiquité tardive, voir les articles réunis dans J.W. DRIJVERS, L. FOCANTI, R. PRAET, P. VAN NUFFELEN, (dirs.), *Antiquarianism in Late Antiquity*, *Revue belge d'histoire et de philologie* 96, 2018, 913-1031.

<sup>371</sup> P. MARAVAL, *Justinien*, p. 325-333.

<sup>372</sup> *PLRE*, III, p. 996 et P. ANTONOPOULOS, *Petros Patrikios*, p. 144-145.

<sup>373</sup> Le pape était alors réfugié de l'autre côté du Bosphore. Il était coincé entre, d'un côté, des évêques occidentaux qui s'opposaient avec acharnement au Concile et, de l'autre, un empereur qui tentait par tous les moyens de la rallier à sa cause et à qui le pape avait promis secrètement sa collaboration.

à Constantinople dans les plus brefs délais<sup>374</sup>. Un nouvel armistice de cinq ans fut finalement conclu et les deux puissances promirent de résoudre leur contentieux majeur au sujet de la Lazique avant la fin de l'armistice<sup>375</sup>. Il est indubitable que Pierre participa aux négociations et une description, conservée dans le *Livre des Cérémonies*, de la marche à suivre lors de l'arrivée d'un ambassadeur perse réfère peut-être à cette ambassade en particulier<sup>376</sup>.

Pierre se rend encore plusieurs fois dans l'Empire perse durant les années 550. On le trouve à Amida en 553/554, où, selon le Pseudo-Zacharias, il protégea des moines monophysites contre le *dux Mesopotamiae*<sup>377</sup>. Pierre devait donc avoir eu de nombreux contacts avec Chosroès lorsqu'il arriva en Perse en 561 pour négocier la paix encore une fois. Il a composé un rapport détaillé de cette ambassade, reprenant probablement les documents produits par son personnel<sup>378</sup>. Ménandre le Protecteur, qui en a repris certaines parties, affirme qu'il avait tendance à se mettre en avant, afin que la postérité retienne qu'il était un orateur capable de convaincre des barbares par nature arrogants<sup>379</sup>. En publiant ce rapport, Pierre avait de toute façon probablement l'intention de fournir des matériaux à de futurs historiens, qui allaient ainsi faire valoir son rôle et surtout son habileté dans les négociations. Bien que Ménandre se soit rendu compte du stratagème, il a tout de même transmis les réalisations de Pierre à la postérité.

Les discussions entre les Romains et les Perses concernaient surtout la Lazique et la Suanie. Grâce à l'habileté de Pierre, l'ambassade romaine remplit sa mission : une paix de cinquante ans avec la Perse fut signée<sup>380</sup>. La Lazique fut restituée aux Romains et ceux-ci s'engagèrent à payer trente mille *nomismata* par année aux Perses<sup>381</sup>. Cette dernière mesure était particulièrement impopulaire parmi les membres de l'élite et, dès la mort de Justinien,

---

<sup>374</sup> Procope, *Guerres*, VIII, 11, 2-4.

<sup>375</sup> *Ibid.*, IV, 15, 1-7.

<sup>376</sup> Constantin Porphyrogène, *Livre des Cérémonies*, I, 89-90, avec G. GREATREX ET S. N. C. LIEU, *The Roman Eastern Frontier and the Persian Wars. II :AD 360-630*, London – New York 2005, p. 124-128.

<sup>377</sup> Pseudo-Zacharias, XII, 6.

<sup>378</sup> E. STEIN, *HBE*, II, p. 729. C'est pour cette raison que Ménandre le Protecteur, fr. 6.2 affirme qu'il a «atticisé» le document de Pierre le Patrice, qui est par ailleurs, selon lui, d'une longueur considérable.

<sup>379</sup> *Ibid.*

<sup>380</sup> Selon Théophane, *Chronique*, 239 la paix signée fut de soixante-dix années.

<sup>381</sup> On peut retrouver l'ensemble du traité chez Ménandre le Protecteur, fr. 6.1-6.3 (ed. R. BLOCKLEY, p. 61-63 et p. 71-75).

son successeur Justin II s'empessa de mettre fin à ces paiements jugés humiliants<sup>382</sup>. Pierre ne parvint toutefois pas à régler le litige entourant la Suanie : les Romains jugeaient qu'elle faisait partie de la Lazique, mais les Perses n'étaient pas du même avis. Suite à ces négociations, Pierre rentra à Constantinople où il mourut, probablement en 565.

Personnage central du gouvernement de Justinien, Pierre fut au centre de nombreux événements de ce règne. Son travail intellectuel était étroitement lié à sa fonction et il estimait probablement, comme Jean le Lydien, qu'un homme d'État se devait d'être aussi un homme de savoir. Sa trajectoire montre que l'histoire pouvait s'écrire et avoir une utilité même dans les plus hautes sphères du pouvoir.

## Hésychios de Milet

Sur Hésychios de Milet, nous possédons les témoignages de Photios et de la *Suda* ainsi qu'un fragment de sa *Chronique* issu des *Patria*<sup>383</sup>. Il est aussi cité dans des inscriptions de la ville de Milet, qui nous donnent des informations biographiques importantes<sup>384</sup>.

Comme son nom l'indique, Hésychios est né à Milet, ville située sur la côte de la Turquie moderne. Sa naissance se situe vraisemblablement au début du VI<sup>e</sup> siècle, puisque Photios raconte qu'Hésychios avait entamé un ouvrage sur les règnes de Justin et de Justinien, mais ne put le terminer en raison de la mort de son fils Jean, dont il ne se remit pas<sup>385</sup>. Dans la mesure où il est peu probable qu'Hésychios ait composé son ouvrage en plein milieu du règne de Justinien, on peut penser qu'il était déjà âgé à la mort de ce dernier ou, du moins, à la fin de son règne.

Selon la *Souda*, il était le fils d'un avocat du nom d'Hésychios et d'une femme du nom de Philosophia<sup>386</sup>. Suivant les traces de son père, il devint lui aussi avocat, probablement après

---

<sup>382</sup> P. SARRIS, *Empires of Faith. The Fall of Rome to the Rise of Islam*, Oxford 2011, p. 228-229.

<sup>383</sup> La bibliographie récente sur Hésychios de Milet est proportionnelle aux informations que nous avons sur lui, c'est-à-dire maigre. Voir A. KALDELLIS, «The Works and Days of Hesychios the Illoustrios of Miletos», *GRBS* 45, 2005, p. 381-403, qui contient aussi la bibliographie plus ancienne et W. TREADGOLD, *EBH*, p. 270-278.

<sup>384</sup> *Inschriften von Miletus*, VI.1, Berlin 1997-1998, p. 116-119.

<sup>385</sup> Photios, *Bibliothèque*, cod. 69.

<sup>386</sup> *Souda*, H 611.

des études de droit dans la capitale. Une des inscriptions le dit «ami du puissant empereur» et avocat à cour du préfet du prétoire<sup>387</sup>. Derrière ces brèves informations, on voit poindre un personnage important, fréquentant les hautes sphères politiques de la capitale. Sa position privilégiée est d'ailleurs confirmée par le titre d'*illustris*, que lui a sans doute conféré Justinien<sup>388</sup>. Il fit aussi construire une église et obtint du financement de la part de Justinien pour des bains, suggérant qu'il faisait office de patron – il figurait peut-être parmi les *honorati* – pour sa ville natale<sup>389</sup>.

On lui connaît trois ouvrages. Il avait rédigé une sorte de *Chronique*, que Photios qualifiait de «vue d'ensemble de l'histoire universelle<sup>390</sup>.» Un fragment de celle-ci, qui raconte la fondation de Constantinople, a été transmis dans les *Patria*<sup>391</sup>. Selon Anthony Kaldellis, l'ouvrage développait un point de vue païen<sup>392</sup>. Païenne ou chrétienne, la *Chronique* se questionnait sur le passé et appartenait en cela à la littérature antiquariste de l'époque, avec les ouvrages de Jean le Lydien et de Pierre le Patrice.

Hésychios est aussi l'auteur d'un *Onomatologos*, recueil de notices biographiques sur divers individus du monde intellectuel. Ayant servi de base à la *Souda*, l'ouvrage est reconnu pour son exclusion des auteurs chrétiens. En effet, le compilateur de la *Souda*, dans l'entrée concernant Hésychios, affirme que l'absence d'auteurs chrétiens est un signe du paganisme de ce dernier<sup>393</sup>. Il aurait toutefois été difficile de s'afficher ouvertement païen dans le contexte de la fin du règne de Justinien. Hésychios était aussi apprécié de l'empereur, ce qui aurait été improbable s'il avait été un païen «militant»<sup>394</sup>.

Chose certaine, l'*Onomatologos* était le produit des milieux intellectuels de la capitale. Il comportait par exemple des entrées sur Procope, Pierre le Patrice et Tribonien. Comme nous l'avons mentionné plus haut, Hésychios était avocat et fréquentait probablement, de près ou de

---

<sup>387</sup> *Inschriften von Miletus*, VI.1, p. 116.

<sup>388</sup> Photios, *Bibliothèque*, cod. 69. Cf. W. TREADGOLD, *EBH*, p. 270

<sup>389</sup> Voir, dans la deuxième partie, le rôle des *honorati*.

<sup>390</sup> Photios, *Bibliothèque*, cod. 69.

<sup>391</sup> G. DAGRON,

<sup>392</sup> A. KALDELLIS, «The Works and Days of Hésychios the Illoustrios of Miletos», *passim*.

<sup>393</sup> *Souda*, H 611.

<sup>394</sup> Photios était assez prompt à porter des jugements sur la religion des auteurs qu'il lisait, mais il ne dit rien sur Hésychios.

loin, ces individus. Il était en tout cas assez bien informé pour connaître l'*Histoire secrète* de Procope<sup>395</sup>. L'inclusion de cet ouvrage dans la notice sur Procope suggère en outre que l'*Onomatologos* fut publié après 565, année de la mort de Justinien.

Photios fait aussi mention d'un troisième ouvrage, une *Histoire des règnes de Justin et de Justinien*, qu'Hésychios n'avait pas terminé en raison de la mort de son fils. L'ouvrage couvrait l'entièreté du règne de Justin et les premières années du règne de Justinien<sup>396</sup>. Il avait sans doute été rédigé après la mort de Justinien, mais vu la proximité entre Hésychios et ce dernier, il n'est pas impossible qu'il ait été une commande de l'empereur. Advenant qu'il ait été produit après la mort de Justinien, on peut penser que la commande venait de Justin II. Photios dit en effet que l'*Histoire* décrivait «les faits et gestes de Justin et la façon dont il fut proclamé après la mort d'Anastase.<sup>397</sup>» L'avènement de Justinien y était aussi traité. Ces quelques bribes d'information laissent croire que l'ouvrage avait pour but de mettre en valeur Justin I et Justinien, en racontant comment ils avaient conquis le pouvoir et s'y étaient maintenus. En somme, que son contenu ait complètement reflété ou non le point de vue de Justinien, l'*Histoire des règnes de Justin et de Justinien* doit être vue comme une production d'un individu proche du pouvoir impérial.

Bien que nous possédions peu de témoignages à son sujet, Hésychios semble avoir été un individu fort impliqué dans les milieux intellectuels de la capitale et bien intégré à la cour. Justinien l'appréciait suffisamment pour lui avoir conféré l'illustrat. Son intérêt pour le passé rejoint celui d'autres auteurs comme Jean le Lydien et Pierre le Patrice. Son *Histoire* paraît avoir eu comme objectif de glorifier les actions de Justin et de Justinien. Bref, on a affaire à un homme dont l'anonymat relatif dans lequel il est tombé contraste avec l'importance qu'il avait à son époque.

---

<sup>395</sup> *Souda*, II 2479.

<sup>396</sup> Photios, *Bibliothèque*, cod. 69.

<sup>397</sup> *Ibid.* Trad. R. HENRY.

## Agathias

Nous savons beaucoup plus de choses sur la vie du continuateur de Procope, Agathias. Ce dernier fournit de nombreux détails sur sa vie et, grâce à son recueil de poèmes, nous avons accès à une bonne partie des individus qui formaient son cercle social. Puisque, dans ses *Histoires*, il insiste pour se présenter, laissons parler Agathias lui-même : «Mon nom est Agathias, ma patrie Myrina, mon père Memnonios, ma profession la pratique de la loi des Romains et la joute des tribunaux.<sup>398</sup>». Sa date de naissance se situe vers 530, année que l'on déduit à partir du début de ses études de droit en 551<sup>399</sup>. Son père, Memnonios, était un avocat faisant vraisemblablement l'aller-retour entre Myrina et Constantinople. À en juger par la dédicace d'une statue érigée en l'honneur d'Agathias et de sa famille, ceux-ci jouissaient d'un prestige et d'une renommée importants dans leur ville natale :

Pour Agathias, l'écrivain, le poète, la Ville qui apprécia le double rythme de son beau style agit comme une mère pour son fils et lui offrit cette statue, témoignage d'affection, hommage au talent. Elle a fait dresser avec lui son père Memnonios et son frère, représentants d'une très respectable famille<sup>400</sup>.

Sa famille devait donc compter parmi les notables de la cité. La dédicace indique aussi que la renommée d'Agathias avait atteint sa ville natale, qui se faisait une fierté de pouvoir compter parmi les siens un poète célébré dans la capitale. Très attaché à sa ville natale, Agathias écrit avoir voulu lui rendre hommage en décrivant «les œuvres glorieuses accomplies par ses ancêtres.<sup>401</sup>»

Les premières années scolaires d'Agathias se déroulent à Myrina<sup>402</sup>. Il a peut-être passé une jeunesse à cheval entre celle-ci et Constantinople. En tout cas, vers la fin des années 540, c'est Constantinople et non Myrina qu'il quitte pour Alexandrie afin d'y entreprendre des études – probablement de rhétorique – qui préparent à l'étude du droit<sup>403</sup>. La famille

<sup>398</sup> Agathias, *Hist.*, I, préf., 14. Trad. P. MARAVAL. Pour la biographie d'Agathias voir Av. CAMERON, *Agathias*, Oxford 1970, p. 1-11; *PLRE*, III, p. 23-25 (Agathias 1); C. RAPP, «Literary Culture under Justinian» dans M. MAAS (dir.), *Cambridge Companion*, p. 386-389; W. TREADGOLD, *EBH*, p. 279-284.

<sup>399</sup> R. C. MCCAIL, «The Earthquake of A. D. 551 and the Birth-Date of Agathias», *GRBS* 8, 1967, p. 241-247.

<sup>400</sup> *Anthologie Planudes*, 316.

<sup>401</sup> Agathias, *Hist.*, I, préf., 14.

<sup>402</sup> *Ibid.*

<sup>403</sup> R. KEYDELL, *Agathiae Myrinaei Historiarum libri quinque*, Berlin 1967, p. 60, suivi par Av. CAMERON, *Agathias*, p. 140-141, lit ἐτύγχανον γὰρ αὐτοῦ διατρίβων παιδείας ἕνεκα τῆς πρὸς τῶν νόμων. Mais il faut plutôt lire πρὸς τὸν νόμον, «les études préliminaires au droit» ou «les études menant à celles du droit». Cf. R. C.

d'Agathias était donc assez riche pour lui payer des études à Alexandrie, alors qu'il ne devait pas manquer de professeurs de rhétorique à Constantinople. Bien qu'on ne connaisse pas le nom du professeur d'Agathias à Alexandrie, celui-ci devait bénéficier d'une renommée importante pour justifier les coûts supplémentaires engendrés par le déplacement dans une autre ville. Suite à ses études de rhétorique, qui s'étaient normalement sur trois ans, Agathias rentre à Constantinople pour commencer sa formation en droit. La formation en droit durait normalement quatre ans et une cinquième année, vouée à l'étude des constitutions impériales, était réservée aux meilleurs étudiants<sup>404</sup>. C'est probablement entre sa quatrième et cinquième année d'études, vers 555, qu'il offre, en compagnie de trois autres étudiants, une icône à saint Michel afin que le saint leur garantisse un avenir heureux<sup>405</sup>.

Agathias exerce ensuite la profession d'avocat à Constantinople<sup>406</sup>. Selon ses propres dires, il passe ses journées au Portique impérial «à compulser de nombreux documents remplis de jugements et d'affaires diverses.<sup>407</sup>» Constamment importuné par ses clients, il se plaint de ne pouvoir vivre sans les revenus de sa profession<sup>408</sup>. D'un point de vue moderne, cette plainte peut facilement être assimilée à la plainte classique de l'auteur qui, harcelé par les contraintes matérielles, ne peut se donner corps et âme à son art. Mais une telle interprétation des propos d'Agathias est à écarter. Le passage n'exprime pas une critique ou un mépris à l'égard de la profession d'avocat. Comme Agathias le laisse transparaître, le travail ne manquait pas et le revenu qu'il tirait de ce dernier devait être conséquent<sup>409</sup>. En outre, sa profession n'était en rien déshonorante, étant choisie par de nombreux membres de l'élite provinciale à laquelle il appartenait. Dans les bonnes conditions, c'est-à-dire lorsque l'on était engagé dans un des

---

MCCAIL, «"The education preliminary to Law": Agathias, *Historiae*, II, 15, 7», *Byzantion* 47, 1977, p. 364-367; F. VALERIO, «Agazia studente ad Alessandria (*Hist.* 2, 15, 7)», *Byzantion* 83, 2013, p. 415-420. *PLRE*, III, p. 24 se trompe en disant qu'Agathias entreprend des études de droit à Alexandrie.

<sup>404</sup> P. COLLINET, *Études historiques sur le Droit de Justinien, II. Histoire de l'école de Droit de Beyrouth*, Paris 1925, p. 228; p. 234-239.

<sup>405</sup> *Ant. Pal.*, I, 35. Sur les études de droit d'Agathias voir R. C. MCCAIL, «On the Early Career of Agathias Scholasticus», *REB* 28, 1970, p. 141-151.

<sup>406</sup> Dans les sources, il est appelé rhéteur ou scholastique. Agathias, *Hist.*, I, préf., 14; Jean d'Épiphanie, 1; Évagre le Scholastique, *Histoire Ecclésiastique*, IV, 24; V, 24; Jean de Nikiou, 92, 20; *Souda* A 112.

<sup>407</sup> Agathias, *Histoires*, III, 1, 4.

<sup>408</sup> *Ibid.*

<sup>409</sup> W. TREADGOLD, *EBH*, p. 280.

bureaux impériaux ou l'on devenait *assessor* d'un magistrat, elle ouvrait de nombreuses opportunités d'avancement dans la hiérarchie impériale. Agathias, selon ce que nous savons de lui, n'a pas eu cette chance. Il a toutefois occupé une magistrature civique dans sa ville natale, comme le faisaient souvent les provinciaux de son envergure<sup>410</sup>. Une épigramme célébrant la réparation de latrines indique qu'Agathias a occupé la fonction de *curator civitatis* dans sa ville natale de Myrina<sup>411</sup>. On peut conjecturer que la statue dédiée à Agathias, dont nous avons parlé précédemment, ait été érigée au terme de son mandat. Tout porte à croire que ce fut la seule fonction civique ou administrative qu'il a remplie, ce qui explique peut-être au final son attitude : non pas une insatisfaction face à sa profession, mais une déception créée par l'absence de carrière dans la hiérarchie impériale.

Malgré tout, Agathias n'était pas un homme pauvre et encore moins un équivalent antique de l'«artiste bohème», même s'il ne bénéficiait peut-être pas de toutes les promesses d'avancement que sa profession pouvait lui offrir. Ce faisant, mieux vaut lire le passage comme l'expression d'un simple regret, servant entre autres à se défendre d'éventuelles critiques sur la qualité et les limites de son ouvrage, de ne pas pouvoir s'adonner davantage à la littérature. Du reste, la profession d'Agathias ne l'isolait en rien du milieu littéraire. S'il était, comme le rapporte Procope, l'endroit où avocats et plaignants se rencontraient<sup>412</sup>, le Portique impérial était aussi un haut lieu de la culture. Des marchands de livres y étaient installés et l'abondance de livres alimentait les discussions. Agathias mentionne lui-même que le lieu était propice aux débats théologiques et philosophiques<sup>413</sup>. Ceux qui le fréquentaient pouvaient donc être au fait des principaux développements dans la vie intellectuelle de la capitale et de l'Empire. Ainsi, malgré sa profession d'avocat, Agathias n'était jamais bien loin des livres.

---

<sup>410</sup> Cela indique à tout le moins qu'il possédait les moyens financiers de remplir une telle mission.

<sup>411</sup> *Anth. Pal.*, IX, 662. IX, 615 constitue une épigramme semblable. Sur ces types d'épigrammes, voir L. ROBERT, *Hellenica* 4, 1948, p. 131-132. Sur cet aspect de la carrière d'Agathias, voir R. C. MCCAIL, «On the Early Career of Agathias Scholasticus», p. 150-151; Av. CAMERON, *Agathias*, p. 2-3. Le lemmatiste indique Smyrne, mais il faut lire Myrina. La similarité entre les deux noms de ville rend cette erreur, que l'on retrouve aussi dans la *Suda*, tout à fait compréhensible.

<sup>412</sup> Procope, *Constructions*, I, 11, 12.

<sup>413</sup> Agathias, *Histoires*, II, 29, 2.

Il n'est pas anodin qu'Agathias se présente, dans la préface des *Histoires*, comme poète avant de décrire sa profession. Bien que, comme mentionné ci-dessus, cette dernière fût tout à fait convenable pour un membre de l'élite provinciale, elle ne semble pas l'avoir conduit vers la carrière politique tant attendue. En tant que poète, Agathias bénéficiait en revanche d'un certain prestige. Ce n'est toutefois pas à dire qu'il pratiquait la poésie pour combler un déficit de capital social, engendré par une stagnation au niveau professionnel. Loin de s'opposer, l'activité littéraire et la profession (carrière politique incluse) étaient complémentaires<sup>414</sup>. Il ne faut pas non plus oublier que le passage, discuté plus haut, où Agathias décrit sa profession est écrit une dizaine d'années après la publication du *Cycle*, son projet poétique majeur.

En fait, la poésie était pour Agathias une réelle passion, une vocation qu'il explique avoir toujours eue, étant «porté dès l'enfance vers le mètre héroïque.<sup>415</sup>» On peut en effet déceler une activité poétique soutenue durant les différentes étapes de sa vie. Durant sa jeunesse, il écrit divers poèmes sur des thèmes érotiques et sur l'amour, qui sont rassemblés sous le nom de *Daphniaca*<sup>416</sup>, recueil qui ne nous est pas parvenu, mais dont une partie est vraisemblablement reproduite dans le *Cycle*. Un poème adressé à Paul le Silenciaire – et la réponse de ce dernier – indique qu'Agathias consacrait une partie de son temps à la poésie durant ces études de droit et devait déjà faire partie d'un cercle de poètes ou, du moins, être entouré d'étudiants qui possédaient la même passion pour la poésie<sup>417</sup>.

La publication du *Cycle* montre l'étendue de son activité de poète<sup>418</sup>. Malgré les nombreux remaniements dont il a fait l'objet – il a été inclus par deux fois dans des anthologies –, nous avons encore une assez bonne idée du contenu du recueil<sup>419</sup>. Une majorité des poèmes qu'il contient ont été écrits durant les années 550 et 560, mais il a été publié dans

---

<sup>414</sup> Voir section plus bas.

<sup>415</sup> *Ibid.*, I, préf., 7.

<sup>416</sup> *Ibid.*, I, préf., 7; *Anth. Pal.*, VI, 80.

<sup>417</sup> *Ibid.*, V, 292-293.

<sup>418</sup> Sur le *Cycle*, son programme éditorial et son rapport avec la vie quotidienne à Constantinople voir L. GARLAND, «Public Lavatories, Mosquito Nets and Agathias' Cat : The Sixth-Century Epigram in its Justinianic Context» dans G. S. NATHAN et L. GARLAND (dirs.), *Basileia : Essays on Imperium and Culture in Honour of E. M. and M. J. Jeffreys*, Brisbane 2011, p. 141-158.

<sup>419</sup> Sur la transmission du texte voir Av. et Al. CAMERON, «The Cycle of Agathias», *JHS* 86, 1966, p. 6-8.

les premières années du règne de Justin II<sup>420</sup>. Il était dédié à Théodoros, décurion des silencieux lors de la controverse des Trois Chapitres. Prestigieux, le poste donnait à son détenteur, une fois retraité, le titre de *master officiorum* ou *comes domesticorum inter agentes*, le plaçant au sommet de l'illustrat honoraire<sup>421</sup>. C'est peut-être grâce à ce Théodoros qu'Agathias avait eu accès à l'empereur.

Pour le *Cycle*, Agathias s'était donné comme mission de rassembler des épigrammes récentes n'ayant pas été publiées<sup>422</sup>. Il parle aussi d'épigrammes étant restées confidentielles, probablement partagées lors de réunions ou de soirées organisées par des membres du cercle de poètes, mais qui n'avaient jamais été présentées publiquement. Son programme éditorial est clairement défini dans la préface du *Cycle* : «banquet où chacun apporte sa contribution», ce dernier est composé de «petites provisions» de chacun des poètes. Agathias en est l'ordonnateur, même s'il joue la carte de la modestie en minimisant la part de son travail<sup>423</sup>. Vers la fin de la préface, en décrivant les différentes parties du recueil, Agathias emploie le nous, signifiant qu'il parle au nom du groupe de poètes dont il fait partie<sup>424</sup>. Le groupe organisait sans doute des lectures où les poètes pouvaient faire montre de leur talent dans la composition de différents genres d'épigrammes. C'est d'ailleurs de cette façon qu'elles étaient classées au sein du recueil (érotiques, satiriques, funéraires, etc.), où chaque genre formait un chapitre. Partageant un programme littéraire commun, le groupe se définissait, selon la préface d'Agathias, comme «pères de la poésie nouvelle»<sup>425</sup>. Comme le note Averil Cameron, «they were indeed taking up a kind of poetry which had been neglected in literary circles since Palladas, and were changing its character by applying to it the stylistic and metrical features that Nonnus had popularized.»<sup>426</sup>

---

<sup>420</sup> *Ibid*, p. 23-24 et Al. CAMERON, *The Greek Anthology. From Meleager to Planudes*, Oxford 1993, p. 69-75. Malgré tout, il représente davantage le règne de Justinien. Cf. R. C. MCCAIL, «The Cycle of Agathias: New Identifications Scrutinised», *JHS* 89, 1969, p. 94-96.

<sup>421</sup> *PLRE* III, p. 1250-51 (Theodorus 20). Pour le titre et le rang, voir A. H. M. JONES, *LRE*, I, p. 571-72.

<sup>422</sup> Agathias, *Histoires*, I, préf, 8.

<sup>423</sup> *Anthologie Palatine*, IV, 3, 18-42.

<sup>424</sup> *Ibid*, IV, 3, 71-81.

<sup>425</sup> *Ibid*, IV, 3, 114.

<sup>426</sup> Av. CAMERON, *Agathias*, p. 18.

La liste des contributeurs du *Cycle* nous offre une vitrine sur le monde social d'Agathias. Elle nous permet aussi de mieux comprendre la situation d'Agathias qui, s'il était l'ordonnateur du *Cycle*, n'était peut-être pas le poète le plus renommé du groupe et n'occupait pas la position sociale la plus élevée au sein de celui-ci. Les relations dans le groupe reflétaient-elles la position de chaque individu dans la société constantinopolitaine? Ou, au contraire, l'activité littéraire avait-elle un effet réfracteur qui aplanissait les différences sociales? Répondre précisément à ces questions est sans doute hors de notre portée, mais nous pouvons au moins les garder en tête en analysant les rapports sociaux au sein du groupe de poètes.

Le *Cycle* comporte entre 25 et 30 contributeurs<sup>427</sup>. Du nombre, presque la moitié sont des avocats comme Agathias. Leontios le Scholastique sort du lot avec ses nombreux poèmes célébrant des gens importants de la cour (le préfet de la ville Gabriel, le chamberlain Callinicus et le préfet du prétoire Pierre Barsymes)<sup>428</sup>. La plupart d'entre eux devaient, comme Agathias, passer leurs journées au Portique impérial et composer des épigrammes durant leur temps libre. Le *Cycle* compte aussi des contributeurs au profil social plus prestigieux. Il y a ainsi un grammairien ayant été gouverneur (Damocharis), deux consuls honoraires (Macedonius et Cyrus), un ex-préfet du prétoire (Julien l'Égyptien), un *domesticus* (Rufinus), un référendaire (Irenaeus), un ex-préfet de la ville (Gabriel) et un maître des offices (Theodoros). On retrouve de nombreux individus qui, pour reprendre la formule d'Ernst Stein, «gravitaient tous plus ou moins autour du trône impérial.<sup>429</sup>» Outre Gabriel et Theodoros, leur poids politique au sein du gouvernement impérial était sans doute limité. Mais puisque leur fonction devait être achetée, souvent à fort prix, on peut penser qu'ils venaient de familles nobles fortunées<sup>430</sup>.

C'est aussi le cas pour Paul le Silenciaire, membre du groupe avec lequel Agathias entretenait les liens les plus forts et intimes. Les deux amis avaient sensiblement le même âge,

---

<sup>427</sup> Av. et Al. CAMERON, «The Cycle of Agathias», p. 8; EID., «Further Thoughts on the 'Cycle' of Agathias», *JHS* 87, 1967, p. 131; W. TREADGOLD, *EBH*, p. 282-83; L. GARLAND, «The Sixth-Century Epigram in its Justinianic Context», p. 143-144.

<sup>428</sup> Voir B. BALDWIN, «Leontius Scholasticus and his Poetry», *Byzantinoslavica* 40, 1979, p. 1-12.

<sup>429</sup> E. STEIN, *HBE*, II, p. 697.

<sup>430</sup> Selon A. H. M. JONES, *LRE*, I, p. 548, ces fonctions, en raison de leur prix, «had become preserve of the wealthy.»

partageaient une même passion pour la poésie, mais n'occupaient pas la même position au sein de la société constantinopolitaine. Paul le Silentiaire venait d'une famille noble et riche; son père Cyrus et son grand-père Florus avaient apparemment été consuls honoraires<sup>431</sup>. Agathias le décrit ainsi :

lui qui tenait le premier rang parmi les silentiaires qui entourent l'empereur, qui était honoré par la gloire de sa famille et avait hérité de ses parents une fortune considérable, s'était pourtant adonné à la littérature et à l'exercice de l'éloquence; il en était fier et s'en vantait<sup>432</sup>.

À travers son poste de silentiaire, qui avait certainement été acquis grâce à sa fortune, il avait peut-être participé à d'importantes missions d'État<sup>433</sup>. Poète de talent et proche de l'empereur grâce à sa fonction, il n'est pas surprenant qu'il ait été invité à prononcer un panégyrique en 563, au moment de l'inauguration du nouveau dôme de la basilique Sainte-Sophie<sup>434</sup>.

Bien que, en dehors de Paul le Silentiaire, des personnages haut placés dans la hiérarchie impériale n'y aient pas contribué activement, le *Cycle* n'était pas pour autant le fait de gens sans importance sociale ou politique<sup>435</sup>. Des différences sociales existaient bel et bien entre les contributeurs. Certes, par rapport à la population entière de l'Empire, ils formaient une petite élite. Mais des critères comme la noblesse, la fortune et l'obtention de postes dans l'administration impériale – tout comme les dignités qui les accompagnaient – devaient créer une certaine hiérarchie, qu'elle ait été formelle ou informelle, tacite ou clairement établie. Les contributeurs se reconnaissaient toutefois mutuellement par la poésie ou l'amour des lettres et comme continuateurs d'une tradition antique. Beaucoup avaient aussi étudié le droit et pratiquaient la profession d'avocat.

Respecté en tant que poète, ordonnateur du *Cycle* et peut-être même chef de file du groupe, Agathias n'était toutefois pas celui dont le capital politique détonnait. Même s'il avait pu présenter son *Cycle* devant l'empereur comme le suggère le panégyrique de la préface, son

---

<sup>431</sup> Agathias, *Histoires*, V, 9, 7. Voir *PLRE*, III, p. 979-980 (Paulus 21), p. 374 (Cyrus 4), p. 490 (Florus 1). Cf. Av. et Al. CAMERON, «The Cycle of Agathias», p. 17-19.

<sup>432</sup> Agathias, *Histoires*, V, 9, 7. Trad. P. MARAVAL.

<sup>433</sup> Sur la fonction de silentiaire voir A. H. M. JONES, *LRE*, p. 571-572; R. GUILLAND, «Silentiaire» dans *Mélanges A.K. Orlandos*, IV, Athènes 1967, p. 38-39, repris dans R. GUILLAND, *Titres et fonctions de l'Empire byzantin*, London 1976.

<sup>434</sup> Ma. WHITBY, «The Occasion of Paul the Silentiary's *Ekphrasis* of S. Sophia», *CQ* 35, 1985, p. 215-228.

<sup>435</sup> Comme tend à le suggérer W. TREADGOLD, *EBH*, p. 283.

activité littéraire ne lui avait pas ouvert les portes d'une carrière prestigieuse et lucrative. Comme le note Claudia Rapp, s'il se comparait à d'autres historiens comme Jean le Lydien ou Procope, qui avaient bénéficié de l'aide de l'empereur et avaient eu une carrière somme toute fort respectable, Agathias pouvait avoir le sentiment d'avoir échoué<sup>436</sup>. Un extrait des *Histoires* peut facilement être interprété en ce sens :

Que l'initiative des meilleures âmes soit affaiblie lorsqu'elles ne sont pas célébrées et qu'elles ne tirent pas profit de ce qui leur est dû et que, ce faisant, le bien commun se détériore parce qu'on ne pratique pas correctement ce qui est méprisé, que ce soit les combats militaires, la culture des lettres ou tout autre chose d'une importance vitale, cela a été dit et démontré par les anciens sages et je crois que quiconque peut le discerner facilement à partir de ses observations quotidiennes<sup>437</sup>.

Dans ce qui précède ce passage, Agathias se désole que Bélisaire n'ait pas été apprécié à sa juste valeur ni honoré correctement suite à sa victoire sur les Huns en Thrace en 559<sup>438</sup>. Il estimait peut-être que la situation de Bélisaire avait de nombreux parallèles avec la sienne. Comme avec ses remarques sur sa situation professionnelle au début du livre III, Agathias montre avec ce passage que l'écriture d'une œuvre historique n'avait pas non plus eu l'effet escompté : sa situation était toujours en deçà de ses attentes. Il n'était pas pour autant pauvre. Simplement, sa carrière ne remplissait pas toutes ses espérances.

Mais nous anticipons quelque peu. Lorsqu'il entame l'écriture de ses *Histoires*, Agathias avait de nombreuses raisons d'être optimiste. Il faut placer le début de cette entreprise peu de temps après la publication du *Cycle* (567-568)<sup>439</sup>. Dans la préface, Agathias dit ne pas avoir commencé à écrire avant l'avènement de Justin II<sup>440</sup>. En outre, une des raisons qu'il invoque pour justifier son projet est le déclenchement inattendu de nouvelles guerres contre les barbares<sup>441</sup>. Or, Justin II rompt la paix avec les Perses dès le début de son règne et les Lombards envahissent l'Italie en 568. La reprise des guerres contre les barbares rendait

---

<sup>436</sup> C. RAPP, «Literary Culture under Justinian», p. 388.

<sup>437</sup> Agathias, *Hist.*, V, 20, 7, ma traduction : «ὥς μὲν οὖν τῶν ἀρίστων ψυχῶν ἀμβλύνεται τὸ δραστήριον, ἥνικα μὴ ἐπαινοῖντο μηδὲ τοῦ πρέποντος ἀπολαύοιεν, καὶ ὅπως ἐνθένδε τὰ κοινὰ καταδεέστερα γίγνεται τῷ μὴ ὀρθῶς ἀσκεῖσθαι τὰ ἀτιμαζόμενα, εἴτε πολέμων εἶεν ἀγῶνες εἴτε λόγων παιδεῖαι εἴτε ἄλλο τι τῶν οὕτω καιριωτάτων, εἴρηται μὲν ἤδη τοῖς πάλαι σοφοῖς καὶ ἀποδέδεικται, ῥάδιον δέ, οἶμαι, καὶ παντὶ τῷ προστυχόντι διαγιγνώσκειν ἐκ τῶν ὁσημέραι ξυμφερομένων»

<sup>438</sup> Voir *PLRE*, III, p. 218-219.

<sup>439</sup> Av. CAMERON, *Agathias*, p. 9-10.

<sup>440</sup> Agathias, *Histoires*, I, préf., 21.

<sup>441</sup> *Ibid.*, I, préf., 10.

tout à fait légitime qu'Agathias poursuive jusqu'à sa propre époque la narration des événements initiée par Procope.

D'autres raisons, plus personnelles, expliquent aussi sa décision d'entreprendre l'écriture d'une œuvre historique. Le *Cycle* avait peut-être échoué à lui apporter la renommée qu'il convoitait et, ce faisant, la poésie l'avait lassé<sup>442</sup>. Dans ces circonstances, se lancer dans la composition d'une œuvre historique sur les événements de son temps comportait ses avantages : « [...] j'ai estimé qu'il n'était pas hors de propos de tenter de les raconter de quelque manière, pour que ma vie ne soit pas perdue à raconter des fables et à me donner une peine inutile, mais qu'elle apporte quelque chose d'utile.<sup>443</sup> » On peut lire dans cette phrase d'inspiration thucydidéenne tout l'espoir qu'Agathias mettait sur son transfert de la poésie à l'histoire.

Et il n'avait pas tort, puisqu'il était bien entouré. Un certain Eutychanus lui donnait son appui et le rassurait en lui disant que la différence entre histoire et poésie n'était pas aussi grande qu'il le pensait<sup>444</sup>. Cet Eutychanos était, selon Agathias, «un homme excellent et de grande intelligence, en possession d'une réelle culture, devenu le plus bel ornement de la famille des Florus.<sup>445</sup> » Sa fonction de *primicerius notariorum* était prestigieuse et lucrative; vénale, elle était réservée aux membres de familles riches et nobles<sup>446</sup>. Eutychanos était aussi vraisemblablement parent avec Paul le Silencieux, mais leur lien familial est impossible à préciser. Personnage de grande envergure, Eutychanos était une sorte de patron pour Agathias. Les implications sociales de ce rapport sont difficiles à définir, mais on peut conjecturer qu'Eutychanos pouvait faciliter l'accès à certains documents en plus de donner du rayonnement aux travaux d'Agathias.

L'écriture des *Histoires* s'étale sur une dizaine d'années. La mort a probablement freiné l'entreprise d'Agathias, qui planifiait vraisemblablement continuer son œuvre jusqu'à la fin du règne de Justin II<sup>447</sup>. Les deux premiers livres ont peut-être été publiés en premier

---

<sup>442</sup> W. TREADGOLD, *EBH*, p. 283-284.

<sup>443</sup> Agathias, *Histoires*, I, préf., 11.

<sup>444</sup> *Ibid.*, I, préf., 11-13. Pour une discussion de ce passage sur les différences entre poésie et histoire voir A. KALDELLIS, «Agathias on History and Poetry», *GRBS* 38, 1997, p. 295-305.

<sup>445</sup> *Ibid.*

<sup>446</sup> A. H. M. JONES, *LRE*, p. 573-575.

<sup>447</sup> C'est-à-dire raconter les guerres du règne de Justin II.

puisqu'Agathias a jugé nécessaire d'ajouter une seconde préface au début du livre III, où il défend son travail. C'est aussi dans celle-ci qu'il se plaint de ne pouvoir se consacrer entièrement à l'écriture de son ouvrage. Nous savons qu'Agathias rédigeait encore celui-ci lors de l'avènement de Chosroès en 579<sup>448</sup>. Puisque Maurice n'est pas mentionné en tant que futur empereur, mais comme commandant des armées d'Orient sous Tibère, il est peu probable qu'Agathias ait écrit après 582<sup>449</sup>.

Tout au long de ses *Histoires*, Agathias aime montrer l'étendue de son savoir et de ses recherches. Il affectionne particulièrement les digressions, qui lui permettent d'étaler son savoir et de formuler des jugements moraux, centraux à sa conception de l'histoire<sup>450</sup>. Ses discussions sur les philosophes néoplatoniciens ou sur les causes des tremblements de terre et ses diverses remarques sur la religion suggèrent qu'il était entouré d'intellectuels comme lui. Ceux-ci, comme cela a été brièvement mentionné plus haut, se réunissaient au Portique impérial. Ils composaient, en plus de certains poètes du *Cycle*, le monde social d'Agathias. Il semble ainsi qu'Agathias connaissait bien la famille d'Anthémios de Tralles, dont il nomme les frères Métrodore, Olympios, Dioscore et Alexandre, qui étaient respectivement grammairien, rhéteur et médecins<sup>451</sup>. Agathias avait aussi des contacts dans le gouvernement impérial – peut-être par l'entremise d'Eutyhianos – dont l'exemple le plus notoire est l'interprète Serge, qui avait eu accès aux archives royales de la Perse et lui avait traduit certaines sections<sup>452</sup>.

Au final, du peu qu'il a laissé filtrer sur sa vie à travers ses écrits, Agathias nous laisse l'impression d'un homme étant en partie insatisfait de son sort. Il n'a en effet peut-être pas obtenu les gains matériels et honorifiques attendus par un membre de l'élite provinciale comme lui. Pourtant, il a réussi à s'inscrire dans la chaîne des historiens de l'Antiquité tardive et son *Cycle* s'est faufilé au travers de la tradition des anthologies grecques. Qui plus est, loin

---

<sup>448</sup> Agathias, *Histoires*, IV, 29, 10.

<sup>449</sup> *Ibid*, IV, 29, 8.

<sup>450</sup> S. GADOR-WHYTE, «Digressions in the *Histories* of Agathias Scholasticus», *Journal of the Australian Early Medieval Association* 3, 2007, p.141-157. Voir aussi A. KALDELLIS, «The Historical and Religious Views of Agathias: A Reinterpretation», *Byzantion* 69, 1999, p. 206-52.

<sup>451</sup> *Ibid*, V, 5, 2-6. Sur Anthémios de Tralles voir *PLRE* III, p. 88-89.

<sup>452</sup> Agathias, *Histoires*, IV, 30, 4.

d'être tombée dans l'anonymat à son époque, son *Histoire* a été continuée par Ménandre le Protecteur et Jean d'Épiphanie et était connu d'Évagre le Scholastique, encore que ce dernier affirme ne pas avoir eu accès à ses *Histoires*. Paradoxe qui ouvre de nombreuses questions sur le statut social de l'historien et sur le rapport entre carrière professionnelle et carrière littéraire à cette époque.

## **Théophane de Byzance**

La seule mention de cet historien se trouve chez Photios<sup>453</sup>. Selon ce dernier, il serait l'auteur d'une *Histoire du règne de Justinien* et d'une *Histoire des guerres perses*, qui narrait les guerres du règne de Justin II. Le premier ouvrage était toutefois inconnu de Photios<sup>454</sup>.

L'*Histoire des guerres perses* paraît avoir été une histoire dans la lignée de Priskos et Procope de Césarée, puisqu'elle contenait des narrations détaillées des batailles et des digressions ethnologiques. Les informations fournies par Photios laissent penser que Théophane faisait peut-être partie des services diplomatiques de l'Empire ou était l'*assessor* d'un général romain. Il décrivait par exemple en détail les ambassades envoyées par les Avars et les Turcs. Une digression racontait l'introduction du vers à soie dans l'Empire romain durant le règne de Justinien. Il possédait de bonnes informations, vraisemblablement de première main, sur ce qui se déroulait en Arménie et sur le front perse. Bref, Théophane semble avoir été beaucoup plus proche des événements qu'Agathias. S'il n'avait peut-être pas lui-même participé à la guerre, il connaissait à tout le moins des individus qui pouvaient lui transmettre des informations importantes.

L'*Histoire des guerres perses* traitait plus ou moins la même époque que l'*Histoire* de Ménandre le Protecteur. Il est pratiquement impossible que les deux historiens ne se connaissent pas<sup>455</sup>. Une rivalité entre les deux individus existait peut-être, d'autant plus qu'ils utilisaient probablement les mêmes sources. Que Photios ait connu l'ouvrage de

---

<sup>453</sup> Sur Théophane de Byzance voir W. TREADGOLD, *HBE*, p. 290-293.

<sup>454</sup> Photios, *Bibliothèque*, cod. 64.

<sup>455</sup> W. TREADGOLD, *HBE*, p. 292.

Théophane alors que les *Excerpta* préféraient l'ouvrage de Ménandre témoigne du caractère parfois arbitraire de la transmission des textes.

## Ménandre le Protecteur

Continueur et, sur certains points, imitateur d'Agathias, Ménandre le Protecteur se démarque de ce dernier par sa trajectoire singulière<sup>456</sup>. C'est d'ailleurs dans une préface tout aussi singulière que nous avons accès à certains aspects de sa vie<sup>457</sup>. À travers cette préface, Ménandre s'exprime avec une candeur inhabituelle chez les historiens antiques. Il donne l'impression d'être conscient que sa trajectoire de vie n'était pas en adéquation avec celle des autres historiens de son temps et, par extension, des membres de l'élite constantinopolitaine.

Ménandre commence sa préface avec une révélation surprenante : son père, Euphratas, Constantinopolitain de naissance, n'avait pas reçu d'éducation littéraire<sup>458</sup>. La famille de Ménandre n'appartenait donc pas aux hautes sphères de la société de la capitale. Cela ne signifie toutefois pas qu'elle était pauvre, puisque son père a eu les moyens de payer les frais liés à son éducation et à celle de son frère. Les deux ont en effet pu suivre des cours de droit à Constantinople. Son père exerçait donc sans doute une activité reliée au commerce. Son frère, Hérodote, aurait quitté les bancs de l'école avant d'entrer à l'école de droit<sup>459</sup>. Cela ne l'aurait pas empêché de se trouver un poste dans le service diplomatique du maître des offices, puisque Ménandre raconte qu'il a été accusé de «diplomatie incompétente» par son supérieur Jean qui, ayant échoué à rallier les Suaniens à la cause romaine en 567, tenta de mettre la faute sur son subordonné<sup>460</sup>.

---

<sup>456</sup> Sur l'imitation d'Agathias chez Ménandre le Protecteur voir M. APOSTOLOPOULOS, *Menander Protector mimites Agathiou*, Athènes 1894.

<sup>457</sup> La préface de l'*Histoire* de Ménandre a été transmise par la *Souda*. Sur la carrière de Ménandre voir B. BALDWIN, «Menander Protector», *DOP* 32, 1978, p. 101-105; R. BLOCKLEY (ed.), *The History of Menander the Guardsman*, Liverpool 1985, p. 1-3; *PLRE* III, p. 872 (Menander 2); M. WHITBY, «Greek Historical Writing», p. 39-43; W. TREADGOLD, *EBH*, p. 293-295.

<sup>458</sup> La préface correspond à Ménandre le Protecteur, fr. 1.

<sup>459</sup> Ménandre se contente de dire que son frère perdit l'enthousiasme pour ses études.

<sup>460</sup> Ménandre le Protecteur, fr. 9.2. Le commentaire sur le frère de Ménandre se trouve seulement dans la *Souda* II 421, mais comme la *Souda* reprend souvent des passages de son œuvre, il serait surprenant que le fragment n'appartienne pas à celle-ci. Voir M. WHITBY, «Greek Historical Writing», p. 41 et W. TREADGOLD, *EBH*, p. 294.

Contrairement à son frère, Ménandre termina ses études de droit. Il refusa toutefois de suivre le chemin qui lui était tout tracé, n'ayant aucune intention de passer ses journées au Portique impérial à tenter d'impressionner des clients potentiels par son éloquence. Il y a certainement ici une allusion à Agathias qui, comme nous l'avons vu, se plaignait de devoir faire exactement cela. Mais Ménandre transforme peut-être un obstacle professionnel en désintérêt ou paresse. La profession d'avocat était fortement contrôlée, puisqu'elle avait souvent, à partir de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, atteint un très haut niveau de saturation. Le nombre d'avocats pouvant exercer leur fonction était limité selon l'importance de la cour de justice<sup>461</sup>. Organisés en corporation, les avocats devaient bien sûr veiller à leurs intérêts : s'ils étaient en trop grand nombre, leurs revenus seraient moindres. En outre, les postes avaient tendance à se transmettre de père en fils, de sorte qu'il devait être difficile pour un nouveau venu de faire sa place<sup>462</sup>. À Constantinople, puisque les mises étaient plus élevées, la profession devait encore davantage être la chasse gardée d'une petite minorité. Comme on le sait, le père d'Agathias avait probablement exercé le droit dans une des cours de Constantinople et, à sa mort, son poste était peut-être revenu à Agathias. Ménandre n'avait pas eu cette chance et, ce faisant, ses perspectives d'avenir au sein de la profession ne devaient pas être réjouissantes. Au vu des barrières d'entrée imposantes, on voit mal comment Ménandre aurait pu quitter la profession s'il plaidait déjà au sein d'une cour de justice. Peut-être Ménandre trouvait-il en effet ennuyante la profession d'avocat, mais il ne faut pas exclure qu'il ait aussi pu être rebuté par la difficulté de s'y faire une place<sup>463</sup>.

S'étant donc détourné de la profession pour laquelle il avait été formé, Ménandre nous dit qu'il s'est mis à mener une vie indigne. Il se plaisait à participer aux tumultes causés par les factions et aux activités organisées par celles-ci, telles que les spectacles de pantomimes et

---

<sup>461</sup> Voir A. H. M. JONES, *LRE*, I, p. 507-515; D. LIEBS, «Roman Law», p. 241.

<sup>462</sup> Une loi de l'empereur Léon, datée de 460 et réglementant l'accès à la cour du préfet du prétoire, stipule clairement que la préférence doit aller aux fils d'avocat. *CJ*, 2.7.11.2 : «filios autem togatorum excellentiae tuae, qui vel nunc causas agunt vel futuris temporibus actitaverint, ceteris supernumerariis anteferri.» Même chose en *CJ*, 2.7.22.5 (505); 2.7.24.5 (517); 2.7.26 (524).

<sup>463</sup> B. BALDWIN, «Menander Protector», p. 102 évoque aussi la possibilité que Ménandre n'était pas un bon étudiant. Les lois citées dans la note précédente insistent sur le fait que les professeurs de droit devaient garantir sous serment que l'étudiant destiné à occuper un poste d'avocat avait une connaissance du droit.

les combats de lutte. Les factions attiraient surtout, selon Gilbert Dagron, des jeunes «qui ont quitté leur famille et n'en ont pas encore fondé une autre, des étrangers qui n'ont plus de lien avec la cité qu'ils habitent, des immigrés sans travail stable qui n'appartiennent encore à aucun corps de métier.<sup>464</sup>» Elles comptaient aussi un certain nombre de membres aisés dans leur rang<sup>465</sup>. Ménandre était un de ses jeunes issus de famille aisée qui n'étaient intégrés à aucune institution et qui écoulaient le temps en s'adonnant à diverses activités plus ou moins honorables.

Ce mode de vie lui inspirait évidemment de la honte<sup>466</sup>. Il n'est peut-être pas anodin qu'Agathias ait condamné les factions dans un vocabulaire semblable à celui avec lequel Ménandre se pourfend lui-même<sup>467</sup>. Parlant de Germanos, neveu de Justinien, Agathias raconte :

Germanos fréquentait les écoles des grammaticiens, puis, se rendant à l'université, il reçut l'éducation des Latins. Lorsqu'il parvint à l'âge d'homme, Justinien l'envoya aussitôt en Chersonèse, l'ayant nommé commandant de l'armée qui était là, et pour qu'il exerce aussitôt l'ardeur et l'impétuosité de la jeunesse et son désir de gloire dans des activités appropriées et importantes, et pour qu'il ne se précipite pas dans des agitations déraisonnables et vulgaires, des courses de chevaux et des bagarres provoquées par les couleurs, autant d'occupations dans lesquelles presque toujours la jeunesse, lorsqu'on ne l'occupe pas à quelque chose d'utile, se jette facilement et se corrompt<sup>468</sup>.

Ce passage, particulièrement intéressant, constitue le cadre à partir duquel doivent être analysés les propos de Ménandre. Derrière les jugements moraux d'Agathias, on a accès à une réalité sociologique. Le passage suggère d'abord qu'il était possible, même pour un héritier potentiel de la couronne impériale comme Germanos, de se laisser entraîner dans les factions. Mais il dit surtout que le cas de Ménandre n'était pas du tout inusité. Un autre texte du début du VII<sup>e</sup> siècle confirme en effet que les factions attiraient des jeunes hommes de famille plutôt aisée qui ne bénéficiaient pas d'un encadrement suffisant. La *Doctrina Jacobi* met en scène un certain Jacob, juif né à Ptolémaïs vers 586, qui s'était déplacé à Constantinople et s'était mis à

---

<sup>464</sup> G. DAGRON, *L'hippodrome de Constantinople. Jeux, peuple et politique*, Paris 2011, p. 145. Voir aussi AL. CAMERON, *Circus Factions*, p. 75-78.

<sup>465</sup> La composition sociale des factions n'était pas homogène. AL. CAMERON, *Circus Factions*, p. 100, avec sources. Voir aussi E. PATLAGEAN, *Pauvreté économique et pauvreté sociale à Byzance 4<sup>e</sup>-7<sup>e</sup> siècles*, Mouton – Paris – La Haye 1977, p. 228-230.

<sup>466</sup> Ménandre, fr. 1.

<sup>467</sup> AL. CAMERON, *Circus Factions*, p. 271-278 comprend une discussion de la façon dont les sources décrivent les factions.

<sup>468</sup> Agathias, *Histoires*, V, 21, 4.

participer aux rixes organisées par les factions<sup>469</sup>. Le texte décrit la violence des factions comme tout à fait arbitraire : Jacob passe facilement des Bleus aux Verts, selon la situation. Bien qu'il faille tenir compte des visées hagiographiques et apologétiques du texte, ce dernier nous permet toutefois de saisir une partie de la réalité sociologique qui se cache derrière le phénomène des factions.

Il est évident que ces jeunes hommes, une fois passée l'exaltation liée à la transgression, ressentaient une forme de honte à ne pas s'adonner à quelque chose d'utile (χρήσιμος). Bien plus qu'une simple épithète, ce terme désignait une vertu sociale; il devait être associé aux activités et aux comportements désignés comme dignes dans les strates supérieures de la société. C'est précisément ce mot qu'Agathias utilise pour justifier ces raisons d'entreprendre son *Histoire*<sup>470</sup>. Pour lui, l'histoire doit précisément louer ce qui est utile pour encourager l'émulation<sup>471</sup>.

Par conséquent, on peut facilement imaginer que Ménandre était conscient que son comportement et son mode de vie ne correspondaient pas à ce qu'on attendait d'un individu qui, comme lui, avait suivi le cursus éducatif classique et avait complété l'école de droit<sup>472</sup>. Ses origines familiales n'étaient peut-être pas des plus nobles, son père s'était peut-être enrichi dans des entreprises peu honorables, il reste que, socialement, Ménandre appartenait à la strate la plus élevée de la société et, par son cursus scolaire ainsi que, comme on peut le présumer, par ses fréquentations, il avait sans doute intégré les attentes sociales et le système de valeur de cette strate. Si, en effet, comme Agathias le dit à de nombreuses reprises, l'histoire est utile parce qu'elle transmet des exemples moraux appelant l'imitation, comment pourrait-elle être écrite par un individu qui mène lui-même un mode de vie dissolue et à rebours des prescriptions morales de la haute société?

Étant donné la façon dont Ménandre structure sa préface, qui comporte de nombreux parallèles avec les propos d'Agathias, on est en droit de penser que les deux individus se

---

<sup>469</sup> *Doctrina Jacobi*, I, 40, ed. G. DAGRON et V. DÉROCHE, p. 128-129. Cf. G. DAGRON, *L'hippodrome de Constantinople*, p. 179-180. L'auteur de la *Doctrina Jacobi* affirme que Jacob utilisait les factions comme prétexte pour s'en prendre aux chrétiens.

<sup>470</sup> Agathias, *Histoires*, I, préf., 11.

<sup>471</sup> *Ibid.*, I, 7, 6.

<sup>472</sup> G. DAGRON, *L'hippodrome de Constantinople*, p. 264 voit dans l'affirmation de Ménandre un *topos* philosophique chrétien, dont il voit des parallèles chez Clément d'Alexandrie et chez Jean Chrysostome.

connaissaient. À la fin de la préface, Ménandre dit clairement qu'il a commencé à écrire après la mort d'Agathias, en reprenant là où ce dernier avait laissé. La nature de leur relation est évidemment difficile à spécifier, mais il n'est pas impossible que Ménandre ait été intégré dans le cercle intellectuel d'Agathias. Après tout, son *Histoire* contenait au moins une épigramme, laquelle a été reprise dans l'*Anthologie palatine*, ce qui indique qu'il écrivait de la poésie. L'influence d'Agathias sur Ménandre paraît donc aller au-delà de la simple imitation littéraire. En outre, si on considère qu'Agathias écrivait encore durant le règne de Tibère et que son récit se termine abruptement, suggérant qu'il est mort sans pouvoir lui donner une fin convenable, cela laisse peu de temps à Ménandre, qui écrit vraisemblablement au tout début du règne de Maurice, pour se familiariser avec l'œuvre d'Agathias et élaborer le projet de la continuer<sup>473</sup>. Ménandre aurait très bien pu choisir un autre sujet ou une autre trame narrative (procéder par règnes par exemple, comme Théophane de Byzance). Qu'il ait décidé de continuer l'œuvre d'Agathias presque aussitôt après la mort de ce dernier, rend plausible que les deux se connaissent personnellement.

Davantage que ses liens avec Agathias, c'est son rapport personnel avec l'empereur Maurice que Ménandre désire souligner. Maurice est présenté comme son bienfaiteur. Amoureux des lettres, en particulier de l'histoire et de la poésie, il aurait été prodigue avec les historiens et les poètes. Il est probable que Ménandre, en vrai panégyriste, tente ici de faire passer la générosité de Maurice à son égard pour un amour du savoir. L'affirmation que Maurice consacrerait ses nuits à la lecture paraît ainsi entièrement fabriquée. En revanche, la proximité entre Ménandre et l'empereur est certaine. Ménandre établit clairement un lien de causalité entre l'arrivée de Maurice au pouvoir et le redressement de sa vie personnelle :

À ce moment, suffisamment ennuyé et ne supportant plus d'être dans le besoin, j'ai conclu que je ne devais pas tourner en rond sans but; ce faisant, pour que je ne marche pas continuellement dans le vide, j'ai entrepris l'écriture du présent ouvrage après la mort d'Agathias, faisant de la fin de son *Histoire* le début de la mienne<sup>474</sup>.

---

<sup>473</sup> Ménandre écrivait peut-être aussi des poèmes dans le cercle d'Agathias, puisqu'il affirme que Maurice avait un intérêt pour les Muses, en plus de l'histoire. Encore ici, il s'inspire des propos de la préface d'Agathias.

<sup>474</sup> Ménandre, fr. 1.

Maurice est donc crédité d'avoir fourni des incitatifs financiers à Ménandre pour le sortir de ses excès<sup>475</sup>.

On ne sait toutefois pas comment Ménandre en est venu à être connu de l'empereur<sup>476</sup>. L'historien semble avoir aussi eu accès à de nombreux documents officiels, accès qui aurait été difficile sans l'aide de l'empereur ou d'un individu haut placé au sein du gouvernement. Son ouvrage a donc possiblement été commandé par l'empereur<sup>477</sup>. Son titre de protecteur est aussi un indice de sa proximité avec Maurice<sup>478</sup>. Bien que le poste de *protector* eût une fonction militaire, il était devenu purement honorifique<sup>479</sup>. Vénal et accompagné d'un salaire, le poste était assez dispendieux. On voit donc mal comment Ménandre, qui se plaint de sa situation financière, aurait pu payer la somme nécessaire. Ce faisant, le poste lui a probablement été octroyé en guise de récompense. Or, la seule réalisation notable qu'on lui connaît est l'écriture de son *Histoire* : c'est donc peut-être celle-ci qui lui a permis d'obtenir le poste de protecteur et les avantages qui l'accompagnaient.

Par son parcours atypique et l'honnêteté avec laquelle il le décrit, Ménandre nous permet d'accéder à certaines données sociologiques, absentes chez les autres historiens. Si on ne possède pas tous les éléments pour reconstruire sa trajectoire, celle-ci nous amène à nous poser des questions sur les motifs entourant l'écriture d'une histoire et sur le rôle que la carrière professionnelle joue dans la légitimité de l'historien.

---

<sup>475</sup> Sur la base d'Évagre Scholastique, *HE*, VI, 1, où Maurice est célébré pour avoir vaincu l'«ochlocratie» des passions, B. BALDWIN, «Menander Protector», p. 103 prétend que Ménandre désire souligner, dans sa préface, les parallèles entre sa vie et celle de Maurice. Le ton du passage d'Évagre est plutôt solennel et panégyrique; il peut difficilement faire allusion au mode de vie de Maurice avant son accession au trône.

<sup>476</sup> O. VEH, «Beiträge zu Menander Protektor», *Wissenschaftliche Beilage zum Jahresbericht 1954-55 des humanistischen Gymnasiums Fürth/Bayern*, 1955, p. 6 estime, de façon peu convaincante, que Ménandre a passé sa vie au service de la cour et que c'est ainsi que Maurice a eu connaissance de ses habiletés littéraires.

<sup>477</sup> W. TREADGOLD, *EBH*, p. 295.

<sup>478</sup> Sur Ménandre et le titre de protecteur voir les remarques importantes de B. BALDWIN, «Menander Protector», p. 104-105.

<sup>479</sup> Sur le poste voir A. H. M. JONES, *LRE*, I, p. 657.

## Jean d'Épiphanie

Tout comme Ménandre le Protecteur, Jean d'Épiphanie écrivait durant le règne de Maurice. L'ouvrage de Ménandre lui était toutefois inconnu, puisqu'il se place dans la lignée de Procope et d'Agathias<sup>480</sup>. Il n'a pas l'ambition de poursuivre la narration de ses prédécesseurs, désirant plutôt raconter, puisqu'il en a été un participant, un épisode des guerres avec la Perse. Cet épisode est la fuite de Chosroès vers l'Empire romain et sa reconquête du pouvoir avec l'aide de l'empereur Maurice<sup>481</sup>.

Comme son nom l'indique, Jean est natif d'Épiphanie, petite ville de la province de Syrie seconde. N'ayant pas eu à subir les invasions perses et les catastrophes naturelles qui avaient dévasté Antioche et Apamée, l'économie de la ville était assez solide, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, pour supporter la réfection d'une église<sup>482</sup>. La famille de Jean devait être membre de l'élite locale. Comme c'est le cas pour la majorité des historiens, nous devons inférer les moyens financiers de sa famille à partir de l'éducation qu'il a suivie. Jean était conseiller juridique du patriarche d'Antioche Grégoire; il avait donc eu une formation en droit.

Or, à son époque, l'école de Beyrouth n'existait plus, victime du tremblement de terre de 553. Pour avoir pu terminer son droit avant la destruction de cette école, il aurait fallu que Jean soit né à la toute fin des années 520. Dans ce cas, il aurait été dans la deuxième moitié de la soixantaine au moment de sa dernière mission connue en 594, chose peu envisageable d'autant plus que l'on sait qu'Évagre le Scholastique, qui était sans doute un cousin – Évagre qualifie Jean de *suggenês* –, est né vers la fin des années 530 et avait fait son droit à Constantinople<sup>483</sup>. Celle-ci était donc la seule option, laquelle engendrait un coûteux séjour. On doit en déduire que la famille de Jean pouvait se permettre de supporter les frais des études rhétoriques préliminaires au droit – à Alexandrie ou Constantinople – et des cinq années de droit dans la capitale.

---

<sup>480</sup> Jean d'Épiphanie, 1 (ed. K. MÜLLER, *FHG*, IV, p. 273).

<sup>481</sup> Le fragment est accompagné d'un titre : Sur la venue de Chosroès le Jeune auprès de Maurice, l'empereur des Romains. W. TREADGOLD, *EBH*, p. 308, n. 78, affirme qu'il ne s'agit pas d'un titre, mais d'une description ajoutée par le copiste. Titre ou simple description, ces quelques mots donnent tout de même une idée du contenu global de l'ouvrage. Sur ces événements, voir G. GREATREX et S. N. C. LIEU, *The Roman Eastern Frontier*, p. 172-178.

<sup>482</sup> C. FOSS, «Syria in Transition, A. D. 550-750 : An Archeological Approach», *DOP* 51, 1997, p. 229-232.

<sup>483</sup> Évagre le Scholastique, *HE*, IV, 29.

Après avoir complété son droit, Jean d'Épiphanie s'établit à Antioche, où il devient conseiller juridique (*sumboulos*) du patriarche Grégoire<sup>484</sup>. Ce dernier avait accédé au patriarcat autour de 570<sup>485</sup>. Jean d'Épiphanie affirme l'avoir accompagné à de nombreuses reprises lors de ses négociations avec les Perses. Peut-être était-il déjà conseiller de Grégoire, lorsque, en 572, celui-ci dût quitter à toute vitesse Antioche, alors que les Perses ravageaient encore une fois les provinces orientales, laissées sans défense<sup>486</sup>. Il était en tout cas aux côtés de Grégoire pour accueillir Chosroès II, qui fuyait son royaume en proie à une rébellion, en 590<sup>487</sup>. Suite à la mort du patriarche, Jean d'Épiphanie n'interrompt pas ses activités diplomatiques : en 594-595, il est envoyé chez les Perses, avec le préfet d'Orient George, afin de résoudre une dispute causée par des raids sur le territoire perse, menés par les alliés arabes de l'Empire<sup>488</sup>. À travers sa fonction de conseiller juridique de Grégoire, Jean d'Épiphanie avait donc gagné une bonne expérience diplomatique, qui était appréciée de l'empereur Maurice.

La relation que Jean entretenait avec cet empereur était peut-être plus étroite que ne le laissent penser les brefs fragments de son œuvre. Évagre le Scholastique, qui était vraisemblablement le cousin de Jean, affirme avoir connu les parents de Maurice<sup>489</sup>. Il avait aussi prononcé un panégyrique en l'honneur du fils de ce dernier, Théodose, panégyrique pour lequel il avait été récompensé d'un titre de préfet honoraire<sup>490</sup>. Puisque Jean d'Épiphanie occupait les mêmes fonctions qu'Évagre auprès du patriarche Grégoire, il est possible qu'il était lui aussi un proche de l'empereur Maurice. C'est aussi ce que suggère son titre d'ex-préfet, probablement obtenu en reconnaissance de ses missions diplomatiques<sup>491</sup>.

Jean d'Épiphanie a probablement rédigé son *Histoire* dans la première moitié des années 590. Évagre le Scholastique, qui écrit vers 594, l'inclut dans son énumération des

---

<sup>484</sup> Jean d'Épiphanie, 1 (ed. K. MÜLLER, *FHG*, IV, p. 273).

<sup>485</sup> Théophane, *Chronique*, 243.

<sup>486</sup> Évagre le Scholastique, *HE*, V, 9.

<sup>487</sup> Sur cette ambassade, *Ibid.*, VI, 18-21. Sur la rébellion, le récit le plus complet est Théophylacte Simocatta, *Histoire*, IV, 2, 2-12, 8. Voir G. GREATREX et S. N. C. LIEU, *The Roman Eastern Frontier*, p. 172-174.

<sup>488</sup> Jean d'Épiphanie, 1 (ed. K. MÜLLER, *FHG*, IV, p. 273); Theophylacte Simocatta., *Histoire*, VIII, 1, 3-8.

<sup>489</sup> Évagre le Scholastique, *HE*, V, 21.

<sup>490</sup> *Ibid.*, VI, 24, 27-30.

<sup>491</sup> W. TREADGOLD, *HBE*, p. 308. Le titre d'ex-préfet accompagne le nom de Jean d'Épiphanie dans le manuscrit.

historiens grecs et romains qu'il connaît<sup>492</sup>. L'*Histoire* couvrait les événements entre 572 et 594. Mais Jean explique clairement dans sa préface qu'il ne fait qu'un résumé des événements menant à la paix de 591<sup>493</sup>. Le récit semble donc avoir été centré autour de la rébellion contre Chosroès II dans l'Empire perse et des négociations entre ce dernier et l'empereur Maurice<sup>494</sup>. Jean avait été en contact à de nombreuses reprises avec des dignitaires perses et avait sûrement eu accès à des témoignages ou à des documents difficiles à obtenir pour un historien n'ayant pas participé aux événements. C'est d'ailleurs sur cette participation que Jean fonde sa légitimité d'historien<sup>495</sup>.

En racontant la fuite de Chosroès II et la reconquête de son royaume avec l'aide décisive de l'empereur Maurice, Jean d'Épiphanie estimait sans doute que les événements dont il faisait le récit allaient inaugurer une nouvelle ère dans les relations entre l'Empire perse et l'Empire romain<sup>496</sup>. Après tout, Chosroès II était en position de faiblesse et devait son sauvetage à Maurice. Un traité de paix avait été signé, bénéfique aux deux empires. Chosroès II se montrait même plus que tolérant à l'égard du christianisme et participait au culte du martyr Serge<sup>497</sup>. Le ton de l'ouvrage devait donc être particulièrement optimiste, en plus d'être laudateur envers Maurice, et on peut penser que l'ouvrage était une commande de ce dernier. La perspective d'écrire le récit détaillé de ce revirement de situation dans les relations perso-romaines devait enthousiasmer Jean. Ce dernier avait ainsi l'opportunité de mettre en valeur son rôle dans les négociations, tout comme sa connaissance de l'envers du décor. Tout semblait réuni pour que Jean et son récit passent à la postérité.

Mais moins d'une dizaine d'années plus tard, Maurice allait être renversé par Phocas et Chosroès II allait utiliser cette usurpation comme prétexte pour envahir le territoire romain, ravageant encore une fois les provinces orientales<sup>498</sup>. Dans ce nouveau contexte, le récit de Jean d'Épiphanie devint rapidement désuet. Bien loin d'inaugurer une nouvelle ère, les

---

<sup>492</sup> Évagre le Scholastique, *HE*, V, 24.

<sup>493</sup> Jean d'Épiphanie, 1 (ed. K. MÜLLER, *FHG*, IV, p. 273).

<sup>494</sup> Il semble peu probable que Jean, comme l'affirme W. TREADGOLD, *HBE*, p. 309, avait l'ambition de faire le récit de la totalité des guerres contre les Perses sous l'empereur Maurice.

<sup>495</sup> Jean d'Épiphanie, 1 (ed. K. MÜLLER, *FHG*, IV, p. 273).

<sup>496</sup> M. WHITBY, *The Emperor Maurice and His Historian. Theophylact Simocatta on Persian and Balkan Warfare*. Oxford, 1988, p. 224.

<sup>497</sup> Évagre le Scholastique, *HE*, VI, 21-22.

<sup>498</sup> Theophylacte Simocatta, *Histoire*, VIII, 15, 2-7.

événements narrés par Jean n'étaient désormais qu'une parenthèse dans la longue succession de conflits destructeurs entre les deux empires. L'*Histoire* de Jean fut intégrée à l'*Histoire universelle* de Théophylacte Simocatta, ce qui scella son sort<sup>499</sup>. Qu'elle soit parvenue jusqu'à nous relève entièrement du hasard.

## Évagre le Scholastique

Pourquoi inclure Évagre le Scholastique dans une étude qui s'est donné comme seul objet les historiens dits classicisants? On peut évoquer la porosité des genres historiographiques à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, qui fait qu'Évagre s'intéresse beaucoup à l'histoire profane<sup>500</sup>. Mais la raison majeure est qu'Évagre se place lui-même dans la lignée des historiens grecs et romains et écrit dans une langue et un style qui ressemblent davantage à ceux des historiens classicisants qu'à ceux des historiens ecclésiastiques<sup>501</sup>.

Dernier des historiens ecclésiastiques de l'Antiquité tardive, Évagre le Scholastique était, comme son parent Jean d'Épiphanie, natif d'Épiphanie<sup>502</sup>. Sa date de naissance se situe au milieu des années 530. Lors de l'épidémie de peste de 542, Évagre était à l'école élémentaire. Puisque dans le passage, écrit en 593, il dit être dans sa cinquante-huitième année – sa date de naissance se situe en 535 ou 536, avec une préférence pour la dernière<sup>503</sup>. Sa famille devait figurer parmi les propriétaires terriens importants de la région : Évagre mentionne avoir perdu de nombreux serviteurs et ouvriers agricoles lors des vagues successives de la peste<sup>504</sup>. La région d'Apamée, capitale de la province de Syrie II, dont

---

<sup>499</sup> Mi. WHITBY, *The Emperor Maurice and His Historian*, p. 222-227. Ni Photios, ni les compilateurs des *Excerpta* ne connaissaient l'*Histoire* de Jean. Deux raisons peuvent être évoquées. D'abord, Jean couvrait un seul événement et ne se plaçait pas, pour cette raison, au sein de la chaîne des historiens. Puis, son style était obscur et son vocabulaire limité, ce qui ne devait pas susciter l'admiration des lecteurs. Sur le style et vocabulaire de Jean voir *Ibid.*, p. 224-226 et W. TREADGOLD, *HBE*, p. 310.

<sup>500</sup> Voir l'introduction.

<sup>501</sup> À la fin du livre V, Évagre dresse une longue liste des historiens grecs et romains.

<sup>502</sup> Sur Évagre, voir *PLRE*, III, p. 452-453; P. ALLEN, *Evagrius Scholasticus, the Church Historian*, Leuven 1981, p. 1-4; G. SABBAH, «Introduction» dans Évagre le Scholastique, *Histoire ecclésiastique*, I, Paris 2011, p. 7-11; M. WHITBY (ed.), *The Ecclesiastical History of Evagrius Scholasticus*, Liverpool 2000, p. XIII-XX; W. TREADGOLD, *HBE*, p. 299-303.

<sup>503</sup> *Ibid.*

<sup>504</sup> Évagre le Scholastique, IV, 29.

dépendait Épiphanie, était encore très riche au VI<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent les nombreuses nouvelles constructions dans la ville<sup>505</sup>.

La province de Syrie II était au centre des conflits entre chalcédoniens et miaphysites. Durant le bref passage de Sévère d'Antioche au patriarcat d'Antioche (512-518), l'évêque d'Épiphanie, Cosmas, figurait parmi ses opposants. Ce dernier avait été excommunié avec d'autres évêques de la région lors d'un synode à Antioche en 515, parce qu'ils avaient refusé de reconnaître Pierre d'Apamée, le métropolitain nommé par Sévère. Cosmas et ces mêmes évêques avaient ensuite adressé une lettre synodale en 518 au patriarche de Constantinople, pour se plaindre des abus de Sévère d'Antioche et de Pierre, le métropolitain d'Apamée<sup>506</sup>. Pour restaurer la paix, Anastase envoie le *dux Phoeniciae Libanensis*, Asiasticus, avec la mission de déposer les évêques dissidents. Comprendant rapidement que la population locale appuie massivement leurs évêques, il est contraint à l'inaction et Anastase abandonne son plan<sup>507</sup>.

Lorsqu'il relate cet épisode dans son *Histoire ecclésiastique*, Évagre ajoute une anecdote concernant Cosmas que son père lui avait raconté<sup>508</sup>. Celle-ci mettait en scène un diacre du nom d'Aurélien, chargé de livrer la lettre synodale mentionnée ci-dessus à Sévère d'Antioche. Intimidé par la majesté de ce dernier, il s'était déguisé en femme et lui avait remis la lettre comme s'il s'agissait d'une supplication. Que le père d'Évagre ait été au courant d'une anecdote semblable, dont le protagoniste ne s'était sûrement pas vanté publiquement, indique qu'il avait des liens d'amitié avec Cosmas et qu'il suivait d'assez près l'évolution des affaires ecclésiastiques. Si le père d'Évagre figurait effectivement parmi les propriétaires terriens importants de la région, cela n'avait au demeurant rien d'anormal.

Évagre ne dit rien sur sa formation, mais on se doute qu'il a suivi des études de rhétorique à Antioche, ou peut-être même à Apamée, qui avait été un centre culturel et

---

<sup>505</sup> J.-C. BALTU, «Apamée au VI<sup>e</sup> siècle. Témoignages archéologiques de la richesse d'une ville» dans *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin*, I, Paris 1989, p. 79-96.

<sup>506</sup> E. HONIGMANN, *Évêques et évêchés monophysites d'Asie antérieure au VI<sup>e</sup> siècle*, Louvain 1951, p. 54-65.

<sup>507</sup> Évagre le Scholastique, III, 34, avec P. ALLEN, *Evagrius Scholasticus*, p. 153-154. Évagre fait un commentaire intéressant : «Ajoutons un fait venu jusqu'à nous par tradition paternelle, même s'il n'a pas encore été retenu par l'histoire.» On voit donc que c'est le fait d'inclure une anecdote transmise oralement dans un écrit historique qui rend historique cette même anecdote. Évagre ajoute ainsi sa touche personnelle à un épisode déjà bien décrit dans des documents contemporains. Il fait de même pour les nombreux témoignages sur les ascètes que les moines de la région d'Antioche lui ont racontés.

<sup>508</sup> *Ibid.* Cf. W. TREADGOLD, *HBE*, p. 299.

religieux païen important au III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècle. Son étude de la rhétorique semble avoir été sérieuse et approfondie, puisque son œuvre montre une belle maîtrise des conventions rhétoriques<sup>509</sup>. Il s'est ensuite déplacé à Constantinople pour étudier le droit. Puisque les étudiants complétaient la plupart du temps cette formation, qui durait cinq ans, dans la première moitié de la vingtaine, on ne se trompe pas en disant qu'Évagre devait avoir terminé la sienne au plus tard au tout début des années 560.

Contrairement à la plupart des autres historiens de son époque, Évagre ne semble pas être demeuré à Constantinople pour y pratiquer le droit ou dans l'espoir d'obtenir un poste dans la bureaucratie impériale<sup>510</sup>. Guidé par la tradition familiale – son père, comme nous l'avons vu plus haut, était vraisemblablement impliqué dans les affaires ecclésiastiques de sa ville et peut-être au-delà –, il préférerait sans doute jouer un rôle auprès de l'Église, qui comptait en ses rangs de nombreux ex-avocats devenus évêques<sup>511</sup>. On peut aussi penser qu'Évagre était particulièrement pieux. Son admiration pour les saints hommes est manifeste<sup>512</sup>. Il raconte d'ailleurs avoir été rappelé à l'ordre par Syméon Stylite le Jeune, lorsqu'il s'était demandé pourquoi ses voisins païens n'avaient, contrairement à lui, pas perdu d'enfants lors de l'épidémie de peste<sup>513</sup>.

En outre, si on se fie au «tropisme antiochéen» d'Évagre, la ville d'Antioche était le centre de ses préoccupations<sup>514</sup>. La datation selon l'ère antiochéenne est la plus usitée dans l'*Histoire ecclésiastique* et les événements qui y sont relatés sont le plus souvent reliés à la ville d'Antioche<sup>515</sup>. Les monuments de la ville et leurs concepteurs font l'objet d'une brève description au premier livre de l'ouvrage<sup>516</sup>. Que ce soit en raison de ses origines ou

---

<sup>509</sup> V. A. CAIRES, «Evagrius Scholasticus : A Literary Analysis», *BF* 8, 1982, p. 29-50, pour l'influence de la rhétorique dans le récit d'Évagre.

<sup>510</sup> Il ne faut pas oublier que, comme le montre le cas de Ménandre, devenir avocat dans la capitale était loin d'être une formalité.

<sup>511</sup> Des patriarches contemporains d'Évagre, tels que le patriarche d'Antioche Anastase (559-570/593-598) et celui de Constantinople Jean III le Scholastique (565-577), avaient d'ailleurs été avocats (*scholastichoi*) pour l'Église avant leur nomination.

<sup>512</sup> Voir par exemple les descriptions de Syméon Stylite l'Ancien, Isidore de Péluse et Synésios de Cyrène en I, 12-15.

<sup>513</sup> *Ibid.*, VI, 23. L'épisode est aussi relaté dans la *Vie de Syméon Stylite le Jeune*, 234, ed. P. VAN DEN VEN.

<sup>514</sup> L'expression «tropisme antiochéen» est de G. SABBAAH, «Introduction» dans Évagre le Scholastique, *Histoire ecclésiastique*, I, Paris [SC 542], p. 41.

<sup>515</sup> Sur la datation, voir P. ALLEN, *Evagrius Scholasticus*, p. 53-54.

<sup>516</sup> Évagre le Scholastique, I, 18.

simplement parce qu'il y avait passé la majeure partie de sa carrière, Évagre ressentait un fort sentiment d'appartenance pour cette ville.

Au début des années 560, Antioche était loin de sa splendeur d'antan. Les tremblements de terre de 526 et de 528 et l'invasion perse de 540 l'avaient presque entièrement détruite et dépouillée de ses habitants<sup>517</sup>. Le pouvoir impérial s'était efforcé de la reconstruire, mais elle ne retrouva jamais sa taille d'origine. Au niveau administratif, politique et religieux, Antioche n'avait toutefois pas perdu de son importance.

C'est à partir de son retour à Antioche qu'Évagre fonde son récit sur ses propres observations et expériences. Il semble avoir été témoin des actions du patriarche Anastase, qui était alors en pleine opposition à Justinien. Ce dernier, selon Évagre, se serait égaré vers l'aphtartodocétisme, doctrine, portée par les julianistes, qui professait l'incorruptibilité du corps du Christ<sup>518</sup>. Les intentions véritables de Justinien sont difficiles à cerner, mais il est peu probable qu'il ait désiré changer drastiquement l'orientation des politiques impériales<sup>519</sup>. L'empereur, qui n'avait pas abandonné son projet de réconcilier monophysites et chalcédoniens, était alors en pleine discussion avec divers courants miaphysites et même nestoriens. Dans ce contexte, s'il s'entretenait avec les julianistes, c'était pour tâter le terrain de la réconciliation plutôt que pour amorcer un changement doctrinal qui aurait été perçu par les chalcédoniens comme une remise en question du chalcédonisme impérial<sup>520</sup>. Il s'en suit que cette controverse reflétait surtout les rivalités au sein du camp chalcédonien et l'angoisse des chalcédoniens en général devant les initiatives doctrinales de Justinien.

---

<sup>517</sup> G. DOWNEY, *An History of Antioch in Syria From Seleucus to the Arab Conquests*, Princeton 1961, p. 519-546. Il faut aussi ajouter à cette funeste liste un incendie en 525.

<sup>518</sup> Évagre le Scholastique, IV, 39.

<sup>519</sup> Certains ont remis en doute l'existence de cet édit : F. CARCIONE, «L'aphtartodocetismo di Giustiniano : una mistificazione strumentale del dissenso politico-religioso», *Studi e Ricerche sull'oriente cristiano* 7, 1984, p. 71-78.

<sup>520</sup> P. MARAVAL, «La politique religieuse de Justinien», dans *Histoire du Christianisme, tome III: Les Églises d'Orient et d'Occident*, Paris 1998, p. 425-426. L'aphtartodocétisme n'impliquait pas un rejet du Concile de Chalcédoine. Voir J. MEYENDORFF, *Unité de l'Empire et division des Chrétiens*. Trad. F. LHOEST, Paris 1993, p. 275-277. Ainsi, l'Église arménienne avait accepté l'aphtartodocétisme de Julien dans sa doctrine officielle. Voir M. VAN ESBROECK, «The Aphtartodocetic Edict of Justinian and its Armenian Background», *SP* 33, 1997, p. 578-587.

Pour Évagre, l'objectif principal était de magnifier le rôle du patriarcat d'Antioche, en le dépeignant comme gardien de l'orthodoxie devant un empereur qui s'aventurait au-delà de ses compétences. Il met ainsi en avant le rôle du patriarche d'Antioche Anastase et passe sous silence celui du patriarche de Constantinople Eutychios. Évagre affirme que ce dernier avait été déposé «quelque temps» après le Concile de Constantinople de 553, formule expéditive visant à minimiser son rôle dans les événements de la fin du règne de Justinien. Pourtant, Eustrate, auteur de la *Vie d'Eutychios*, note clairement qu'Eutychios a été déposé parce qu'il refusait de signer l'édit sur l'aphtartodocétisme<sup>521</sup>. Si Évagre tait les causes de la déposition d'Eutychios, c'est donc pour mieux dépeindre Anastase en opposant principal à la politique de Justinien. Ainsi, alors que celui-ci voulait contraindre les évêques de toutes les provinces à ratifier l'édit, ces évêques, selon Évagre, «répondirent qu'ils étaient dans l'attente d'Anastase, évêque d'Antioche, et ils repoussèrent la première tentative.<sup>522</sup>»

On ne sait si Évagre avait joué un rôle auprès d'Anastase dans cette controverse ou s'il n'en avait été qu'un témoin plus ou moins distant. L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il pratiquait le droit à Antioche. Dans le bref panégyrique qu'il consacre à Anastase, au demeurant assez générique, il loue le caractère du patriarche et son combat pour faire triompher l'orthodoxie<sup>523</sup>. Il fait aussi référence à une lettre doctrinale que le patriarche a envoyée à Justinien et parle d'un discours d'adieu aux Antiochiens, qu'il aurait prononcé avant sa déposition par Justin II<sup>524</sup>. En revanche, rien n'est dit sur les discussions théologiques auxquelles Anastase prenait part et pour lesquelles il était reconnu<sup>525</sup>. Évagre fournit finalement assez peu de détails sur le passage d'Anastase au patriarcat, ce qui suggère qu'il

---

<sup>521</sup> Eustrate de Constantinople, *Vie d'Eutychios*, p. 35-38 LAGA. Sur les récits contradictoires d'Évagre et d'Eustrate, voir Av. CAMERON, «Eustratius' Life of the Patriarch Eutychius and the Fifth Oecumenical Council», dans J. CHRYSOSTOMIDES, *Kathegetria. Essays presented to Joan Hussey for her 80<sup>th</sup> Birthday*, Camberley 1988, p. 235-237.

<sup>522</sup> Évagre le Scholastique, IV, 39. Trad. A.-J. FESTUGIÈRE, B. GRILLET et G. SABBAAH.

<sup>523</sup> Sur Évagre et sa vision des empereurs et patriarches voir M. WHITBY, «Evagrius on Patriarchs and Emperors» dans Ma. WHITBY (dir.), *The Propaganda of Power: The Role of Panegyric in Late Antiquity*, Leiden, 1998, p. 321-344, p. 331-333 pour Anastase en particulier.

<sup>524</sup> *Ibid.*, IV, 40, avec P. ALLEN, *Evagrius Scholasticus*, p. 205. Pour la déposition d'Anastase par Justin II, voir V, 5, où Évagre affirme qu'Anastase refusait d'octroyer de l'argent à Justin II, qui le déposa en l'accusant de dilapider les trésors sacrés. Le peu d'espace qu'il consacre à la défense d'Anastase renforce l'hypothèse qu'il n'était pas encore impliqué dans les affaires de l'Église à ce moment.

<sup>525</sup> Après sa déposition, Anastase avait continué à s'entretenir sur des questions théologiques, notamment avec Grégoire le Grand. Lorsqu'il redevint patriarche en 593, il rencontra des moines monophysites pour échanger sur des enjeux doctrinaux. Voir P. ALLEN, *Evagrius Scholasticus*, p. 215-217.

n'avait pas fait partie de son personnel ni été impliqué dans la controverse avec le pouvoir impérial. C'est donc davantage pour souligner le rôle du patriarcat d'Antioche dans le maintien de l'orthodoxie qu'Évagre évoque la figure d'Anastase.

Du reste, Évagre parle très peu des affaires religieuses de son temps, se consacrant presque entièrement à décrire la guerre avec les Perses<sup>526</sup>. En fait, après sa description du Concile de Constantinople de 553 et de la controverse des Trois Chapitres, Évagre ne s'intéresse plus aux questions doctrinales. Ainsi, bien que Justin II ait tenté un nouveau rapprochement avec les miaphysites au début de son règne, Évagre ne fait que citer l'édit de 571, qui abandonnait toute idée de réconciliation<sup>527</sup>. Les querelles entre les divers courants monophysites qui existaient à Antioche ne sont même pas mentionnées, bien que le patriarche Grégoire semble avoir tenté de jouer un rôle de médiateur<sup>528</sup>. Michel le Syrien affirme qu'il «agissait même charitablement avec nous, Orthodoxes [les miaphysites], et se préoccupait de faire la paix avec tout le monde.<sup>529</sup>» Si Évagre ne dit rien là-dessus, c'est probablement parce qu'il considérait que les déchirements entre les différents courants miaphysites ne concernaient pas – ou ne concernaient plus – l'histoire de l'Église chalcédonienne. Il suffit un bref coup d'œil à la troisième partie de l'*Histoire ecclésiastique* Jean d'Éphèse pour se donner une idée de tout ce qu'Évagre a ignoré.

Grégoire est nommé au patriarcat d'Antioche en 569/570<sup>530</sup>. Avant cette nomination, il avait été à la tête de plusieurs monastères, dont celui de la Sainte Mère du Buisson, aussi appelé Sainte-Catherine, au mont Sinaï, où il avait dû faire face aux raids des Arabes scénites<sup>531</sup>. Grégoire avait donc été «parachuté» sur Antioche par Justin II, probablement autant en raison de son capital religieux que de son expérience politique. Évagre ne pouvait connaître personnellement Grégoire avant l'accession de ce dernier au patriarcat. En 570, il devait être un avocat assez reconnu et influent pour être en mesure d'être nommé à une

---

<sup>526</sup> Justin II se montrait beaucoup plus agressif avec les Perses que son prédécesseur, notamment par le refus de se conformer au traité de paix négocié par Pierre le Patrice. Il organisa secrètement la révolte des Persarméniens en 571, ce qui déclencha un nouveau conflit : G. GREATREX et S. LIEU, *The Roman Eastern Frontier*, p. 137-145.

<sup>527</sup> Évagre le Scholastique, V, 4.

<sup>528</sup> Sur ces querelles, voir J. MEYENDORFF, *Unité de l'Empire et division des Chrétiens*, p. 285-293.

<sup>529</sup> Michel le Syrien, *Chronique*, X, 3 (ed. CHABOT, II, p. 292).

<sup>530</sup> Sur Grégoire voir F. CELI, «Grégoire le Théopolitain», *DHGE* 22, p. 42-47.

<sup>531</sup> Évagre le Scholastique, V, 6.

position importante au sein de l'administration de l'Église. En tout cas, il devient l'*assessor* du patriarche dès son accession ou, du moins, peu de temps après.

En vertu de son rôle d'*assessor*, Évagre assistait Grégoire dans ses différents domaines de compétence. Au VI<sup>e</sup> siècle, les évêques, surtout ceux des capitales provinciales comme Antioche, ne s'occupaient plus seulement des affaires religieuses ou de la direction des fidèles, mais étaient souvent appelés à remplir diverses fonctions civiques et administratives<sup>532</sup>. Grégoire n'échappait pas à cette tendance, étant très impliqué dans les affaires de la ville d'Antioche. Évagre met surtout en avant les actions de Grégoire dans le cadre de la guerre contre les Perses<sup>533</sup>. En 588, l'armée d'Orient se révolta, vraisemblablement après qu'on lui ait annoncé une réduction du *donativum* et une inspection plus rigoureuse de l'armement. Les généraux envoyés par Maurice furent rejetés et l'armée se choisit un nouvel empereur en la personne de Germanos<sup>534</sup>. C'est dans ce contexte que Grégoire fut envoyé par Maurice pour apaiser la colère de l'armée, qui se trouvait alors dans la région d'Antioche. Évagre rapporte le discours prononcé par Grégoire aux «premiers en grade de l'armée», discours qu'il a peut-être lui-même composé, puis remanié pour qu'il se conforme à la langue et au style du reste de son ouvrage<sup>535</sup>. Exhortant les soldats à ne pas poursuivre leur usurpation, Grégoire défend la cause de l'empereur auprès de ceux-ci en usant de sa position d'évêque. Il parvient à les convaincre : les soldats reprennent les armes et acceptent d'être dirigés par Philippicos, le général envoyé par Maurice.

---

<sup>532</sup> C. RAPP, *Holy Bishops in Late Antiquity. The Nature of Christian Leadership in an Age of Transition*, Berkeley – Los Angeles – London 2005, p. 275-278. L'importance de l'évêque dans les affaires civiques n'est pas un phénomène nouveau au VI<sup>e</sup> siècle. Les lois de Justinien concrétisent des tendances apparues dès le règne de Constantin.

<sup>533</sup> Il note en V, 20, qu'il compte peut-être écrire un autre ouvrage, qui traitera exclusivement de la guerre avec les Perses. Ironiquement, le reste de son ouvrage concerne presque exclusivement la guerre avec les Perses sous Maurice.

<sup>534</sup> *Ibid*, VI, 4-5. Sur Germanos, *PLRE* III, p. 529-530 (Germanus 6). Il fut rappelé par Maurice, qui le gracia malgré qu'un tribunal le condamna à mort : VI, 10.

<sup>535</sup> *Ibid*, VI, 11-12. La référence à Manlius Torquatus et la phrase tirée de Thucydide n'allaient pas être comprises par l'immense majorité des soldats. Mais le reste du discours peut bien avoir réellement été prononcé, bien que dans un registre linguistique moins littéraire.

Si les missions diplomatiques de Grégoire ont été un succès, ses rapports avec les notables et la population d'Antioche semblent avoir été houleux. Évagre souligne la popularité de Grégoire chez les habitants de la ville, affirmant que «des foules entières l'escortaient» et qu'«on brûlait d'entendre sa parole.<sup>536</sup>» Il semble que la réalité ait été toute différente. Évagre raconte en effet deux épisodes qui suggèrent qu'une partie de la population d'Antioche s'opposait à Grégoire. Durant ces deux épisodes, il a sans doute usé de toutes ses compétences oratoires et de ses connaissances en droit pour faire innocenter le patriarche. Il affirme d'ailleurs avoir publié, en parallèle de son *Histoire ecclésiastique*, un recueil de documents, de discours et rapports composés pour le patriarche<sup>537</sup>.

Le premier de ces deux épisodes eut lieu en 579. Cette année-là, le vicaire du préfet du prétoire d'Orient et gouverneur de l'Osroène, Anatolios, se fit prendre en train de sacrifier<sup>538</sup>. Selon Jean d'Éphèse, il aurait fait partie du culte clandestin voué à Zeus Héliopolitain de Rufin, l'évêque d'Édesse<sup>539</sup>. Pour éviter d'être condamné, Anatolios aurait corrompu le comte d'Orient, mais le peuple d'Antioche, indigné, était intervenu. Il accusa aussi Grégoire d'avoir pris part au culte. Le peuple crut à ces accusations et lança «de graves attaques» contre Grégoire. Anatolios fut rappelé à Constantinople, torturé, puis condamné à mort. Certains de ses compagnons furent seulement condamnés à l'exil, mais le peuple de Constantinople, refusant cette sentence, «les fit brûler vifs.» Grégoire fut donc innocenté. Que le peuple ait donné foi à ces accusations laisse toutefois songeur et indique que Grégoire n'était pas apprécié d'une partie de la population<sup>540</sup>.

La seconde fronde contre Grégoire semble confirmer cette hypothèse. En 587-588, une querelle éclate entre Grégoire et Astérios, le comte d'Orient. Selon Évagre, «tout ce qui était à la tête de la ville s'était prononcé pour Astérios et s'étaient aussi joint le populaire et les

---

<sup>536</sup> Évagre le Scholastique, V, 6.

<sup>537</sup> *Ibid.*, VI, 24.

<sup>538</sup> *Ibid.*, V, 18. Pour Anatolios, *PLRE* III, p. 72-73 (Anatolius 3). L'auteur de la *Vie de Syméon Stylite le Jeune*, 157, 161 laisse entendre que de nombreux notables antiochéens étaient des crypto-païens. L'affirmation est évidemment exagérée, mais elle illustre tout de même la méfiance envers l'orientation religieuse réelle des classes supérieures.

<sup>539</sup> Jean d'Éphèse, *Histoire ecclésiastique*, III, 27-34.

<sup>540</sup> P. ALLEN, *Evagrius Scholasticus*, p. 250 suggère que les accusations contre Grégoire étaient une conséquence des querelles religieuses entre miaphysites et chalcédoniens.

artisans de la ville.<sup>541</sup>» L'empereur déposa Astérios et nomma un nouveau comte, Jean, qui devait faire la lumière sur les événements. Il reçut un dossier d'accusations de la part d'un obscur banquier. La nature du litige n'est pas tout à fait claire, mais elle semble toucher à la gestion financière de Grégoire. À cela, s'ajoutait aussi une accusation d'inceste, qui paraît toutefois moins vraisemblable. Grégoire, accompagné d'Évagre, fit le voyage à Constantinople pour être jugé devant un synode permanent composé du patriarche de Constantinople, d'évêques de diverses provenances et de membres du Sénat. Évagre s'occupa de la défense de Grégoire, qui fut acquitté. Astérios, le comte d'Orient qui avait lancé la fronde contre Grégoire, mourut lors du tremblement de terre d'Antioche de 588<sup>542</sup>. Dans ce même tremblement de terre, Grégoire fut retrouvé vivant dans les décombres<sup>543</sup>. Le jugement divin avait fait suite au jugement du synode.

Dans les deux cas, Évagre s'emploie à défendre la mémoire du patriarche. Le récit de ces deux épisodes nous donne aussi une idée du genre de travail qu'accomplissait Évagre aux côtés du patriarche. Il conseillait le patriarche sur les questions juridiques et s'occupait de sa défense, si besoin était.

En 588, peu de temps avant le tremblement de terre, Évagre se remarie – sa première femme était décédée lors d'une des résurgences de l'épidémie de peste – et une panégyrie est organisée aux frais de ville<sup>544</sup>. Évagre figurait donc parmi les premiers citoyens d'Antioche. Cette notoriété, il la doit à l'empereur Maurice, qui lui avait conféré le titre d'*apo eparchôn* en récompense d'un panégyrique prononcé lors de la naissance de son fils porphyrogénète, Théodose, ayant eu lieu en 585<sup>545</sup>. Évagre avait aussi reçu le titre de questeur de la part de Tibère II, peut-être en reconnaissance de sa défense de Grégoire, lorsque celui-ci fut accusé de paganisme<sup>546</sup>. Ce fut sûrement un titre honorifique, puisqu'on voit mal comment Évagre aurait

---

<sup>541</sup> Évagre le Scholastique, VI, 7.

<sup>542</sup> Le tremblement de terre fit, selon *Ibid*, VI, 8, 60 000 morts. Ce fut sûrement le coup de grâce pour la ville d'Antioche. Les efforts de reconstruction de l'empereur Maurice ne semblent avoir été à la hauteur de ceux de Justinien.

<sup>543</sup> *Ibid*.

<sup>544</sup> Évagre le Scholastique, *HE*, VI, 8.

<sup>545</sup> *Ibid*, VI, 24. Théodose était le premier porphyrogénète depuis Théodose II.

<sup>546</sup> Voir page précédente.

revêtu la charge prestigieuse de questeur sans en dire un mot dans son récit<sup>547</sup>. Dans les deux cas, les honneurs conférés à Évagre n'ont rien à voir avec son travail d'historien, puisqu'ils le précèdent.

De tous les empereurs de son temps, Maurice est celui qu'Évagre estimait le plus<sup>548</sup>. L'historien ouvre le sixième livre de l'*Histoire ecclésiastique* par un panégyrique de l'empereur et une description de son mariage<sup>549</sup>. D'abord notaire impérial, Maurice avait été graduellement associé au pouvoir par Tibère II. Ce dernier le nomma *magister militum per Orientem*, bien qu'il n'eût pas de réelle expérience militaire, et lui conféra le titre de patrice, pour ensuite faire de lui son héritier.

Évagre avait une relation privilégiée avec Maurice. Cette relation se noua peut-être lorsque Maurice était commandant des armées d'Orient. On sait qu'en 581-582, Grégoire, dans le but d'aider les efforts de guerre de Maurice, participa à une mission diplomatique visant à rallier le Ghassanide Moundhir à la cause de l'Empire<sup>550</sup>. Évagre était probablement aux côtés du patriarche, bien que cette mission ne soit pas mentionnée dans son *Histoire*. Maurice avait aussi vraisemblablement séjourné à Antioche peu avant son accession. Évagre relate que le futur empereur était avec le patriarche Grégoire à l'église de Justinien, consacrée à la Vierge, lorsque la «sainte table s'enflamma.<sup>551</sup>» Grégoire signifia à Maurice que cela était un présage de son accession prochaine au trône impérial. Selon Évagre, Syméon Stylite le Jeune annonça aussi l'Empire à Maurice<sup>552</sup>. Sans être nécessairement faux, ce récit visait évidemment à faire valoir le rôle du patriarche Grégoire et d'Antioche en général dans l'accession de Maurice.

Jusqu'à la fin des hostilités avec les Perses, qui cessent en 593, le patriarche Grégoire allait s'acquitter de diverses missions pour Maurice. En plus de son discours à l'armée, que nous avons abordé plus haut, Grégoire avait par exemple fourni les reliques de Syméon Stylite l'Ancien à Philippikos, beau-frère de Maurice, pour qu'elles servent de *palladium* à

---

<sup>547</sup> *Ibid.* Il mentionne ce titre à la toute fin de l'*Histoire*.

<sup>548</sup> Sur Maurice, voir *PLRE* III, 855-860 et M. WHITBY, *The Emperor Maurice and his Historian*, p. 3-25.

<sup>549</sup> Évagre le Scholastique, *HE*, VI, 1. Voir aussi, V, 19.

<sup>550</sup> Jean d'Éphèse, III, 40-41.

<sup>551</sup> Évagre le Scholastique, *HE*, V, 21. Évagre est peut-être un témoin oculaire.

<sup>552</sup> La *Vie de Syméon Stylite le Jeune* ne contient rien de tel.

l'armée<sup>553</sup>. Il s'était aussi occupé du roi perse en exil Chosroès II<sup>554</sup>. Ces événements ont été racontés par Jean d'Épiphanie, qui était alors l'*assessor* de Grégoire. Il n'est pas impossible qu'Évagre ait aussi été de la partie. Quoi qu'il en soit, l'influence de Grégoire sur Chosroès II fut telle, selon Évagre, que le roi lui envoya la croix dédiée au martyr Serge, qui avait été prise lors de l'invasion perse de 540<sup>555</sup>. Chosroès devint aussi un ardent patron du culte du martyr Serge, patronage qu'Évagre assimile presque à une conversion<sup>556</sup>.

La fin de l'*Histoire ecclésiastique* d'Évagre reflète donc l'optimisme des années 590, alors que la guerre avec la Perse était terminée et qu'une nouvelle période de collaboration semblait s'ouvrir entre les deux empires. En magnifiant le rôle du patriarche Grégoire dans les affaires diplomatiques de son temps, Évagre visait à souligner l'importance du patriarcat d'Antioche dans les succès de Maurice.

Selon ce que nous laisse transparaître son récit, Évagre se sentait intimement lié à Grégoire et au patriarcat d'Antioche plus généralement. Un récit de la carrière d'Évagre est donc aussi inévitablement celui du passage de Grégoire au patriarcat. On ne sait pas quel était le rôle exact d'Évagre dans chacune des péripéties du patriarche, mais on peut penser qu'il en était en quelque sorte le bras droit. Sa carrière le démontre largement : les honneurs qui lui ont été accordés découlent directement de son travail d'*assessor* auprès du patriarche. Les deux derniers livres de son *Histoire ecclésiastique* apparaissent ainsi davantage comme le récit de ce travail que comme celui des luttes pour l'orthodoxie au sein de l'Empire.

Chose curieuse pour un historien ecclésiastique, Évagre termine son ouvrage, non pas avec le triomphe de l'orthodoxie, mais avec le triomphe de l'Empire sur les Perses. Cela laisse penser que, pour lui, la principale menace ne se trouvait pas chez les monophysites, mais chez les Perses, qui avaient le potentiel de détruire la ville d'Antioche<sup>557</sup>. Même lorsqu'il raconte les catastrophes naturelles qui se sont abattues sur sa ville, Évagre n'en tire pas de leçon

---

<sup>553</sup> Évagre le Scholastique, *HE*, I, 13.

<sup>554</sup> *Ibid*, VI, 18.

<sup>555</sup> *Ibid*, VI, 20.

<sup>556</sup> Sur Chosroès II et son appui au culte du martyr Serge, qui avait des motivations politiques et géopolitiques, voir E. K. FOWDEN, *The Barbarian Plain*, Berkeley – Los Angeles – London 1999, p. 133-141.

<sup>557</sup> Ce fait ne peut pas être expliqué, contrairement à ce qu'affirme P. ALLEN, *Evagrius Scholasticus*, p. 20, par un rapprochement entre l'histoire classicisante et l'histoire ecclésiastique.

particulière. Il les qualifie de punitions divines, mais il ne les associe pas à la lutte pour l'orthodoxie. Il aurait pourtant été facile de tenir les monophysites pour responsables du courroux divin.

Au final, la position d'Évagre par rapport aux enjeux religieux de son temps en est une de supériorité. Les chalcédoniens dominaient Antioche, alors que les monophysites se contentaient des zones plus proches de la frontière perse<sup>558</sup>. L'orthodoxie n'était plus menacée, d'autant plus que les monophysites étaient fortement divisés. Par conséquent, seuls les Perses, par la disruption qu'il pouvait apporter, constituaient une menace réelle, quoiqu'indirecte, en matière religieuse. Un passage de Michel le Syrien concernant la prise d'Antioche par les Perses en 611, probablement inspiré d'une source contemporaine, nous aide à comprendre pourquoi Évagre accordait autant d'importance à la question perse :

Cependant, les sièges épiscopaux étaient dirigés par nos évêques et le souvenir des chalcédoniens disparut depuis l'Euphrate jusqu'à l'Orient. Le Seigneur fit retomber leur iniquité sur leur tête : ce qu'ils avaient fait par l'intermédiaire de l'empereur des Romains leur fut rendu par l'intermédiaire des Perses, rois de l'Assyrie<sup>559</sup>.

La victoire de l'Empire romain contre les Perses était donc aussi une victoire pour l'orthodoxie.

## **Théophylacte Simocatta**

Dernier historien de la chaîne des historiens grecs de l'Antiquité, Théophylacte Simocatta, contrairement à Procope, Agathias ou Ménandre, ne dit pratiquement rien sur sa personne et sa carrière<sup>560</sup>. Quatre ouvrages de sa plume nous ont pourtant été transmis. En plus de son *Histoire universelle*, nous avons un ouvrage épistolographique composé de lettres

---

<sup>558</sup> M. WHITBY, «The Church Historians and Chalcedon», dans G. MARASCO (dir.), *Greek and Roman Historiography in Late Antiquity*, p. 490-491.

<sup>559</sup> Michel le Syrien, *Chronique*, X, 10, 25, ed. et trad. J.-B. CHABOT, II, p. 380-381. Sur l'attitude des monophysites syriaques à l'égard de l'Empire, voir P. WOOD, *'We Have no King but Christ'. Christian Political Thought in Greater Syria on the Eve of the Arab Conquest (c.400-585)*, Oxford 2010.

<sup>560</sup> Voir PLRE, III, p. 1311 (Theophylactus 10); T. OLAJOS, «Données et hypothèses concernant la carrière de Théophylacte Simocatta», *Acta classica universitatis scientiarum Debreceniensis* 17-18, 1981/82, p. 45-46; Mi. WHITBY, *The Emperor Maurice and His Historian*, p. 28-33; D. BRODKA, *Die Geschichtsphilosophie in der spätantiken Historiographie*, p. 193-195; W. TREADGOLD, *HBE*, p. 329-332.

fictives, un dialogue sur des questions naturelles et un autre dialogue traitant de la prédestination. Ces ouvrages suggèrent que Théophylacte accordait beaucoup d'importance à la vie intellectuelle. Ils sont le fait d'un individu aux intérêts variés, possédant une bonne connaissance des cultures classique et chrétienne<sup>561</sup>.

Dans son *Histoire universelle*, Théophylacte ne donne que deux petites indications sur son lieu de naissance et ses origines familiales : natif de l'Égypte, il était parent avec un certain Petros, *dux et augustalis* en 602<sup>562</sup>. Vu l'importance du titre, la famille de Théophylacte appartenait sans doute aux plus hautes sphères de la société égyptienne. Elle faisait partie de cette aristocratie égyptienne qui détenait un pouvoir local important à travers les nombreuses terres qu'elle possédait et qui occupait des fonctions au sein de la bureaucratie impériale<sup>563</sup>. L'orthodoxie chalcédonienne de Théophylacte suggère qu'il est né à Alexandrie<sup>564</sup>. Cette ville était encore, vers la fin du VI<sup>e</sup> et le début du VII<sup>e</sup> siècle, un centre intellectuel important.

Après avoir terminé ses études rhétoriques préliminaires au droit, Théophylacte s'est dirigé vers Constantinople pour suivre des études de droit. Comme cela a déjà été mentionné, cette ville était la seule où le droit était toujours enseigné après le tremblement de terre de 551, qui a sonné le glas de l'École de Beyrouth. En quelle année Théophylacte est-il arrivé à Constantinople? Le titre de *scholastikos* est accolé à son nom dans ses *Lettres fictives*, ce qui veut dire qu'il avait complété son droit, mais l'ouvrage ne peut être daté avec précision. En 610, Théophylacte est à Constantinople et livre un discours en l'honneur de Maurice<sup>565</sup>. Il devait donc déjà avoir une certaine réputation en tant qu'avocat et rhéteur et être lié, de près ou de loin, à la prise de pouvoir d'Héraclius. Son attachement pour la figure de l'empereur Maurice, attachement qui semble être davantage qu'une simple construction

---

<sup>561</sup> Là-dessus voir S. LEANZA, «Motivi cristiani nelle storia di Teofilatto Simocatta», dans *Umanità et storia, scritti in onore di Adelchi Attisani*, Messina 1971, II, p. 553-574; ID. «Citazioni e reminiscenze di autori classici nelle opere di Teofilatto Simocatta», dans *Studi classici in onore di Quintino Cataudella*, II, Catania 1972, p. 573-590. Voir aussi A. A. DE SIENA, *Thesaurus Theophylacti Simocattae : historiae, epistulae, quaestiones physicae, de vitae termino*, Turnhout 2007.

<sup>562</sup> Théophylacte Simocatta, *Histoire*, VII, 16, 10; VIII, 13, 12. Voir *PLRE*, III, p. 1011 (Petrus 56).

<sup>563</sup> R. BAGNALL, *Egypt in Late Antiquity*, Princeton 1993, p. 225-226; J. BANAJI, *Agrarian Change in Late Antiquity. Gold, Labour and Aristocratic Dominance*, Oxford 2007, p. 134-170; C. WICKHAM, *Framing the Early Middle Ages. Europe and the Mediterranean, 400-800*, Oxford 2005, p. 242-251.

<sup>564</sup> Mi. WHITBY, *The Emperor Maurice and His Historian*, p. 28.

<sup>565</sup> Théophylacte, *Histoire*, VIII, 12, 3-7.

historiographique, signifie peut-être que Théophylacte a vécu à Constantinople lors des dernières années du règne de Maurice<sup>566</sup>. En outre, son récit de l'usurpation de Phocas montre qu'il n'a pas été un témoin direct de celle-ci<sup>567</sup>. Sachant cela, l'hypothèse la plus plausible est que Théophylacte étudiait le droit à Constantinople à la fin des années 590 et, une fois ses études complétées, il est retourné à Alexandrie. Là-bas, il était peut-être auprès de Petros, le préfet d'Égypte et son parent, puisqu'il rapporte une prophétie prédisant la chute de Maurice et l'avènement de Phocas<sup>568</sup>. Il serait ensuite retourné à Constantinople vers 610, faisant partie de l'entourage de Nicéas, cousin d'Héraclius et vainqueur des partisans de Phocas en Égypte<sup>569</sup>.

À son retour à Constantinople en 610, Théophylacte livre donc un discours en l'honneur de Maurice, discours qui devait aussi célébrer la fin de la tyrannie de Phocas. L'importance du sujet et les circonstances dans lesquelles il a été prononcé pointent vers une commande d'Héraclius. Nul doute que l'empereur lui accordait en cela un grand privilège. Celui-ci était peut-être déjà reconnu pour ses qualités de rhéteur et il n'est pas impossible que ses *Lettres fictives* eussent déjà été publiées<sup>570</sup>. Écrit assez modeste, cet ouvrage a été composé dans un contexte scolaire, peut-être à Alexandrie<sup>571</sup>. Le but de ce genre de textes était de

---

<sup>566</sup> Mi. WHITBY, *The Emperor Maurice and His Historian*, p. 32, n. 18 invoque la méconnaissance de Théophylacte des événements de la fin du VI<sup>e</sup> siècle pour écarter l'hypothèse de sa présence à Constantinople sous le règne de Maurice. H. HAUSSIG, «Theophylakts Exkurs über die scythischer Völker», *Byz* 23, 1953, p. 292 et T. OLAJOS, «Données et hypothèses», p. 45-46 conjecturent que Théophylacte aurait pu être conseiller juridique de Probus, évêque de Chalcédoine, mais le passage (II, 15, 8-11) sur lequel ils se fondent est très court. Certes, Probus avait des liens avec Alexandrie, ce qui peut laisser penser que les deux individus s'étaient connus là-bas. Mais on peut tout de même se demander pourquoi Théophylacte décrirait aussi brièvement des événements, dans ce cas-ci une ambassade, auxquels il aurait participé et que, partant, il aurait eu la possibilité de raconter en qualité de témoin oculaire.

<sup>567</sup> Selon T. OLAJOS, *Les sources de Théophylacte Simocatta*, Leiden 1988, p. 152-153, il se fonderait sur des témoins oculaires pour les événements à Constantinople menant à la chute de Maurice et à l'avènement de Phocas. W. TREADGOLD, *HBE*, p. 330-331 affirme néanmoins que Théophylacte est arrivé à Constantinople sous le règne de Phocas.

<sup>568</sup> Théophylacte, *Histoire*, VIII, 13, 7-15.

<sup>569</sup> Mi. WHITBY, *The Emperor Maurice and His Historian*, p. 29-30. Sur Théophylacte et Nicetas, voir O. VEI, *Untersuchungen zu dem byzantinischen Historiker Theophylaktos Simokattes*, Fürth 1956/57, p. 7. Sur cette expédition, voir W. KAEGI, *Heraclius Emperor of Byzantium*, Cambridge 2003, p. 44-47.

<sup>570</sup> On peut peut-être dater les *Questions naturelles* à la même époque, bien que Théophylacte soit qualifié d'*apoparchôn* dans cet ouvrage. Mais ce titre peut très bien avoir été ajouté subséquentement et il est imprudent d'inférer la chronologie des œuvres d'un auteur à partir de sa titulature. Voir Mi. WHITBY, *The Emperor Maurice and His Historian*, p. 39.

<sup>571</sup> Voir H. USENER, *Der heilige Tychon*, Leipzig – Berlin 1907, p. 75-77, qui note les ressemblances entre le style de Théophylacte dans les *Questions naturelles* et dans l'*Histoire* et celui d'autres auteurs alexandrins

divertir et d'étaler des habiletés rhétoriques ou littéraires devant professeurs et condisciples. Ces écrits étaient néanmoins une démonstration suffisante des habiletés rhétoriques de Théophylacte. S'il avait en plus effectivement joué un rôle, aussi limité soit-il, dans la prise de pouvoir d'Héraclius, Théophylacte pouvait s'attendre à des récompenses importantes. Le panégyrique en l'honneur de Maurice marque probablement les débuts de sa carrière au sein de la bureaucratie impériale et inaugure la relation très étroite qu'il entretiendra avec Héraclius et son gouvernement. C'est probablement aussi à la même époque que le dialogue qui précède l'*Histoire* dans les manuscrits a été composé<sup>572</sup>. Comme le panégyrique, le texte célèbre le début d'un nouveau règne, dans lequel la philosophie et l'histoire peuvent reprendre leur place, après avoir été censurées par le tyran Phocas. Sans être directement nommé, le patriarche Serge (610-638) est décrit comme un patron littéraire<sup>573</sup>. En dépit du caractère littéraire et allusif du dialogue, il est une autre preuve de la proximité existante entre Théophylacte et Héraclius et son gouvernement.

La séquence précise des postes qu'il a occupés tout au long de sa carrière dans le gouvernement impérial est difficile à établir. En plus d'être qualifié de *scholastichos* dans le titre des *Lettres éthiques*, Théophylacte possède le titre d'*apo eparchôn* dans les *Excerpta Historica* et d'*antigrapheos* (*magister scrinii* en latin) chez Photios<sup>574</sup>. Le *Prosopography of the Later Roman Empire* recense quinze Théophylacte pour l'époque postérieure à 527, dont douze sont attestés par des sceaux<sup>575</sup>. Les *Miracles de saint Artémios* font allusion à un Théophylacte *subadiuva* du préfet de la ville de Constantinople<sup>576</sup>. Une inscription d'Aphrodisias contient un *iudex pedaneus* du nom de Théophylacte<sup>577</sup>. Comme le nom est

---

contemporains comme Euloge, patriarche d'Alexandrie (580-607), ou Sophronios, futur patriarche de Jérusalem (634-638).

<sup>572</sup> Le dialogue n'appartient pas à l'*Histoire* et n'a pas été écrit à la même époque. Voir T. OLAJOS, «Contributions à une analyse de la genèse de l'*Histoire universelle* de Théophylacte Simocatta», *Acta antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae* 29, 1982, p. 417-418 et 424.

<sup>573</sup> Théophylacte, *Dialogue*, 8, 10. L'identification avec le patriarche Serge n'est pas acceptée par tous. Mi. WHITBY, *The Emperor Maurice and His Historian*, p. 32-33, avec bibliographie.

<sup>574</sup> Les *Questions naturelles* et le *Sur la prédestination* portent aussi le titre de *apo eparchôn*.

<sup>575</sup> *PLRE*, III, p. 1309-1312.

<sup>576</sup> *Miracles de saint Artémios*, 18. Voir M. WHITBY, «Theophylact the Historian and the Miracles of Artemios», *Electrum* 1, 1997, p. 221-234.

<sup>577</sup> Voir ci-bas.

assez rare, il serait surprenant que l'on ait affaire à quinze individus différents, ayant en outre exercé diverses fonctions au sein de la bureaucratie impériale lors du même règne. Partant, certains de ces sceaux appartiennent forcément aux mêmes individus, parmi lesquels doit se trouver Théophylacte l'historien<sup>578</sup>. Puisque ce dernier avait suivi une formation en droit et que l'ensemble des postes auxquels les sceaux et les autres sources font référence nécessitait une telle formation, il y a de fortes probabilités qu'il ait été le détenteur de ces postes.

Un sceau produit entre 550 et 650 porte le nom d'un certain *Theophylaktos repherendarios*, que Michael Whitby identifie avec notre historien<sup>579</sup>. Cela reste du domaine de l'hypothèse, mais, étant donné sa formation en droit et sa présumée proximité avec l'empereur, cette charge convenait tout à fait à Théophylacte. Les référendaires avaient comme tâche de rapporter les pétitions à l'empereur et pouvaient être employés dans diverses missions de transmission des instructions impériales<sup>580</sup>. Très proches de l'empereur, ils étaient souvent impliqués dans les intrigues du palais et pouvaient ainsi tenter d'influencer les décisions impériales<sup>581</sup>. Puisqu'ils étaient aussi en principe notaires et tribuns, cela indiquerait que Théophylacte aurait fait carrière dans cette branche de la bureaucratie impériale.

C'est aussi ce que confirme Photios, qui affirme que Théophylacte était *antigrapheos* (*magister scriniorum*). À un moment dans sa carrière, Théophylacte avait donc dirigé un des bureaux des notaires impériaux<sup>582</sup>. Ce poste était très proche de celui de référendaire, bien que les deux postes ne soient pas entièrement assimilables l'un à l'autre<sup>583</sup>. Rien n'empêchait *a priori* un individu d'occuper les deux postes à des moments différents de sa carrière. Il semble toutefois que le poste de référendaire était plus élevé. La fonction d'*antigrapheos* était elle-

---

<sup>578</sup> On peut tout de suite raisonnablement exclure Theophylactus 1, 5, 7, 8, 14, puisque rien ne laisse penser que Théophylacte ait pu être spathaire, scolaire, cubiculaire ou *scribonus*.

<sup>579</sup> D. ZACOS et A. VEGLERY, *Byzantine Lead Seals*, I, Basle 1972, no. 559, avec M. WHITBY, *The Emperor Maurice and His Historian*, p. 31.

<sup>580</sup> E. STEIN, *HBE*, II, p. 736-737; A. H. M. JONES, *LRE*, I, p. 575; R. DELMAIRE, *Les institutions du Bas-Empire romain*, p. 55-56. Leur nombre a été fortement réduit durant le règne de Justinien. Voir Just., *Nov.* 10, ed. R. SCHOELL.

<sup>581</sup> Voir par exemple *PLRE* III, p. 767-768 (Leo 1), référendaire pendant au moins une vingtaine d'années sous le règne de Justinien.

<sup>582</sup> Ceux-ci étaient au nombre de quatre.

<sup>583</sup> J. B. BURY, «Magistri Scriniorum, ἀντιγραφῆς and ρεφερενδάριοι», *Harvard Studies in Classical Philology* 21, 1910, p. 23-29.

même assez prestigieuse et importante; son détenteur bénéficiait du rang de spectable<sup>584</sup>. Un individu du nom de Constantin, qui occupait cette fonction entre 528 et 533, faisait aussi partie de la commission d'élaboration du *Code Justinien*<sup>585</sup>. Suite à la conspiration avortée contre Justinien en 562, un *antigrapheos* du nom de Julien est membre du groupe d'investigateurs mandatés par l'empereur pour faire la lumière sur les événements<sup>586</sup>. Ces deux exemples suggèrent que le poste était attribué à des gens compétents, qui avaient toute la confiance de l'empereur.

Le poste de référendaire, tout comme celui d'*antigrapheos*, menait souvent à des honneurs ou des charges plus élevées. Asterios, ayant été référendaire lors des règnes d'Anastase et de Justin I, avait obtenu le titre d'*apo eparchôn* (ex-préfet de ville) et celui de patrice. Par cette promotion, il atteignait le sommet des dignités sénatoriales – le titre d'ex-préfet de la ville conférant l'illustrat – et devenait un des personnages les plus importants de l'État. Il est vraisemblable que la trajectoire de Théophylacte ait été très similaire à celle d'Astérios. Les *Excerpta Historica* présentent en effet Théophylacte comme un *apo eparchôn*, ce qui indique qu'il avait obtenu une promotion après son service comme *magister scrinii* ou comme référendaire<sup>587</sup>.

Reste à déterminer si le titre était purement honorifique ou si Théophylacte avait vraiment été préfet de la ville de Constantinople. La différence est de taille : un ancien préfet de la ville possédait l'illustrat et figurait parmi les dignitaires les plus importants de l'État, derrière les consuls et les patrices<sup>588</sup>. Rodolphe Guiland a plaidé pour la première option, mais il a sous-estimé l'importance du titre d'*antigrapheos* durant l'Antiquité tardive<sup>589</sup>. Il est vrai que le titre d'*apo eparchôn* était souvent strictement honorifique. Chez les historiens, on sait par exemple que Jean d'Épiphanie avait reçu le titre de la part de Maurice. Il existe toutefois

---

<sup>584</sup> M. WHITBY, «Theophylact the Historian and the Miracles of Artemios», p. 223 recense de nombreux exemples.

<sup>585</sup> *PLRE* III, p. 340 (Constantinus 1).

<sup>586</sup> Jean Malalas, XVIII, 141.

<sup>587</sup> Un sceau datant vraisemblablement de la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle appartenait à un Théophylacte *apo eparchôn*, qui a toutes les chances d'être l'historien. Voir *PLRE* III, p. 1312 (Theophylactus 15).

<sup>588</sup> A. H. M. JONES, *LRE*, p. 550.

<sup>589</sup> R. GUILLAND, «Études sur l'histoire administrative de l'Empire byzantin III : l'apo-éparque», *Byzantinoslavica* 43, 1982, p. 30-31. M. WHITBY, *The Emperor Maurice and His Historian*, p. 31 accepte l'hypothèse que Théophylacte ait occupé le poste de préfet de la ville.

des cas comparables à celui de Théophylacte. Procope de Césarée, s'il était le Procope préfet de la ville en 562, hypothèse que nous avons défendue, n'était pas non plus issu à proprement parler de la bureaucratie impériale<sup>590</sup>. Mais son service auprès de Bélisaire, qui était, après l'empereur, un des individus les plus riches et puissants de l'Empire, suffisait sans doute pour le conduire à un tel poste. Un parcours similaire à celui de Théophylacte nous est fourni par Julien, mentionné plus haut, qui était passé d'*antigraphos* à préfet de la ville en 566<sup>591</sup>. Les exemples de Procope et de Julien montrent clairement que le poste de préfet de la ville était accessible à des individus au profil semblable à celui de Théophylacte.

Advenant qu'il ait effectivement été préfet de la ville, il aurait occupé cette fonction avant la rédaction de son *Histoire universelle*. Celle-ci s'échelonne entre 628 et 635, puisque l'historien rapporte une prédiction de Chosroès II disant que les Perses allaient dominer les Romains pendant trois semaines, puis que les Romains allaient reprendre le dessus sur les Perses lors de la cinquième semaine, ce qui équivaut aux années 628-635<sup>592</sup>. Sachant cela, Théophylacte aurait été préfet de la ville lors des tumultueuses années 620. Puisqu'il avait joui, comme nous l'avons vu, d'une proximité avec Héraclius depuis le début du règne de ce dernier, Théophylacte était un bon candidat pour diriger les affaires internes de la capitale. Héraclius devait en effet mettre toutes ses énergies dans la guerre contre les Perses et avait besoin d'hommes de confiance à Constantinople.

Au moment où il entreprend l'écriture de son *Histoire*, Théophylacte est en droit de s'enorgueillir de sa carrière. Il a pu occuper des postes prestigieux, qui lui donnaient un accès direct à l'empereur. S'il envisage d'écrire une œuvre historique, ce n'est donc pas pour faire avancer sa carrière. Au cours de celle-ci, Théophylacte n'avait sans doute jamais abandonné la vie intellectuelle et son traité *Sur la prédestination* a peut-être été écrit à la fin des années 610 ou durant les années 620. Ces années d'incertitude, qui culminent avec l'offensive des Perses et des Avars sur Constantinople en 626, n'étaient toutefois pas propices à l'écriture d'une

---

<sup>590</sup> Voir plus haut.

<sup>591</sup> E. STEIN, *HBE*, II, p. 779, n. 4. Il est peu probable, comme l'affirme M. WHITBY, «Theophylact the Historian and the Miracles of Artemios», que Théophylacte ait d'abord été *subadiuva* du préfet de la ville avant de devenir lui-même préfet.

<sup>592</sup> Théophylacte, *Histoire*, V, 15, 5-7.

œuvre historique. Avec la victoire d'Héraclius sur les Perses en 628 s'ouvrait toutefois une nouvelle époque plus optimiste. Entre cette victoire et les débuts de la conquête arabe à partir de 634, l'Empire romain se trouvait dans une situation stable. L'autorité devait être rétablie sur les provinces temporairement conquises par les Perses, notamment en Syrie et en Égypte, les finances impériales étaient dans un état précaire, mais tout laissait croire que l'Empire pouvait reprendre sa position hégémonique. Une telle atmosphère était beaucoup plus propice à l'écriture d'une œuvre historique.

Puisque l'*Histoire* est inachevée, nous ne possédons pas la partie de l'œuvre traitant du règne d'Héraclius. Comme les histoires traitaient rarement du règne d'un empereur toujours vivant, peut-être Théophylacte envisageait-il de terminer son ouvrage avec l'avènement d'Héraclius<sup>593</sup>. En tout cas, très peu de détails sur le règne de ce dernier transparaissent dans le récit. Il n'est pas pour autant dénué de résonances contemporaines<sup>594</sup>. Théophylacte estimait que l'histoire devait être utile : «On doit reconnaître que l'histoire commune de tous les hommes est une enseignante, donnant des conseils sur les choses qui doivent être entreprises et sur celles qui doivent être écartées comme n'étant pas profitables.<sup>595</sup>» Son traitement des événements du règne de Maurice avait en partie comme objectif d'alerter Héraclius sur la possibilité que ressurgissent les problèmes que Maurice avait dû affronter<sup>596</sup>. Les discours de Tibère II à Maurice et de Justin II à Tibère II, respectivement au livre I et III de l'*Histoire*, esquissent quant à eux la figure de l'empereur idéal, qui pouvait servir de modèle à Héraclius<sup>597</sup>.

---

<sup>593</sup> Il est vrai que le sujet de l'œuvre de Théophylacte semble davantage convenir aux années 610, alors que la mémoire de l'usurpation de Phocas et de la violence qui l'accompagnait était encore fraîche au sein de la population. Les indices internes de l'œuvre pointent toutefois vers une rédaction vers les années 630.

<sup>594</sup> J. D. C. FRENDO, «History and Panegyric in the Age of Heraclius: The Literary Background to the Composition of the 'Histories' of Theophylact Simocatta», *DOP* 42, 1988, p. 151-153 identifie quelques passages où Théophylacte ferait indirectement l'éloge d'Héraclius («panegyric by indirection»). Mais FRENDO estime à tort que, à l'époque d'Héraclius, l'histoire ne pouvait qu'être pure propagande, puisqu'elle devait se mesurer au genre panégyrique, symbolisé par George de Pisidie.

<sup>595</sup> Théophylacte, *Histoire*, Pref., 13 : «οὐκοῦν εὐρήσειε τις κοινήν ἀπάντων ἀνθρώπων τὴν ἱστορίαν διδάσκαλον, εἰσηγουμένην οἷς τε ἐγχειρητέον καὶ ἄπαροπτέον ὡς μὴ συνοίσοντα.»

<sup>596</sup> S. EFTHYMIADIS, «A historian and his tragic hero: a literary reading of Theophylact Simocatta's Ecumenical History» dans R. J. MACRIDES, (dir.), *History as Literature in Byzantium*, p. 184-185.

<sup>597</sup> Théophylacte, *Histoire*, I, 1, 5-20 et III, 11, 8-13. A. M. TARAGNA, «Le regole per il buon governo nella prima storiografia bizantina. L'*Historia universalis* di Teofilatto Simocatta» dans P. ODORICO (dir.), *L'éducation au gouvernement et à la vie. La tradition des règles de vie de l'Antiquité au Moyen-Âge. Actes du colloque international, Pise 18-19 mai 2005*, Paris 2009, p. 75-102.

D'avantage que les autres historiens, Théophylacte a écrit son ouvrage ou, du moins, une partie de celui-ci pour qu'il soit prononcé en public<sup>598</sup>. De nombreux passages visent à émouvoir l'audience, comme en témoigne l'omniprésence du langage de la scène. La mise en scène théâtrale est en effet une caractéristique essentielle de son *Histoire universelle*<sup>599</sup>. La description du sort réservé à l'empereur Maurice et à ses enfants au livre III en est probablement l'exemple le plus évocateur :

Les corps des décédés étaient alors balayés par les vagues de la mer comme un pathétique jouet, et on aurait dit que le courant marin, tantôt présentait les corps des victimes à la terre ferme, tantôt les plaçait dans les bras de la mer accueillante par des mouvements contraires répétitifs. Les malheurs de la famille royale, qu'on peut appeler plus convenablement un désastre pour le monde entier, se donnaient en spectacle à la foule; celle-ci couvrait les rives de Chalcédoine et visualisait le récit de sa propre folie, contemplant, comme un tableau des infortunes, les vagues nues mettre en scène les corps de la famille impériale<sup>600</sup>.

Il y a donc, chez Théophylacte, l'idée que le récit des événements passés peut prévenir leur répétition. Après tout, comme il le dit lui-même: «La force de la parole peut gouverner la nature, imposer des lois à la nécessité, canaliser le jugement, changer les mouvements de la fortune, transformer, modeler, façonner tout individu en être obéissant.<sup>601</sup>»

Globalement, l'*Histoire universelle* est néanmoins empreinte d'un certain pessimisme. L'intervention humaine sur le cours des événements est réduite au minimum et Théophylacte juge que l'humain n'est pas en mesure de saisir la logique qui se cache derrière ce cours<sup>602</sup>. Son pessimisme s'explique aisément : même après avoir repris le dessus sur les Perses, l'Empire se trouvait dans un état administratif et économique précaire. Les premières défaites

<sup>598</sup> La langue de l'ouvrage, très atticisée dans les premiers livres, n'est pas constante et tend à devenir moins élaborée vers les derniers livres, signe que Théophylacte n'avait pas eu le temps de terminer son récit.

<sup>599</sup> Voir A.-M. TARAGNA, «"Il me revêtit d'un habit resplendissant" : l'écriture de l'histoire chez Théophylacte Simocatta» dans P. ODORICO, P. A. AGAPITOS et M. HINTERBERGER (dirs.), *L'écriture de la mémoire. La littérature de l'historiographie. Actes du IIIe colloque international philologique. Nicosie*. Paris, 2006, p. 67-84, p. 78 pour une liste des termes reliés à la scène.

<sup>600</sup> Théophylacte Simocatta, *Histoire universelle*, VIII, 12, 1-2 : «Τὰ μὲν οὖν σώματα τῶν τεθνεώτων ἐπίδακρυ παίγνιον τοῖς τῆς θαλάττης ἀκοντίζονται κύμασιν, καὶ ἦν ἰδεῖν τὸ ρεῖθρον ὡς ἔπος εἰπεῖν τὸ θαλάττιον ποτὲ τῆ χέρσῳ τὰ ἀντωθήμασι πρὸς τὴν ὑποδεξαμένην ἐναγκαλιζόμενον θάλατταν. θεατρίζεται τοίνυν τοῖς ὄχλοις τὰ τῆς βασιλικῆς συμφορᾶς, εἰπεῖν δὲ μᾶλλον οἰκειότερον τὰ περὶ τὴν οἰκουμένην συμπτώματα, οἳ τε τῆς Χαλκηδόνας αἰγιαλοὶ ἐπληροῦντο τῶν ὄχλων, καὶ τῆς ἑαυτῶν ἀνοίας τὴν ἱστορίαν ἐλάμβανον, πίνακας δυστυχημάτων τινὰς τὰ τῆς θαλάττης ἀτενίζοντες κύματα γυμνὰ τὰ τῶν βασιλέων σώματα θεατρίζοντα.»

<sup>601</sup> *Ibid*, VI, 8, 2 : «οἶδε γὰρ γλώττης ἀλκὴ καὶ φύσεως ἄρχειν καὶ κατὰ τῆς ἀνάγκης νομοθετεῖν καὶ μετοχετεῦεν γνώμης κινήματα ἀμείβειν τε τύχας καὶ πάντα μεταμορφοῦν καὶ πλάττειν καὶ δημιουργῆσαι πειθήνιον.»

<sup>602</sup> I. KRIVUSHIN, «Theophylact Simocatta's Conception of Political Conflicts», *Byzantinische Forschungen* 19, 1993, p. 171-182; Mi. WHITBY, *The Emperor Maurice and His Historian*, p. 322-325.

aux mains des Arabes, qui ont sans doute mis fin au projet de Théophylacte, ont clos les quelques années d'espoir engendrées par la victoire sur les Perses. On connaît la suite : l'Empire allait perdre irrémédiablement ses provinces orientales les plus riches, dont la Syrie et l'Égypte, et allait devoir se défendre pendant de longues décennies.

La carrière de Théophylacte ne s'est pas terminée avec la publication de l'*Histoire universelle*. Deux sceaux datables de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> ou de la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle portent le nom d'un *Theophylaktos apo upatôn*<sup>603</sup>. Comme nous l'avons déjà mentionné, le nom Théophylacte était relativement rare. Les probabilités qu'il y ait deux Théophylacte consuls dans la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle sont donc assez minces. Le titre de consul honoraire était encore important à cette époque<sup>604</sup>. Seconds derrière les patrices, les consuls honoraires étaient généralement des fonctionnaires ou des militaires proches de l'empereur. Théophylacte remplissait cette exigence; son titre de consul honoraire fournit un autre indice sur son rapport avec l'empereur Héraclius.

Ce titre de consul honoraire, Théophylacte ne l'avait vraisemblablement pas à l'époque où il écrivait son histoire<sup>605</sup>. On ne peut savoir avec certitude si ce titre lui avait été conféré en récompense de son œuvre d'historien ou s'il l'avait été en reconnaissance des services qu'il avait rendus à Héraclius et à l'État durant sa carrière dans la bureaucratie. Le dernier jalon de sa carrière nous amène toutefois à pencher vers la seconde option.

Une inscription d'Aphrodisias, datée en 641, mentionne un *theios dikastês (iudex pedaneus* en latin) du nom de Théophylacte<sup>606</sup>. Ces *iudices pedanei* étaient au nombre de douze et pouvaient être mobilisés par l'empereur ou les juges de la capitale. L'objectif était de créer une élite de juges connaissant bien les lois, afin d'enrayer le caractère parfois arbitraire

---

<sup>603</sup> D. ZACOS et A. VEGLERY, *Byzantine Lead Seals*, no. 557-558. PLRE III, p. 1310 (Theophylactus 3 et 4). Les deux sceaux ont toutes les chances d'appartenir à la même personne, puisque le monogramme est le même.

<sup>604</sup> Sur le consulat voir R. GUILLAND, «Études sur l'histoire administrative de l'Empire byzantin. Le consul, ὁ ὑπατος», *Byzantion* 24, 1954, p. 545-578, en particulier p. 545-557 pour le déclin du consulat effectif et la montée en importance du consulat honoraire.

<sup>605</sup> Le titre étant supérieur à celui d'*apo eparchôn*, on imagine mal pourquoi il ne l'aurait pas inclus dans sa titulature. Cette titulaire peut toutefois bien avoir été altérée par les copistes successifs.

<sup>606</sup> Pour l'inscription voir C. ROUECHÉ, *Aphrodisias in Late Antiquity*, Oxford 1989, p. 146-148, no. 91. Notons que la date se fonde sur l'identification du juge Théophylacte avec Théophylacte l'historien. Autrement, on sait uniquement que l'inscription a été produite après 539, date de la création des *theioi dikastai*.

et désordonné de la justice<sup>607</sup>. La Novelle 82, qui instaurait cette magistrature, dresse la liste de ces premiers détenteurs. Leur profil ne laisse pas de doutes sur le prestige de la fonction. Il y avait, entre autres, deux anciens préfets de la ville et les patriciens Platon et Victor, et le patricien Phocas, ancien préfet du prétoire (532). Les autres membres étaient en majorité d'anciens *advocati fisci* ou des avocats ayant pratiqué au sein du bureau du maître des offices ou de la préfecture du prétoire. Tous avaient donc une connaissance et une expérience profondes des affaires juridiques<sup>608</sup>.

L'identification de ce Théophylacte avec Théophylacte l'historien ne fait pas de doutes. Dans l'inscription, il cumule les titres de *gloriosissimus* et d'*apo eparchôn*, ce qui est en phase avec sa carrière. Le titre de *gloriosissimus* était, depuis Justinien, le plus élevé des titres sénatoriaux, autre preuve de l'importance du statut de Théophylacte auprès de l'empereur. Si on accepte la date de 641 pour l'inscription, elle serait, dans les mots de Charlotte Roueché, «the latest secular public inscription found at Aphrodisias.<sup>609</sup>» On ne peut s'empêcher de voir un clin d'œil de l'histoire dans le fait que celui qu'on peut qualifier de dernier historien grec – si on se fie au style littéraire et non à l'identité – de l'Antiquité figurait aussi dans la dernière inscription séculière d'une cité grecque.

La carrière de Théophylacte nous permet de ne pas oublier que, en plus d'être un historien et écrivain, il était aussi un homme d'État qui, si toutes nos hypothèses sont valides, avait occupé des fonctions importantes dans la bureaucratie impériale et avait atteint le sommet de la hiérarchie sénatoriale. En outre, bien qu'il n'ait pas été préfet du prétoire ou maître des offices, Théophylacte semble toujours avoir été assez proche de l'empereur Héraclius. Partant, force est de constater qu'il n'a pas écrit un ouvrage historique pour obtenir des privilèges ou des honneurs de la part de l'empereur. Ses trois écrits «mineurs» prouvent d'ailleurs qu'il avait un réel intérêt pour la vie littéraire. Ceux-ci, tout comme l'*Histoire universelle*, sont le fait d'un auteur toujours à la recherche de la pureté stylistique. Ce qui avait parfois pour conséquence que, comme le dit Photios, Théophylacte écrivait des phrases

---

<sup>607</sup> Justinien, *Novelle 82*, Préface. Justinien laisse sous-entendre que de nombreux juges avaient à peine une connaissance des lois. Voir A. H. M. JONES, *LRE*, I, p. 501-502.

<sup>608</sup> Justinien, *Novelle 82*, 1.

<sup>609</sup> C. ROUECHÉ, *Aphrodisias*, p. 148.

obscur et à accumuler les figures de style absconses<sup>610</sup>. En somme, la carrière de Théophylacte nous force à penser l'écriture de l'histoire dans le cadre de la vie littéraire et constitue un autre exemple d'une absence de liens directs entre écriture de l'histoire et avancement de carrière.

## Conclusion

La mise en série des biographies des historiens a permis de faire ressortir certains traits saillants de leurs caractéristiques sociales et de leur parcours. L'uniformité des caractéristiques sociales contraste avec la diversité des parcours. Pour la très grande majorité des historiens, on est face à un milieu social presque identique : les élites provinciales, bien qu'il soit difficile d'évaluer la position de la famille de chacun des historiens au sein de cette élite. On peut par exemple soupçonner Procope et Évagre le Scholastique d'être issus d'une des familles les plus riches de leur région. Le reste des historiens appartenait aux élites des cités moyennes des provinces. Seul Ménandre le Protecteur semble avoir eu une origine sociale plus «modeste», encore que sa famille a pu lui payer les cours de rhétorique et de droit.

La très grande majorité ont eu formation en droit et ont ensuite occupé la profession d'avocat (au Portique impérial ou en tant qu'*assessor* d'un magistrat) ou ont intégré la bureaucratie impériale. Aucun ne s'identifie comme historien, tous préférant les qualificatifs de rhéteur ou de scholastique, qui peuvent autant indiquer une profession que le statut d'homme cultivé. On n'a donc pas affaire à des historiens au sens professionnel, mais à des membres de l'élite intellectuelle et, dans certains cas, politique écrivant l'histoire. La différence est de taille : on est historien, non parce que l'on pratique une discipline qui confère un statut social et professionnel, mais parce que l'on compose un récit de faits historiques.

En ce sens, notre mise en série des biographiques a aussi permis d'illustrer que les chemins qui mènent à l'histoire sont nombreux. Des historiens comme Pierre le Patrice et Théophylacte Simocatta ont atteint les échelons les plus élevés du gouvernement impérial avant d'entreprendre l'écriture d'une histoire. Pour d'autres, comme Jean le Lydien, la vie

---

<sup>610</sup> Photios, *Bibliothèque*, cod. 65.

intellectuelle allait main dans la main avec la carrière dans la bureaucratie impériale : le bon bureaucrate était un amoureux du savoir et des lettres. Certains, comme Agathias ou Ménandre le Protecteur, semblent avoir vu dans l'histoire une façon de se dégager de leurs occupations professionnelles. Mais, à y regarder de plus près, derrière les prétentions d'Agathias se cache un idéal du poète et de l'historien entièrement dévoué à sa tâche. Ménandre semble avoir été inspiré par Agathias : on peut ainsi voir son projet d'écrire une histoire comme une façon de rattraper les errances de sa jeunesse. Même chez Procope de Césarée, qui était *assessor* d'un des individus les plus puissants de l'Empire et qui écrit une *Histoire* dans laquelle celui-ci est souvent mis en valeur, la relation entre écriture d'une histoire et récompense n'est pas entièrement vérifiable. Son poste d'*assessor* auprès de Bélisaire était en lui-même très prestigieux et pouvait à lui seul lui ouvrir les portes de postes plus importants.

En outre, les historiens n'avaient pas tous le même rapport à leur sujet. Certains avaient un engagement direct avec leur sujet, dans la mesure où ils avaient vécu une partie des événements qu'ils narraient. C'est le cas entre autres de Procope, Priskos, Olympiodore de Thèbes, Jean d'Épiphanie, Évagre le Scholastique. D'autres, comme Agathias, Ménandre le Protecteur, Pierre le Patrice et Théophylacte Simocatta, etc., faisaient le récit d'événements dont ils n'avaient pas été témoins directs et dans lesquelles ils n'avaient pas été directement impliqués. L'écriture d'une *Histoire* était donc entreprise pour une variété de raisons, qui n'étaient pas nécessairement liées à la carrière civique et politique de l'historien.

Examinons maintenant une proposition de Geoffrey Greatrex, dont le propos est souvent repris dans les études sur les historiens :

Later Roman historians were even more 'professional' in their compositions: having risen from humbler, provincial, backgrounds by means of the law, they were writing not from a disinterested perspective, but in the hope that their literary efforts would bring them material remuneration, promotion in their careers, and social advancement<sup>611</sup>.

Il est vrai que l'on constate un mouvement chez la plupart de nos historiens : nés en province, ils terminent leur carrière dans la capitale. Mais insinuer que ces historiens sont des individus en pleine ascension sociale est largement exagéré : beaucoup, comme nous l'avons relevé, semblent avoir eu des parents qui étaient eux-mêmes avocats et avoir bénéficié de réseaux déjà

---

<sup>611</sup> G. GREATREX, «Lawyers and Historians», p. 160.

constitués dans la capitale. En outre, nous n'avons pas trouvé de corrélation significative entre la recherche de privilèges, honneurs ou titres et l'écriture d'une histoire. Les honneurs ou privilèges obtenus par les historiens l'ont été en récompense de leur service à l'État. Ils se consacrent à l'écriture soit en parallèle de leur carrière soit vers la fin de celle-ci. Leur passage à l'histoire était autant motivé par leur expérience personnelle que par l'importance qu'ils accordaient aux lettres et à la culture. En ce sens, ils n'étaient pas si différents de leurs homologues du Haut Empire<sup>612</sup>. Simplement, ils évoluaient dans des structures sociales et politiques qui avaient changé<sup>613</sup>.

En somme, les historiens n'étaient, en tant qu'écrivains, ni des individus uniquement intéressés par la promotion sociale ni des intellectuels défendant jalousement leur indépendance<sup>614</sup>. Pour saisir les spécificités sociales et culturelles de nos historiens, il faut s'attarder à reconstruire les motivations sociales et politiques de leur groupe social d'appartenance, c'est-à-dire les élites provinciales de l'Empire. L'idée est d'enserrer, en procédant par cercles concentriques, la place de l'histoire dans la vie des élites provinciales de l'Empire. Ce n'est que de cette façon que l'on pourra réellement arriver à comprendre nos historiens et leurs motivations.

---

<sup>612</sup> Sur l'historiographie sénatoriale, voir A. MEHL, *Roman Historiography*. Trad. angl. H.-F. MUELLER, Chicester 2014 [2001], p. 127-130.

<sup>613</sup> G. GREATREX, «Lawyers and Historians», p. 160, pour une comparaison entre les historiens du Haut-Empire et ceux de l'Antiquité tardive. Il faut garder en tête que tous les historiens du Haut-Empire n'avaient pas le profil de Tacite ou de Dion Cassius.

<sup>614</sup> Sur la deuxième vision voir A. KALDELLIS, «Byzantine Historical Writing, 500-920» dans S. FOOT et C. ROBINSON, (dirs.), *Oxford History of Historical Writing*, v. 2: 400-1400, Oxford, 2012, p.206-207.

## Deuxième partie : le monde social des historiens

L'objectif de cette seconde partie est de dresser le portrait du groupe social auquel appartient la très grande majorité des historiens. Comme nous l'avons déjà noté, ceux-ci sont issus des élites provinciales de l'Empire. Il faut donc dessiner les caractéristiques sociales de ce groupe et la place qu'il occupe dans le système impérial. Nous verrons aussi pourquoi ces élites provinciales choisissent en majorité le métier d'avocat et esquisserons les liens entre ce dernier et l'écriture de l'histoire.

Évidemment, puisque notre échantillon d'historiens s'étale sur trois siècles et demi, les caractéristiques sociales des élites provinciales ont quelque peu évolué, surtout en matière religieuse : ainsi on ne voit plus de païens convaincus et s'affichant ouvertement comme Eunape de Sardes ou Olympiodore de Thèbes au VI<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, tous nos historiens évoluent dans le contexte social, culturel et politique de l'Empire post-constantinien. C'est en effet à partir du règne de Dioclétien, et plus décisivement à partir de celui de Constantin, que les élites provinciales de la partie orientale de l'Empire s'intègrent de façon plus étroite au sein du système impérial, suite à un ensemble de changements administratifs, politiques et économiques dans la gestion de l'Empire. Cette nouvelle formation sociale reste stable jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle, où de nouveaux changements administratifs, liés à la crise politique et militaire que traverse l'Empire, précipitent la création et l'avènement d'une nouvelle élite<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> J. HALDON, «The Fate of the Late Roman Senatorial Elite : Extinction or Transformation», dans ID. et L.I. CONRAD, *The Byzantine and Early Islamic Near East, VI : Elites Old and New in the Byzantine and Early Islamic Near East*, Princeton NJ 2004, p. 178-232; C. SETTIPANI, *Continuité des élites à Byzance durant les siècles obscurs*, Paris 2006; C. WICKHAM, *Framing the Early Middle Ages*, Oxford 2005, p. 233-239.

## Les élites tardo-antiques

### Les réformes administratives de Dioclétien et de Constantin

Au III<sup>e</sup> siècle, l'Empire traversa une crise politique, militaire et économique. La combinaison de menaces externes sous la forme d'invasions et de problèmes de cohésion interne, dont l'indicateur le plus révélateur est le nombre d'empereurs entre 235 et 284, déstabilisa le gouvernement impérial<sup>2</sup>. Il devint clair que le pouvoir impérial ne pouvait plus gouverner par délégation. La nécessité de reprendre le contrôle sur les provinces et d'endiguer les forces centrifuges exigeait le renforcement du pouvoir central.

Tout au long du III<sup>e</sup> siècle, le gouvernement impérial ne se montra pas passif face aux menaces : de nombreux changements qui se concrétisèrent sous les règnes de Dioclétien et de Constantin avaient été initiés par leurs prédécesseurs<sup>3</sup>. Mais ces deux empereurs leur donnèrent une impulsion décisive. La réforme des provinces qu'entreprit Dioclétien était une réaction directe aux problèmes politiques et militaires du III<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. L'empereur en multiplia le nombre, ce qui voulait dire que la plupart d'entre elles diminuaient en taille. Il regroupa des provinces en diocèses sous l'autorité d'un vicaire, lui-même soumis à un préfet du prétoire. L'objectif de ces mesures était évidemment de raffermir le contrôle du pouvoir central sur les provinces, afin de contrôler les forces centrifuges. Lactance résume ainsi ce processus : «Pour que la terreur fût partout, on morcela à l'infini les provinces, et voici que beaucoup de gouverneurs et de multiples bureaux couvrent chaque région, presque chaque cité.<sup>5</sup>» Malgré la haine envers Dioclétien qui sous-tend son propos, Lactance illustre de façon succincte l'ampleur des changements dans la structure administrative de l'Empire.

---

<sup>2</sup> Pour un survol des événements du III<sup>e</sup> siècle voir D. POTTER, *The Roman Empire at Bay. AD 180-395*, London – New York 2004, p. 215-262; C. ANDO, *Imperial Rome AD 192-284 : A Critical Century*, Edinburgh 2012. Pour un survol de l'abondante historiographie sur la crise du III<sup>e</sup> siècle voir M. SOMMER, «A vast scene of confusion'. Die Krise des 3. Jahrhunderts in der Forschung», dans U. BABUSIAUX et A. KOLB (dirs.), *Das Recht der „Soldatenkaiser“*. *Rechtliche Stabilität in Zeiten politischen Umbruchs*. Berlin 2015, p. 15-30.

<sup>3</sup> Voir par exemple A. WATSON, *Aurelian and the Third Century*, London – New York 1999.

<sup>4</sup> Sur ces réformes, voir A. H. M. JONES, *LRE*, p. 42-47 et p. 100-104; A. CHASTAGNOL, *L'évolution politique, sociale et économique du monde romain 284-363*, Paris 1994<sup>3</sup>, p. 237-253.

<sup>5</sup> Lactance, *De la mort des persécuteurs*, VII, 4.

C'est toutefois sous Constantin qu'eurent lieu les réformes administratives les plus décisives. Dioclétien n'avait pas réglé le problème de la concentration des pouvoirs. Son système était encore fondé sur des préfets du prétoire cumulant des fonctions civiles et militaires. Constantin s'attaqua à ce problème par deux moyens : en séparant les fonctions civiles et militaires et en favorisant la spécialisation des fonctions<sup>6</sup>. La concentration des pouvoirs civils et militaires entre les mains des préfets du prétoire était dangereuse, puisque cela faisait d'eux des individus puissants, éventuellement capables de mobiliser des ressources contre l'empereur<sup>7</sup>. Ainsi, durant son règne, Constantin dépouilla la préfecture du prétoire de ses compétences militaires<sup>8</sup>. En parallèle, il monta en grade le maître des offices, qui devint chef de l'administration palatine<sup>9</sup>. La répartition des compétences entre ces deux magistratures assurait qu'aucune d'elles ne puisse accumuler trop de pouvoir. De cette façon, les luttes de pouvoir ne menaçaient plus directement l'empereur, puisque les rivalités entre les différents bureaux prenaient le dessus. L'ordre précis de ces réformes est difficile à définir et n'est pas essentiel pour notre propos. L'important est de souligner qu'à la fin du règne de Constantin, l'État romain possédait la structure institutionnelle et administrative qu'il allait *grosso modo* garder jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle.

Cette centralisation administrative entraîna aussi une perte d'autonomie pour les cités. L'Haut-Empire était une mosaïque de cités, qui étaient toutes en rapport direct avec le gouvernement central. Ce dernier leur délégua la collecte des impôts et leur laissait, dans certains cas, frapper leur propre monnaie. La crise économique du III<sup>e</sup> siècle força le gouvernement impérial à contrôler plus étroitement les finances des cités. À partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle, les revenus des cités tirés des taxes locales (*vectigalia*) furent confisqués par le

---

<sup>6</sup> C. KELLY, «Bureaucracy and Government», dans N. Lenski (dir.), *Cambridge Companion to the Age of Constantine*, Cambridge 2012, p. 187-192, avec bibliographie.

<sup>7</sup> F. MILLAR, *The Emperor in the Roman World (31 BC-337 AD)*, Ithaca 1977, p. 126-127.

<sup>8</sup> Sur la préfecture du prétoire au temps de Constantin, voir T. D. BARNES, *The New Empire of Diocletian and Constantine*, Cambridge (MA) – London 1982, p. 126-139; ID., «Emperors, Panegyrics, Prefects, Provinces and Palaces (284-337)», *JRA* 9, 1996, p. 532-552. Cf. P. PORENA, *Le origini della prefettura del pretorio tardoantico*, Roma 2003.

<sup>9</sup> Voir M. CLAUSS, *Der Magister officiorum*.

gouvernement impérial à la hauteur des trois quarts<sup>10</sup>. Selon Peter Heather, cette confiscation explique la baisse de l'activité édilitaire au sein des cités à partir de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Puisque les élites locales n'avaient plus accès à une partie importante des revenus de la cité, les incitatifs à se lancer dans de grandes dépenses disparaissaient<sup>11</sup>.

La création de Constantinople en 330 engendra un autre bouleversement. Certes, la cour impériale ne s'y installa pas dans l'immédiat, mais à partir des années 350, la ville devint pratiquement l'égale de Rome. La création d'un nouveau sénat, initiée par Constantin, fut un moment clé de ce processus<sup>12</sup>. L'effectif du Sénat gonfla rapidement durant le règne de Constance II, si bien qu'au début des années 360, il comptait environ 2000 membres<sup>13</sup>. Sa composition était différente de celle du Sénat de Rome : la fortune et la propriété jouaient évidemment un grand rôle dans l'octroi du rang, mais le critère le plus significatif était l'exercice d'une fonction dans l'administration impériale<sup>14</sup>. On estime que vers l'an 400, dans chaque partie de l'Empire, 3000 postes au sein de la bureaucratie impériale menaient à l'obtention d'un rang sénatorial<sup>15</sup>.

Ces changements modifièrent profondément la structure de l'aristocratie impériale, surtout dans la partie orientale de l'Empire. À terme, leur agrégation précipita l'avènement, à partir du V<sup>e</sup> siècle, d'une «super-élite» impériale, qui était autant une aristocratie de service

---

<sup>10</sup> J. KARAYANNOPULOS, *Das Finanzwesen des frühbyzantinischen Staates*, Munich 1958, p. 151-152; A. H. M. JONES, *LRE*, p. 732-733; R. DELMAIRE, *Res privata et largesses sacrées. L'aerarium impérial et son administration du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle*, Rome 1989, p. 276-282.

<sup>11</sup> P. HEATHER, «New Men for New Constantines? Creating a New Imperial Elite in the Eastern Mediterranean», dans P. MAGDALINO (dir.), *New Constantines: The Rhythm of Imperial Renewal in Byzantium, 4th-13th Centuries*. Aldershot, 1994, p. 11-33.

<sup>12</sup> Voir en général G. DAGRON, *Naissance d'une capitale. Constantinople et ses institutions de 330 à 451*, Paris 1974, p. 119-146; A. CHASTAGNOL, «Remarques sur les sénateurs orientaux au IV<sup>e</sup> siècle», *Acta antiqua academiae scientiarum Hungaricae* 24, 1976, p. 341-356; J. VANDERSPOEL, *Themistius and the Imperial Court. Oratory, Civic Duty, and Paideia from Constantius to Theodosius*, Ann Arbor 1995, p. 51-70; P. HEATHER, «New Men for New Constantines», p. 14-18; ID., «Senates and Senators», dans *Cambridge Ancient History XIII : The Late Empire A. D. 337-425*, Cambridge 1998, p. 184-191; M. MOSER, *Emperor and Senators in the Reign of Constantius II: Maintaining Imperial Rule Between Rome and Constantinople in the Fourth Century AD*. Cambridge, 2018. Sur Constantin comme principal architecte du Sénat de Constantinople, voir A. SKINNER, «The Early Development of the Senate of Constantinople», *BMGS* 32, 2008, p. 128-48.

<sup>13</sup> Thémistios, *Discours* 34, 13

<sup>14</sup> G. DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 131-132.

<sup>15</sup> P. HEATHER, «Senates and Senators», p. 189-190.

qu'une aristocratie de propriétaires fonciers<sup>16</sup>. De façon plus générale, l'obtention du pouvoir économique, politique ou symbolique passait maintenant par une intégration au système impérial. Comme le note David Potter, «a man could become a senator if he had been a *vicarius*; he did not have to be a senator to become a *vicarius*.<sup>17</sup>» La même dignité sénatoriale était accordée aux militaires, aux bureaucrates et aux détenteurs des postes gouvernementaux (préfecture du prétoire, maître des offices, etc.)<sup>18</sup>. On assiste donc à une inversion totale du rapport entre carrière et rang. Cette inversion garantissait la collaboration des élites, qui avaient maintenant besoin de l'État impérial pour consolider leur pouvoir. Le capital politique et symbolique découlait désormais des titres et honneurs conférés par le pouvoir impérial, titres et honneurs souvent accompagnés de gains ou privilèges financiers considérables.

En somme, à partir du règne de Constantin, l'administration de l'Empire devint de plus en plus centralisée et le centre draina de plus en plus les ressources de la périphérie<sup>19</sup>. Cette centralisation eut des répercussions sur les élites provinciales, dont le prestige et la richesse passaient désormais par une plus grande intégration au système impérial.

## **Le diagnostic de Libanios**

Comme nous l'avons déjà esquissé, la centralisation de l'administration s'accompagna de sa bureaucratisation. La multiplication du nombre de provinces et le nombre de paliers au sein de leur administration (gouverneurs, vicaires, préfets du prétoire) nécessitaient la création de nouveaux postes. On estime généralement à 20 000 le nombre de nouveaux postes créés, parmi lesquels se trouvent les 3000 postes menant à une dignité sénatoriale que nous avons

---

<sup>16</sup> J. BANAJI, *Agrarian Change*, p. 101-130.

<sup>17</sup> D. POTTER, *The Roman Empire at Bay*, p. 387.

<sup>18</sup> On assiste ainsi à la formation d'une sorte de *power elite*, comme C. WRIGHT MILLS, *The Power Elite*, Oxford 1956 l'a montré pour la société américaine de l'après-guerre.

<sup>19</sup> Pour la centralisation du gouvernement impérial, voir récemment M. WHITBY, «The Late Roman Empire Was before All Things a Bureaucratic State'», dans P. CROOKS et T. H. PARSONS, *Empires and Bureaucracy in World History. From Late Antiquity to the Twentieth Century*, Cambridge 2016, p. 137-139.

évoqués plus haut<sup>20</sup>. Par rapport à l’Haut-Empire, il s’agirait d’une multiplication par 100 du nombre de fonctionnaires. Ces chiffres demeurent des estimations, mais ils donnent une idée de l’ampleur de l’expansion de l’administration<sup>21</sup>.

Cette expansion de la bureaucratie eut pour effet de reconfigurer les ambitions des élites provinciales. Les charges civiques n’apportaient plus le même prestige qu’auparavant. La cité ne constituait plus un horizon indépassable pour les strates les plus élevées des élites curiales<sup>22</sup>. Partant, au niveau local, la centralisation engendra, dans les termes de Peter Brown, une fracture au sein des élites<sup>23</sup>. Mais la fracture est beaucoup plus idéologique que sociale, dans la mesure où nous assistons moins à une perte nette de pouvoir de la part des élites curiales qu’à un déplacement de la source de ce pouvoir. Au centre de cette fracture idéologique, on retrouve la figure de Libanios<sup>24</sup>. Nous dépendons largement de lui, notamment en raison des données prosopographiques qu’il fournit, pour retracer l’effet des changements institutionnels sur les élites provinciales.

Les réactions de Libanios à l’égard des changements institutionnels sont vives. Elles sont celles d’un homme qui voit s’étioiler son idéal politique et culturel. Dans son *Autobiographie*, écrite en plusieurs traits entre 380 et 393, il étale clairement ses sentiments à l’égard de la capitale, dans laquelle on l’incitait à s’installer :

Pour moi, je souffrais comme souffrent les prisonniers de guerre privés de leur patrie et de leur liberté et que l’on envoie servir à l’étranger comme esclaves. J’en étais maintenant à perdre ce qui m’était le plus agréable et profitable, et à me voir entraîné de force vers un avenir de tracas et d’ennuis : car il me faudrait partager les beuveries des puissants et passer à table la majeure partie des jours et des nuits ou alors me voir considéré comme un ennemi et traité comme tel. Il n’est rien de plus mauvais pour le bien de l’âme qu’une telle conduite et chacun en conviendra avec moi, de ceux qui ont connu l’ivresse et observé celle d’autrui<sup>25</sup>.

Pour Libanios, Constantinople en tant que lieu du pouvoir était destinée à corrompre. La culture et la vie intellectuelle ne pouvaient y prospérer. Il note ainsi que les sénateurs n’étaient

---

<sup>20</sup> P. HEATHER, «New Men for New Constantines?», p. 18-19.

<sup>21</sup> R. MACMULLEN, *Corruption and the Decline of Rome*, New Haven 1988, p. 144. Cf. C. KELLY, *Ruling*, p. 111

<sup>22</sup> Nous désignons par élites curiales tous les membres de la curie d’une ville, bien que la richesse et la position sociale de ces membres varient beaucoup de cités en cités et au sein des cités elles-mêmes.

<sup>23</sup> P. BROWN, *Power and Persuasion in Late Antiquity. Towards a Christian Empire*, Madison 1992, p. 19.

<sup>24</sup> Les études sur Libanios abondent, mais pour un traitement général voir R. CRIBIORE, *Libanius the Sophist : Rhetoric, Reality, and Religion in the Fourth Century*, Ithaca – London 2013; L. VAN HOOFF (dir.), *Libanius : A Critical Introduction*, Cambridge 2014.

<sup>25</sup> Libanios, *Autobiographie (Discours I)*, 77. Trad. P. PETIT.

pas en mesure de comprendre ses discours et que ses étudiants, voyant que la capitale n'avait que la débauche et l'ivresse à offrir, partaient vers Athènes<sup>26</sup>. Le mépris affiché par Libanios à l'égard des «nouveaux» sénateurs est de nature idéologique : pour lui, la culture et la vie intellectuelle s'épanouissaient uniquement dans le cadre de la cité. Derrière ce point de vue se trouve la méfiance classique de l'hellénisme à l'égard du pouvoir : sa proximité apporte la corruption, autant au niveau intellectuel qu'au niveau des mœurs. Comme nous l'avons vu, Eunape de Sardes, dans ses *Vies*, exprime une idée similaire à travers le récit de la mort de Sopatros. Ayant tenté de convertir Constantin à la philosophie et de répandre la sagesse dans la capitale, il finit par être accusé de pratiques magiques et exécuté. Ceux qui possédaient le pouvoir à Constantinople étaient jaloux, médiocres et ignorants : un philosophe comme Sopatros ne pouvait que les rebuter<sup>27</sup>.

Pour Libanios et Eunape, la vie civique était encore politiquement et culturellement cardinale<sup>28</sup>. L'idée de faire carrière à Constantinople, tout comme l'intrusion plus grande du pouvoir impérial dans les affaires de la cité, mettait en péril la vision classique de la cité et de ses élites. Il ne faut toutefois pas réduire la question à la forme institutionnelle du pouvoir. L'inquiétude majeure était que le pouvoir, jadis exercé par des élites curiales baignant dans la *paideia*, allait maintenant être dans les mains de parvenus incultes, irrespectueux des valeurs traditionnelles des élites des cités. Évidemment, le débat ne concernait pas seulement la carrière des élites, mais débordait sur la question de la nature du pouvoir impérial et sur celle de la relation entre Rome et l'Orient grec. Dans ce débat, le pôle opposé était occupé par Thémistios. Alors que le Libanios tentait d'endiguer le mouvement des élites d'Antioche vers la capitale et leur intégration au système impérial, Thémistios visait plutôt à s'accommoder

---

<sup>26</sup> *Ibid*, 78. Sur l'attitude de Libanios à l'égard du Sénat de Constantinople voir P. PETIT, *Libanius et la vie municipale à Antioche au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, Paris 1955, p. 168-169. Pour une analyse prosopographique des sénateurs dans l'œuvre de Libanios ID., «Les sénateurs de Constantinople dans l'œuvre de Libanios», *L'Antiquité classique* 26, 1957, p. 347-382.

<sup>27</sup> Eunape de Sardes, *Vies*, II, 7-18.

<sup>28</sup> G. DAGRON, «Aux origines de la civilisation byzantine : Langue de culture et langue d'État», *Revue Historique* 241, 1969, p. 23-59, en particulier p. 24-25; J. MATTHEWS, *Western Aristocracies and Imperial Court*, p. 101-107.

avec le pouvoir impérial, collaborant avec les empereurs à la construction idéologique de la nouvelle capitale et, par extension, du nouvel Empire<sup>29</sup>.

Libanios était conscient qu'un changement dans les ambitions des élites curiales se déroulait sous ses yeux. Il faisait tout en son pouvoir pour freiner l'«étatisation des élites.<sup>30</sup>» Pour lui, le déclin de la curie était directement attribuable à la fondation de Constantinople<sup>31</sup>. Ce qu'il dénonçait par-dessus tout était que les élites, en l'occurrence celles d'Antioche, ne se projetaient plus dans leur rôle de curiales. Leur préoccupation principale était plutôt de s'en décharger par tous les moyens :

Ce faisant, pour ceux qui veulent se décharger des charges civiques, toute excuse est bonne. Celui-ci est soldat et personne n'en dit mot. Celui-là distribue les ordres impériaux; personne ne le retient. Un autre est l'*assessor* d'un gouverneur; il est exempté. Un autre encore emploie son temps à vendre sa parole à ceux qui plaident devant la justice; celui-là aussi est déchargé de sa position ancestrale<sup>32</sup>.

Le phénomène est encore plus marqué chez les jeunes : tous les printemps, des fils de curiales quittent, les uns vers Rome, les autres vers Beyrouth, pour étudier le droit<sup>33</sup>. Libanios ne se fait pas d'idées sur leur réel motif : «plusieurs jeunes hommes quittent la curie pour accomplir d'autres charges, et c'est à ce petit prix qu'ils gagnent leur immunité face à leurs obligations civiques.<sup>34</sup>» Les membres les plus en vue de la curie, qui devraient faire tout en leur pouvoir pour honorer leurs obligations envers celle-ci et favoriser son épanouissement, encouragent plutôt les jeunes hommes, futurs membres de la curie, à s'en aller<sup>35</sup>. Selon Libanios, cet exode a des conséquences dévastatrices : l'effectif de la curie d'Antioche serait ainsi passé de 600 à 60<sup>36</sup>.

---

<sup>29</sup> Voir G. DAGRON, «L'Empire romain d'Orient au IV<sup>e</sup> siècle et les traditions politiques de l'hellénisme. Le témoignage de Thémistios», *Travaux et Mémoires* 3, 1968, p. 1-242 et J. VANDERSPOEL, *Themistius, passim*.

<sup>30</sup> P. PETIT, *Les étudiants de Libanius*, Paris 1956, p. 176.

<sup>31</sup> Libanios, *Discours* 49, 2.

<sup>32</sup> ID., *Discours* 48, 7 : «διὰ τοῦτο πᾶσα πρόφασις ἀρκεῖ τοῖς βουλομένοις πρὸς ἀπαλλαγὴν λειτουργιῶν. οὗτος ὀπίτης, καὶ σιωπᾶται. ἐκεῖνος φέρει τὰς βασιλέως ἐντολάς, ἄπτεται δὲ οὐδεὶς. ἕτερος ἄρχοντι παρήδρευκεν. ἀφεῖται. διατριβῆι τις ἐν τῷ πωλεῖν τὴν αὐτοῦ τοῖς δικαζομένοις φωνήν. τὴν πατρώαν τάξιν οὗτος ὑπερεπήδησε.»

<sup>33</sup> *Ibid*, 22.

<sup>34</sup> *Ibid*, 16 R. FOERSTER, III, p. 436-437 : «διὰ τοῦτο νέοι πολλοὶ τήνδε ἀφέντες παρ' ἄλλοις λειτουργοῦσιν, εἶτα ἀναστρέφουσι τὴν ἀσφάλειαν τὴν περὶ ταῦτα παρὰ τῆς μικρᾶς ἐκείνης δαπάνης ἔχοντες»

<sup>35</sup> *Ibid*, 28. Il est important de noter que l'efficacité des lois sur le statut des curiales dépendait essentiellement de la volonté avec laquelle les curiales les plus puissantes les appliquaient : J. H. W. G. LIEBESCHUETZ, *Antioch. City and Imperial Administration in the Later Roman Empire*, Oxford 1972, p. 184.

<sup>36</sup> ID., *Discours* 2, 33; *Discours* 48, 4; *Discours* 49. Voir les commentaires de J. H. W. G. LIEBESCHUETZ, *Antioch*, p. 181-183, qui affirme que la baisse du nombre de curiales ne peut s'expliquer seulement par la fuite

Le diagnostic de Libanios est sans appel : la curie est en déclin et les strates élevées des élites curiales n'ont plus d'intérêt à assumer les charges civiques<sup>37</sup>. Si, pour lui, Constantinople et la bureaucratie impériale sont des lieux hostiles, où règnent la corruption et l'inculture, force est de constater que nombre de ses pairs ne sont pas du même avis. Ces derniers n'hésitent pas rejoindre les rangs de l'administration impériale<sup>38</sup>. Ce que Libanios constate est un phénomène que Peter Brown a qualifié de passage d'un «âge de parité» vers un «âge d'ambition»<sup>39</sup>. Évidemment, le portrait que dresse Libanios est partial. Sa situation est complexe et l'amène à avoir des points de vue parfois contradictoires. Mais il révèle au moins deux problématiques : le rapport entre les élites curiales et la nouvelle bureaucratie impériale et la modification des hiérarchies de pouvoir au niveau local.

### **Mobilité sociale?**

Le rapport entre les élites curiales et la nouvelle bureaucratie impériale renvoie au problème plus large de la mobilité sociale. L'expansion de la bureaucratie a-t-elle engendré la création d'une nouvelle élite, dont les membres avaient un profil social différent des élites curiales traditionnelles, ou a-t-elle simplement permis à une partie de ces dernières de prendre une plus grande place dans le gouvernement impérial? Si on veut reconstruire les ambitions des élites provinciales de l'Empire, la question de la mobilité sociale est centrale. Nous avons d'ailleurs été confrontés à ce problème à de nombreuses reprises dans la première partie, où nous avons entre autres conclu que les historiens n'étaient pas des individus en quête d'ascension sociale, mais des représentants typiques des élites provinciales.

---

vers la bureaucratie impériale. Certains membres de la curie ont certainement, sous la contrainte ou non, vendu leurs propriétés ou se sont «exilés» à la campagne.

<sup>37</sup> Selon P. PETIT, *Libanios et la vie municipale à Antioche*, p. 343, les curiales de fortune moyenne seraient plus nombreuses à entreprendre une carrière dans la bureaucratie. Mais cela est fondé sur des données quantitatives très limitées.

<sup>38</sup> Par ailleurs, Libanios usait lui-même de son pouvoir pour permettre à des proches d'accéder au Sénat ou d'être exemptés des charges curiales. Voir J. H. W. G. LIEBESCHUETZ, *Antioch*, p. 180-185. En outre, même s'il critiquait les cours de droit, il ne pénalisait pas ses propres étudiants : R. CRIBIORE, *The School of Libanios in Late Antique Antioch*, Princeton 2007, p. 212-213.

<sup>39</sup> P. BROWN, *The Making of Late Antiquity*, Cambridge (MA) 1978.

Une grande partie des éléments pouvant suggérer l'existence d'une mobilité sociale au IV<sup>e</sup> siècle et dans la partie orientale de l'Empire sont issus des discours de Libanios. Dans un passage célèbre, il raille l'origine sociale de certains nouveaux sénateurs, affirmant que leurs pères exerçaient des métiers manuels, peu dignes de membres des classes dirigeantes<sup>40</sup>. En permettant à de tels individus d'entrer au Sénat, Constantin et Constance II auraient brisé une longue tradition qui réservait un siège dans l'institution aux «nobles» qui avaient accompli un grand service pour l'État<sup>41</sup>. Les nouveaux sénateurs auraient quant à eux dû leur entrée «à rien d'autre que leur compétence en sténographie.<sup>42</sup>» Sur le même ton, il critique à d'autres endroits le fait que ces *notarii*, sténographes *a priori* sans envergure, obtiennent de nombreuses promotions au sein de l'administration impériale<sup>43</sup>. Cela irait jusqu'à inciter les jeunes curiales à modifier leurs plans de carrière. Partant, selon le sophiste, la prééminence de ces gens «qui ne valent pas mieux intellectuellement que leurs esclaves» menace l'éducation rhétorique et, ultimement, l'idéal de la *paideia*<sup>44</sup>. Ainsi, en continuité avec ce que nous avons vu plus haut, Libanios oppose nettement les élites curiales et les nouveaux fonctionnaires ou sénateurs impériaux<sup>45</sup>. La question est alors de déterminer la part de réalité sociale que contiennent ces propos à la charge rhétorique très forte.

Le point de vue selon lequel ces passages témoigneraient de l'existence d'une forme de mobilité sociale a été lancé par A. H. M. Jones. Ce dernier prétend que l'élite du Sénat de Constantinople était formée d'individus dont les origines sociales étaient plutôt humbles et que l'exemple des *notarii* montre que des jeunes hommes ambitieux aux origines modestes pouvaient s'élever dans l'administration de l'État<sup>46</sup>. Les quelques exemples donnés par

---

<sup>40</sup> Libanios, *Discours* 42, 21-24. Cf. 2, 44-46 et 54. Voir pour les carrières des fonctionnaires mentionnés par Libanios, P. PETIT, *Les fonctionnaires dans l'œuvre de Libanios*, Paris 1994.

<sup>41</sup> Libanios, *Discours* 42, 22.

<sup>42</sup> *Ibid*, 25.

<sup>43</sup> *Id.*, *Discours*, 2, 58.

<sup>44</sup> *Id.*, *Discours*, 62, 10. Cf. 1, 154; 31, 28.

<sup>45</sup> Là-dessus, voir P. PETIT, *Libanios et la vie municipale à Antioche*, p. 370-372; L. DE SALVO, «Élites dirigenti in trasformazione. La testimonianza di Libanio», dans R. TESTA LIZZI (dir.), *La trasformazione delle élites in età tardoantica*, Rome 2006, p. 141-154, bien que l'auteure tende à prendre au premier degré les propos de Libanios, qui exprimeraient, selon elle, un vrai clivage social.

<sup>46</sup> A. H. M. JONES, «The Social Background to the Struggle between Paganism and Christianity», dans A. MOMIGLIANO (dir.), *The Conflict between Paganism and Christianity in the Fourth Century*, Oxford 1963, p. 27-

Libanios seraient donc suffisants pour conclure à l'existence d'un phénomène social aussi important que la mobilité sociale. Mais ce qu'entend précisément Jones par mobilité sociale n'est pas entièrement clair. Il est en effet différent de dire qu'à un moment précis, ici à la fondation d'une institution (Sénat) ou à la transformation d'une autre (bureaucratie), on observe une forme de mobilité sociale que d'affirmer que le phénomène était une constante de la société. En fait, Jones semble surtout tirer des conclusions à partir de comparaisons géographique et historique précises. Ainsi, pour lui, l'accès à l'aristocratie serait plus ouvert en Orient qu'en Occident, où dominant encore les vieilles familles sénatoriales romaines<sup>47</sup>; puis, par rapport à la société stratifiée de l'Haut-Empire, la société de l'Antiquité tardive permettrait une plus grande mobilité sociale<sup>48</sup>. C'est surtout à partir de ces deux postulats que Jones considère le problème de la mobilité sociale au IV<sup>e</sup> siècle dans la partie orientale de l'Empire. Interprétées dans ce cadre, les données proposopographiques transmises par Libanios semblent effectivement refléter les réelles dynamiques sociales qui ont cours en Orient.

Il n'est pas impossible que, comme tout changement institutionnel, la centralisation de l'administration et l'expansion de la bureaucratie aient permis à des individus n'appartenant pas aux élites curiales d'améliorer leur position, surtout durant le règne de Constantin<sup>49</sup>. Mais, en général, différents obstacles empêchaient la mobilité vers le haut : économiques comme la propriété terrienne ou le prix de l'éducation, sociaux comme le statut social (esclave, paysans plus ou moins libres, etc.) et culturels (les longues années d'éducation et la culture de la *paideia*). Par exemple, les difficultés financières avec lesquelles la famille d'Augustin d'Hippone, qui appartenait aux strates inférieures des élites curiales africaines, a dû composer

---

30. Voir aussi, dans la même lignée, K. HOPKINS, «Social Mobility in the Later Roman Empire : The Evidence of Ausonius», *CQ* 11, 1961, p. 239-249; ID., «Elite Mobility in the Later Roman Empire», *Past and Present* 32, 1965, p. 12-26; R. MACMULLEN, «Social Mobility in the Theodosian Code», *JRS* 54, 1964, p. 49-53. Sur le contexte historiographique de ces publications, lié à l'Angleterre des années 1960, voir P. BROWN, «The Study of Elites in Late Antiquity», *Arethusa* 33, 2000, p. 326-329.

<sup>47</sup> Sur cette question, voir J. MATTHEWS, *Western Aristocracies*, qui insiste plutôt sur les similarités entre les élites impériales occidentales et orientales.

<sup>48</sup> A. H. M. JONES, «The Caste-System in the Later Roman Empire», *Eirene* 8, 1970, p. 79-96=ID., *The Roman Economy*, Oxford 1974, p. 418.

<sup>49</sup> *Ibid.*

pour financer son éducation est une preuve de la rigidité de la société tardo-antique<sup>50</sup>. Dans la société tardo-antique, l'éducation n'était pas un vecteur d'ascension sociale, mais le privilège d'une minorité de la population<sup>51</sup>. Certes, certains exemples de «mobilité sociale» hors élites peuvent être identifiés. C'est le cas du cultivateur de Mactar, qui, comme cela était écrit sur une inscription, avait réussi, après de longues années de dur labeur, à devenir membre de la curie locale<sup>52</sup>. Le fait que cette ascension ait été commémorée sur une inscription témoigne sans doute de sa singularité.

Le point de vue selon lequel la société tardo-antique se démarquerait par l'existence d'une forme de mobilité sociale contient deux autres faiblesses, celles-là d'ordre méthodologique, clairement mises en avant par Alexander Skinner. D'abord, ce point de vue se fonde sur une lecture au premier degré des données fournies par Libanios, en ne tenant pas compte de leur caractère rhétorique et de leur contexte polémique. Ainsi, les nouveaux sénateurs dont Libanios moque les origines sociales n'étaient pas fils d'ouvrier, comme il veut le laisser entendre, mais probablement fils de propriétaires d'entreprise ayant une position élevée dans la société provinciale<sup>53</sup>. De même, rien n'indique que les *notarii* seraient des individus issus des rangs inférieurs de la société<sup>54</sup>. La deuxième faiblesse de ce point de vue est qu'il néglige le fait qu'on ne parle finalement que d'une infime partie de la société : «Movement, even by lesser councillors to the highest echelons of government and senate, was minute in relation to the whole imperial population.<sup>55</sup>» Au final, la position d'un individu dans l'administration impériale serait largement déterminée par la position qu'il occupe au niveau local, c'est-à-dire au sein de la curie<sup>56</sup>. La mobilité serait donc plutôt horizontale<sup>57</sup>. Puisque la

---

<sup>50</sup> Sans le patronage de Romanianus, Augustin n'aurait sans doute pas pu continuer ses études de rhétorique. Son père s'était ruiné pour payer ses études : Augustin, *Confessions*, II, 3, 5. Voir C. LEPELLEY, «*Spes saeculi* : Le milieu social d'Augustin et ses ambitions séculières avant sa conversion», dans *Congresso internazionale su S. Agostino nel XVI centenario della conversione*, I, Rome 1987, p. 99-117=ID., *Aspects de l'Afrique romaine. Les cités, la vie rurale, le christianisme*, Bari 2001, p. 329-344.

<sup>51</sup> Voir les réflexions de D. NELLEN, *Viri litterati. Gebildetes Beamtentum und spätrömisches Reich im Westen zwischen 284 und 395 nach Christus*, Bochum 1981, p. 100-105.

<sup>52</sup> Voir B. SHAW, *Bringing in the Sheaves : Economy and Metaphor in the Roman World*, Toronto 2013, p. 48-92; p. 281-298, pour le texte et un commentaire de l'inscription. Cf. G. DE STE-CROIX, *Class Struggles in the Ancient Greek World*, London 1981, p. 184-187.

<sup>53</sup> A. SKINNER, «Political Mobility in the Later Roman Empire», *Past and Present* 218, 2013, p. 22-28.

<sup>54</sup> H. TEITLER, *Notarii and Exceptores*, Amsterdam 1985, p. 64-68.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 19-20.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 32-37.

mobilité était confinée à une infime partie de la société, le concept moderne de mobilité sociale ne peut être appliqué à la société tardo-antique sans travestir la réalité<sup>58</sup>. Pour rendre compte du phénomène du déplacement des élites au IV<sup>e</sup> siècle, il vaut donc mieux parler, avec Alexander Skinner, de «mobilité politique».

En définitive, plutôt que d'essayer de placer la société tardo-antique dans une typologie où un pôle serait occupé par la société de castes (société sans mobilité) et l'autre par une société totalement «libérale» et méritocratique (société avec mobilité parfaite), mieux vaut se questionner sur l'existence de véhicules de mobilité sociale en son sein<sup>59</sup>. Au lieu d'utiliser un concept aussi connoté et imprécis que celui de mobilité sociale, posons-nous la question suivante : existe-t-il des institutions ou une idéologie favorisant la mobilité sociale dans la société antique? La réponse est non. Certes, à certains moments, le seuil financier permettant l'entrée dans les curies des cités a été abaissé, conduisant à un recrutement plus vaste, mais les nouveaux membres devaient tout de même être propriétaires fonciers, ce qui excluait *de facto* la grande majorité de la population<sup>60</sup>. En outre, ici et là, on peut voir des individus issus de milieux plus modestes arriver à des postes de pouvoir, mais cela tient plus du hasard des relations de pouvoir que de l'existence d'un réel ascenseur social. Du reste, dans la compétition pour l'obtention des postes, les individus les plus dotés en capital économique et politique partaient avec une longueur d'avance. En ce sens, les exemples d'ascension sociale rapide doivent être vus pour ce qu'ils sont, à savoir des cas exceptionnels qui ne doivent pas occulter la réalité sociale de la très grande majorité de la population<sup>61</sup>.

---

<sup>57</sup> Sur la mobilité horizontale, P. SOROKIN, *Social and Cultural Mobility*, Glencoe 1959.

<sup>58</sup> Le concept de mobilité sociale renvoie aussi à tout un imaginaire méritocratique qui implique qu'un individu peut gravir les échelons de la société seulement en raison de ses efforts et de ses talents. À ce titre, il est le produit de la société moderne et de l'individualisme relatif qui en est le fondement. Voir en général L. DUMONT, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris 1983. En utilisant le concept pour une autre époque, on risque donc aussi de transposer sur cette époque le système de valeurs duquel il est issu.

<sup>59</sup> Cela ne veut pas dire que, dans la société moderne, les dominants n'imposent pas leurs propres règles aux dominés, notamment à travers les diplômes d'éducation supérieure. Une grande partie des travaux de Pierre Bourdieu visait justement à montrer tous les mécanismes de reproduction à l'œuvre dans la société moderne, qui font que les élites se reproduisent de générations en générations, même si leur statut n'est pas héréditaire ou garanti par l'État.

<sup>60</sup> A. H. M. JONES, *LRE*, I, p. 737-739.

<sup>61</sup> A. SKINNER, «Political Mobility in the Later Roman Empire», p. 19-20.

En général, le pouvoir impérial faisait tout pour pérenniser les hiérarchies sociales et faire respecter le statut et le rang individuels<sup>62</sup>. Au sein de la société, le conservatisme social domine et la réaction de Libanios à l'égard des soi-disant nouveaux sénateurs démontre justement l'impossibilité de concevoir une quelconque élévation sociale par autre chose que du mépris et de la méfiance : en raillant leurs origines sociales, Libanios désire insister sur le fait qu'ils n'appartiennent pas réellement à l'élite. On ne valorise pas un individu qui réussit à s'extirper de sa condition; on le condamne moralement. Comme le sophiste le dit lui-même, un brin catastrophiste :

Certains d'entre vous ont déjà dit à ce sujet qu'on ne pouvait rien reprocher à l'homme qui chercherait un meilleur rang. Mais cela revient à chambarder l'organisation sociale dans laquelle nous vivons. Si, en effet, un homme délaisse la position dans laquelle il a été placé par la loi, qu'il en recherche une meilleure, et ne commet pas d'injustice en la recherchant, le soldat prendra la place de l'officier et l'officier celle du général<sup>63</sup>.

Évidemment, Libanios mobilise cet argument pour critiquer le désengagement des élites curiales envers leur cité. Mais, en faisant cela, il tient à rappeler à ses semblables que la mobilité sociale peut devenir une menace pour leur propre rang. Il est aussi probable que ceux qui, selon Libanios, affirment qu'on ne peut rien reprocher à un homme voulant améliorer sa condition ne parlent pas de paysans, de journaliers ou d'artisans; ils font référence aux membres des élites curiales, c'est-à-dire à leurs homologues désirant se défaire de leurs obligations civiques. Or, en agissant ainsi, ceux-ci ne menaçaient pas l'ordre social, puisqu'ils étaient des *honestiores* et appartenaient déjà à l'élite : leur volonté de s'élever socialement était donc perçue comme un comportement normal d'un membre d'une élite compétitionnant pour l'accumulation de capital économique, politique ou symbolique. L'argument de Libanios est typique de tous les conservatismes, mais, dans le cas spécifique de la société tardo-antique, il éclaire le fait que la mobilité sociale, lorsqu'elle concerne les individus étrangers à l'élite, est considérée comme une menace et une atteinte même à l'organisation sociale.

---

<sup>62</sup> T. HONORÉ, *Law in the Crisis of Empire 379-455 AD : The Theodosian Dynasty and its Quaestors*, Oxford 1998, p. 7 affirme que ces législations prouvent l'existence d'une forme de mobilité sociale.

<sup>63</sup> Libanios, *Discours* 48, 31 : « Ἦδη τοίνυν τις ὑμῶν καὶ τοιοῦτόν τι πρὸς ταῦτα εἶπεν, ὡς ἀνεπίφθονον, εἴ τις ὀρέγοιτο βελτίονος σχήματος. τοῦτο δὲ ἐστὶ τὴν πολιτείαν καθ' ἣν ζῶμεν κινούντων. εἰ γὰρ ἐν ᾧ μὲν τις ὑπὸ τοῦ νόμου τέτακται, τοῦτο καταλείψει, ζητήσει δὲ τι μείζον, ζητῶν δὲ οὐκ ἀδικήσει, ὁ μὲν στρατιώτης ἔξει τοῦ ταξιάρχου τὴν τάξιν, τὴν τοῦ στρατηγοῦ δὲ ὁ ταξιάρχος.»

Par conséquent, on ne peut soutenir le point de vue, largement issu des discours de Libanios, qui veut que l'expansion de l'administration impériale et la formation du Sénat de Constantinople aient créé une nouvelle élite, dont les caractéristiques socio-économiques auraient été différentes de celles des élites curiales traditionnelles. L'opposition construite par Libanios révèle néanmoins l'existence de tensions politiques et sociales parmi les élites curiales. L'origine de ses tensions tient au fait que la source du pouvoir local ne se situait désormais plus uniquement dans la cité. Pour bien s'ancrer dans les dynamiques de pouvoir local, il fallait maintenant s'appuyer sur le pouvoir impérial.

### **Service impérial, pouvoir local**

Comme nous l'avons vu, Libanios met l'accent sur un point particulier : la fuite des élites curiales, qui est la conséquence la plus saillante de la redistribution du pouvoir au niveau local<sup>64</sup>. De nombreuses lois promulguées entre le début du IV<sup>e</sup> siècle et la moitié du V<sup>e</sup> siècle suggèrent en effet que les strates les plus favorisées des élites curiales convoitaient les charges impériales pouvant les décharger de leurs obligations curiales. Les cités ne pouvaient toutefois fonctionner sans l'apport des membres de la curie, que ce soit par les charges qu'ils occupaient ou par leurs contributions financières. Les membres de la curie étaient aussi responsables de la perception des taxes, ce qui faisait d'eux un élément indispensable du système impérial. Pour ces raisons, le gouvernement impérial tentait de limiter le nombre d'individus auxquels l'exemption des obligations curiales était conférée<sup>65</sup>. À terme, c'est-à-dire à partir du milieu du V<sup>e</sup> siècle, seuls les détenteurs de l'illustrat avaient le droit à cette exemption<sup>66</sup>. Dans ce qui suit, nous nous concentrerons moins sur le problème du gouvernement des cités que sur les effets politiques et sociaux exercés sur les hiérarchies locales par l'expansion du pouvoir impérial.

Jusqu'ici, nous avons utilisé le terme d'élites curiales pour parler de l'ensemble des curiales, sans égard pour les disparités économiques et politiques existant parmi celles-ci. Or,

---

<sup>64</sup> Nous reviendrons sur la pertinence du terme de fuite des curiales et sur la problématique du déclin de la cité à la fin de cette section.

<sup>65</sup> Voir A. H. M. JONES, *LRE*, I, p. 737-748, avec sources.

<sup>66</sup> P. HEATHER, «New Men for New Constantines?», p. 26.

avec l'avènement des *honorati* au IV<sup>e</sup> siècle, les disparités politiques, économiques et sociales au sein des curies se creusent. Les *honorati* étaient les individus, à l'origine membres des élites curiales, qui avaient obtenu une dignité impériale. Par leur accès à la cour, ils faisaient la jonction entre le gouvernement impérial et la société locale. En principe, ils se divisaient en deux groupes : ceux qui avaient effectivement occupé un poste conférant une dignité sénatoriale (ou, jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, équestre) et ceux qui avaient obtenu le rang de façon purement honorifique<sup>67</sup>. Si les premiers détenaient un certain pouvoir politique au niveau impérial et formaient l'aristocratie sénatoriale de l'Empire d'Orient, les seconds étaient disséminés un peu partout dans l'Empire et contrôlaient les sociétés locales. Mais peu importe la façon dont il avait été obtenu, le statut d'*honorati* octroyait des privilèges et des pouvoirs importants à ses détenteurs.

Au départ, c'est-à-dire dans la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle, les *honorati* avaient bénéficié assez massivement d'une exemption des charges curiales<sup>68</sup>. Mais rapidement, conscient des répercussions que cela avait pour le gouvernement des cités, le pouvoir impérial s'était emparé du problème et, à partir des règnes de Valentinien et de Valens, un ensemble de lois restreignaient le nombre de sénateurs en mesure de bénéficier de cette exemption<sup>69</sup>. On peut donc affirmer que, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, l'exemption des charges curiales ne pouvait plus constituer le motif principal de ceux qui grossissaient les rangs de la bureaucratie impériale. D'ailleurs, les charges n'étaient pas un fardeau financier insoutenable pour les curiales les plus riches, qui étaient aussi ceux qui pouvaient convoiter un poste important dans la bureaucratie<sup>70</sup>. Ces curiales, en raison de leur pouvoir et leur fortune, étaient en mesure de faire peser une grande partie du fardeau financier sur leurs homologues moins fortunés<sup>71</sup>. Pour

---

<sup>67</sup> *Ibid*, p. 26; G. CECCONI, «*Honorati, possessores, curiales* : competenze istituzionali e gerarchie di rango nella città tardoantica», dans R. TESTA LIZZI (dir.), *La trasformazione delle Élités in età tardoantica*, p. 41-64, en particulier p. 47.

<sup>68</sup> Même si, en principe, les curiales ne devaient pas avoir accès à un poste dans la bureaucratie impériale, des lois datant des règnes de Constantin et de Constance II indiquent que cela fut toléré. Voir, par exemple, les amnisties accordées en *CTh* 12.1.13 (326), 12.1.31 (341).

<sup>69</sup> A. H. M. JONES, *LRE*, I, p. 741-743.

<sup>70</sup> Pour une vue d'ensemble des charges civiques, voir la liste dressée dans C. LEPELLEY, *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire. Tome I : La permanence d'une civilisation municipale*, Paris 1979, p. 207.

<sup>71</sup> A. H. M. JONES, *LRE*, I, p. 748-749.

elles, les carrières municipales perdaient surtout de leur attrait parce que les carrières impériales distribuaient beaucoup plus de capital politique et économique.

Les *honorati* détenaient une place prépondérante au sein de leur cité. L'album de Timgad les place à la tête de la société locale<sup>72</sup>. Dans les cités de grande envergure, comme Antioche, leur nombre devait être assez important. Puisqu'ils possédaient un titre impérial, ils étaient souvent dans une situation d'égalité, voire de supériorité, face aux gouverneurs. Leur accès privilégié à ce dernier les amenait à jouer un rôle naturel de patron<sup>73</sup>. Les lettres de Grégoire de Nazianze au gouverneur de Cappadoce, Olympias, montrent clairement comment l'évêque usait de sa position pour faire remonter les demandes de certaines de ses ouailles en situation de détresse<sup>74</sup>. Le patronage qu'exerçaient les *honorati* «laïcs» n'était pas différent : se mettre sous la protection d'un riche propriétaire terrien était un moyen d'obtenir une certaine sécurité. Par exemple, durant les procès, les *honorati* avaient le privilège de s'asseoir aux côtés du gouverneur, leur permettant d'influencer les décisions de ce dernier<sup>75</sup>.

Ce système de patronage générait une forme de compétition, bien illustrée par le discours 47 de Libanios, dans lequel il dénonce le fait que des militaires offrent leur protection aux paysans<sup>76</sup>. Le recours aux militaires, qui étaient possiblement aussi des *honorati*, minait le pouvoir des propriétaires terriens incapables de rivaliser avec leur puissance et leur causait des préjudices financiers importants<sup>77</sup>. Dans ce contexte, plus on était proche du pouvoir impérial, plus on pouvait tirer son épingle du jeu au niveau local. Ainsi, qu'elle soit le fait d'anciens fonctionnaires civils ou de militaires, la pratique du patronage montre qu'il était indispensable de s'appuyer sur le pouvoir impérial pour espérer contrôler la société locale. Inversement, le pouvoir impérial avait besoin des *honorati* pour gouverner efficacement. On le voit notamment dans les privilèges qu'il leur accordait. S'ils n'étaient pas exemptés de taxes, les *honorati* avaient souvent droit à l'annulation d'une partie de leurs arriérés. Ils réussissaient en

---

<sup>72</sup> A. CHASTAGNOL, *L'album municipal de Timgad*, Paris 1978.

<sup>73</sup> C. KELLY, «Patronage», dans G. BOWERSOCK, P. BROWN ET O. GRABAR (dirs.), *Late Antiquity. A Guide to the Postclassical World*, Cambridge (MA) 1999, p. 637-638.

<sup>74</sup> Grégoire de Nazianze, *Lettres*, 104-105, 124-125.

<sup>75</sup> J. H. W. G. LIEBESCHUETZ, *Antioch*, p. 190-192.

<sup>76</sup> Traduction et commentaire chez L. HARMAND, *Libanios. Discours sur les patronages. Texte traduit, annoté, commenté*. Paris 1955.

<sup>77</sup> J.-M. CARRIÉ, «Propriété et patronage au IV<sup>e</sup> siècle», *Bulletin de Correspondance Hellénique* 100, 1976, p. 159-176.

autre souvent à obtenir un taux de taxation moins élevé, puisque le gouvernement sous-évaluait volontairement leurs actifs<sup>78</sup>.

Ainsi, l'association avec le gouvernement impérial était vectrice de pouvoir et d'enrichissement. Dans son *Du gouvernement de Dieu*, Salvien de Marseille, après avoir dénoncé la corruption générale des juges et des fonctionnaires, affirme :

Si seulement ces abus se rencontraient uniquement chez les hommes au pouvoir, à qui les charges (*honor*) confèrent généreusement le droit de brigandage ! Ce qu'il y a de plus grave et de plus intolérable, c'est de voir de simples particuliers agir de la même façon, après qu'ils aient exercé ces mêmes charges. La charge qu'ils ont eue leur donne tant de privilèges qu'ils ont toujours le droit de piller<sup>79</sup>.

Le constat de Salvien est très sombre et fait partie d'une œuvre développant une perspective décliniste et apocalyptique sur le sort de l'Empire romain d'Occident. Il met néanmoins l'accent sur les logiques de prédation et d'accumulation dont les *honorati* étaient les principaux bénéficiaires. Certaines lois du *Code Théodosien* attestent l'existence de ces logiques. Le législateur tentait par exemple d'empêcher les curiales moins fortunées de vendre leur propriété<sup>80</sup>. Derrière cette initiative se cache certainement une volonté de limiter la concentration des terres entre un petit nombre de puissants. Mais s'il voulait atténuer les effets, le gouvernement impérial ne désirait certainement pas s'attaquer aux causes. Il a en effet largement participé à la constitution de grandes fortunes : de nombreux cas de sénateurs détenant des grandes propriétés disséminées un peu partout dans l'Empire ont été relevés, surtout à partir de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle<sup>81</sup>.

L'accumulation de richesses était aussi facilitée par l'existence d'une monnaie stable, le *solidus*<sup>82</sup>. Dénomination en or dont la pureté était garantie par l'État, le *solidus* était, dans les mots de Jairus Banaji, «the immediate representation of value.<sup>83</sup>» Les autres monnaies, en argent ou en bronze, n'étaient pas abolies, mais exprimaient une quantité d'or, en sorte que leur valeur fluctuait – généralement à la baisse – par rapport à celle du *solidus*. La création d'un étalon stable entraîna une monétarisation de l'économie. Mais elle créa aussi une fracture

<sup>78</sup> A. H. M. JONES, *LRE*, I, p. 466-467; P. HEATHER, «New Men for New Constantines?», p. 27.

<sup>79</sup> Salvien de Marseille, *Du gouvernement de Dieu*, VII, 92. Trad.

<sup>80</sup> Par exemple, *CTh*, XII, 1, 6 (318); XII, 3, 1 (387).

<sup>81</sup> Voir en particulier C. BEGASS, «Property and Power of the Senatorial Aristocracy of the Eastern Roman Empire in the Fifth and Sixth Centuries», *JLA* 9, 2016, p. 462-482.

<sup>82</sup> E. LO CASCIO, «Aspetti della politica monetaria nelle IV secolo», *AARC* 10, p. 481-502.

<sup>83</sup> J. BANAJI, *Agrarian Change in Late Antiquity*, p. 40.

sociale entre ceux qui avaient aisément accès à l'or et ceux – pour la plupart membres des classes laborieuses – qui ne parvenaient pas à être rémunérés en or<sup>84</sup>. Pour les militaires, les fonctionnaires impériaux et les propriétaires terriens, être payé en or était un privilège considérable. Formidable instrument d'accumulation, il permettait à ces derniers, certes de façon inégale selon leur position dans la hiérarchie impériale, de disposer de larges sommes de liquidités qu'ils pouvaient ensuite utiliser pour accroître leurs actifs<sup>85</sup>. Cette richesse «redistribuée» par le gouvernement impérial à ceux qui le servaient a aussi pu alimenter la nouvelle vague d'évergétisme – en bonne partie orientée vers l'Église – que l'on constate au V<sup>e</sup> siècle<sup>86</sup>.

## Conclusion

Avec la montée en importance des *honorati*, le statut du reste des élites curiales s'est certainement dégradé, comme le suggère le fait qu'elles étaient parfois punies par le fouet malgré leur statut juridique d'*honestiores*. Mais la curie ne fut jamais une institution particulièrement égalitaire et on rencontre des curiales avec des difficultés financières même au II<sup>e</sup> siècle<sup>87</sup>. Du reste, il ne faut pas oublier qu'une grande partie des *honorati* provenaient eux-mêmes des élites curiales et étaient souvent encore membres de la curie, surtout après le règne de Valens. Les curies n'étaient donc pas affaiblies par des individus qui lui étaient étrangers, mais par une partie de ses membres qui avait désormais d'autres intérêts<sup>88</sup>. En tout cas, comme institution, la curie perdit graduellement en importance aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, même si elle conservait encore certaines responsabilités fiscales au temps de Justinien<sup>89</sup>. Si au IV<sup>e</sup> siècle, les *honorati* avaient été en majorité recrutés parmi celles-ci, il semble qu'aux VI<sup>e</sup> et

---

<sup>84</sup> *Ibid*, p. 66-68.

<sup>85</sup> *Ibid*, p. 216-217.

<sup>86</sup> P. HEATHER, «New Men for New Constantines?», p. 24.

<sup>87</sup> P. GARNSEY, «Aspects of the Decline of the Urban Aristocracy in the Empire», *ANRW* II.1, 1974, p. 229-252. Sur les différences de statut et l'importance de la richesse dans les curies du II<sup>e</sup> siècle voir F. JACQUES, *Le privilège de liberté. Politique impériale et autonomie municipale dans les cités de l'Occident romain (161-244)*, Rome 2018 [1984], p. 329-332 et p. 535-562.

<sup>88</sup> A. F. NORMAN, «Gradations in Later Municipal Society», *JRS* 48, 1958, p. 79-85, en particulier p. 84.

<sup>89</sup> A. LANIADO, *Recherches sur les notables municipaux dans l'Empire protobyzantin*, Paris 2002, p. 116-129.

VII<sup>e</sup> siècles, cela ne soit plus le cas<sup>90</sup>. Ainsi, vers la moitié du VI<sup>e</sup> siècle, la curie ne semble plus être une institution digne de mention. Le gouvernement des cités est alors contrôlé par des notables, propriétaires terriens qui, dans les cités importantes, étaient sans doute des *honorati*, et par les membres du clergé<sup>91</sup>.

Parler de fuite des élites curiales est donc trompeur : d'abord, même si on conserve le terme inadéquat de fuite, il ne s'agit pas d'une fuite générale des élites curiales, mais des plus riches d'entre elles; puis, ces riches élites curiales cherchaient moins à «fuir» leurs obligations civiques qu'à consolider et renforcer leur place au sein de la société locale, ce qui n'était désormais possible que si elles s'élevaient en même temps dans la hiérarchie impériale. Une fois devenus *honorati*, ces individus avaient accès au centre du pouvoir. Ils ont ainsi peu à peu pris le contrôle de la société locale et du gouvernement des cités, ce qui a précipité le déclin des curies, puisque les membres restants ne parvenaient plus à rivaliser avec eux en pouvoir et en prestige.

Pour autant, les *honorati* ne se désintéressaient pas de la société locale ou de leur cité d'origine. L'esprit civique n'était pas mort : l'affection d'Agathias pour sa cité natale et les discours de Procope ou Choricios de Gaza le démontrent amplement<sup>92</sup>. En ce sens, nous n'assistons pas davantage à un déclin de la cité, comme l'ont avancé certains historiens trop attachés au modèle de la cité classique<sup>93</sup>. Simplement, la compétition entre élites était désormais orientée vers l'obtention d'un poste de bureaucrate, puisque c'est là que se situait la source du pouvoir<sup>94</sup>. On assiste donc à une reconfiguration des ambitions et de l'horizon social et politique des élites curiales les plus fortunées. Il s'agit, comme l'a décrit Peter Heather, d'un processus de «political give and take between imperial centre and the local elites without whom the empire could not be run<sup>95</sup>».

---

<sup>90</sup> *Ibid*, p. 133.

<sup>91</sup> *Ibid*, p. 133-224, pour l'étude la plus détaillée. Voir aussi M. WHITTOW, «Ruling the Late Roman and Byzantine City : A Continuous History», *Past and Present* 129, 1990, p. 11-12.

<sup>92</sup> Choricios de Gaza, *Éloge pour Procope de Gaza*, 12-13.

<sup>93</sup> A. H. M. JONES, *The Greek City from Alexander to Justinian*, Oxford 1940; J. H. W. G. LIEBESCHUETZ, *The Decline and Fall of the Roman City*, Oxford 2011.

<sup>94</sup> A. SKINNER, «Political Mobility in the Later Roman Empire», *passim*.

<sup>95</sup> P. HEATHER, «New Men for New Constantines?», p. 24.

Pour décrire la nouvelle réalité à laquelle faisaient face les élites curiales, Peter Brown a parlé d'une situation dans laquelle la mobilité sociale était «non une option, mais une nécessité.<sup>96</sup>» Nonobstant les réserves déjà émises sur le concept de mobilité sociale appliqué à la société tardo-antique, le constat de Peter Brown comporte une certaine part de vérité. Pour éviter la violence et pour espérer tirer leur épingle du jeu aussi bien financièrement que socialement, les élites curiales ne pouvaient plus s'abstenir de tenter de se hisser dans la hiérarchie impériale. Ceux qui n'y parvenaient pas risquaient, comme nous l'avons vu, de s'enliser au niveau local et de perdre certains avantages que leur conférait leur statut de curiales. Néanmoins, cette façon de poser le problème n'est pas entièrement satisfaisante. Faire de la crainte du déclassement le moteur principal des nouvelles ambitions des élites curiales est en effet problématique. Cela revient à dire que les individus recherchent gloire et richesses parce qu'ils ne désirent pas être pauvres. Pour expliquer les agissements des élites curiales, il convient plutôt de mettre l'accent sur le développement d'un nouvel «habitus» social.

Cet habitus peut être illustré par deux passages en particulier, l'un de l'*Apologie de la vie monastique* de Jean Chrysostome et l'autre des *Lettres* de Synésios de Cyrène. Dans le premier, Jean Chrysostome y va de cette remarque :

Il n'y a qu'à écouter les parents ne disant à leurs enfants, quand ils les encouragent à l'étude des belles-lettres, que les mots suivants : un parmi eux dira que tel individu humble et venant d'une famille humble, ayant acquis du pouvoir par les belles-lettres, s'est élevé aux plus hautes charges, a amassé une grande richesse, il a pris pour épouse une femme bien nantie, a construit une brillante maison, est craint et honoré de tous; un autre dira que tel autre a bien appris la langue latine, brille à la cour impériale et conduit et porte tout dans celle-ci<sup>97</sup>.

Si les propos de Jean Chrysostome peuvent paraître exagérés, ils dépeignent tout de même une réalité sociale. Le discours, défendant la vocation monastique, était sans doute destiné aux élites curiales. Ces dernières voyaient dans la cour impériale la destination idéale pour leurs

<sup>96</sup> P. BROWN, *Through the Eye of a Needle : Wealth, the Fall of Rome, and the Making of Christianity in the West, 350-550 AD*, Princeton 2012, p. 25.

<sup>97</sup> Jean Chrysostome, *Apologie de la vie monastique*, III, 5 (PG 47, 357, 19-28) : «Οὐδὲ γὰρ ἄλλο τι τῶν πατέρων ἔστιν ἀκοῦσαι διαλεγόμενων πρὸς τοὺς παῖδας, ὅταν αὐτοὺς παρακαλῶσιν ὑπὲρ τῆς τῶν λόγων σπουδῆς, ἀλλ' ἢ ταυτὶ τὰ ῥήματα· Ὁ δεῖνα, φησὶ, ταπεινὸς καὶ ἐκ ταπεινῶν τὴν ἀπὸ τῶν λόγων κτησάμενος δύναμιν, ἤρξε μεγίστας ἀρχάς, πλοῦτον ἐκτήσατο πολὺν, γυναῖκα ἔλαβεν εὐπορον, οἰκίαν ᾠκοδόμησε λαμπρὰν, φοβερὸς ἔστιν ἅπασιν καὶ ἐπίδοξος. Πάλιν ἕτερος, ὁ δεῖνα, φησὶ, τὴν Ἰταλῶν γλῶσσαν ἐκπαιδευθεὶς, ἐν τοῖς βασιλείοις ἔστι λαμπρὸς, καὶ πάντα ἄγει καὶ φέρει τὰ ἔνδον.»

enfants. Elles convoitaient les richesses et le pouvoir qui venaient avec une position dans le gouvernement impérial. Le passage confirme donc la nouvelle orientation des ambitions des élites curiales.

Le second exemple, celui issu des *Lettres* de Synésios, nous amène à un constat similaire. Il s'agit d'une lettre adressée à Pylémène, ami de Synésios à Constantinople. Dans cette lettre, Synésios prend sous son aile un jeune avocat du nom de Sôsénas dont les talents ne sont pas reconnus ou en Pentapole<sup>98</sup>. Incapable de gagner sa vie dignement – selon les standards de son groupe social – dans sa région, le jeune avocat désire vraisemblablement, avec l'aide de Synésios, tenter sa chance dans la capitale :

Je recommande à ton amitié et à ta protection l'admirable Sôsénas. Il a été nourri et a grandi dans la connaissance des belles-lettres, mais la Fortune n'accède pas à ses désirs dans la mesure escomptée. Aussi met-il en cause la misère de sa patrie et se laisse-t-il convaincre par l'idée qu'en changeant de lieu, il peut changer de fortune. Il va donc gagner la cité qui retient en elle l'Empereur, avec le sentiment que le séjour de l'Empereur est aussi, immanquablement, celui de la Fortune et que peut-être celle-ci le reconnaîtra<sup>99</sup>.

En quelques lignes, la lettre révèle l'importance du patronage pour la réussite dans la capitale d'un individu venant de la province et décrit en condensé les ambitions sociales et économiques des membres des élites curiales. Le jeune avocat n'arrive pas à se contenter des maigres ressources que semble lui rapporter la pratique du droit dans sa province et vise à migrer dans la capitale en vue de gravir les échelons de la société. Que cela lui vienne à l'esprit illustre la place que la capitale, à travers le pouvoir économique et politique qu'elle concentre, occupe dans l'imaginaire des élites provinciales. La vraie réussite sociale passait par Constantinople. Afin de promouvoir Sôsénas, Synésios utilise l'argument de la connaissance des belles-lettres et des revers de fortune parce que son correspondant, Pylémène, pouvait les comprendre et s'y reconnaître. Ce faisant, la lettre implique aussi que les ambitions de Sôsénas étaient toutes naturelles : vouloir réussir à Constantinople faisait entièrement partie de l'habitus des élites curiales et provinciales de l'époque. Prendre appui sur son réseau pour obtenir un avantage n'avait, dans ce contexte, rien de surprenant.

---

<sup>98</sup> *Lettre* 102. Voir aussi la *Lettre* 40, où Synésios affirme que Sôsénas a été déshérité.

<sup>99</sup> *Lettre* 102. Trad. D. ROQUES.

Ainsi, la modification des structures sociales et la création d'une nouvelle situation sociale objective, sous la forme d'une expansion de l'administration impériale et d'une plus grande implication du gouvernement impérial dans les affaires locales, a provoqué un changement, non seulement dans la structure des élites en «impérialisant» une partie de celles-ci (avènement des *honorati*), mais aussi dans la façon dont ces mêmes élites se concevaient elles-mêmes. L'intégration au système impérial a en effet amené les individus membres de cette élite à développé de nouvelles attentes et à adopter de nouveaux comportements et de nouvelles dispositions, c'est-à-dire à modifier de fond en comble l'éventail de stratégies dont ils disposent pour se faire une place dans la société élitaine.

Pour en revenir à nos historiens qui, rappelons-le, sont vraisemblablement issus des strates élevées des élites curiales, nous avons clairement montré dans la première partie en quoi leurs trajectoires sociales se ressemblaient. Ces trajectoires sont le résultat de la reconfiguration de l'horizon social et politique des élites curiales que nous venons de décrire. Mais pour poursuivre notre enquête, il faut reconstruire l'«habitus» social de nos historiens. Cela passe par deux chemins : dans un premier temps, nous traiterons de l'aspect culturel des carrières «professionnelles». Puis, nous articulerons ces ambitions et motivations «professionnelles» avec les activités littéraires ou intellectuelles. À terme, l'objectif est de mieux circonscrire la place de l'activité intellectuelle, dont fait partie l'histoire, dans la vie des élites.

## La profession d'avocat

Notre brève description des réformes administratives et politiques de l'Empire et des transformations dans les ambitions des élites curiales au IV<sup>e</sup> siècle qui en sont le résultat direct a servi à mettre en place le cadre social dans lequel évoluaient nos historiens. Leur espace des possibles, c'est-à-dire, du point de vue professionnel, l'ensemble des carrières ou des fonctions auxquelles ils pouvaient aspirer, a clairement été façonné par ces transformations. Libanios le signifie clairement dans son *Autobiographie* :

Et si l'on compare ma situation présente [professeur de rhétorique] avec celle qui aurait pu être, je veux dire les soucis de la *boulê* ou du barreau, ou, par Zeus, même les gouvernements de provinces, on découvrira sans peine de quel côté se trouve la juste appréciation des choses<sup>100</sup>.

En quelques mots, il décrit les possibilités de carrière qui s'offraient à lui lorsqu'il était jeune. Il aurait ainsi pu devenir avocat ou, dans le cas où il aurait choisi une carrière politique, gouverneur de province. Cet exemple illustre clairement comment la bureaucratisation de l'Empire ouvrait de nouvelles options de carrière, qui allaient au-delà du cadre de la cité. Parmi ces options se trouvait la profession d'avocat ou, plus généralement, la pratique du droit.

Comme nous l'avons vu dans la première partie, la plupart de nos historiens étaient avocats de formation. Il y a donc un lien évident entre, d'un côté, formation en droit et métier d'avocat et, de l'autre, l'écriture d'une histoire<sup>101</sup>. Le poste d'*assessor* en particulier permettait de recueillir des informations essentielles à la rédaction d'une œuvre historique. Mais considéré de cette façon, le lien entre le métier d'avocat, à travers le poste d'*assessor*, et écriture de l'histoire apparaît plutôt ténu : c'est parce qu'ils étaient des représentants typiques de leur groupe social que nos historiens se sont lancés dans ce genre de carrière et non parce que ces dernières faisaient office de préalable pour devenir historien. Pour le dire autrement et plus concrètement, pour devenir historien, il ne fallait pas nécessairement avoir été *assessor*

---

<sup>100</sup> Libanios, *Autobiographie*, 6. Les professeurs de rhétorique étaient exemptés des charges curiales, raison pour laquelle Libanios évoque les soucis de la *boulê* dans ses choix de carrière alternatifs.

<sup>101</sup> G. GREATREX, «Lawyers and Historians», *passim*.

d'un magistrat important ou avoir complété une brillante carrière d'avocat auprès d'une des cours de justice de la capitale. Le poste d'*assessor* donnait certainement une longueur d'avance à celui qui voulait écrire une histoire, mais il ne générait pas par lui-même une telle ambition. En ce sens, dans ce qui suit, nous chercherons moins à expliquer pourquoi les avocats ou les *assessors* sont surreprésentés chez les historiens qu'à rendre saillantes les mentalités et les dispositions qui font que tant d'avocats soient aussi impliqués dans la vie intellectuelle ou littéraire.

## **Le développement de la profession d'avocat**

La profession d'avocat avait toujours été jugée utile puisqu'elle ouvrait de nombreuses portes. Lorsqu'il relate sa formation, qui se déroule au temps des Sévères, Grégoire le Thaumaturge affirme qu'il avait été incité à étudier le droit romain – et la langue latine – parce qu'il pouvait lui ouvrir de nombreuses opportunités de carrières, aussi bien dans les tribunaux qu'ailleurs<sup>102</sup>. Il est difficile de savoir à quel point les propos de Grégoire sont représentatifs des tendances de son temps. Mais son parcours préfigure certainement l'importance capitale que le droit et la profession d'avocat acquerront à partir du IV<sup>e</sup> siècle.

L'expansion de l'administration impériale rendit les études de droit, qui allaient main dans la main avec l'étude du latin, particulièrement attirantes. L'administration impériale fonctionnait en latin. La connaissance de cette langue devenait donc un atout très important dans le contexte culturel de la partie orientale de l'Empire, où dominait le grec<sup>103</sup>. En outre, le droit s'était graduellement formalisé au cours des trois premiers siècles de l'Empire : une formation en droit était donc fortement encouragée pour ceux qui voulaient devenir avocats ou obtenir un poste dans l'administration<sup>104</sup>. Dans une loi de 370, le gouvernement impérial déclare clairement son intérêt pour les étudiants sortant de l'école de droit de Rome : «Toutes les années, des registres [d'étudiants] similaires devront être envoyés à Notre Clémence, pour que, une fois avoir eu connaissance des mérites et de l'éducation de chacun [des étudiants],

---

<sup>102</sup> Grégoire le Thaumaturge, *Remerciement à Origène*, V, 59-60.

<sup>103</sup> B. ROCHETTE, *Le latin dans le monde grec : recherche sur la diffusion de la langue et des lettres latines dans les provinces hellénophones de l'Empire romain*, Bruxelles 1997.

<sup>104</sup> F. SCHULZ, *History of Roman Legal Science*, Oxford 1946, p. 263-264; J. H. W. G. Liebeschuetz, *Antioch*, p. 242-246; T. HONORÉ, *Law in Crisis*, p. 7-8.

nous puissions juger s'ils peuvent ou non nous être utiles.<sup>105</sup>» En général, les postes dans l'administration étaient donnés à des individus ayant suivi une éducation supérieure en rhétorique ou en droit<sup>106</sup>.

La multiplication du nombre de cours de justice augmentait aussi les opportunités d'affaire pour les avocats, rendant la profession encore plus attractive<sup>107</sup>. Une constitution de l'empereur Julien note que les avocats sont en plus grand nombre qu'aux époques précédentes<sup>108</sup>. Dans une longue diatribe, Ammien Marcellin fustige les avocats, les comparant défavorablement aux orateurs d'autrefois et dénonçant leur vénalité et leur fourberie<sup>109</sup>. Si Ammien montre tant d'ardeur dans la dénonciation des avocats, c'est que ceux-ci devenaient de plus en plus importants et nombreux. Un ensemble de lois de la fin du IV<sup>e</sup> siècle amène au même constat. Ces lois insistent sur le fait que les avocats ne peuvent être exemptés des charges civiques : une loi de 358 rappelle que les avocats n'ont jamais bénéficié d'une telle exemption et deux lois des années 380 exigent qu'ils remplissent leurs charges civiques<sup>110</sup>. À partir de ces lois, on peut déduire que la profession était de plus en plus pratiquée par les curiales. En raison de la concentration des cours de justice dans les capitales provinciales, les avocats étaient assez mobiles. Ce faisant, ils changeaient souvent de cité avant d'avoir accompli leurs charges, ce qui posait évidemment un problème pour leur cité d'origine<sup>111</sup>.

En principe, les avocats devaient être enregistrés à une cour de justice et étaient rattachés à celle-ci pour le reste de leur carrière<sup>112</sup>. Évidemment, les cours de justice de Constantinople, par exemple celles de la préfecture du prétoire ou de la préfecture de la ville,

---

<sup>105</sup> *CTh*, 14.11.1 : «Similes autem breves etiam ad scrinia mansuetudinis nostrae annis singulis dirigantur, quo meritis singulorum institutionibusque compertis utrum quandoque nobis sint necessarii, iudicemus.»

<sup>106</sup> H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris 1960 [1948], p. 412-413.

<sup>107</sup> L'exposé le plus détaillée sur les avocats durant l'Antiquité tardive est H. WIELING, «Advokaten in der Spätantike», *AARC* 11, 1996, p. 419-463.

<sup>108</sup> B. BISCHOFF et D. NÖRR, «Eine unbekannte Konstitution Kaisers Julian (c. Iuliani de postulando)», *Bayerische Akademie der Wissenschaft, phil.-hist. Klasse* 58, 1963, p. 7, 23-25.

<sup>109</sup> Ammien Marcellin, XXX, 4.

<sup>110</sup> *CTh*, XII.1.46 (358); 98 (383); 116 (387). Certains avocats usaient malgré tout de leur proximité avec les juges pour être déchargés de leurs obligations curiales en se faisant nommer gouverneur : *Ibid.*, 77 (372). Mais ces cas devaient somme toute rester limités, dans la mesure où les postes de gouverneur n'étaient pas en nombre illimité.

<sup>111</sup> Les avocats qui provenaient des cités les plus importantes, c'est-à-dire celles qui disposaient de cours de justice, avaient un avantage considérable, puisqu'ils pouvaient pratiquer le droit tout en remplissant leurs charges civiques.

<sup>112</sup> A. H. M. JONES, *LRE*, I, p. 508-509.

étaient les plus convoitées. À partir du règne de Théodose II, ceux qui réussissaient à les intégrer pouvaient espérer obtenir un rang sénatorial à la fin de leur carrière<sup>113</sup>. En outre, sans doute sous la pression des corporations d'avocats, qui voulaient protéger leurs prérogatives, le statut de la profession fut défini plus clairement au V<sup>e</sup> siècle<sup>114</sup>. Une nouvelle de Valentinien III exige que les futurs avocats des cours palatines subissent un examen visant à évaluer leur niveau d'études, leur statut de naissance et s'ils ont rempli leurs obligations curiales<sup>115</sup>. En 460, une loi de l'empereur Léon va plus loin en exigeant une attestation d'études signée par un professeur de droit<sup>116</sup>. La même loi établit à 150 le nombre d'avocats pouvant pratiquer à la cour de la préfecture du prétoire<sup>117</sup>. Ainsi, à partir de la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle, des barrières à l'entrée assez étanches furent instituées. Les fils d'avocat avaient aussi préséance lorsqu'un poste était vacant et des frais d'admission étaient imposés aux nouveaux entrants<sup>118</sup>. Toutes ces dispositions indiquent que les avocats, à tout le moins ceux qui pratiquaient dans les cours les plus prestigieuses, étaient devenus assez puissants pour se faire accorder des privilèges importants.

En effet, la profession d'avocat était aussi un tremplin vers des fonctions politiques. Les gouverneurs de province étaient souvent recrutés parmi les avocats<sup>119</sup>. C'est ce que laisse penser une loi datée de 442, dans laquelle le législateur autorise les gouverneurs qui étaient d'anciens avocats à retourner plaider, une fois leur mandat terminé<sup>120</sup>. Pour qu'une telle loi fût promulguée, les cas d'avocats devenus gouverneurs devaient être assez nombreux. Les lettres et discours de Libanios comportent une grande quantité d'exemples d'avocats devenus gouverneurs<sup>121</sup>. Certains avocats furent aussi nommés préfets du prétoire ou préfets de la ville. C'est le cas de Sergius, préfet du prétoire en 517, et Severinus, préfet de la ville en 398/399<sup>122</sup>.

---

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 511-512.

<sup>114</sup> Sur les corporations A. H. M. JONES, *LRE*, I, p. 510; H. WIELING, «Advokaten in der Spätantike», p. 459-461.

<sup>115</sup> *Nov. Val.* 2.2.1, citée par C. HUMFRESS, *Orthodoxy and the Courts in Late Antiquity*, Oxford 2007, p. 103, qui note que la nouvelle formalisait sans doute des pratiques déjà existantes.

<sup>116</sup> *CJ*, II.7.11.

<sup>117</sup> *Ibid.*

<sup>118</sup> A. H. M. JONES, *LRE*, I, p. 508-509.

<sup>119</sup> P. WOLF, *Vom Schulwesen der Spätantike*, Basel 1951, p. 86; P. PETIT, *Libanios et la vie municipale à Antioche*, p. 365; H. WIELING, «Advokaten in der Spätantike», p. 450-451.

<sup>120</sup> *CJ* II.7.9.

<sup>121</sup> Voici une liste non exhaustive, tirée de C. HUMFRESS, *Orthodoxy and the Courts in Late Antiquity*, p. 273-284 : Domninus (*PLRE* I, p. 265, Domninus 2), gouverneur de Phénicie après 364; Euthymius (*PLRE* I, p. 315),

La fonction d'*assessor* auprès d'un gouverneur ou d'un magistrat important était aussi une voie de promotion politique importante, comme l'illustre le cas emblématique d'un certain Tatianus, dont la carrière se situe à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Ce dernier avait été *assessor* d'un gouverneur, d'un vicaire et de deux préfets avant d'être nommé préfet augustal, puis préfet du prétoire d'Orient<sup>123</sup>. De simple avocat, il avait donc gravi les échelons jusqu'au poste le plus élevé de l'administration palatine. Tous les *assessores* ne devenaient évidemment pas préfets du prétoire, mais leur poste était perçu comme particulièrement intéressant, puisque, comme on peut l'imaginer, il permettait de nouer des liens avec des individus importants de la cour et d'acquérir rapidement un rang sénatorial.

## L'attrait des études de droit

La formalisation graduelle de la profession d'avocat est en partie la conséquence de son importance grandissante. Carrière attrayante par les débouchés qu'elle offrait, elle condensait les aspirations des élites provinciales. Peu importe ce que l'on voulait faire, entreprendre des études de droit était un choix judicieux. À vrai dire, les études de droit et la profession d'avocat à laquelle elles menaient étaient partie intégrante de l'*habitus* de classe des élites provinciales. En ce sens, on ne devenait pas avocat pour faire telle ou telle carrière, mais plutôt parce que c'était ce qui était attendu, ce qui permettait de réaliser l'espace des possibles – au sens des perspectives d'avenir probables – dans lequel on était plongé en tant que membre des élites provinciales<sup>124</sup>. Ainsi, au IV<sup>e</sup> siècle, les études de droit constituent encore un choix, une soupape de sûreté pour des individus voulant gagner leur vie<sup>125</sup>; mais aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, elles étaient gravées dans le parcours des élites provinciales.

---

vicaire d'Asie en 396; Hierocles (*PLRE* I, p. 431, Hierocles 3), gouverneur d'Arabie et *consularis Syriae* dans les années 360; Severus (*PLRE* I, p. 834, Severus 14), gouverneur de Syrie vers 393.

<sup>122</sup> *PLRE* II, p. 994-995 (Sergius 7); *PLRE* I, p. 830 (Severinus 3).

<sup>123</sup> Sa carrière est relatée sur une inscription. Pour le texte et les références voir *PLRE* I, p. 876-878. Cf. F. HITZIG, *Die Assessoren*, p. 189-192; C. ROUECHÉ, *Aphrodisias in Late Antiquity*, p. 49-52. Il avait fini par être expulsé de la cour et avait ensuite fait l'objet d'une *damnatio memoriae*.

<sup>124</sup> Sur l'*habitus* comme déterminant de l'avenir, voir P. BOURDIEU, *Le sens pratique*, Paris 1980, p. 100-109.

<sup>125</sup> Par exemple, Apringius avait pratiqué le droit pendant dix ans, mais ne réussissait pas à bien gagner sa vie. Il décida donc d'entreprendre des études de droit à Beyrouth. Voir Libanios, *Lettres* 150, 1170, 1203. Ce cas

Dans ce contexte, on ne peut être surpris par le nombre d'étudiants de Libanios qui décidaient d'entreprendre des études de droit. Nous avons déjà brièvement évoqué le mépris que Libanios entretenait à l'égard ce type d'études. Pour lui, elles n'étaient qu'un succédané des études de rhétorique et un débouché pour les étudiants peu doués<sup>126</sup>. Surtout, il considérait qu'elles étaient une menace pour la culture grecque, puisqu'elles détournaient les étudiants de la tradition rhétorique<sup>127</sup>. Malgré tout, Libanios écrivait de nombreuses lettres de recommandation pour que ses étudiants puissent intégrer les écoles de droit<sup>128</sup>. Dans une de ces lettres, il recommande un certain Diophante, dont la famille désirait qu'il devînt avocat, ce qui indique que ce choix de carrière était désormais perçu comme un gage de succès<sup>129</sup>.

D'autres lettres nous donnent une idée des attentes de ceux qui entreprenaient des études de droit. Libanios affirme qu'un de ses étudiants s'était tourné vers le droit parce qu'il désirait «la richesse, des offices, et d'autres pouvoirs.<sup>130</sup>» Factinianus, gouverneur de Pamphylie, insistait pour que son fils étudie le droit à Beyrouth<sup>131</sup>. Libanios, comme nous l'avons vu plus haut, constatait avec dépit que les fils de curiales ou de fonctionnaires se rendaient tous à Rome ou à Beyrouth, dans le but d'étudier le droit<sup>132</sup>. Mais cela ne l'empêchait pas de se vanter de la réussite de ses étudiants dans ce domaine<sup>133</sup>. D'ailleurs, son propre fils, Cimon, devint avocat. On peut donc dire que, dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, les études de droit étaient hautement estimées, et considérées comme étant particulièrement profitables. Pour Paul Petit, le droit était «la plaque tournante, d'où les élèves ambitieux, ainsi que les curiales, s'orientent vers les postes les plus intéressants.<sup>134</sup>»

À l'époque de Libanios, la profession d'avocat est donc en pleine ascension. Nous n'en sommes toutefois pas encore au monde de nos historiens, où les études de droit semblent

---

symbolise les changements qui affectent la profession d'avocat dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Les avocats se sentent désormais forcés de suivre des études de droit.

<sup>126</sup> Libanios, *Discours* 4, 18; 42, 23.

<sup>127</sup> J. H. W. G. LIEBESCHUETZ, *Antioch*, p. 242-246.

<sup>128</sup> R. CRIBIORE, *The School of Libanius*, p. 212-213.

<sup>129</sup> Libanios, *Lettres* 720.

<sup>130</sup> Id., *Lettres* 1539.

<sup>131</sup> Id., *Lettres* 1011.

<sup>132</sup> Pour une liste des étudiants de l'école de Beyrouth au IV<sup>e</sup> siècle, voir P. COLLINET, *Histoire de l'école de droit de Beyrouth*, p. 84-91.

<sup>133</sup> Libanios, *Discours* 62, 37.

<sup>134</sup> P. PETIT, *Les étudiants de Libanius*, p. 183.

devenir incontournables pour celui qui veut faire une belle carrière dans l'administration impériale ou dans les cours de justice. En effet, à partir du V<sup>e</sup> siècle, il ne semble plus y avoir de compétition entre les études de rhétorique et de droit : on peut de moins en moins espérer être avocat avec une simple formation en rhétorique, ce qui explique en partie pourquoi tous nos historiens suivent un parcours pratiquement identique, dans lequel les études de rhétorique viennent avant les études de droit. Mais la rhétorique ne perdait pas pour autant de son importance : elle constituait le fondement discursif de la pratique juridique<sup>135</sup>. Ainsi, de nombreux traités de rhétorique des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles se focalisent sur l'usage de la rhétorique dans un cadre juridique<sup>136</sup>.

Au tournant du VI<sup>e</sup> siècle, les études de droit et, par extension, la profession d'avocat sont bien ancrées dans les parcours des élites. L'exemple de Zacharias le Scholastique illustre bien cette normalisation des parcours. Dans sa *Vie de Sévère*, écrite quelque part entre 512 et le début des années 520, il donne des informations précieuses sur l'école de Beyrouth, où il étudia en compagnie de Sévère d'Antioche à la fin du V<sup>e</sup> siècle<sup>137</sup>. Lorsqu'il parle de sa venue dans cette ville pour y étudier le droit, il ne la présente pas comme un choix. Entreprendre des études de droit semble plutôt aller de soi : s'il désire rester un peu plus de temps à Alexandrie pour y suivre des cours de rhétorique et de philosophie, c'est parce qu'il en a besoin pour réfuter les idées des païens<sup>138</sup>. Son objectif était de rallier Constantinople pour pratiquer le droit au Portique impérial, chose qu'il accomplit puisqu'il y mena une brillante carrière. Parmi ses camarades, d'autres avaient eu la même ambition et réussirent de la même façon<sup>139</sup>.

Le parcours de Sévère d'Antioche suit une logique identique. Sa famille, issue des notables de la ville de Sozopolis en Pisidie, désire qu'il apprenne le grec et le latin et se forme à la rhétorique. En dépit de sa grande piété et de son intérêt pour la vie monastique, Sévère suit la volonté complète ses cinq années de droit, ce qui témoigne de l'importance sociale de cette

---

<sup>135</sup> M. HEATH, *Menander : A Rhetor in Context*, Oxford 2004, p. 289-299 souligne l'importance continue de la rhétorique chez les avocats tardo-antiques.

<sup>136</sup> C. HUMFRESS, *Orthodoxy and the Courts in Late Antiquity*, p. 108-111.

<sup>137</sup> Sur Zacharias, voir E. HONIGMANN, *Patristic Studies*, Vatican 1953, p. 194-204. La *Vie de Sévère* a fait l'objet d'une traduction récente en anglais : S. BROCK et B. FITZGERALD, *Two Early Lives of Severos, Patriarch of Antioch*, Liverpool 2013.

<sup>138</sup> Zacharias, *Vie de Sévère*, 62. Zacharias a écrit quelques ouvrages polémiques, dont un dialogue, l'*Ammonios*, et un *Traité contre les manichéens*.

<sup>139</sup> *Ibid*, 71.

formation pour les élites provinciales<sup>140</sup>. C'est aussi ce qui arrive à un autre camarade de Zacharias, Évagre :

Après s'être appliqué à la science préliminaire, Évagrius voulut s'élever jusqu'à la philosophie et embrasser complètement la vie monastique. Mais son père le força d'aller en Phénicie, pour y étudier les lois, à l'époque où moi aussi je m'y rendis<sup>141</sup>.

On constate le même phénomène du côté des païens. Dans sa *Vie de Proclus*, Marinos y va de cette remarque sur le parcours éducatif de son maître :

Proclus suivit en outre les cours des écoles latines, et fit en peu de temps de grands progrès aussi dans ces études-là, car il avait été destiné au début à suivre la carrière de son père, dans laquelle celui-ci avait acquis une grande renommée, ayant exercé honnêtement le métier d'avocat dans la ville impériale<sup>142</sup>.

Est aussi digne de mention le cas de Severianos, rapporté dans l'*Histoire philosophique* de Damascios. Ce dernier affirme que l'éducation en rhétorique et en droit de Severianos le rendait supérieur à ses contemporains. Désirant mener une vie philosophique, Severianos fut contraint par son père de devenir avocat, parce que la profession était un moyen efficace de gagner de l'argent<sup>143</sup>. Tous ces cas illustrent de façon décisive le fait que les études de droit étaient l'avenue privilégiée par la plupart des élites provinciales.

La mentalité qui présidait à ce parcours peut être reconstruite à partir de deux lettres de Synésios adressées à un avocat du nom de Pylémène<sup>144</sup>. Au grand dam de Synésios, Pylémène estimait que la rhétorique, qui, dans ce contexte, inclut la pratique du droit, était plus avantageuse que la philosophie pour gagner une place importante dans l'administration impériale :

Et donc si, à tes yeux, cette activité, je veux dire la rhétorique, est la seule à devoir te ménager l'assistance de la Fortune et permettre d'exercer un jour une fonction d'Empire ou d'accéder à la fonction suprême de l'Empire, pourquoi as-tu accusé la philosophie d'être infortunée<sup>145</sup>?

Les ambitions de Pylémène sont claires : il pratique le droit parce que cela permet d'obtenir des postes importants. Cela cadre avec ce que nous avons montré plus haut, à savoir que les

---

<sup>140</sup> *Ibid.*, 62.

<sup>141</sup> *Ibid.*, 70. Trad. M.-A. KUGENER.

<sup>142</sup> Marinos, *Proclus ou Sur le bonheur*, 8, 19-25. Trad. H. D. SAFFREY et A.-P. SEGONDS.

<sup>143</sup> Damaskios, *Histoire philosophique*, fr. 160. L'utilisation de l'adjectif *chrêmatismos* est ici particulièrement révélatrice.

<sup>144</sup> Voir ci-bas **p.**

<sup>145</sup> Synésios, *Lettres* 103, 38-41. Trad. D. ROQUES.

avocats étaient souvent promus comme *assessor* d'un magistrat ou comme gouverneur. Le point de vue de Pylémène devait être partagé par la plupart des élites provinciales.

On constate donc qu'entre le IV<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle, la profession d'avocat et les études de droit concentrent une partie important des ambitions des jeunes membres de l'élite et de leur famille. Si ces élites choisissaient aussi massivement cette formation, c'est qu'elle était dotée d'un très grand prestige, autant social qu'intellectuel. Le statut d'avocat ouvrait certes les portes de nombreuses carrières lucratives à la cour, mais il était aussi accompagné d'une forte valeur intellectuelle. Dans son *Histoire secrète*, Procope critique sévèrement les mesures de Justinien contre les avocats (*rhetores*). Il accuse en effet ce dernier d'avoir aboli leurs privilèges et d'avoir ainsi ruiné les membres de la profession, dont les plaidoiries faisaient partie «des choses les plus honorables et belles de Byzance et des cités.<sup>146</sup>» Indice du prestige dont jouissaient les avocats, le point de vue de Procope suggère qu'ils étaient étroitement associés à la vie intellectuelle. Évidemment, tous les avocats n'ambitionnaient pas s'impliquer dans la vie littéraire, mais, comme nous l'avons affirmé à plusieurs reprises, une forte proportion des auteurs, historiens et autres, du V<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> siècles étaient des avocats. Bien que cette proportion soit en partie attribuable au fait qu'une grande partie des élites passaient par les études de droit et étaient susceptibles de pratiquer, de façon temporaire ou non, le métier d'avocat, il convient d'étudier plus étroitement le rapport entre les avocats et la vie intellectuelle.

### **Les avocats, la bureaucratie impériale et la vie intellectuelle dans la capitale**

Une loi de Justin I et de Justinien, datée de 527, stipule que les avocats doivent, plus que tout autres individus, être irréprochables dans leurs croyances religieuses, «parce qu'ils passent leur vie dans les livres.<sup>147</sup>» Les co-empereurs veulent probablement dire que, puisqu'ils sont instruits, les avocats n'ont pas le droit de se tromper sur la droite doctrine. Cependant, le passage illustre plus globalement comment la profession d'avocat était

---

<sup>146</sup> Procope, *Histoire secrète*, XXVI, 2.

<sup>147</sup> *CJ* 1, 5, 12, 7-9.

étroitement associée à la vie intellectuelle. Les témoignages qui nous permettent d’apprécier ce phénomène se situent presque tous au VI<sup>e</sup> siècle, et en particulier à l’époque de Justinien. Nous les étudierons sous deux aspects : nous décrirons d’abord le milieu intellectuel des avocats, en premier lieu à travers les témoignages de Zacharias le Scholastique, d’Agathias et des lettres entre Procope de Gaza et Mégéthios, puis, nous le replacerons dans la perspective plus large de l’idéal du bureaucrate lettré, défendu notamment par Jean le Lydien.

Le lien le plus évident entre les avocats et la vie intellectuelle vient du fait que leur lieu de travail principal dans la capitale était aussi un haut lieu de la consommation culturelle. Lorsqu’il parle de la carrière d’un de ses amis, Zénodore, Zacharias dit qu’il avait fait une carrière d’avocat au Portique impérial. De même, comme nous l’avons déjà vu, Agathias signifie clairement qu’il y passait ses journées à écumer des dossiers<sup>148</sup>. Situé en plein milieu des lieux de pouvoir et des cours de justice, il était l’endroit idéal pour recruter des nouveaux clients et être au fait des développements politiques. Procope affirme ainsi qu’«au Portique impérial, les avocats et les hommes d’affaires s’occupent des procès.<sup>149</sup>» Appartenant au complexe de la Basilique, «Palais de Justice de Byzance» selon Rodolphe Guiland, le Portique impérial donnait vers l’extérieur, sur la rue<sup>150</sup>.

Lieu de réunion pour les avocats, place où on brassait des affaires, le Portique impérial était l’endroit idéal pour le commerce du livre et, plus généralement, pour les échanges intellectuels<sup>151</sup>. Dans l’introduction à sa *Vie de Sévère*, Zacharias relate une discussion ayant mené à sa décision de rédiger l’ouvrage. Un de ses amis, revenant du Portique impérial, avait aperçu parmi les livres vendus sur place un pamphlet invectivant Sévère d’Antioche<sup>152</sup>. Proposé par un vendeur, le livre était donc exposé à la vue de tous, et les idées qu’il contenait se diffusaient parmi ceux qui bouquinaient sur place. Une *didascalia* contenue dans un

---

<sup>148</sup> Agathias, III, 1, 3-4. Cf. Ménandre le Protecteur, fr. 1.

<sup>149</sup> Procope, *Constructions*, I, 11, 12-13.

<sup>150</sup> R. GUILLAND, *Études de topographie byzantine*, Berlin – Amsterdam 1969, II, p. 3-5. Voir aussi R. JANIN, *Constantinople byzantine. Développement urbain et répertoire topographique*, Paris 1964, p. 157-160.

<sup>151</sup> Sur la production de livres à l’époque de Justinien, voir G. CAVALLO, «La circolazione libraria nell’età di Giustiniano», dans G. G. ARCHI (dir.), *L’imperatore Giustiniano. Storia e mito. Gionate di studio a Ravenna, 14-16 ottobre 1976*, Milan 1978, p. 201-236.

<sup>152</sup> Zacharias, *Vie de Sévère*, 1.

manuscrit du X<sup>e</sup> siècle décrit un processus semblable pour la rédaction d'une autre œuvre de Zacharias, le *Contre les Manichéens*. Arethas de Césarée, l'auteur de la *didascalia*, affirme que Zacharias avait composé le livre après avoir trouvé un traité défendant les manichéens chez un des vendeurs de livres<sup>153</sup>. Il semble en effet que de nombreux débats théologiques se tenaient au Portique impérial. Agathias fait référence à «ceux qui se rassemblent [au Portique impérial] et qui discutent sur les thèmes habituels concernant le Tout-Puissant.<sup>154</sup>» Il insiste sur le caractère désordonné et informel de ces débats, les qualifiant pratiquement de discussions de comptoir menées par des individus peu instruits sur les questions théologiques<sup>155</sup>. Il semble toutefois que de réels débats se soient tenus au Portique impérial ou, plus vraisemblablement, à l'intérieur de la Basilique, comme l'atteste Cyrille de Scythopolis, qui parle d'un débat entre chalcédoniens et monophysites s'étant déroulé en 530<sup>156</sup>.

Dans la capitale, cette proximité entre lieu de travail et lieu de culture renforçait l'identité sociale que partageaient les avocats. Bien qu'un des objectifs de l'éducation tard-antique ait été de créer un sentiment de supériorité chez les membres de l'élite, sentiment fondé autour de la maîtrise des lettres, du discours et de certaines formes de savoir (rhétorique, philosophique, technique, scientifique), on peut penser que les avocats, en raison de la nature de leur métier, se voyaient en partie comme dépositaires des lettres et de la culture<sup>157</sup>. C'est en tout cas ce qu'on peut déduire de deux textes en particulier : l'un issu des *Histoires* d'Agathias et l'autre des lettres de Procope de Gaza à Mégéthios.

Dans un chapitre célèbre de ses *Histoires*, Agathias raconte le sort des philosophes néoplatoniciens, en exil en Perse suite à la fermeture de l'école d'Athènes en 527 et partage au passage certaines réflexions sur sa conception de la culture et de la littérature. Il commence par critiquer ceux qui affirment que Chosroès, roi des Perses, avait une connaissance érudite

---

<sup>153</sup> E. HONIGMANN, *Patristic Studies*, p. 200 pour le texte grec.

<sup>154</sup> Agathias, *Histoires*, II, 29, 2. Trad. P. MARAVAL.

<sup>155</sup> *Ibid.*, II, 29, 3-5.

<sup>156</sup> Cyrille de Scythopolis, *Vie de S. Saba*, 30.

<sup>157</sup> Pour l'éducation et les élites, voir R. KASTER, *Guardians of Language*; T. MORGAN, *Literate Education in the Hellenistic and Roman Worlds*, Cambridge 1998; R. CRIBIORE, *Gymnastics of the Mind*. Voir aussi L. VAN HOOFF, «Performing paideia: Greek Culture as an Instrument for Social Promotion in the Fourth Century A.D.», *CQ* 63, 2013, p. 387-406.

de la philosophie d'Aristote et de Platon<sup>158</sup>. Pour lui, ses rumeurs sont fausses, puisqu'il est inconcevable que la sagesse et la noblesse des philosophes grecs soient transposables dans une langue barbare comme la langue perse. En outre, un individu ayant grandi dans les mœurs d'une cour barbare, où l'adulation et la débridation sont de mise, ne saurait s'élever au niveau de la philosophie grecque et en faire l'exercice.

Cette rumeur, comme Agathias nous le signale plus loin, venait d'un certain Ouranios, qui avait séjourné à la cour perse<sup>159</sup>. En fait, tout ce passage des *Histoires* est structuré autour de cet individu, qu'Agathias accuse d'être un imposteur. Cet Ouranios arpentait le Portique impérial et aimait se faire passer pour un savant :

Un certain Syrien d'origine, appelé Ouranios, circulait dans la ville impériale, en déclarant qu'il professait la médecine. Il ne possédait parfaitement aucune des doctrines d'Aristote, mais se vantait de savoir le plus de choses possible, en se targuant d'être un bon débateur dans les discussions<sup>160</sup>.

Au Portique impérial, il participait à ces débats que nous avons évoqués plus haut. Loin d'être un savant, Ouranios était un charlatan, masquant son ignorance par sa faconde. Ayant réussi à s'intégrer à une ambassade envoyée à la cour perse, il se revêtit «sur-le-champ d'un des habits les plus honorables, celui que portent chez nous les maîtres d'éloquence (*tôn lôgon kathêgêtai*) et les professeurs (*didaskaloi*)<sup>161</sup>.» Chosroès n'y vit que du feu, l'invita à sa table et le garda auprès de lui quelque temps.

Par-delà l'anecdote sur le roi perse et sur sa relation avec Ouranios, c'est pour ce qu'il révèle sur l'identité sociale d'Agathias que ce passage est intéressant. D'abord, on y trouve des informations qui mènent à penser que l'historien avait une certaine connaissance, quoique difficile à évaluer, de la philosophie néoplatonicienne et aristotélicienne. Il cite les œuvres du corpus platonicien étudiées par les néoplatoniciens (*Gorgias*, *Parménide*, *Timée*, *Phédon*), y allant même d'une<sup>162</sup> brève remarque sur la difficulté du *Timée* et d'une brève citation issue du *Gorgias*. Mais le but d'Agathias n'est pas de défendre la philosophie néoplatonicienne. Il

---

<sup>158</sup> Agathias, *Histoires*, II, 28, 1-6.

<sup>159</sup> Agathias, *Histoires*, II, 32, 2-3.

<sup>160</sup> *Ibid*, II, 29, 1. Trad. P. MARAVAL.

<sup>161</sup> *Ibid*, II, 29, 9. Trad. P. MARAVAL.

<sup>162</sup> *Ibid*, II, 28, 2; 30, 1. Puisqu'Agathias avait étudié à Alexandrie, il est possible qu'il ait suivi les cours de certains philosophes qui y enseignaient.

cherche plutôt à dénoncer tous ces individus qui s'estiment dignes de débattre de sujets importants, alors qu'ils n'en ont pas la connaissance.

Ainsi, ceux qui débattent sur des questions théologiques – qui ne doivent pas être confondus avec les moines ou théologiens de l'Église – sont, selon Agathias, à peine allés chez le grammairien et ont un mode de vie peu recommandable<sup>163</sup>. Ils veulent s'arroger un statut de lettré, mais il ne dépasse pas le niveau des gens à peine éduqués. Agathias, en dépeignant ces mauvais débatteurs qui hantent le Portique impérial, veut peut-être les mettre en parallèle aux bons débatteurs, à savoir les avocats, ceux à qui devrait être réservée la qualité d'amoureux des lettres (*logôn erastên*). Il y a, dans les propos de l'historien, une volonté de distinguer les vrais lettrés des charlatans et d'ainsi défendre un statut social, qu'il estime être l'apanage de ses collègues avocats et lui. Il ne faut pas oublier que la préface du livre III, où Agathias se plaint d'être constamment occupé par ses dossiers et de ne pas avoir assez de temps à consacrer aux lettres, fait suite à l'anecdote au sujet d'Ouranios. Mais, de façon plus générale, le passage dépeint un microcosme social, majoritairement composé d'avocats, dans lequel les débats sont fréquents, les idées s'échangent et le savoir permet d'acquérir une certaine notoriété sous la forme de capital symbolique.

Un autre exemple du rapport entre avocats et vie culturelle se trouve dans les lettres entre Procope de Gaza et un jeune avocat, autrement inconnu, du nom de Mégéthios<sup>164</sup>. Ce dernier semble pratiquer le droit à Gaza ou, à tout le moins, avoir un pied à terre dans cette ville. La principale caractéristique – qui en est aussi le principal intérêt – de cette correspondance est que les lettres des deux destinataires ont été conservées, chose assez rare dans l'épistolographie antique. La première lettre est écrite par Mégéthios, qui, après avoir écouté un discours prononcé par Procope, demande à ce dernier de lui envoyer pour que ses

---

<sup>163</sup> *Ibid.*, II, 29, 3.

<sup>164</sup> Les lettres, sauf la première, ont été découvertes par Eugenio AMATO dans un manuscrit jusqu'alors non complètement dépouillé. Pour le texte grec, voir ID., «Sei epistole mutuae inedite di Procopio di Gaza ed il retore Megezio», *ByzZ* 98.2, 2005, p. 367-382. Une traduction italienne commentée se trouve dans ID. et A. CORCELLA, «Lo scambio epistolare tra Procopio di Gaza ed il retore Megezio: proposta di traduzione e saggio di commento», *Medioevo Greco* 7, 2007, p. 1-13, intégrée avec les autres lettres de Procope dans E. AMATO (dir.), *Rose di Gaza. Gli scritti retorico-sofistici e le Epistole di Procopio di Gaza*, Alexandrie 2010. Voir aussi plus généralement D. WESTBERG, «The Letter Collection of Procopius of Gaza», dans C. SOGNO, B. K. STORIN et E. J. WATTS (dirs.), *Late Antique Letter Collections. A Critical Introduction and Reference Guide*, Oakland 2016, p. 394-417.

amis et lui puissent l'écouter une nouvelle fois (Lettre 1). Procope semble ne pas avoir répondu à la première lettre puisque Mégéthios, irrité, lui écrit une lettre pour se plaindre de son silence (Lettre 2). Procope répond finalement (Lettre 3) et s'ensuit un échange de plusieurs lettres où sont entre autres débattues les différences entre rhéteur (avocat) et sophiste<sup>165</sup>.

Sans pour autant passer au peigne fin l'ensemble du contenu des lettres, on peut tout de même en tirer quelques constats d'ordre sociologique. D'abord, la littérature paraît occuper une place importante dans la vie de Mégéthios : il assiste aux discours de Procope et partage ses impressions avec ses amis, qui, on peut le penser, sont des avocats comme lui<sup>166</sup>. Selon Choricios de Gaza, Procope avait l'habitude de prononcer ses discours au théâtre, pour instiller le goût de la littérature aux jeunes gens<sup>167</sup>. Mégéthios faisait donc partie de ces jeunes gens impressionnés par le talent oratoire du rhéteur. Mais l'intérêt pour la littérature définit aussi un statut social. Dans sa lettre de réponse à la demande de Mégéthios, Procope le complimente pour la qualité de sa prose et pour sa maîtrise de langue attique et le place au rang des Eupatrides, signifiant par là son appartenance à l'élite lettrée<sup>168</sup>. La maîtrise de la langue attique ainsi que les références mythologiques et littéraires cimentent la relation entre les deux individus. C'est en lisant la prose de Mégéthios que Procope estime avoir affaire à un semblable et c'est cet aspect qui structure aussi la relation entre les deux hommes : quelque peu tendue au début, la correspondance se termine par Mégéthios demandant à Procope de lui envoyer deux autres de ses discours, qu'il n'a pas pu entendre, peut-être parce qu'il était occupé à traiter des dossiers devant la cour<sup>169</sup>.

Les lettres de Synésios de Cyrène adressées à l'avocat Pylémène offrent aussi un témoignage sur le rapport entre avocats et littérature<sup>170</sup>. Synésios avait rencontré Pylémène

---

<sup>165</sup> Sur cet aspect, voir E. AMATO, «Rhetor vs sophistes in un inedito scambio epistolare del V/VI secolo», dans P. LAURENCE et F. GUILLAUMONT (dirs.), *Epistulae antiquae IV : Actes du IV<sup>e</sup> Colloque L'épistolaire antique et ses prolongements, Université François Rabelais, Tours, 7-8 décembre 2004*, Leuven 2006, p. 269-281.

<sup>166</sup> Procope de Gaza, *Lettres* 166.

<sup>167</sup> Choricios de Gaza, *Discours* 8, 9.

<sup>168</sup> Procope de Gaza, *Lettres* 168.

<sup>169</sup> *Ibid* 174.

<sup>170</sup> Sur Synésios voir D. ROQUES, *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, Paris 1987; ID., *Études sur la correspondance de Synésios de Cyrène*, Bruxelles 1989; Al. CAMERON et J. LONG, *Barbarians and Politics at the Court of Arcadius*, Berkeley 1993.

lors de son séjour à Constantinople entre 399-402, durant lequel il avait noué de nombreux liens avec les cercles culturels de la capitale<sup>171</sup>. Pylémène pratiquait le droit à Constantinople et était vraisemblablement fort impliqué dans la vie littéraire de la capitale<sup>172</sup>. Il semble avoir été très intéressé par les ouvrages de Synésios, comme l'atteste une des lettres que ce dernier lui envoya : «Je t'ai adressé le discours à la manière attique, qui m'a demandé un travail minutieux : un éloge de Pylémène, le plus critique des auditeurs, le recommandera à lui seul à la postérité.<sup>173</sup>» À Constantinople, il participait au *Panhellenion*, cercle littéraire, probablement chapeauté par Troïlos, rassemblant des amoureux de la littérature<sup>174</sup>. Un autre membre de ce cercle était le poète Théotimos, que Synésios compare au poète Simonide dans une lettre qui lui est adressé. Ce Théotimos était proche du préfet du prétoire Anthémios, dont il était en quelque sorte le poète officiel<sup>175</sup>.

Les exemples que nous avons analysés ci-dessus montrent que la littérature et la culture forgeaient l'identité sociale des avocats. Évidemment, la vie culturelle et littéraire ne leur appartenant pas exclusivement. Au fond s'ils y participaient, c'est bien parce que la littérature était partie intégrante de la vie des élites. Certes, tous les membres de l'élite ne s'adonnaient pas à la littérature, mais cette dernière cimentait souvent les rapports sociaux, notamment par l'entremise des références culturelles communes issues de la *paideia*<sup>176</sup>. Dans

---

<sup>171</sup> Sur son séjour à Constantinople voir *Ibid*, p. 71-102; D. ROQUES, «Synésios à Constantinople (399-402)», *Byzantion* 65, 1995, p. 405-439.

<sup>172</sup> Sur l'individu, voir *PLRE* II, p. 931.

<sup>173</sup> Synésios, *Lettres* 74. Trad. D. ROQUES. L'ouvrage en question est probablement les *Cynégétiques*, ouvrage perdu mais mentionné dans la *Lettre* 101.

<sup>174</sup> Synésios, *Lettres* 101, 66-79. Sur le *Panhellenion*, la littérature est abondante. Voir Al. CAMERON et J. LONG, *Barbarians and Politics*, p. 71-84. Troïlos était une figure importante de la vie politique de Constantinople, très proche du préfet du prétoire Anthémios : *PLRE* II, p. 1128. Il était aussi impliqué dans la politique religieuse, comme en témoigne Socrate de Constantinople, *HE*, VII, 12, 10; 37, 1. Sur les différents aspects du «cercle» de Troïlos voir P. VAN NUFFELEN, *Un héritage de paix et de piété : études sur les histoires ecclésiastiques de Socrate et de Sozomène*, Leuven – Paris – Dudley 2004, p. 14-21, avec bibliographie.

<sup>175</sup> Synésios, *Lettre* 51. Théotimos est souvent classé parmi les *wandering poets* : Al. CAMERON, «Wandering Poets», p. 476, 477 et 505; D. T. RUNIA, «Another Wandering Poet», *Historia* 28, 1979, p. 254-256. Même s'il est clair que Théotimos était reconnu pour la qualité de sa poésie et qu'il avait probablement écrit au moins un panégyrique à Anthémios (Synésios, *Lettre* 51, 10-16), il semble présomptueux de faire de lui un simple poète de cour. Rien ne prouve que la poésie ait été sa seule activité et qu'il ait gagné accès à la cour exclusivement à cause de celle-ci. Comme nous l'avons vu avec les historiens, la plupart des individus s'adonnant à la littérature pratiquaient le droit ou occupaient des fonctions au sein de la bureaucratie.

<sup>176</sup> P. BROWN, *Power and Persuasion in Late Antiquity*, chapitre 1.

notre biographie d'Agathias, nous avons bien vu comment de nombreux avocats et bureaucrates se regroupaient autour de leur passion pour la poésie. En ce sens, la littérature était un facteur de socialisation et apportait une forme de cohésion sociale dans une société marquée par la compétition et la recherche de privilèges.

L'amour des lettres et l'intérêt pour la littérature étaient aussi des marqueurs sociaux importants dans la bureaucratie impériale. Ainsi, pour Jean le Lydien, ces qualités définissaient le bureaucrate idéal, tout en séparant les bons et mauvais empereurs et préfets du prétoire<sup>177</sup>. Dans son *Des magistratures de l'État romain*, les empereurs Anastase et Justinien sont loués pour leur appui envers les hommes de lettres<sup>178</sup>. Le préfet du prétoire Phocas et le maître des offices Pierre le Patrice sont aussi érigés en modèle en raison de leur érudition et de leur intérêt pour les lettres<sup>179</sup>.

Les bons dirigeants devaient donc posséder une bonne culture et avoir de l'estime pour les hommes de lettres, ou bien être eux-mêmes des hommes de lettres. Le savoir et la littérature jouaient donc aussi un rôle important dans l'identité sociale des bureaucrates, comme cela transparaît dans le discours du préfet du prétoire Héphaïstos, prononcé lors de la cérémonie de retraite de Jean en 551 :

Jean, le grand-lettré (tel était en effet le titre qu'il affectionne, plus que les signes de reconnaissance liés aux récompenses qui lui reviennent), bien qu'il possédât déjà les avantages les plus beaux, nous voulons dire la formation et les lettres, a montré ses qualités au point de susciter l'admiration non seulement pour lui-même, mais aussi pour beaucoup d'autres qui sont bien les produits de son enseignement. Mais il avait, à ce qu'il semble, considéré que ce serait bien peu que de s'illustrer seulement dans les activités que lui donnaient les belles-lettres (pourrait-on penser pourtant qu'il ne fût rien de plus important ?) : il s'engagea aussi dans les affaires de l'État<sup>180</sup>.

Le cas de Jean est peut-être singulier, dans la mesure où tous les bureaucrates n'enseignaient pas en parallèle et ne menaient pas des recherches aussi poussées que les siennes. On a tout de même là une forme d'autocélébration de groupe, dans laquelle les qualités exceptionnelles d'un des membres servent à rappeler les valeurs de l'ensemble du groupe<sup>181</sup>.

---

<sup>177</sup> Ce qui suit est tiré de V. NICOLINI, «Empereurs et préfets du prétoire chez Jean le Lydien» (à paraître).

<sup>178</sup> Par exemple Jean le Lydien, *Des magistratures*, III, 30, 9; 50, 6. Comme nous l'avons vu plus haut, Justinien avait commandé un ouvrage historique et un panégyrique à Jean le Lydien.

<sup>179</sup> *Ibid*, II, 26, 3-4; III, 73, 4-6.

<sup>180</sup> *Ibid*, III, 30, 5-6.

<sup>181</sup> P. BOURDIEU, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris 1989, p. 68, cité par V. NICOLINI, «Empereurs et préfets du prétoire chez Jean le Lydien».

En plus de participer à la constitution d'une identité sociale, la littérature était aussi un objet de compétition et de distinction. Le prestige associé à l'exercice d'une activité littéraire était important, comme en témoigne Synésios faisant l'éloge du poète Théotimos :

Mais s'il est un pouvoir dont on peut avoir besoin, c'est celui de la poésie, pour être renommé dans la postérité ou même ne pas rester inconnu au loin, car les exploits qui n'ont pas eu pour hérauts les belles-lettres s'écourent hors de la mémoire et s'ensevelissent dans l'oubli, après une floraison qui n'a lieu qu'au moment même de leur accomplissement et sous les yeux de leurs seuls témoins<sup>182</sup>.

La poésie était donc un moyen privilégié de passer à la postérité. La fin de la préface du *Cycle* d'Agathias s'en fait aussi l'écho :

Les colonnes, les portraits, les inscriptions commémoratives sont une cause de joie pour ceux qui obtiennent ces faveurs, mais seulement tant qu'ils sont en vie; car ces vains honneurs n'accompagnent pas les âmes des hommes après leur mort. Mais leur mérite et le talent qui était leur privilège les suivent jusque là-bas et y restent, attirant le souvenir. Ainsi ni Platon ni Homère ne se font gloire de peintures ou de colonnes, mais uniquement de leur génie (*monê sôphiê*). Heureux sont ceux dont la mémoire réside dans les livres savants (*pinutôn bibliôn*) qu'ils ont composés et non dans de vaines images<sup>183</sup>.

Les œuvres littéraires gardaient en mémoire le génie des poètes et philosophes du passé. Les exploits littéraires sont à ce titre aussi significatifs que les exploits militaires et les carrières politiques réussies.

Dans une société axée sur l'honneur, être reconnu et respecté pour sa plume était un privilège recherché. Fortement valorisées, l'habileté littéraire et l'érudition, sous la forme d'une maîtrise de la langue attique et des références classiques, étaient des composantes importantes du capital symbolique des élites<sup>184</sup>. Comme lors des discours oratoires publics, celui qui prenait la plume entraînait en rivalité avec ses prédécesseurs et ses contemporains<sup>185</sup>.

En résumé, la littérature avait une fonction socialisatrice importante parmi les élites, et en particulier chez les avocats et les bureaucrates. La vie littéraire et culturelle avait une place importante dans l'espace social des élites, si bien qu'exercer une activité littéraire était partie intégrante de l'identité sociale de celles-ci. Sans être une activité «professionnelle», la littérature était toutefois un enjeu de distinction et de compétition. Dans ce contexte, l'ambition littéraire devait naître naturellement et beaucoup devaient s'essayer à l'écriture. Reste alors à déterminer pourquoi cette ambition se portait vers l'histoire.

<sup>182</sup> Synésios, *Lettres* 99, 8-13. Trad. D. ROQUES.

<sup>183</sup> *Anthologie Palatine*, IV, 3-5. Trad. P. WALTZ.

<sup>184</sup> L. VAN HOOFF, «Performing paideia», *passim*.

<sup>185</sup> Sur cet aspect des discours oratoires voir A. J. QUIERO PUERGAS, *The Dynamics of Rhetorical Performances in Late Antiquity*, London – New York 2019.

## Pourquoi l'histoire?

Si les avocats étaient fortement impliqués dans la vie littéraire, et que leur identité collective était en partie fondée sur cette implication, il reste à étudier la place que l'histoire occupait dans cette relation. Pour ce faire, nous examinerons quelques textes qui abordent l'importance de l'histoire comme genre littéraire dans la vie culturelle. Peu nombreux, les témoignages permettent tout de même de dégager quelques traits saillants que l'on peut placer aux côtés des informations tirées des biographies des historiens.

Dans son *Autobiographie*, Libanios mentionne avoir possédé une copie de *La Guerre du Péloponnèse* de Thucydide, ouvrage qu'il chérissait<sup>186</sup>. Il affirme l'avoir lu à de multiples reprises, en étant rempli d'émotions à chaque lecture<sup>187</sup>. Bien que l'on ne puisse pas tirer énormément d'informations de ce passage, il montre au moins que la lecture de Thucydide était courante. L'*Histoire philosophique* de Damaskios comporte des informations similaires. Puisque nous ne possédons que le résumé de Photios, il est difficile d'établir avec précision leur portée. En tout cas, Damaskios affirme que Salloustios était passionné par Thucydide, au point de savoir par cœur les huit livres que contient l'ouvrage. Il semble aussi, quoique le résumé de Photios ne soit pas entièrement clair à ce sujet, que Salloustios essayait d'écrire comme Thucydide et qu'il échouait lamentablement<sup>188</sup>. En dépit du caractère quelque peu caricatural – peut-être exacerbé par Photios – du passage, on peut conclure, en le plaçant à côté de celui de Libanios, que la lecture de Thucydide et l'affection portée envers lui étaient monnaie courante.

Sur la question qui nous intéresse davantage, à savoir les circonstances qui poussent un individu à écrire une œuvre historiographique, nous sommes tout aussi limités par la rareté des sources. Certes, dans leurs préfaces, comme nous l'avons montré dans la première partie, les

---

<sup>186</sup> Libanios, *Autobiographie (Discours 1)*, 148-149.

<sup>187</sup> Libanios aimait particulièrement la copie qu'il possédait, puisqu'elle était compacte et facile à transporter. Il se la fit voler et dit ne jamais avoir eu autant de plaisir à lire Thucydide qu'à travers cette copie, montrant par là que l'objet était aussi précieux que son contenu.

<sup>188</sup> Damaskios, *Histoire philosophique*, fr. 60.

historiens évoquent leurs motivations. Mais ce qu'ils y affirment équivaut à ce qu'ils veulent bien transmettre à la postérité. À la lumière de ce que nous avons montré dans la section précédente, nous pouvons postuler qu'une de leurs motivations principales était d'obtenir une forme de gloire littéraire immortelle en étant intégré à la tradition littéraire. En dehors de cette motivation, nous ne savons pas grand-chose sur le côté plus immédiat et contingent de leur passage à l'écriture de l'histoire.

Une lettre de Libanios peut nous aider à y voir un peu plus clair. Elle est adressée à Seleukos, qui avait rempli diverses fonctions à la toute fin du règne du règne de Constance II et, surtout, durant celui de Julien<sup>189</sup>. Il semble avoir participé à l'expédition en Perse<sup>190</sup>. Suite à la mort de Julien, il fut disgracié et exilé au Pont, et c'est vraisemblablement peu de temps après cette disgrâce que Libanios lui envoie la lettre. On apprend par celle-ci que Seleukos planifiait écrire une histoire du règne de Julien, qui se focalisait sans doute sur l'expédition perse<sup>191</sup>. Ce projet semble directement motivé par son sort personnel, mais probablement aussi, puisqu'il était païen, par la fin tragique du règne de Julien<sup>192</sup>.

La lettre répond vraisemblablement à une lettre envoyée à Libanios, dans laquelle Seleucos se plaint de son sort. Pour le consoler, Libanios compare son sort à celui de certaines figures de la littérature classique comme Ulysse et Achille<sup>193</sup>. Il le somme ensuite de se reprendre en main et d'affronter ses malheurs avec courage :

Tu as une occasion d'exercice littéraire et tu manques de courage ! Tu n'as pas craint les Perses et tu redoutes les arbres ! Tu as supporté le soleil du côté du Tigre, et alors que tu jouis de l'ombre des feuillages dans le Pont, tu désires les agoras des villes et prétends être seul, ce qui est la dernière chose qui puisse arriver à un ami des lettres ! Comment Platon pourrait-il t'abandonner, et Démosthène et tout ce chœur, qui est nécessairement partout où tu le veux<sup>194</sup>?

Les lettres ne nous abandonnent donc jamais et elles nous suivent où que l'on aille. Malgré la distance géographique, le patrimoine littéraire et culturel demeure accessible.

Ce qui suit est encore plus intéressant :

---

<sup>189</sup> Libanios, *Lettre* 1508. Sur Seleukos, voir *PLRE* I, p. 818-819.

<sup>190</sup> Libanios, *Lettre* 1508, 5.

<sup>191</sup> La *Suda* mentionne un Seleukos d'Émèse, auteur d'un *Parthika duo*, mais il n'est pas certain qu'il s'agisse du même ouvrage. L'identification de ce Seleukos avec le destinataire des lettres de Libanios est débattue. Voir P. JANIZEWSKI, *The Missing Link. Greek Pagan Historiography in the Second Half of the Third Century and in the Fourth Century AD*. Trad. angl. D. DZIERZBICKA, Varsovie 2006, p. 124-136.

<sup>192</sup> Selon Libanios, *Lettres* 770, 2 et 771, Seleukos était grand prêtre païen en Cilicie.

<sup>193</sup> Id., *Lettres* 1508, 2-3 .

<sup>194</sup> *Ibid*, 5. Trad. B. CABOURET.

Dialogue donc avec eux et écris l'histoire de la guerre comme tu l'as promis, et les circonstances présentes ne t'affecteront pas si tu as en vue un si grand enjeu. C'est ce qui a rendu à Thucydide même l'exil léger, et je t'aurais raconté toute l'histoire si tu ne la connaissais déjà bien. Sois persuadé que par ton récit, tu réjouiras tous les hommes. Tu as vu les faits comme d'autres, mais toi seul de ceux qui les ont vus possèdes une éloquence à la hauteur des faits<sup>195</sup>.

Ce passage de la lettre est d'une importance capitale pour comprendre les raisons qui poussent un individu à composer un récit historique. D'abord, Libanios parle de l'entreprise littéraire comme d'une façon de mettre un baume sur les plaies de Seleucos. En écrivant l'histoire de l'expédition perse, il arrivera à conjurer son sort, puisque, d'un exil, il ressortira, comme on peut le penser, un *ktēma es aei*, un acquis pour la postérité. La référence à Thucydide n'est d'ailleurs pas anodine. Comme Thucydide, Seleucos a participé à une expédition et est maintenant exilé. Il a vu les faits et possède l'éloquence nécessaire pour les rendre agréables à la lecture. Il faut maintenant que cette ressemblance de parcours se cristallise dans l'écriture d'une œuvre historiographique. La biographie de Thucydide et celle de Seleucos sont donc croisées et ce croisement construit une légitimité littéraire.

Une autre lettre, écrite en 392 et adressée à l'historien Ammien Marcellin, nous procure aussi des informations sur les conditions qui président à l'écriture d'une histoire. Se trouvant alors à Rome, Ammien Marcellin récite ses *Histoires* récemment écrites à un public qui semble plutôt réceptif :

Mais en fait, si j'en crois ceux qui nous arrivent de là-bas, toi-même tu as pris part aux lectures publiques et tu le feras encore, puisque ton histoire a été divisée en plusieurs parties et que les louanges recueillies par la partie déjà connue en appellent une autre<sup>196</sup>.

La lettre confirme que les histoires étaient souvent récitées en public. Celle d'Ammien avait suscité une réaction assez forte pour que Libanios en ait été informé. Même si Ammien est natif d'Antioche, le fait que la notoriété de ses récitations publiques à Rome ait rejoint sa ville natale suggère qu'un ouvrage historique connaissant du succès pouvait se disséminer assez rapidement, du moins dans les principales villes de l'Empire<sup>197</sup>.

Libanios poursuit :

---

<sup>195</sup> *Ibid.*, 6. Trad. B. CABOURET.

<sup>196</sup> *Id.*, *Lettres* 1063, 2. Trad. E. GALLETIER (Ammien Marcellin, *Histoire, Tome 1 (Livres XIV-XVI)*, Paris 1968, p. 14-15.

<sup>197</sup> Comme exemple on peut citer Procope, *Guerres*, VIII, 1, 1, où il dit que son ouvrage s'est disséminé dans tout l'Empire. En revanche, Évagre le Scholastique, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, affirme qu'il n'a pas eu entre les mains les *Histoires* d'Agathias, bien qu'il soit au courant de son existence.

J'entends dire que Rome elle-même couronne tes travaux et que ses suffrages attestent que tu l'as emporté sur les uns et que tu n'as pas été inférieur aux autres. Cela fait honneur non seulement à l'historien, mais à nous aussi, dont tu es le concitoyen<sup>198</sup>.

Le langage de la dispute rhétorique est ainsi appliqué à la récitation d'une œuvre historique. Libanios estime que, s'il attend parler de l'œuvre d'Ammien, c'est qu'il l'a emporté sur les autres historiens. Comme nous l'avons montré dans la section précédente, la renommée littéraire était un des aspects les plus prestigieux de la vie sociale des élites tardo-antiques. Partant, l'écriture de l'histoire n'était pas séparée de la performance rhétorique. Parmi les historiens que nous avons étudiés, Théophylacte Simocatta est celui qui associe le plus histoire et performance rhétorique<sup>199</sup>.

Le principal atout des deux lettres est de nous donner un regard «extérieur» sur l'écriture de l'histoire, un regard qui ne cherche pas à légitimer une entreprise littéraire. Il arrive parfois que des historiens, comme Agathias et Eunape de Sardes, disent quelques mots sur les circonstances qui les ont menées à l'écriture d'une histoire. Cependant, la plupart du temps, et cela est apparu clairement dans les biographies de la première partie, ils ne nous laissent que très peu d'informations, se limitant à mentionner leur identité. À partir des deux lettres analysées ci-dessus, il est possible de constater que l'écriture de l'histoire est soumise à des représentations et des pratiques sociales précises.

Représentations : Libanios évoque la figure de Thucydide et désire ainsi inciter Seleucos à s'inspirer de la vie de l'historien en se consacrant à l'écriture d'une histoire de l'expédition de Julien en Perse. La figure de l'auteur de la *Guerre du Péloponnèse* est donc pour beaucoup dans la naissance d'une vocation d'historien. S'identifier à Thucydide et à sa biographie est donc aussi important que d'imiter son style et sa langue attiques. Au-delà de l'imitation (*mimesis*) littéraire, il y a l'identification biographique. Nous verrons, dans la dernière partie, que la figure de Thucydide, telle que la conçoivent les auteurs de l'Antiquité tardive, joue un rôle important dans la définition du bon historien.

---

<sup>198</sup> Libanios, *Lettres* 1208, 3. Trad. E. GALLETIER.

<sup>199</sup> Voir aussi A.-M. TARAGNA, «"Il me revêtit d'un habit resplendissant" : l'écriture de l'histoire chez Théophylacte Simocatta», *passim*.

Pratiques : ce que nous apprennent ces deux lettres, c'est aussi que l'histoire n'est jamais entièrement un projet individuel et encore moins confidentiel. L'historien désire que son œuvre soit lue et que le public la juge digne d'être diffusée. À l'image des performances rhétoriques publiques, l'écriture de l'histoire est un combat littéraire. Avoir le dessus sur ses contemporains historiens est un des buts recherchés. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle un historien comme Ménandre le Protecteur se compare à Procope dans un langage qui est celui du combat oratoire :

Je n'ai pas la capacité, et je ne suis pas non plus disposé, à tenir ma chandelle face à un tel rayon lumineux d'éloquence. Il me suffira de me rouler dans mes propres petites affaires et de suivre le poète d'Ascrea qui dit que celui qui lutte contre les plus forts est fou et déraisonnable<sup>200</sup>.

Il n'est pas question, pour Ménandre, de tenter d'égaliser l'éloquence de Procope. La modestie de Ménandre est coutumière de la littérature antique, où on se comparait souvent défavorablement aux modèles du passé. Néanmoins, ce passage montre bien qu'en écrivant, Ménandre désirait aussi étaler son habileté littéraire et se mesurer, si ce n'est pas à Procope, au moins aux historiens de son temps<sup>201</sup>. On ne saurait pas dire autre chose d'Agathias qui, sous les encouragements d'Eutychianos, se lance de la poésie à l'histoire comme pour se donner un autre défi et lutter sur un autre champ de bataille :

Cet homme donc [Eutychianos], qui portait le plus grand intérêt à mes affaires et se préoccupait beaucoup de ce qui serait le meilleur pour ma réputation et mon avantage, ne cessait de me presser et de me donner de belles espérances. Il disait que je ne devais pas trouver cette entreprise difficile ou au-dessus de mes moyens, ni être effrayé parce que je n'en avais pas encore la pratique, comme ceux qui sont sans expérience de la mer sont effrayés par la navigation, mais de penser plutôt que l'histoire n'est pas loin de la poésie [...] <sup>202</sup>.

Pour Agathias, s'engager dans l'écriture d'une histoire n'est pas seulement un projet littéraire, mais une entreprise qui mobilise sa réputation et qui le soumet à l'approbation du public. Il y voit donc une épreuve dans laquelle il devra se montrer à la hauteur des historiens anciens et combler les attentes de ses contemporains.

Tentons maintenant de relier ce que nous avons constaté ci-dessus avec les trajectoires des historiens relevées dans la première partie. Il apparaît indéniable que l'écriture de

---

<sup>200</sup> Ménandre le Protecteur, fr. 14.2.

<sup>201</sup> Sans doute Agathias et, de façon plus incertaine, Théophane de Byzance.

<sup>202</sup> Agathias, *Histoires*, I, préf., 12.

l'histoire n'est jamais un projet individuel. Les historiens sont toujours entourés de gens qui partagent leur intérêt pour la littérature et, parfois, leurs points de vue politiques. Ainsi, Agathias faisait partie d'un cercle de poètes, qui finit par l'encourager à rédiger son *Histoire*. On peut suspecter la même chose pour Théophylacte Simocatta, dont les écrits devaient émaner d'un cercle littéraire dans la capitale. Derrière chaque historien se cachait donc un microcosme littéraire dont nous avons rarement la trace. Des groupes d'individus se réunissaient pour partager leurs productions et rivalisaient sur le plan littéraire.

Politiquement, l'historiographie était aussi liée à des collectifs. Elle exprimait tout autant un vécu individuel que collectif. On se rappelle qu'Eunape écrivait sous l'impulsion de ses amis, qui appartenaient au milieu des philosophes, sophistes et médecins païens. Olympiodore, Priskos, Malchos et Kandidos semblent quant à eux écrire pour raconter les événements qu'ils ont vécus, à la manière de Seleukos. Chez eux, comme nous l'avons vu dans la première partie, la conscience d'avoir vécu des événements importants méritant d'être gardés en mémoire jouait un rôle capital. La même chose peut être dite de Procope de Césarée, dont le service auprès de Bélisaire a motivé le projet éditorial, et de Jean d'Épiphanie et Évagre le Scholastique, dont les *Histoires* se sont nourries de leur travail auprès du patriarche Grégoire.

Mais comme le montre la lettre de Libanios à Seleukos, même quand elle est politique, l'histoire a toujours une dimension littéraire. C'est aussi la référence aux auteurs classiques, et non seulement son destin politique, qui doit motiver Seleukos à écrire l'histoire. Cette dernière éveille toujours un imaginaire littéraire et culturel, dans lequel on s'inspire des auteurs anciens et on tente de se mesurer à eux. L'écriture de l'histoire était donc un sport de combat, un des moyens par lesquels les élites tardo-antiques désiraient se distinguer des autres et passer à la postérité.

## Conclusion

Notre analyse du monde social des historiens nous amène donc à complexifier le rapport entre l'écriture de l'histoire et la profession d'avocat. Loin d'être des personnages de second ordre, les historiens sont des représentants typiques des élites tardo-antiques. Ils sont

avocats parce que cette profession est perçue comme celle qui fournit le plus de perspectives de carrières et d'enrichissement. L'évolution du profil des historiens durant l'Antiquité tardive ne fait donc que suivre l'évolution générale du profil des élites.

Plutôt qu'un rapport causal entre l'écriture de l'histoire et la profession d'avocat, nous y voyons un rapport de concomitance. Les avocats, et en particulier les *assessore*s, étaient certes les mieux placés pour écrire l'histoire, dans la mesure où ils pouvaient avoir accès aux documents et étaient susceptibles de remplir diverses missions associées à la vie politique, diplomatique et militaire. Mais sans l'imaginaire social et culturel qui accordait une grande place à la littérature et à l'éloquence, les avocats n'auraient pas été si prompts à écrire l'histoire. En ce sens, le profil des élites tardo-antiques est autant le résultat d'une évolution sociale et politique que d'un contexte culturel.

Notre enquête doit donc maintenant s'attarder aux fondements sociaux de l'histoire. Nos historiens n'écrivaient pas l'histoire à partir de rien. Il y avait, bien sûr, les modèles fournis par la longue tradition historiographique grecque. L'éducation, à travers les traités de *progymnasmata*, et les textes littéraires poussaient aussi les historiens à épouser certaines règles. La figure de l'historien était ainsi autant le résultat des attentes culturelles et sociales engendrées par l'éducation tardo-antique que de l'influence des modèles classiques. Mais l'historien n'était jamais qu'une figure littéraire, il était aussi une figure sociale. Nous verrons donc les rapports que l'histoire et l'historien entretenaient avec la société.

## Troisième partie : les fondements de l'historiographie

Dans la partie précédente, nous avons décrit le monde social des historiens : leurs ambitions, leurs activités professionnelles, leur imaginaire culturel. L'importance de la culture dans la vie des élites explique en partie le fait que beaucoup d'entre elles s'adonnaient à la littérature et désiraient gagner un certain prestige littéraire. Dans cette partie, nous nous attarderons à dégager les fondements sociaux de l'histoire. Pour ce faire, nous procéderons par trois études de cas.

En premier lieu, nous nous attarderons aux traités de *progymnasmata*. Puisque ceux-ci forment la base de l'éducation tardo-antique, nous verrons comment ils utilisent les historiens et quelle vision de l'histoire ils transmettent aux étudiants. Comme nous le verrons, les traités de *progymnasmata* sont essentiels pour comprendre comment un individu apprenait à lire et à écrire l'histoire. Cela nous permettra aussi d'identifier les critères littéraires et rhétoriques en fonction desquels on évaluait un ouvrage historique.

Puis, nous verrons comment les textes anciens sur l'historiographie construisent une figure de l'historien. Intitulée «Politiques de la vérité», cette section montrera que la question de la vérité en histoire est fortement liée à la personnalité que l'historien réussit à construire dans son œuvre. Elle mettra l'accent sur le fait que la vérité n'est pas seulement un enjeu scientifique ou littéraire, mais un enjeu politique et social. Il y a interpénétration entre les vertus de l'historien et celles de tout membre respectable de la haute société. En replaçant la vérité des historiens dans le cadre des rapports sociaux entre les élites tardo-antiques, nous ferons voir comment la crédibilité que l'on accorde à un historien est proportionnelle aux vertus sociales qu'il déploie à travers son récit.

La dernière section concernera la philosophie de l'histoire. Elle montrera d'abord comment les historiens tardo-antiques, et en particulier Procope, Agathias et Théophylacte partagent une même vision des objectifs de l'histoire, à savoir participer à l'amélioration des comportements et dispositions des individus. Ensuite, elle s'intéressera à la question du pouvoir explicatif de l'histoire. En comparant les récits de Procope, d'Agathias et de Jean d'Éphèse sur la peste, nous mettrons en évidence comment les deux premiers se distinguent du

second en dépit du fait qu'ils offrent tous les trois un point de vue chrétien. Enfin, il sera question de la Fortune et de Dieu et du rôle que les historiens leur attribuent. Nous verrons comment les opinions des historiens doivent être mises en parallèle aux angoisses des membres de l'élite sur la question du destin individuel, dont on peut trouver des traces entre autres dans les écrits des philosophes néoplatoniciens.

Ces trois sections, bien qu'elles touchent à des sujets et problématiques différents, partagent la même ligne conductrice. Il s'agit de souligner les liens entre l'écriture de l'histoire et la société, en montrant comment l'écriture de l'histoire est définie par les pratiques sociales et, inversement, comment l'histoire arrive à exprimer les préoccupations de la société.

## Comment écrire l'histoire selon les *progymnasmata*

À partir d'une analyse des traités de *progymnasmata*, nous verrons ici comment était présentée l'histoire et les historiens dans l'éducation tardo-antique. Il sera en premier lieu question de la place de l'histoire et des historiens dans ces traités. Ensuite, nous montrerons que l'écriture de l'histoire est abordée dans deux exercices en particulier, le récit et l'*ekphrasis*. L'étude de ces deux exercices, qui sont aussi des méthodes d'exposition des faits, nous permettra de repérer certaines caractéristiques de la grille de lecture culturelle et sociale des lecteurs tardo-antiques. Loin de vouloir exposer la vision rhétorique de l'histoire, nous visons plutôt à étudier, dans la pratique, la formation d'un point de vue sur l'histoire et les historiens. L'objectif est donc de déterminer comment les futurs historiens apprenaient à écrire l'histoire, mais aussi comment les futurs lecteurs développaient les critères littéraires et rhétoriques qui les amenaient à juger crédible et convenable un écrit historiographique.

### L'histoire et les historiens dans l'éducation

La façon dont l'histoire était présentée au niveau de l'éducation littéraire et rhétorique allait forcément déterminer la perception que les futurs historiens allaient entretenir à son égard. Or, dans le cursus scolaire antique, l'histoire n'était ni une matière ni une logique d'organisation de la matière : «the past as past was not something that you learned at school, and the rules of historical method were not something you should have to learn at school, as you learned the rules of grammar, rhetoric or the mathematics.<sup>1</sup>» Même si l'histoire était un objet découpé et les historiens étaient davantage étudiés pour la qualité stylistique que pour le contenu historique de leurs oeuvres, les deux faisaient néanmoins partie de l'éducation. Il est donc important de définir la place de l'histoire dans l'éducation tardo-antique et d'en déduire

---

<sup>1</sup> A. MOMIGLIANO, «The Introduction of the Teaching of History as an Academic Subject and its Implications», *Minerva* 21, 1983, p. 1-2. Cf. R. NICOLAI, «The Place of History in the Ancient World», dans J. MARINCOLA, *A Companion to Greek and Roman Historiography*, Chichester 2011, p. 19.

les implications : à la sortie de l'éducation rhétorique, comment un étudiant se représentait-il l'histoire, autant dans sa signification événementielle que dans sa dimension littéraire?

Comme on peut s'en douter, chez le grammairien, l'histoire était approchée strictement d'un point de vue philologique et littéraire. À partir du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., des grammairiens composent les premiers traités sur Hérodote et probablement aussi sur Thucydide<sup>2</sup>. Dans ces traités, ils commentent davantage le contenu narratif des textes historiographiques que la méthode ou la véracité des faits<sup>3</sup>. Selon Denys le Thrace, tenu pour fondateur de la grammaire scientifique, une des tâches de la grammaire est l'*apodosis historiôn*, l'explication historique<sup>4</sup>. Celle-ci n'était en rien une méthode historique et ne visait pas davantage à fournir un commentaire historique du texte. C'est ce qu'on peut déduire d'un passage de Sextus Empiricus, dans lequel il critique vivement un autre grammairien, Asclépiade de Bythinie (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.), en soulignant que la grammaire se contente de fournir des informations historiques (nom de lieux, de personnes, etc.) et n'est pas en mesure de fournir une véritable «théorie» de la véracité historique<sup>5</sup>.

Au niveau pédagogique, le grammairien ne faisait ainsi pas la distinction entre les événements mythiques et historiques, les récits sur les hommes illustres, des héros et des dieux et les récits concernant des lieux et des époques<sup>6</sup>. Focalisé sur l'explication des textes, et en premier lieu ceux des poètes, le grammairien ne s'intéresse pas directement à l'histoire. Dans la partie historique de son commentaire, généralement appelée *enarratio historiarum*, il cherche davantage l'érudition que la restitution du contexte historique du texte étudié<sup>7</sup>. Il fera ici et là une allusion à un personnage ou à un événement historique, mais pas de façon systématique et toujours dans une perspective philologique. Pour ce faire, il est possible que le grammairien ait recours aux textes des historiens classiques. C'est en tout cas ce que laisse

---

<sup>2</sup> R. PFEIFFER, *History of Classical Scholarship. From the Beginnings to the End of the Hellenistic Age*, Oxford 1968, p. 224-225 sur les traités d'Aristarque de Samothrace.

<sup>3</sup> R. NICOLAI, «The Place of History in the Ancient World», p. 20.

<sup>4</sup> Denys le Thrace, 1.

<sup>5</sup> Sextus Empiricus, *Contre les Grammairiens*, I, 252-269.

<sup>6</sup> R. NICOLAI, «The Place of History in the Ancient World», p. 20.

<sup>7</sup> Sur l'*enarratio historiarum*, Quintilien, *Institutions oratoires*, I, 8, 18. R. NICOLAI, «The Place of History in the Ancient World», p. 20-21.

entendre Quintilien : «le grammairien ne doit pas se limiter aux poètes; tout texte doit être dépouillé, non seulement pour les informations historiques, mais aussi pour les mots, qui tirent souvent leur légitimité des auteurs anciens.<sup>8</sup>» Par information historique, il faut entendre toute information (géographique, historique, mythologique, scientifique, etc.) de nature à éclairer un texte.

Par conséquent, suite à l'éducation du grammairien, l'élève possédait tout au plus des connaissances éparses sur certains personnages, lieux ou événements historiques; il avait peut-être aussi lu de brefs passages de Thucydide ou de Xénophon. Mais il n'était pas encore en mesure d'appréhender l'histoire comme suite d'événements ou comme genre littéraire : c'est davantage dans l'éducation rhétorique qu'il allait être exposé aux historiens et à leurs récits.

Généralement, le rhéteur initiait ses étudiants à la rhétorique à travers des exercices courts, appelés *progymnasmata*<sup>9</sup>. Chaque *progymnasma*, fondé sur de courts exemples inspirés des textes classiques, consistait en une figure rhétorique : le récit, la fable, la *chreia*, etc. Les étudiants progressaient lentement, les premiers exercices pouvant se limiter à copier intégralement une *chreia* ou une fable ou à y ajouter simplement une conclusion. La personnification de personnages était aussi partie intégrante de l'apprentissage<sup>10</sup>. Ce n'est qu'une fois ceux-ci maîtrisés que les étudiants abordaient les différentes théories de l'argumentation (réfutation, confirmation). La plupart des recueils de *progymnasmata* se terminent ainsi avec l'exercice de l'introduction d'une loi, qui consiste à appuyer et à réfuter une loi imaginaire, selon des principes fixés à l'avance : légalité, justice, avantage, possibilité. En parallèle au *progymnasma*, le rhéteur présentait et commentait les discours des auteurs

---

<sup>8</sup> Quintilien, *Institutions oratoires*, I, 4, 4 : «Nec poetas legisse satis est: excutiendum omne scriptorum genus, non propter historias modo, sed uerba, quae frequenter ius ab auctoribus sumunt.»

<sup>9</sup> R. J. PENELLA, «The Progymnasmata and Progymnasmatic Theory in Imperial Greek Education», dans W. MARTIN BLOOMER (dir.), *A Companion to Ancient Education*, Chichester 2015, p. 160-171. G. A. KENNEDY, *Progymnasmata. Greek Textbooks of Composition and Prose*, Atlanta 2003 propose une traduction anglaise des principaux recueils.

<sup>10</sup> R. J. PENELLA, «The Progymnasmata and Progymnasmatic Theory in Imperial Greek Education», p. 165

classiques tels qu'Isocrate ou Démosthène. Les élèves étaient encouragés à apprendre par cœur les passages importants de ces auteurs, pour être en mesure de les imiter.

En ce sens, les *progymnasmata* sont une source importante pour saisir les conceptions de l'histoire véhiculées dans l'éducation rhétorique<sup>11</sup>. Chez le rhéteur, les historiens étaient utilisés de deux façons. Comme le grammairien, le rhéteur considérait que les historiens comme Thucydide et Xénophon ou, dans le cas du grec ionien, Hérodote, étaient des modèles de style dignes d'être imités. Mais il estimait aussi que ceux-ci fournissaient des *exempla* pouvant être intégrés à l'argumentation rhétorique<sup>12</sup>. Craig Gibson a étudié, exercice par exercice, l'usage de l'histoire dans les *progymnasmata*<sup>13</sup>. Il montre que les historiens classiques apparaissent constamment dans les exemples cités et constituent une source d'informations incontournable : «History was at the center of a young man's training in the manipulation of words and ideas to create spoken and written discourse; one simply could not learn how to argue without learning how to argue about history.<sup>14</sup>»

Lorsque, au début de son recueil, il justifie la pertinence des *progymnasmata*, Theon vante entre autres leur utilité pour la composition d'une histoire. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est qu'il ne dit pas simplement que l'histoire contient certaines figures rhétoriques présentes dans les *progymnasmata*, mais que ces dernières sont essentielles pour celui qui veut écrire une œuvre historique :

Que ces exercices soient absolument utiles pour ceux qui acquièrent la faculté rhétorique, cela n'est pas un secret. Celui qui a composé une narration ou une fable de la bonne façon et avec variété fera aussi bien avec l'histoire [...].<sup>15</sup>

Theon tient donc pour acquis qu'une partie de son auditoire pourrait avoir l'ambition de devenir historien. Plus loin dans la même section, il mentionne aussi la vocation d'orateur et

---

<sup>11</sup> ID., *La storiografia nell'educazione antica*, p. 215-233 parle des historiens dans les *progymnasmata*, mais en se fondant principalement sur Quintilien.

<sup>12</sup> R. NICOLAI, *La storiografia nell'educazione antica*, Pisa 1991, p. 32-61; ID., «The Place of History in the Ancient World», p. 22.

<sup>13</sup> C. A. GIBSON, «Learning Greek History in the Ancient Classroom: The Evidence of the Treatises on Progymnasmata», *Classical Philology* 99, 2004, p. 103-129, p. 108-118 pour les exercices.

<sup>14</sup> *Ibid*, p. 118.

<sup>15</sup> Theon, 60.

celle d'avocat – quoique pour cette dernière, il ne fait qu'insister sur l'importance des *progymnasmata* pour la construction de discours judiciaires. En ce qui a trait plus spécifiquement à l'histoire, il identifie deux autres exercices susceptibles d'être bénéfiques au futur historien : l'*ekphrasis* et la *prosopopeia* (personnification).

Mais, pour Theon, les rapprochements entre les *progymnasmata* et l'histoire ne s'arrêtent pas là. Les historiens fournissent les exemples les plus utiles de contestation et de confirmation<sup>16</sup>. Il dresse une liste de certains passages où les historiens contestent ou confirment une assertion : Éphore et les sources du Nil, Hérodote et le voyage d'Héraclès en Égypte, Thucydide et le meurtre d'Hipparque, etc<sup>17</sup>. Cette discussion de la confirmation et de la contestation à partir d'ouvrages historiques suggèrent deux choses : d'abord que les historiens et leurs ouvrages étaient largement enseignés; puis qu'apprendre à devenir historien pouvait se faire dans le cadre des *progymnasmata*.

Si on observe de plus près les exercices, la narration est l'exercice dans lequel les textes des historiens étaient le plus présents et analysés. Mais le point central restait la construction d'un récit narratif plutôt que la construction d'un récit historique : on cherchait ainsi à illustrer les caractéristiques centrales du récit narratif (brièveté, clarté, crédibilité) à travers certains passages des historiens classiques<sup>18</sup>. Si on ne leur transmettait pas directement une théorie de l'histoire, les étudiants pouvaient néanmoins se faire une idée des compétences que devait posséder un historien pour que son récit soit conforme aux règles du discours. Comme le dit Theon, «l'histoire est une combinaison de récits narratifs.<sup>19</sup>» Chez ce dernier, Hérodote et Thucydide sont aussi cités en exemple pour l'exercice de l'*ekphrasis*.

---

<sup>16</sup> *Ibid*, 67.

<sup>17</sup> *Ibid*.

<sup>18</sup> Il n'est pas inutile de souligner la distinction entre *diegesis* et *diegema*. Ainsi, comme le note Pseudo-Hermogène, *Progymnasmata*, 2, l'*Histoire* d'Hérodote est une *diegesis* composée de *diegema* (par exemple le récit concernant Arion).

<sup>19</sup> Theon, 70.

La présence des historiens et de leurs textes varie selon les recueils de *progymnasmata*. Theon est de loin celui qui les intègre le plus à ses exercices. Dans une partie de son recueil préservée uniquement en arménien, il fait même part de ses recommandations de lecture de textes historiographiques. Il commence par classer les historiens selon leurs sujets : certains confectionnent des généalogies, alors que d'autres s'occupent des événements politiques; les uns transmettent les gestes et paroles des hommes illustres, les autres se concentrent sur la géographie<sup>20</sup>. L'histoire comme genre littéraire regroupe donc des textes aux sujets variés dont le point commun est de transmettre les choses du passé. Theon passe ensuite aux historiens qu'il convient de lire en premier, c'est-à-dire les historiens classiques. Leur mérite principal est de pratiquer tous les types d'histoire<sup>21</sup>. Mais il faut les lire dans un ordre précis :

Aussi lirons-nous d'abord [Hérodote], qui a, malgré son savoir étendu, un style d'une grande simplicité. De lui, nous passerons à Théopompe et Xénophon, d'où nous en viendrons à Philistos et Éphore, pour finir par Thucydide<sup>22</sup>.

Theon semble encourager ces lectures pour deux raisons. D'abord, les historiens qu'il recommande couvrent l'histoire grecque jusqu'au temps d'Alexandre. En les lisant, les étudiants peuvent donc acquérir un bagage de connaissances historiques leur permettant, d'une part, de comprendre l'œuvre des grands orateurs et, d'autre part, de mémoriser des *exempla* utiles pour la composition rhétorique<sup>23</sup>. Puis, pour être capable de bien composer, il faut, selon Theon, assimiler une variété de style :

Lorsque quelqu'un admire ce qu'il y a de bon chez tous et entreprend d'y conformer sa pensée, de fait qu'il existe en lui une sorte de matrice du discours, que chacun peut modeler selon sa propre nature, il ne se voit pas contraint de fixer les yeux sur un seul style, mais il acquiert spontanément à son usage personnel une part de tous ces biens. Le plus utile de tout sera donc qu'on recueille ce qu'il y a de plus beau dans tous les ouvrages, qu'on le récite et qu'on en rappelle fréquemment le souvenir en y joignant l'action la plus appropriée<sup>24</sup>.

---

<sup>20</sup> Aelius Theon, 13. Ce classement semble être pris directement de Denys d'Halicarnasse, *Sur Thucydide*, 5. Il se trouve aussi par exemple dans *De ideis* d'Hermogène (II, 12, 33). Mais il indique surtout que ces historiens, jusqu'à une certaine époque, probablement durant l'Antiquité tardive, formaient le canon de l'historiographie antique. Sur la formation du canon voir I. MATIJAŠIĆ, *Shaping the Canons of Ancient Greek Historiography. Imitation, Classicism and Literary Criticism*, Berlin – Boston 2018.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> *Ibid.* Trad. M. PATILLON. Theon suit sans doute Denys d'Halicarnasse.

<sup>23</sup> Déclamations

<sup>24</sup> *Ibid.* Trad. M. PATILLON.

Si ses recommandations de lecture avaient été suivies, nous posséderions sûrement une plus grande partie des ouvrages de ces historiens.

La date de rédaction du recueil de Theon est disputée, mais l'opinion majoritaire la situe au I<sup>er</sup> siècle après J.-C.<sup>25</sup>. Néanmoins, il a joui d'une bonne diffusion et était encore très utilisé durant le Moyen-Âge byzantin, comme l'illustre le nombre important de commentaires. Il était aussi en circulation durant l'Antiquité tardive puisque les autres traités ont puisé en son sein<sup>26</sup>. Le traité de Theon montre que, dans les écoles de rhétorique de l'époque impériale et tardo-antique, les historiens pouvaient être lus en profondeur. Certes, on lisait davantage certains passages : les deux premiers livres d'Hérodote et les trois premiers de Thucydide sont beaucoup plus cités que les autres<sup>27</sup>. La raison en est qu'ils contiennent beaucoup plus de pièces rhétoriques. Comme le note Denys d'Halicarnasse dans son traité *Sur Thucydide* :

Une simple comparaison entre le livre I et le livre VIII montrerait d'ailleurs qu'ils ne relèvent ni des mêmes choix littéraires ni de la même veine d'écriture : l'un, qui embrasse peu de faits et des faits médiocres, regorge de morceaux de rhétorique, l'autre, qui relate beaucoup d'actions d'envergure, ne contient que de rares harangues<sup>28</sup>.

Mais malgré cette focalisation sur l'apprentissage d'une figure rhétorique, l'étudiant finissait tout de même par avoir en tête certains épisodes tirés de ces deux auteurs et par connaître assez bien l'œuvre pour y revenir au besoin.

---

<sup>25</sup> G. A. KENNEDY, *Progymnasmata*, p. 1-3 place le texte au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Pour une date tardive (V<sup>e</sup> siècle), voir M. HEATH, «Theon and the History of the Progymnasmata», *GRBS* 43, 2002/2003, p. 129-160.

<sup>26</sup> *Ibid*, qui, si on ne retient pas son argument pour la date, présente tout de même les rapports entre le traité de Theon et les autres.

<sup>27</sup> J. BOMPAIRE, «Les historiens classiques dans les exercices préparatoires de rhétorique (*Progymnasmata*)», dans *Recueil Plassart : études sur l'Antiquité grecque offertes à André Plassart par ses collègues de la Sorbonne*, Paris 1976, p. 4. Sur la lecture de Thucydide en particulier dans le contexte scolaire durant l'époque impériale voir J. Carlos IGLESIAS ZOIDO, «Thucydides in the School Rhetoric of the Imperial Period», *GRBS* 52, 2012, p. 393-420. Cf. C. A. GIBSON, «Learning Greek History in the Ancient Classroom», p. 117, n. 59, pour les citations d'Hérodote et de Thucydide dans les *progymnasmata* en général. Par exemple, les livres 5-6-8 de Thucydide n'apparaissent dans aucun recueil, alors que les livres 4 et 7 ne sont cités qu'à deux reprises et uniquement par Aphthonios.

<sup>28</sup> Denys d'Halicarnasse, *Sur Thucydide*, 16, 4. Denys reprend et complète ici une critique déjà soulevée par Cratippos, contemporain de Thucydide, qui lui reprochait d'interrompre constamment le cours des événements avec des discours. Mais les propos de Denys permettent de voir comment, dans l'analyse d'une œuvre historiographique, les discours rhétoriques pouvaient être séparés de la narration des faits.

Les autres traités de *progymnasmata* ne ménagent pas une place aussi importante aux historiens. Leur relative absence ne signifie pas qu'ils n'étaient pas enseignés : comme les *progymnasmata* étaient avant tout des traités théoriques visant à expliquer les différentes figures rhétoriques, ce n'est pas parce qu'on ne retrouve pas un auteur dans le texte qu'il n'était pas mentionné ou expliqué oralement. Chez Aphthonius, disciple de Libanios dont le recueil, particulièrement diffusé, date de la fin du IV<sup>e</sup> ou du début du V<sup>e</sup> siècle, Thucydide n'est mentionné directement que dans l'exercice de l'*ekphrasis* et de l'*encomium*<sup>29</sup>. Pour ce dernier exercice, il compose d'ailleurs lui-même un *encomium* de Thucydide, auquel il vaut la peine de s'attarder plus précisément.

Aphthonios déclare d'abord honorer Thucydide parce qu'il a inventé une chose des plus utiles, c'est-à-dire le langage de l'éloquence<sup>30</sup>. Il dresse ensuite une petite biographie de l'historien. Il provient d'une famille noble, de laquelle il tient l'essentiel de son prestige, puisque, comme le dit Aphthonios, il ne s'est pas enrichi indûment et ne possède pas un grand pouvoir politique. Il devient philosophe et général, carrières qui l'amènent à être capable de décrire les événements avec éloquence et d'en avoir une compréhension technique. La *Guerre du Péloponnèse* devient une occasion pour lui de se faire valoir : il refuse de laisser cet événement dans l'oubli et se fait le gardien des hauts faits des Grecs. Aphthonios passe ensuite à une brève description du contenu. Il s'intéresse particulièrement à la capture des cités (Platéas, Lesbos, le ravage de l'Attique) et aux assemblées et procès. Cet intérêt pour ces passages suggère qu'il valorise particulièrement ceux qui sont des bons exemples de *narratio* (descriptions de bataille) et de démonstrations d'éloquence (procès). Il conclut son *encomium* en comparant Thucydide à Hérodote. Alors que ce dernier désire procurer du plaisir au lecteur, l'historien de la *Guerre du Péloponnèse* désire transmettre la vérité.

L'*encomium* de Thucydide doit avant tout servir de modèle pour la rédaction de ce genre de discours. Au-delà de sa dimension scolaire, qui tend à puiser dans Thucydide des exemples de figures rhétoriques, il transmet néanmoins les principales fonctions de l'historien.

---

<sup>29</sup> Aphthonios, 22-24; 37 RABE.

<sup>30</sup> Aphthonios parle de *logoi*, ce qui pourrait autant désigner l'histoire que la prose attique ou simplement le langage de l'éloquence.

Thucydide préserve ce qui serait autrement tombé dans l'oubli; mais il le préserve avec le souci de la vérité et non par curiosité ou pour amuser le lecteur. Et puisque ce qu'il rapporte est vrai, cela peut être imité et transformé en *exempla*. L'*encomium* ne comporte aucune théorie d'ensemble de l'histoire. Mais en insistant sur la préservation des événements et sur l'importance de la vérité, il présente tout de même les éléments sur lesquels l'ambition de l'historien doit se fonder.

En résumé, les traités de *progymnasmata*, et en particulier celui de Theon, accordent une place importante aux historiens. Ceux-ci, comme le montrent les recommandations de lecture de Theon et l'*encomium* de Thucydide d'Aphthonios, jouissent d'une bonne estime et sont jugés dignes d'être imités. Mais pour bien comprendre comment les étudiants apprenaient à composer une histoire, il faut déplacer notre attention vers les différents exercices. C'est à travers ceux-ci qu'est véhiculée une conception de l'écriture de l'histoire, qui posera les fondements littéraires du rapport entre l'historien et ses lecteurs.

## **Le récit historique et la vraisemblance**

Les traités de *progymnasmata* s'intéressaient aussi à la nature du récit historique, en particulier dans le *progymnasma* du récit. Pour Aphthonios, la principale caractéristique du récit historique, qui le distingue des autres types de récits, est qu'il se concentre sur les événements passés<sup>31</sup>. Le récit dramatique et le récit politique concernent quant à eux respectivement les faits imaginaires et les faits que les orateurs utilisent dans leur concours<sup>32</sup>. Tout récit (*diegema*) est au demeurant une exposition de faits qui sont advenus ou qui pourraient être advenus<sup>33</sup>. Selon la démonstration d'Aphthonios, le récit historique ne se définit donc pas nécessairement par le caractère réel des événements qu'il rapporte, mais simplement par l'ancienneté de ces événements, critère vague qui, dans le contexte d'un cours

---

<sup>31</sup> Aphthonios, 2 RABE.

<sup>32</sup> *Ibid*, 2-3 RABE.

<sup>33</sup> *Ibid*, 2 RABE.

de rhétorique, peut aussi bien qualifier les événements de la guerre de Troie que ceux de la Guerre du Péloponnèse.

Le traité de Nicolas de Myra, datant du V<sup>e</sup> siècle, peut nous aider à y voir plus clair<sup>34</sup>. Nicolaos détaille davantage qu'Aphthonios sa conception des différents types de récits (*diegemata*)<sup>35</sup>. Comme Aphthonios, il note que les *diegemata* sont des récits de faits qui sont advenus ou qui auraient pu l'être<sup>36</sup>. Mais il affirme aussi que certains présentent une position différente, en cela qu'ils voient les *diegemata* comme «des faits qui ont été rapportés et qui se sont produits»<sup>37</sup>. Il identifie quatre types de *diegema* : mythique, historique, fictif et judiciaire. Le récit historique se démarque par le fait qu'il concerne des événements anciens qui sont reconnus pour être réellement arrivés<sup>38</sup>. Il convient d'insister sur le fait que le caractère «historique» du récit historique est fondé sur un argument d'autorité : c'est parce que l'autorité des textes des historiens classiques est unanimement acceptée que l'on considère leur texte comme historique et non comme des récits mythiques. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à examiner un passage du *Commentaire sur les Progymnasmata d'Aphthonios* de Jean de Sardes, qui, bien qu'écrit au IX<sup>e</sup> siècle, rassemble et interprète textes plus anciens (Théon, Nikolaos et, évidemment Aphthonios)<sup>39</sup>. Jean de Sardes stipule que les faits transmis par les hommes sages du passé (orateurs, philosophes, etc.) acquièrent le statut de vérité<sup>40</sup>. Sachant cela, il paraît logique que Nikolaos accorde une valeur historique aux récits qui sont réputés être advenus : ce sont les récits des auteurs classiques comme Thucydide et Hérodote.

Contrairement au récit mythique, qui est lui aussi fondé sur des faits en théorie anciens, la véracité du récit historique n'est donc pas sujette à questions. Quant au récit fictif, il ne

---

<sup>34</sup> Traduction française de Nicolaos

<sup>35</sup> Nicolaos de Myra, *Progymnasmata*, 11-12 FELTEN.

<sup>36</sup> *Ibid*, 4 FELTEN.

<sup>37</sup> Comme le note C. DARBO-PESCHANSKI, *L'Historia. Commencements grecs*, Paris 2007, p. 412, ce genre de définition finit par «assimiler le *diegema* lui-même à l'exposé de ce qui est historique en tant qu'il concerne une réalité passée.»

<sup>38</sup> Cf. Rufus, *Art rhétorique*, 463, 13 : «Ἱστορικὸν δὲ ἐν ᾧ διηγούμεθα πράξεις τινὰς μετὰ κόσμου ὡς γεγενημένας.»

<sup>39</sup> Sur Jean de Sardes voir principalement K. ALPERS, *Untersuchungen zu Johannes Sardianos und seinem Kommentar zu den Progymnasmata des Aphthonios*, Braunschweig, 2009.

<sup>40</sup> Jean de Sardes, *Commentaire aux progymnasmata d'Aphthonios*, 16.

raconte pas des choses invraisemblables ou impossibles, mais des choses qui auraient pu arriver naturellement. Nikolaos dessine donc un ensemble d'oppositions entre le vrai et le faux, entre ce qui est arrivé et ce qui pourrait être arrivé, mais toujours dans un cadre de vraisemblance<sup>41</sup>. Pour comprendre les implications du critère de la vraisemblance sur la conception du récit historique, revenons toutefois au traité de Theon et à sa présentation du *progymnasma* de la *narratio*, beaucoup plus développé que celui d'Aphthonios et de Nicolaos.

Theon donne parfois l'impression de théoriser l'exercice du récit pour de futurs historiens. Évidemment, il présente les caractéristiques du récit d'un point de vue rhétorique. Mais l'histoire est clairement pour lui le genre littéraire où cet exercice est le plus mis en application. Ainsi, le nombre d'exemples que Theon tire des historiens anciens et la façon dont il insiste sur l'utilité de sa démonstration pour l'écriture de l'histoire suggèrent qu'il désirent entre autres former ses élèves à ce genre littéraire. Esquissons donc les grandes lignes de sa vision du récit.

Un récit se compose de six éléments (*stoicheia*) : la personne, l'acte accompli par la personne, le lieu de l'action, le temps de l'action, la manière de l'action et la cause de l'action<sup>42</sup>. Theon enchaîne ensuite avec la description de chacun des éléments. Passons outre les descriptions du lieu, du temps et de la manière. En ce qui a trait à la personne, il faut porter attention aux aspects suivants : l'origine (*genos*), la nature (*phusis*), l'éducation (*agôge*), la disposition (*diathesis*), âge (*êlikia*), situation (*tuxê*), choix (*proairesis*), actions (*praxis*), paroles (*logos*), mort (*thanatos*) et ce qui suit la mort (*ta meta thanatos*)<sup>43</sup>. L'acte doit ensuite être jugé selon qu'il est important (*mega*) ou non, dangereux (*kindunôdes*) ou non, possible (*dunaton*) ou non, facile (*radion*) ou difficile (*duscheres*), nécessaire (*anagkaion*) ou non,

---

<sup>41</sup> Voir en général G. RISPOLI, *Lo spazio del verisimile. Il racconto, la storia, il mito*, Naples 1988, G. BOWERSOCK, *Fiction as History. Nero to Julian*, Berkeley – Los Angeles – London 1994.

<sup>42</sup> Theon, 78. Theon reprend ici une longue tradition rhétorique. La plupart des critères énoncés ne viennent donc pas exclusivement de lui. Cf. L. PERNOT, «Lieu et lieu commun dans rhétorique antique», *BAGB* 3, 1986, p. 253-284, p. 263-265 pour les *stoicheiai* en particulier.

<sup>43</sup> Theon, 78. Les termes sont de la traduction de M. PATILLON.

opportun (*sumferon*) ou non, juste (*dikaion*) ou non, glorieux (*endoxon*) ou non<sup>44</sup>. Vient ensuite la cause de l'acte : a-t-il été commis pour «acquérir un bien ou éloigner un mal»? La personne a-t-elle agi «par amitié, à cause d'une femme, pour ses enfants, ou sous l'effet des pathè : colère, passion amoureuse, haine, envie, ivresse et autres pathè de ce genre?<sup>45</sup>»

Un récit bien ficelé comprend trois qualités principales : la clarté (*saphêneia*), la concision (*suntomia*) et la vraisemblance (*pithanotês*)<sup>46</sup>. Afin de rendre clair un récit, il faut présenter les faits dans le bon ordre et éviter les mots ou les expressions alambiquées<sup>47</sup>. Theon prend pour exemple la chronologie chez Thucydide, qui, parce qu'elle est divisée en saisons, force l'historien de la *Guerre du Péloponnèse* à faire des allers-retours non nécessaires. Ces derniers rendent le récit difficile à retenir et les faits particulièrement obscurs. Pour qu'un récit soit compréhensible, Theon conseille donc d'«éviter la confusion dans la chronologie ou l'ordre de succession des faits, ainsi que la répétition des mêmes faits [...]»<sup>48</sup>. Il faut aussi se garder d'insérer trop de digressions, qui, bien qu'elle repose la pensée de l'auditeur, finissent par le distraire lorsqu'elles sont en trop grand nombre. En ce qui a trait au langage, celui qui écrit doit s'abstenir de certains types de mots, en particulier les mots «poétiques, forgés, métaphoriques, archaïques, étrangers et homonymes.<sup>49</sup>» Il doit aussi faire attention à ne pas confondre l'auditeur en raison de «rapports syntaxiques ambigus.»

La deuxième qualité du récit, la concision, consiste à s'en tenir à l'essentiel dans l'exposition des faits, c'est-à-dire à «ne pas insérer les faits dans d'autres faits» et à «laisser de côté ceux qui apparaissent comme sous-entendus»<sup>50</sup>. Le fait de se perdre dans les prolongements des faits est aussi une tare à ne pas reproduire. C'est là une des principales

---

<sup>44</sup> *Ibid.* Trad. M. PATILLON.

<sup>45</sup> *Ibid.*, 79. Trad. M. PATILLON.

<sup>46</sup> *Pithanotês* signifie crédible, mais le sens se rapproche souvent du terme utilisé plus précisément pour dénoter la vraisemblance, *to eikos*. La proximité entre les deux termes et leur utilisation conjointe – par exemple dans les *progymnasmata* de Théon – nous pousse à traduire *pithanotês* par vraisemblance (comme le fait le plus souvent M. PATILLON), pour garder l'idée que le discours est censé reproduire le réel.

<sup>47</sup> Theon, 80.

<sup>48</sup> *Ibid.* Trad. M. PATILLON.

<sup>49</sup> *Ibid.*, 81. Il est important de noter que lorsque Theon critique l'usage de mots archaïques, il ne le fait pas par rapport à sa propre époque. La langue apprise dans l'éducation ancienne était, comme on le sait, volontairement archaïsante. Ainsi, Theon utilise Démosthène pour justifier la non-utilisation de mots archaïques.

<sup>50</sup> *Ibid.*, 83.

différences entre le récit historique et l'exercice du récit. Theon utilise l'exemple de Cylon, ancien champion olympique ayant tenté d'imposer une tyrannie à Athènes vers 632 avant J.-C.<sup>51</sup> : «si l'on veut faire son histoire (*ei men tis istorian peri autou suggraphei*)», il faut retracer ses origines et les concours auxquels il a participé et qu'il a remportés. Mais si l'on compose un récit (*diegêma*) le concernant, ici sa tentative d'imposer une tyrannie, s'en tenir aux faits est suffisant<sup>52</sup>. La concision du récit passe en outre par un choix de mots précis : les courts plutôt que les longs, les simples au lieu des composés. Il convient aussi de faire l'économie des mots sous-entendus et de se garder «de tomber sans s'en apercevoir par amour de la concision dans la singularité (*eis idiôtismon*) ou dans l'obscurité (*eis asapheian*).<sup>53</sup>»

Troisième et dernier critère d'un bon récit, celui de la vraisemblance est aussi le plus important, puisque c'est lui qui accorde de la crédibilité aux faits décrits<sup>54</sup>.

Pour assurer la vraisemblance d'un récit, dit Theon, on emploiera des mots assortis aux personnes, aux actes, aux lieux et aux contextes, et des faits tous plausibles et s'enchaînant mutuellement. Il faut aussi ajouter brièvement les causes au récit et énoncer ce qui éveille le doute en ménageant la crédibilité<sup>55</sup>.

L'auteur doit présenter les faits avec le plus de vraisemblance possible et donner au lecteur les moyens de vérifier cette vraisemblance. Il s'agit donc de persuader. Si quelque chose semble peu probable ou particulièrement discutable, il est de son devoir de dissiper les doutes éventuels de l'auditoire. Une autre définition, celle de l'*Anonyme de Séguier*, insiste bien sur cet aspect : «La narration (*diêgesis*) devient vraisemblable si l'on efforce de rendre tout ce qu'on dit conforme au réel (*tois alêthesi*)»<sup>56</sup>. Rufus, dans son *Art rhétorique*, propose une définition similaire quand il dit que, pour qu'un récit soit vraisemblable, il faut qu'il présente ce qui est vrai (*to alêthê*) et possible à croire (*dunamena pisteuthênai*)<sup>57</sup>. Plus on ajoutera de détails aux éléments (*stoicheia*) de la narration, plus le récit sera perçu comme vrai. Les faits

---

<sup>51</sup> Herodote, V, 71; Thucydide, I, 126.

<sup>52</sup> Theon, 83-84.

<sup>53</sup> *Ibid*, 84. Trad. M. PATILLON.

<sup>54</sup> Theon, 79.

<sup>55</sup> *Ibid*, 84. Trad. M. PATILLON.

<sup>56</sup> *Anonyme de Séguier*, 89. Trad. M. PATILLON.

<sup>57</sup> Rufus, *Art rhétorique*, 18.

nus (*psila pragmata*) ne produisent pas de persuasion<sup>58</sup>. Sans inclure les éléments, et en particulier la cause, le récit n'a pas valeur de vérité.

Le critère de vraisemblance servait donc aussi à évaluer la fiabilité d'un récit. Dans les traités de *progymnasmata*, c'est ce qu'on appelait l'exercice de la contestation et de la confirmation et cela pouvait aussi bien se faire pour une *chreia*, une fable ou un récit. L'ordre d'importance des lieux (*topoi*) de la confirmation ou de la contestation varie selon l'exercice. Ici, nous nous concentrerons sur leur ordre dans l'exercice du récit. Les lieux de la confirmation et de la contestation permettent d'ébaucher un récit crédible ou, inversement, en se mettant dans la perspective de l'auditeur/lecteur, d'évaluer la crédibilité d'un récit. On pourrait pour cette raison les qualifier de fondements de la critique historique ancienne, en gardant toutefois en tête que telle n'était pas leur première fonction<sup>59</sup>. Dans le cas du récit, le lieu le plus important est l'obscurité<sup>60</sup>. Viennent ensuite l'impossible, l'invraisemblable, l'erroné, l'excès, le défaut, la contradiction, le mal ordonné, l'inconvenant et l'inopportun. Nous nous limiterons ici aux trois premiers.

L'impossible sert à confirmer ou infirmer ce que l'auteur raconte en déterminant si cela est naturellement ou historiquement possible<sup>61</sup>. Le naturellement possible est ce que l'on peut qualifier de conforme aux lois de la nature. L'historiquement possible est ce qui touche à la séquence temporelle dans le récit. Theon donne comme exemple le fait de dire qu'Héraclès a tué Busiris alors que ce dernier a vécu onze générations avant le premier. Le lieu de l'erroné (*pseudês*), qui sert à valider ou invalider la vérité d'une assertion, n'est pas traité dans l'exercice du récit, mais Theon le définit dans ceux de la *chreia* et de la fable. Pour la *chreia*, qui présente brièvement les paroles ou les actions d'un grand personnage généralement réel (Socrate, Diogène le Cynique, etc.), l'erroné se présente lorsque les propos de ce grand personnage sont faux : «Bion n'a pas dit vrai en présentant l'amour de l'argent comme la mère

---

<sup>58</sup> *Ibid*, 90.

<sup>59</sup> Qui était souvent judiciaire.

<sup>60</sup> Pour l'obscurité dans la théorie rhétorique voir M. FUHRMANN, «Obscuritas. Das Problem der Dunkelheit in der rhetorischen und literarästhetischen Theorie der Antike», *Poetik und Hermeutik* 2, 1966, p. 47-72.

<sup>61</sup> Theon, 93.

de tous les vices : il est plutôt une folie.<sup>62</sup>» Pour la fable, le critère de l'erroné ne s'applique qu'à sa dernière partie, à savoir la morale. Il s'agit donc de contester la vérité de la morale en démontrant qu'elle ne se vérifie pas toujours<sup>63</sup>.

L'in vraisemblable vient en troisième, entre l'impossible et l'erroné. Pour prouver, selon le cas, la vraisemblance ou l'in vraisemblance d'un récit, il convient de porter attention à la personne qui commet l'action, à l'action elle-même, au lieu de l'action, ainsi qu'au temps, à la manière et à la cause de celle-ci<sup>64</sup>. Pour évaluer la vraisemblance d'un récit, il convient donc de le déconstruire à partir des différents éléments (*stoixeia*) décrits plus haut :

Il y a invraisemblance (*apithanon*) lorsque les faits ou les paroles sont possibles, mais non crédibles, soit en raison de la personne à qui on attribue le fait ou la parole, soit en raison du lieu où l'on situe tel fait ou telle parole, soit en raison du temps où l'on place tel fait ou telle parole, soit en raison de la manière du fait ou de la parole, soit en raison de la cause de ces mêmes faits ou paroles, lorsque nous disons qu'il n'est pas plausible que telle personne ait fait ou dit telle chose, en tel lieu, en tel temps, de telle manière ou pour telle cause<sup>65</sup>.

Pour l'essentiel, il s'agit d'une analyse interne. Ce qui intéresse l'analyse, ce n'est pas le degré de similitude direct entre la réalité et le récit. Évidemment, dans le cas d'un récit historique, on raconte des actions qui se sont réellement passées. Mais la discussion ne concerne pas l'événement historique dans sa particularité. L'évaluation de la vraisemblance transporte le questionnement vers le récit lui-même. Est-ce que les motifs qu'on a attribués à la personne sont vraisemblables? Est-ce que cette personne, avec son profil (origines, éducation, etc.) particulier, aurait vraiment pu commettre une telle action d'une telle manière? La seule façon de répondre à ces questions est de juger de la cohérence du récit.

Theon choisit Thucydide et l'épisode des Platéens et des Thébains pour illustrer son propos<sup>66</sup>. Il ne se demande pas si les actions des Platéens et des Thébains telles que décrites par Thucydide sont conformes à ce qui s'est réellement passé. Bien qu'il ne doute pas que les faits se soient réellement déroulés, ce n'est pas à cette dimension qu'il s'intéresse. Theon livre

---

<sup>62</sup> *Ibid*, 105. Trad. M. PATILLON.

<sup>63</sup> *Ibid*, 78.

<sup>64</sup> *Ibid*, 94.

<sup>65</sup> *Ibid*, 76-77. Trad. M. PATILLON.

<sup>66</sup> Thucydide, II, 2-6.

plutôt une analyse détaillée du texte en se concentrant sur les actions des Platéens et les réactions des Thébains et en posant la question de leur adéquation avec le critère de la vraisemblance. Était-il vraisemblable que les Platéens réagissent de la façon décrite par Thucydide à l'action commise par les Thébains?

Nous ne repasserons pas sur l'ensemble de la démonstration, mais il vaut la peine d'en analyser un passage précis:

Il est plausible que les Thébains, toujours en conflit avec les Platéens et conscients qu'il allait y avoir la guerre, aient voulu s'emparer en avance de Platée alors qu'on était encore en temps de paix; puis qu'ils n'aient pas entrepris de réaliser ce dessein au grand jour, mais par une nuit sans lune et en outre avec l'aide de certains Platéens qui devaient leur ouvrir les portes : en raison de la trêve, il n'y avait aucun dispositif de protection; et que ces traîtres l'eussent été, parce qu'ils avaient une haine personnelle, non contre les Thébains, mais contre certains de leurs concitoyens, qu'ils pensaient éliminer à la faveur des événements<sup>67</sup>.

On voit bien que Theon juge la valeur du récit de Thucydide uniquement par des critères internes. L'affrontement entre les Thébains et les Platéens a bel et bien eu lieu, ce qui donne un caractère historique au récit. Mais l'historien parvient-il à en offrir un portrait convaincant? Les détails fournis par Thucydide conviennent-ils aux éléments (personnages, temps, action, lieu, etc.)? Selon Théon, les réflexes stratégiques des deux camps sont vraisemblables : ils anticipaient la guerre, malgré la trêve. Il est aussi crédible que certains Platéens, par haine de leurs voisins, aient choisi de trahir leur patrie : c'est ce qui arrive souvent dans ce genre de situations. Ainsi, il ne s'agit pas de savoir si, dans cette situation historique précise, certains Platéens ont trahi leur patrie pour les raisons précises invoquées par Thucydide. On est en droit d'imaginer d'autres raisons. Tout ce qui importe est la vraisemblance du propos : peut-on croire à ce que dit Thucydide? Ce qu'il raconte convient-il à la situation, aux personnages impliqués et à leurs actions?

Analysons un autre exemple, cette fois-ci tiré du *Comment écrire l'histoire* de Lucien de Samosate<sup>68</sup>. Ce dernier, comme à son habitude, se moque d'un historien qui, dans ce cas particulier, rapporte des choses invraisemblables en décrivant l'issue d'une bataille. Ainsi, la

---

<sup>67</sup> Theon, 84-85. Trad. M. PATILLON.

<sup>68</sup> Lucien de Samosate, *Comment écrire l'histoire*, 20.

bataille se serait conclue par 70236 morts du côté des barbares et deux morts du côté des Romains. L'historien affirme aussi que des soldats mouraient instantanément d'une blessure au gros orteil. Lucien fait certainement dans la caricature, mais là n'est pas l'essentiel; c'est la façon dont il justifie sa position qui importe. Il dit d'abord que les chiffres donnés par l'historien n'avaient rien à voir avec les rapports des généraux. Il ne fait pas référence aux rapports de cette bataille en particulier, mais à un rapport générique : les généraux ne rapportent jamais 70000 morts. Il conclut ce passage par cette phrase : «Pour croire ce genre de choses, je me demande si l'on est sain d'esprit.<sup>69</sup>» En somme, l'historien aurait-il inclus un nombre de morts plus vraisemblable que Lucien ne se serait pas davantage posé la question du nombre de morts réels causés par la bataille.

Le critère de vraisemblance implique aussi des jugements de valeur sur les faits. C'est ce qu'on peut déduire d'un exemple fourni par Théon, où il tente d'infirmer la vraisemblance d'un récit concernant Médée. Bien qu'il s'agisse d'un récit mythique, la démonstration vaut aussi pour le récit historique. Citons-le intégralement :

À propos de Médée, par exemple : d'après la personne : il est invraisemblable qu'une mère ait fait du mal à ses enfants; d'après l'action : il n'est pas plausible qu'elle les ait égorgés; d'après le lieu : elle ne les aurait pas tués à Corinthe, où vivait Jason le père des enfants; d'après le temps : il n'est pas vraisemblable qu'elle l'ait fait à un moment où, femme étrangère délaissée par son mari, elle se trouvait rabaissée, tandis que Jason avait accru sa puissance en épousant Glaukè, la fille de Créon, roi de ce pays; d'après la manière : elle aurait cherché à dissimuler son acte et n'aurait pas tué par le glaive, mais par le poison, elle surtout qui était magicienne; d'après la cause : il est invraisemblable qu'elle ait tué ses enfants par colère contre son mari, car ce malheur n'atteignait pas le seul Jason, mais elle-même en même temps, elle surtout, dans la mesure où la femme est plus vulnérable dans l'épreuve<sup>70</sup>.

Ce faisant, la vraisemblance d'une action est jugée selon des barèmes fixes, qui impliquent des jugements de valeur. La question n'est alors pas de savoir si Médée a vraiment agi ainsi, mais si les actions de Médée telles que décrites correspondent aux actions attendues d'un personnage possédant son profil. Les actions de Médée dans le récit ne sont pas évaluées à partir des actions que Médée aurait commises dans la vraie vie. Par exemple, la vraisemblance de son comportement est mesurée selon une idée précise du rôle et du caractère de la femme. Ses réactions sont aussi stéréotypées : son mari la délaissant, elle aurait dû se sentir rabaissée;

---

<sup>69</sup> *Ibid.* Trad. A. HURST.

<sup>70</sup> *Ibid.*, 94. Trad. M. PATILLON.

puisqu'elle a commis un crime, elle aurait dû vouloir le dissimuler, bien que l'on puisse penser que ce genre de crime «passionnel» soit commis pour être dévoilé.

En somme, le critère de vraisemblance formate le réel, il le rend culturellement et socialement reconnaissable auprès d'une audience, raison pour laquelle il n'est pas dénué de jugements de valeur<sup>71</sup>. Ce qui apparaît clairement dans le *progymnasma* du récit, c'est que, comme le note Gérard Genette, la vraisemblance est «un corps de maximes et de préjugés qui constitue tout à la fois une vision du monde et un système de valeurs.<sup>72</sup>» Bien que, du côté de l'orateur, elle visât à la persuasion, la vraisemblance fournissait aussi, du côté du lecteur, une sorte de «pacte de lecture» pour évaluer la fiabilité des faits<sup>73</sup>. Le vraisemblable est ce qui est socialement, culturellement et idéologiquement probable. Il y a certes, dans la notion de vraisemblance, l'idée que le discours est supérieur à la réalité. Mais cette idée n'implique pas une césure infranchissable entre le discours et la réalité. Le vraisemblable aménage la réalité pour qu'elle devienne crédible, pour qu'elle soit, selon le schéma d'Aristote, universalisable<sup>74</sup>. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il affirme, dans un passage célèbre de la *Poétique* que la poésie surpasse l'histoire : la première peut exprimer l'universel, alors que la seconde ne s'occupe que du contingent<sup>75</sup>.

L'exercice du récit dans les traités de *progymnasmata* habitait l'élève à créer du vraisemblable à partir de sujets mythiques ou historiques venant des textes classiques. Évidemment, transposer des faits réels en récit, comme le faisaient les historiens antiques et tardo-antiques, impliquaient d'autres compétences : connaissances militaires et techniques, expérience des événements, enquête sur les faits, etc. Ces compétences renforçaient la

---

<sup>71</sup> R. WEBB, «The *Progymnasmata* as Practice», dans Y. L. TOO (dir.), *Education in Greek and Roman Antiquity*, Leiden – Boston – Köln 2001, p. 313-314. Cf. ID., *Ekphrasis, Imagination and Persuasion in Ancient Rhetorical Theory and Practice*, Farnham – Burlington 2009, p. 103.

<sup>72</sup> G. GENETTE, «Vraisemblance et motivation», dans ID., *Figures II*, Paris 1979 [1969], p. 73.

<sup>73</sup> L'expression «pacte de lecture» est empruntée à D. PERNOT, «Vraisemblance», dans P. ARON, D. SAINT-JACQUES et A. VIALA (dirs), *Dictionnaire du littéraire*, Paris 2002, p. 805.

<sup>74</sup> Aristote, *Rhétorique*, 1357a, 39.

<sup>75</sup> Id., *Poétique*, 1451b, 1-11

crédibilité du récit. Mais au niveau de la mise en récit, l'historien utilisait ce qu'il avait appris dans le *progymnasma* du récit et avait développé tout au long de sa formation. Il allait par exemple devoir construire le personnage en mettant l'accent sur certaines qualités, lier ces dernières aux actions réalisées et à la manière dont ces actions ont été réalisées, et enfin en donner une cause qui leur convienne. Or, même en possession de documents et de témoignages, même en ayant vu lui-même les événements, l'historien allait les modeler pour en faire un récit vraisemblable, non parce qu'il voulait tromper son audience ou travestir la réalité, mais parce que sa mise en récit de cette réalité était le produit des catégories véhiculées par les *progymnasmata* et, plus généralement, par le monde social dans lequel il vivait. S'il traite d'événements réels, qu'il vise à restituer avec le plus d'exactitude possible, l'historien fabrique aussi un récit, qui doit satisfaire à des critères de validité, en l'occurrence ceux de la théorie rhétorique, partagés par les lecteurs.

## L'ekphrasis et la visualisation

Comme nous l'avons vu plus haut, le récit n'était pas le seul exercice qui pouvait être utile dans l'écriture d'une œuvre historique. Les auteurs des traités de *progymnasmata*, et en particulier Theon, estimaient que l'*ekphrasis* devait aussi être maîtrisée par les historiens<sup>76</sup>. Si on associe l'*ekphrasis* à un genre littéraire précis, celui de la description de monuments, cette affirmation peut paraître surprenante. Mais, l'*ekphrasis* était une aussi plus largement une technique d'exposition des faits, dont l'objectif était de susciter des dispositions particulières chez le lecteur/auditeur, notamment en lui donnant l'impression de vivre les faits relatés. C'est cet aspect particulier de l'*ekphrasis* que Theon jugeait utile pour les historiens, aspect qui est aussi celui sur lequel insistent la plupart des traités de *progymnasmata*.

---

<sup>76</sup> Sur l'*ekphrasis* voir J. PALM, «Bermerkungen sur Ekphrase in der grieschischen Literatur», *Kungl. Humanistika Vetenskapssamfundet i Uppsala, Årsbok*, 1965-66, p. 108-211.

Selon la définition qu'en donne Theon, l'*ekphrasis* visait à rendre visible l'objet que l'on décrit, qui peut être une personne, un lieu, une statue, etc<sup>77</sup>. Théon dresse une liste de sujets d'*ekphrasis*, qui contient tous les éléments du récit, sauf la cause<sup>78</sup>. On peut donc composer une *ekphrasis* sur la personne, l'action, le temps, le lieu et la manière. Mais l'*ekphrasis* peut aussi couvrir un sujet plus général. Ce qui la différenciera alors du récit est qu'elle traitera son sujet plus en détail. Ainsi, pour Théon, les faits décrits en détail (*ta pragmata ekphrazontes*) seront traités à partir de ce qui les précède, de ce qu'ils contiennent en eux-mêmes et de leurs conséquences<sup>79</sup>. Lorsqu'il parle de ce qui précède les faits, Theon ne veut pas dire leur cause d'un point de vue historique. Par exemple, pour une guerre, il s'agit de décrire les préparatifs logistiques et financiers et les appréhensions. En ce qui concerne les deux autres aspects, il faut d'une part décrire les blessures et les décès résultant de la guerre (ou, éventuellement, même si Theon ne le mentionne pas, les actes héroïques des soldats ou des généraux) et, d'autre part, les conséquences directes de celle-ci, c'est-à-dire la victoire des uns et la défaite des autres. Partant, le but de la description est de transmettre certains affects plutôt que d'exposer les causes et les conséquences (politiques, militaires, etc.) d'un événement. Cela n'empêche pas l'*ekphrasis* d'être intégré à un récit plus large, qui lui s'intéressera plus précisément aux causes politiques et militaires.

La caractéristique principale de l'*ekphrasis* se trouve en effet dans sa façon de traiter les faits. Pour Nikolaos, alors que le récit vise la simple exposition des faits, l'*ekphrasis* «s'efforce de transformer les auditeurs en spectateurs.<sup>80</sup>» Plus loin, il ajoute que

La description nous exerce à la partie narrative, à ceci près qu'elle ne produit pas une exposition simple, mais qu'elle met en œuvre des éléments qui créent la puissance d'évocation (*energeian*), nous rendent visible ce sur quoi portent les discours, et, peu s'en faut, nous transmettent en témoins oculaires<sup>81</sup>.

---

<sup>77</sup> Theon, 119. Pour l'*ekphrasis* dans les différents traités de *progymnasmata*, voir R. WEBB, *Ekphrasis, Imagination and Persuasion*, p. 49-59.

<sup>78</sup> Theon, 118. Ce que Théon laisse sous-entendre est dit clairement par un scholiaste des *progymnasmata* d'Aphthonios (C. WALZ, *Rhetores Graeci*, II, p. 55) : «ιστέον δὲ ὅτι πάντα τὰ περιστατικά ἐκφράζεται, πλὴν τῆς αἰτίας.»

<sup>79</sup> Theon, 119. Cf. Aphthonios, 37 RABE.

<sup>80</sup> Nikolaos, 68 FELTEN. Trad. H. FRUTEAU DE LACLOS.

<sup>81</sup> *Ibid.*, 69-70. Trad. H. FRUTEAU DE LACLOS.

Ce qui distingue les deux exercices tient davantage à leurs objectifs. Le récit sert à transmettre de l'information, alors que l'*ekphrasis* a pour fonction de donner du relief aux faits en les rendant vivants, à la manière des images qui accompagnent le récit des événements lors d'un journal télévisé. Comme le dit Nikolaos dans le passage cité ci-dessus, le récit se contente de relater les faits, alors que l'*ekphrasis* vise à provoquer une réaction chez le lecteur/auditeur, en les lui faisant voir. En résumé, il s'agit, pour le Pseudo-Hermogène, «de produire la vision au moyen de l'ouïe.<sup>82</sup>»

Le concept qui sous-tend cette volonté de faire voir est l'*enargeia*, qui consiste à rendre visibles ou animés des faits ou des objets<sup>83</sup>. Si les *progymnasmata* le mentionnent sans le théoriser, le concept est discuté dans les principaux traités rhétoriques. Son importance est illustrée de façon efficace par le traité *Du Sublime* et par Quintilien<sup>84</sup>. Pour ce dernier, l'*enargeia* (*evidentia* en latin) a pour fonction de montrer plutôt que de raconter. Son objectif est de faire vivre les événements au lecteur/auditeur comme s'il avait été présent<sup>85</sup>. Le sens qui importe est donc la vision : l'*enargeia* porte devant les yeux un discours qui serait autrement capté par l'oreille : «C'est une grande qualité que de présenter les choses dont nous parlons avec une telle clarté qu'elles semblent être sous nos yeux.<sup>86</sup>» Quintilien utilise un exemple issu du contexte judiciaire pour étayer cette affirmation. Si on se limite au récit des faits, dit-il, on ne mobilisera que les oreilles du juge, alors que si on fait appel à l'*enargeia*, on mettra les faits

<sup>82</sup> Pseudo-Hermogène, *Progymnasmata*, 23.

<sup>83</sup> Voir en premier lieu R. WEBB, *Ekphrasis, Imagination and Persuasion*, p. 87-106. Voir aussi G. ZANKER, «Enargeia in the Ancient Criticism of Poetry», *Rheinisches Museum für Philologie* 124, 1981, p. 297-311; C. CALAME, «Quand dire c'est faire voir : l'évidence dans la rhétorique antique», *Études de lettres* 4, 1991, p. 3-22; A. ZANGARA, *Voir l'histoire*, p. 279-281; L. CALBOLI MONTEFUSCO, «Ἐνάργεια et ἐνέργεια: l'évidence d'une démonstration qui signifie les choses en acte (Rhet. Her. 4, 68)», *Pallas* 69, 2005, p. 43-58, avec références bibliographiques supplémentaires.

<sup>84</sup> J. DROSS, «De la philosophie à la rhétorique : la relation entre *phantasia* et *enargeia* dans le traité *Du sublime* et l'*Institution oratoire*», *Philosophie Antique* 4, 2004, p. 61-93; EAD., «Qu'est ce qu'un discours évident? Les rapports entre l'évidence et la clarté dans l'*Institution oratoire*», dans P. CHIRON et C. LÉVY (dirs.), *Les noms du style*, Louvain – Walpole, p. 233-252.

<sup>85</sup> Quintilien, VI, 6, 2, 32 : «Insequetur ἐνάργεια, quae a Cicerone inlustratio et euidentia nominatur, quae non tam dicere uidetur quam ostendere, et adfectus non aliter quam si rebus ipsis intersimus sequentur.»

<sup>86</sup> *Ibid.*, VIII, 3, 62. Trad. J. COUSIN.

devant ses yeux, permettant au discours d'exercer toute l'étendue de son pouvoir (*dominatur*)<sup>87</sup>.

L'*enargeia* dépend, selon Quintilien, de la *phantasia*, qui n'est rien d'autre que la faculté d'imaginer. Par la *phantasia*, l'auditeur est en mesure de visualiser les choses qui lui sont racontées, de telle sorte qu'elles apparaissent devant ses yeux<sup>88</sup>. Cette visualisation est le meilleur moyen d'engendrer des affects, qui auront ensuite une grande force persuasive sur l'auditeur. Comme le note l'auteur du traité *Du sublime*, «mêlée à l'argumentation des faits, l'imagination de l'orateur ne se contente pas de persuader l'auditeur, elle l'asservit (*ou peithei ton akroatên monon, alla kai douloutai*).<sup>89</sup>» La tâche de l'orateur est donc de créer des affects à partir des faits, en transmettant sa propre visualisation à l'auditeur. Il ne s'agit pas d'une communication à sens unique : l'orateur doit lui-même être capable de s'imaginer les choses décrites pour pouvoir les communiquer efficacement à l'auditoire<sup>90</sup>. La *phantasia* se produit ainsi «lorsque, par enthousiasme et passion, on paraît voir ce que l'on dit et qu'on le place sous les yeux des auditeurs.<sup>91</sup>» Quintilien prend pour exemple un cas d'homicide. L'orateur devra alors s'imaginer les choses comme elles se sont vraisemblablement déroulées<sup>92</sup>. Cette *phantasia* du déroulement de l'homicide, une fois transposée dans le discours, donne aux faits de l'*enargeia*, capable d'émouvoir et d'affecter l'auditoire.

Loin d'être uniquement esthétique, l'*enargeia* devait donc produire un effet de vérité. En stimulant l'imagination de l'auditoire, l'orateur ou, éventuellement, l'historien, engendraient certains affects, qui donnaient une valeur de vérité aux faits décrits. Non pas que ce que l'orateur décrivait s'était réellement déroulé de la façon décrite; mais, en faisant appel à l'imagination du lecteur/auditeur, il mobilisait certaines normes sociales et culturelles,

---

<sup>87</sup> *Ibid.*

<sup>88</sup> Quintilien, VI, 2, 30.

<sup>89</sup> *Du sublime*, XV, 9. Trad. H. LEBÈGUE.

<sup>90</sup> J. DROSS, «Texte, image et imagination : le développement de la rhétorique de l'évidence à Rome», *Pallas* 93, 2013, p. 273 : «L'évidence rhétorique "textualise" en quelque sorte l'imagination de l'orateur pour mieux soulever celle de l'auditeur.»

<sup>91</sup> *Du sublime*, XV, 1 : «ὄταν ἂ λέγεις ὑπ' ἐνθουσιασμοῦ καὶ πάθους βλέπειν δοκῆς καὶ ὑπ' ὄψιν τιθῆς τοῖς ἀκούουσιν.»

<sup>92</sup> Quintilien, VI, 2, 31.

transmises sous la forme d'affects par le discours. La dimension rhétorique de cette dynamique est bien mise en avant par Jean de Sardes, dans son *Commentaire aux progymnasmata d'Aphthonios* :

Si le discours est *energês* et clair, ce qui est dit passe en quelque sorte des oreilles aux yeux. Car le discours, contemplant ce qui est montré, grave l'image dans les yeux et peint la vérité par l'imagination<sup>93</sup>.

Le discours produit de la vérité parce qu'il met devant les yeux les faits ou les événements. Quintilien est encore une fois celui qui l'énonce clairement : «Il est très avantageux d'ajouter à la vérité un tableau plausible des faits (*adiecta veris credibilis rerum imago*), qui donne aux auditeurs l'impression qu'ils assistent, pour ainsi dire à la scène [...]»<sup>94</sup> Partant, visualiser les faits par le discours, et s'en trouver affecté, renforce, du point de vue de l'auditeur, la validité de ces faits.

Mais ce qui produit cette vérité est bel et bien le caractère vraisemblable de la scène dépeinte et des affects qu'elle est censée faire naître. Pour s'en convaincre, on a qu'à examiner un passage du *Lysias* de Denys d'Halicarnasse. Ce dernier loue Lysias pour son habileté à donner vie aux événements, c'est-à-dire à mettre de l'*enargeia* dans ses discours<sup>95</sup>. En lisant les discours de Lysias, dit Denys, le lecteur/auditeur

ne peut s'empêcher de voir se dérouler les événements qu'on lui décrit ni de lier connaissance, comme s'ils étaient présents, avec les personnages que l'orateur met en scène. Il ne se posera aucune question, pas même de vraisemblance, sur les actions des uns, les sentiments des autres, les pensées de celui-ci, les paroles de celui-là. C'est que Lysias est, de tous les orateurs, le meilleur des observateurs de la nature humaine et celui qui sait le mieux rendre à chacun ce qui lui convient, sentiments, mœurs, actions<sup>96</sup>.

Lysias est donc si habile que les personnages et les événements revivent devant les yeux du lecteur/auditeur, qui ne se pose pas de question quant à la vraisemblance de la description. Encore une fois, notons qu'il s'agit moins de reproduire exactement la réalité que d'en dresser un portrait «plus vrai que nature». Le pouvoir de l'orateur se trouve justement dans cette capacité à donner une cohésion aux actions et aux personnages, de telle sorte que les faits

---

<sup>93</sup> Jean de Sardes, *Commentaire aux progymnasmata d'Aphthonios*, 224 : «»

<sup>94</sup> Quintilien, IV, 2, 123.

<sup>95</sup> Denys d'Halicarnasse, *Lysias*, II, 7, 1.

<sup>96</sup> *Ibid*, 7, 2-4.

deviennent culturellement et socialement «disibles» pour l'auditoire. Les affects générés par le discours poussent l'auditoire à mieux apprécier la vérité des faits, parce qu'il est saisi par la vivacité (*enargeia*) de la description et reconnaît la scène sociale dans laquelle sont plongés les protagonistes.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les auteurs des *progymnasmata* insistent sur le langage à utiliser dans le discours. Pour en revenir à l'*ekphrasis*, il importait que le langage soit en accord avec les faits ou les objets décrits. Il s'agit du critère de la convenance, important dans la théorie rhétorique, selon lequel le style du discours doit refléter l'importance du fait traité ou le caractère et les passions de l'individu concerné<sup>97</sup>. Ainsi, dans le cas plus précis de l'*ekphrasis*, en reflétant, par son discours, les faits traités, l'orateur pourra transmettre à l'auditeur les affects qu'ils contiennent, lui donnant l'impression qu'ils se sont déroulés devant lui.

Mais qu'en est-il de l'*ekphrasis* et de l'*enargeia* lorsqu'elles sont appliquées plus précisément à l'histoire? Le bon historien ne devait pas seulement rapporter les événements, ils devaient aussi susciter une gamme d'affects chez le public. Ce dernier devait avoir l'impression, à travers le discours de l'historien, que les événements se déroulaient une seconde fois sous ses yeux. Cette dynamique est illustrée par un passage célèbre de la *Gloire des Athéniens* de Plutarque :

De fait les actions que les peintres représentent comme si elles étaient en train de se dérouler, les œuvres littéraires les racontent (*diégountai*) et exposent (*suggraphousin*) une fois achevées. Et si, pour représenter les mêmes sujets, les uns usent de couleurs et de formes, les autres de mots et de phrases, ces différences dans le matériau et les procédés d'imitation n'empêchent pas qu'ils se proposent le même but les uns et les autres et le meilleur historien est celui qui, grâce au pathétique (*pathesi*) et aux caractères (*prosopois*), donne à son récit le relief d'un tableau. Ainsi Thucydide s'efforce-t-il toujours d'atteindre dans son récit à cette suggestivité (*enargeian*), car il est animé du désir de transformer, pour ainsi dire, l'auditeur en spectateur et d'inspirer aux lecteurs les sentiments de stupeur et de trouble éprouvés par les témoins oculaires<sup>98</sup>.

L'historien, dans ce cas-ci Thucydide, doit donc réussir à faire naître (*energasthai*) chez le lecteur les affects ressentis par les témoins oculaires. Cela est possible parce qu'il réussit à lui

<sup>97</sup> Chez Theon, 116, le critère de la convenance est appliqué en particulier à la prosopopée (personnification). Pour Aristote, *Rhétorique*, 1408a, 19-20 : «L'expression adéquate contribue à persuader l'auditeur.»

<sup>98</sup> Plutarque, *Gloire des Athéniens*, 3, 347A. Trad. F. FRAZIER et Ch. FRODEFOND.

faire visualiser la scène, son discours devenant un tableau. Mais, contrairement au peintre, l'historien n'isole pas une scène; il la représente dans son déroulement. Il s'agit, comme Plutarque le dit au sujet d'une bataille décrite par Xénophon, de mettre la scène sous les yeux du lecteur, «non pas comme un événement passé, mais comme une action en train de s'accomplir». Le lecteur en sera affecté (*empathlein*) et aura l'impression d'être placé au milieu du danger (*sugkinduneuein*)<sup>99</sup>. Cette technique de présentation des faits vise à maintenir une forme de suspense, à tenir en haleine le lecteur<sup>100</sup>.

Or, la description des événements sous la forme d'une *ekphrasis* n'avait pas seulement pour objectif d'amuser le lecteur. En lui faisant voir les événements sous la forme d'affects, l'*ekphrasis* de l'histoire produisait un effet de vérité<sup>101</sup>. Comme un miroir, l'historien doit, selon la métaphore de Lucien de Samosate, pouvoir recevoir et renvoyer fidèlement et sans altération la forme des événements<sup>102</sup>. Lucien ne nie pas l'importance du discours : au contraire, il signifie clairement que les événements doivent atteindre le lecteur, sans qu'il sente l'intervention de l'historien. De cette façon, le lecteur/auditeur subit lui-même les événements, est frappé par les mêmes affects que les témoins oculaires et sympathise en quelque sorte avec ceux-ci. La vérité du récit se mesure alors à l'expérience sensorielle du lecteur/auditeur, qui renvoie, en définitive, à des affects socialement et culturellement construits. En ce sens, la tâche de l'historien se rapprochait de celle de l'orateur, bien que, contrairement à ce dernier, il travaillât avec des faits déjà établis. C'est au demeurant pourquoi Lucien considérait que l'historien devait s'occuper du «comment dire» plutôt que du «quoi dire»<sup>103</sup>.

Bien que la crédibilité et la vraisemblance de la description soient proportionnelles au talent littéraire de l'historien, celui-ci doit éviter d'en faire l'étalage. Lucien est clair à ce sujet. Il brocarde les historiens qui se lancent dans des descriptions diverses et interminables,

---

<sup>99</sup> Id., *Vie d'Artaxerxès*. Trad. R. FLACELIÈRE et É. CHAMBRY.

<sup>100</sup> Demetrios, *Du style*, 208.

<sup>101</sup> A. ZANGARA, *Voir l'histoire*, p. 58.

<sup>102</sup> Lucien de Samosate, *Comment écrire l'histoire*, 50.

<sup>103</sup> *Ibid*, 51.

détournant le lecteur du réel sujet<sup>104</sup>. On voit donc que la qualité de l'historien est définie par sa capacité à rendre les faits fluides, à masquer la nature discursive de l'*ekphrasis* : les faits doivent être ressentis comme réels. Ce n'est qu'à ce prix que l'historien peut «amener le lecteur à confondre l'évidence de la réalité avec celle de la représentation.<sup>105</sup>»

## Conclusion

Si les traités de *progymnasmata* énuméraient les principales caractéristiques du récit historique, tout en dressant les conditions de sa validité, ils ne s'attardaient pas à définir les spécificités de l'histoire comme genre littéraire. Ils initiaient certes les étudiants à l'importance des *exempla* moraux et à la grandeur de l'œuvre des historiens classiques comme Hérodote et Thucydide. Les qualités littéraires que devait avoir le récit d'un bon historien étaient aussi abordées. Aussi bien au niveau des *exempla* moraux qu'à celui de la description des faits, la principale tâche littéraire de l'historien était de produire du vraisemblable. Les traités de *progymnasmata*, complétés par d'autres traités rhétoriques, nous permettent ainsi de saisir comment les futurs historiens développaient une vision de l'écriture de l'histoire. Par leur mise en avant du critère de vraisemblable et par l'importance qu'ils accordent à l'*enargeia*, ces traités montrent que l'écriture de l'histoire n'était pas destinée à être un simple rapport factuel, mais aussi à donner une cohérence narrative aux faits et à transmettre leur importance et leur gravité aux lecteurs. En cela, l'histoire était autant assujettie aux catégories de la rhétorique que les autres types de discours. Les lecteurs devaient être persuadés par le récit des faits et être en mesure de s'y reconnaître, ce qui arrivait si le récit était vraisemblable, c'est-à-dire si les personnages, leurs actions et les causes qui les motivent correspondaient à leurs attentes sociales et culturelles, et si les descriptions des différentes scènes (batailles, catastrophes, etc.) généraient chez eux des affects qui auraient été engendrés s'ils avaient eux-mêmes participé aux événements.

---

<sup>104</sup> Lucien de Samosate, *Comment écrire l'histoire*, 19-20; 57. Voir F. MONTANARI, «Ekphrasis e verità storica nella critica di Luciano», dans *Filologia e critica letteraria della Grecia*, Pise 1984, p. 111-124.

<sup>105</sup> A. ZANGARA, *Voir l'histoire*, p. 293.

Cela ne veut pas dire que les historiens ne représentaient pas la réalité ou le déroulement réel des événements. Après tout, le récit historique, selon tous les auteurs de *progymnasmata*, se caractérise par le fait qu'il concerne des faits qui se sont réellement déroulés. Cependant, bien que l'on s'accorde pour dire que des faits ont eu lieu (une guerre, une bataille, un complot, une bonne ou mauvaise décision, un crime, etc.), ce qui permet de donner foi au récit est l'adéquation avec le critère de vraisemblance. Certes, comme le note Quintilien, «il y a beaucoup de choses qui sont vraies (*vera*), mais peu crédibles, de même qu'il y a des choses fausses qui sont, souvent, vraisemblables (*veri similia*)<sup>106</sup>. Le vraisemblable a un effet de vérité, non parce qu'il se confond toujours avec la vérité, mais parce qu'il porte les conditions sociales et idéologiques de sa validité.

Ainsi, pour reprendre l'analogie de Paul Veyne entre le journaliste et l'historien ancien, on croit le journaliste parce qu'il remplit certaines conditions (journal réputé, indépendance, connaissance des dossiers, accès aux sources), et qu'il raconte des faits qui ont une forte probabilité d'être vrais selon les connaissances et les attentes sociales du lecteur<sup>107</sup>. Or, puisque le journaliste ne dévoile pas ses sources et qu'il doit parfois aller à contre-courant de l'opinion (mettre au jour la corruption d'un parti politique puissant ou d'une personnalité politique appréciée), la crédibilité que le lectorat accordera à ses propos dépendra de son prestige personnel, c'est-à-dire du capital symbolique qu'il a pu accumuler (révélations passées de scandales importants, notoriété publique, etc.).

Il en va de même pour l'historien ancien. La crédibilité que l'on accordait à son récit n'allait néanmoins pas dépendre simplement de son adéquation avec la réalité : c'est au final l'habileté littéraire avec laquelle il allait décrire cette réalité et sa capacité à faire vivre cette réalité à ses lecteurs en utilisant le bon style et les bons mots pour les transformer en témoin, qui allaient déterminer la qualité d'un historien<sup>108</sup>. Selon cette vision, toute forme d'aspérité littéraire ou rhétorique allait aussitôt gêner le lecteur/auditeur et remettre en cause la valeur du

---

<sup>106</sup> Quintilien, IV, 2, 34. Trad. J. COUSIN.

<sup>107</sup> Pour l'analogie de P. VEYNE, quelque peu différente de la nôtre, voir *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes?*, Paris 1983, p. 17-27.

<sup>108</sup> A. ZANGARA, *Voir l'histoire*, p. 56-62.

récit de l'historien et son honnêteté. Comme le note Catherine Darbo-Pechanski : «Si le style historique est agréable, c'est donc en ce qu'il épouse le cours des événements dans sa totalité au point de le refléter, et il perd son caractère à rendre le travail d'écriture par trop perceptible.<sup>109</sup>»

Nous arrivons ainsi à une autre question importante : comment se construit socialement la prétention à la vérité des historiens? Peut-être de façon encore plus décisive que la vraisemblance du récit, c'est la personnalité que l'historien réussit à construire qui donne une valeur à son récit. La vérité de l'histoire est aussi le produit d'attentes sociales par rapport au profil social de l'historien. De nombreux textes anciens sur l'historiographie, loin d'avoir un simple aspect technique, se posent la question de l'identité de l'historien, de ce qui fait sa spécificité, aménageant ainsi un terrain de lutte pour la vérité. C'est maintenant à cet aspect que nous allons nous attarder.

---

<sup>109</sup> C. DARBO-PESCHANSKI, *L'istoria. Commencements grecs*, p. 425.

## Politiques de la vérité

Pour être cru, un historien ne devait pas seulement raconter des faits crédibles. Il devait aussi les raconter de façon à ce que l'auditeur ne doute pas de son impartialité. La vérité que l'on attribuait à son récit était en bonne partie déterminée par la personnalité qu'il y faisait transparaître. C'est en tout cas ce qui apparaît dans la plupart des textes de la «critique» historiographique. Parmi ces textes, on peut entre autres ranger le *Thucydide* de Denys d'Halicarnasse, le *De la malignité d'Hérodote* de Plutarque et le *Comment écrire l'histoire* de Lucien de Samosate<sup>110</sup>. Ayant tous comme objectif d'identifier les qualités qui font l'historien impartial et entièrement dévoué à la vérité, ils élaborent ce qu'Hayden White appelle une «politique de l'interprétation»

This politics has to do with the kind of authority the interpreter claims vis-à-vis the established political authorities of the society of which he is a member, on the one side, and vis-à-vis other interpreters in his own field of study or investigation, on the basis of whatever rights he conceives himself to possess and whatever duties he feels himself obligated to discharge in his status of professional seeker of truth<sup>111</sup>.

Si, dans la société tardo-antique, être historien n'est pas un statut professionnel, il y a tout de même un ensemble de règles et de critères qui accorde à l'historien la légitimité de parler au nom de la vérité. Dans la dernière section, nous avons vu que mettre en forme un récit vraisemblable et être en mesure de transmettre la vitalité (*enargeia*) des faits constituaient une partie de cette légitimité. Il s'agit maintenant de dégager les caractéristiques sociales de l'histoire : autour de quelles qualités se construit la figure de l'historien.

Nous étudierons d'abord la figure de l'historien chez Plutarque et Denys d'Halicarnasse ainsi que dans la *Vie de Thucydide* de Marcellinus, pour montrer comment les éléments biographiques de la vie d'un historien sont utilisés pour attaquer ou défendre son impartialité. Ensuite, à travers une analyse de la vision de l'historien idéal de Polybe et Lucien, nous nous attarderons à la dimension politique de la figure de l'historien. Enfin, nous

---

<sup>110</sup> L. CANFORA, *Teorie e tecnica della storiografia classica : Luciano, Plutarco, Diogini, Anonimo su Tucidide*, Rome – Bari 1974.

<sup>111</sup> H. WHITE, *The Content of the Form. Narrative Discourse and Historical Representation*, Baltimore – London 2007, p. 58.

verrons comment l'opposition entre histoire et éloge durant l'Antiquité tardive est le reflet d'attitudes sociales qui dépassent le contexte littéraire. Dans l'ensemble, l'objectif est rendre saillants les liens entre les valeurs de la société et la figure de l'historien. Ce dernier, loin d'être un individu isolé, est affublé des qualités et vertus que les élites tardo-antiques reconnaissent comme cardinales.

### **Plutarque, Denys d'Halicarnasse et l'*epieikeia***

Le premier cas sur lequel nous nous pencherons est celui de Thucydide<sup>112</sup>. Dans sa *Guerre du Péloponnèse*, ce dernier prend soin de se présenter comme quelqu'un recherchant strictement la vérité. Mais au-delà de sa vision de la méthode historique, c'est surtout en sa qualité d'exilé que la critique ancienne accordait une plus grande crédibilité à Thucydide. Il faut donc aussi porter attention à sa réception chez deux auteurs, Denys d'Halicarnasse et Marcellinus. La *Vie de Thucydide* de ce dernier compile les informations biographiques concernant Thucydide, ainsi que les commentaires de la critique rhétorique ancienne sur son style. Dans sa version actuelle, elle est généralement datée du V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle, bien que la grande majorité de son contenu soit probablement tiré de traités semblables de l'époque hellénistique et romaine<sup>113</sup>. Notre analyse se concentrera sur la façon dont Marcellinus défend la neutralité de Thucydide.

Selon Marcellinus, Thucydide possédait des mines d'or en Thrace, ce qui, selon ses propres aveux, lui donnait un ascendant considérable sur les gens de la région<sup>114</sup>. Cette concession faisait sans doute de lui un homme riche<sup>115</sup>. Marcellinus transforme ce fait biographique en argument pour défendre la neutralité de Thucydide. Mais au lieu de dépenser

---

<sup>112</sup> La bibliographie sur Thucydide et sa méthode historique étant immense, nous nous contenterons de référer au commentaire récent de S. HORNBLLOWER, *A Commentary on Thucydides*, Oxford – Toronto 1991-2008, 3 vols et à la récente monographie de L. CANFORA, *La menzogna, la colpa, l'exilio*, Bari 2016.

<sup>113</sup> Voir J. MAITLAND, «Marcellinus' Life of Thucydides: Criticism and Criteria in the Biographical Tradition», *CQ* 46, 1996, p. 538-558.

<sup>114</sup> Thucydide, IV, 105.

<sup>115</sup> Marcellinus, *Vie de Thucydide*, 19.

sa richesse dans des biens luxueux, Thucydide en a fait usage pour obtenir de l'information auprès des protagonistes de la guerre :

[...] percevant, avant son début, que la Guerre du Péloponnèse allait se mettre en branle, et ayant d'écrire sur celle-ci, il donna de l'argent aussi bien aux Athéniens qu'aux Lacédémoniens et à de nombreux autres, afin qu'ils lui fassent des rapports, à lui qui voulait écrire les événements survenus et les choses dites durant cette guerre<sup>116</sup>.

La neutralité de Thucydide était donc garantie par le fait qu'il avait payé les Athéniens comme les Lacédémoniens, lui assurant d'avoir entre les mains les versions des faits des deux côtés :

On peut se demander la raison pour laquelle il a payé les Lacédémoniens et les autres, alors qu'il aurait pu donner aux Athéniens seuls et apprendre uniquement d'eux. Et nous disons que ce n'est pas sans but que de l'argent fut donné aussi aux autres. Le but était pour lui que la vérité sur les événements soit écrite. Il eût été probable que les Athéniens, rapportant les choses à leur propre bénéfice, allaient mentir et qu'ils allaient souvent dire «nous avons triomphé», bien qu'ils avaient été défaits. Pour cela, il donna à tous, afin de chasser la vérité à partir de l'harmonie dans les récits de nombreuses personnes. Car l'obscur se découvre dans l'accord harmonieux du grand nombre<sup>117</sup>.

Ce que raconte Marcellinus est évidemment issu d'une tradition postérieure à Thucydide. Dans sa préface, ce dernier souligne simplement qu'il n'a transmis que ce qu'il avait vu lui-même ou ce qui venait de sources fiables<sup>118</sup>. Il dit aussi que les témoignages étaient en général difficiles à vérifier puisque les individus avaient tendance à rapporter des versions favorables à leur camp<sup>119</sup>.

Marcellinus note un élément qui fait la force de Thucydide : sa réaction face à son exil<sup>120</sup>. Après avoir été contraint d'abandonner aux Lacédémoniens la ville d'Amphipolis en Thrace, Thucydide fut exilé d'Athènes pendant vingt-six ans<sup>121</sup>. Mais Thucydide n'affirme pas que son exil faisait de lui un meilleur historien; il constate simplement qu'il a ainsi pu observer les événements du point de vue des deux camps<sup>122</sup>. Pourtant, Marcellinus écrit :

<sup>116</sup> *Ibid*, 20 : «πρὸ τοῦ Πελοποννησιακοῦ πολέμου τὸν πόλεμον αἰσθηθεὶς κινεῖσθαι μέλλοντα, προελόμενος συγγράψαι αὐτὸν παρεῖχε πολλὰ τοῖς Ἀθηναίων στρατιώταις καὶ τοῖς Λακεδαιμονίων καὶ πολλοῖς ἄλλοις, ἵνα ἀπαγγέλλοιεν αὐτῷ βουλομένῳ συγγράφειν τὰ γινόμενα κατὰ καιρὸν καὶ λεγόμενα ἐν αὐτῷ τῷ πολέμῳ.»

<sup>117</sup> *Ibid*, 21 : «ζητητέον δὲ διὰ τί καὶ Λακεδαιμονίοις παρεῖχε καὶ ἄλλοις, ἐξὸν Ἀθηναίοις διδόναι μόνοις καὶ παρ' ἐκείνων μαθάνειν. καὶ λέγομεν ὅτι οὐκ ἀσκοπῶς καὶ τοῖς ἄλλοις παρεῖχεν· σκοπὸς γὰρ ἦν αὐτῷ τὴν ἀλήθειαν τῶν πραγμάτων συγγράψαι, εἰκὸς δὲ ἦν Ἀθηναίους πρὸς τὸ χρήσιμον ἑαυτῶν ἀπαγγέλλοντας ψεύδεσθαι, καὶ λέγειν πολλάκις ὡς ἡμεῖς ἐνικήσαμεν, οὐ νικήσαντας. διὸ πᾶσι παρεῖχεν, ἐκ τῆς τῶν πολλῶν συμφωνίας θηρόμενος τὴν τῆς ἀληθείας κατάληψιν· τὸ γὰρ ἀσαφὲς ἐξελέγχεται τῇ τῶν πλειόνων συναδούσῃ συμφωνίᾳ. »

<sup>118</sup> Thucydide, I, 22.

<sup>119</sup> *Ibid*.

<sup>120</sup> Marcellinus, *Vie de Thucydide*, 24-27.

<sup>121</sup> Thucydide, IV, 104-108; V, 26.

<sup>122</sup> *Ibid*, 26.

Il n'écrit d'aucune manière comme quelqu'un qui en voulait aux Athéniens, mais comme un amoureux de la vérité et un individu au caractère modéré. En effet, ni Cléon ni Brasidas, qui sont la cause de son malheur, ne sont l'objet d'un reproche, comme l'aurait fait un auteur en colère. De nombreux historiens adaptent leur récit à leurs propres affects, la vérité n'étant que le dernier de leurs soucis<sup>123</sup>.

Il décline ensuite quelques exemples d'historiens mélangeant leurs propres affects à leur récit, ce que Thucydide ne fait pas. Il évite d'utiliser son récit pour se justifier ou pour vilipender ses accusateurs. Son exil, qui aurait pu être un motif de ressentiment, garantit donc la neutralité de Thucydide. Il n'a plus intérêt à glorifier les actions des Athéniens, mais sa réaction honorable fait qu'il ne les minimise pas non plus. L'hostilité qu'il aurait pu avoir à l'encontre de Brasidas, qui l'a défait à Amphipolis, ne transparait pas non plus dans récit.

Cette vision n'était pas partagée par tous. Dans une des rares critiques antiques de Thucydide, Denys d'Halicarnasse affirme plutôt que l'exil de l'historien est très perceptible dans son récit. Comparant Hérodote et Thucydide au niveau de leur disposition (*diathesis*), il maintient que le premier est équitable (*epieikês*) tout au long de son récit, se réjouissant des bonnes actions et se montrant compatissant des souffrances des protagonistes, alors que le second se montre amer et rigide, en plus d'en vouloir à sa patrie pour son exil<sup>124</sup>. Denys utilise le même terme (*mnêsikakeôn*) que Marcellinus, mais en tire des conclusions différentes. Selon lui, Thucydide insiste particulièrement sur les erreurs d'Athènes et, lorsque les choses se passent bien pour cette dernière, il omet de le mentionner ou ne le fait qu'à demi-mot<sup>125</sup>. Son inimitié est donc largement perceptible.

Dans son *Sur Thucydide*, Denys y va d'une affirmation très similaire en rapport avec le Dialogue des Méliens, passage très connu et commenté de *La Guerre du Péloponnèse*, où les stratèges athéniens essaient de forcer les Méliens à s'allier à eux plutôt que de rester neutres. Les Athéniens jugent que la loi du plus fort doit régner et, devant la résistance des Méliens, choisissent de les massacrer. Il note d'abord qu'en raison de son exil, Thucydide ne pouvait être présent lors des négociations ni même avoir obtenu, par l'entremise d'un des

---

<sup>123</sup> Marcellinus, *Vie de Thucydide*, 26-27 : «ἔγραφε δ' οὐδ' οὕτως μνησικακῶν τοῖς Ἀθηναίοις, ἀλλὰ φιλαλήθης ὢν καὶ τὰ ἥθη μέτριος, εἴ γε οὔτε Κλέων παρ' αὐτῶ οὔτε Βρασίδης ὁ τῆς συμφορᾶς αἴτιος ἀπέλαυσε λαιδορίας, ὡς ἂν τοῦ συγγραφέως ὀργιζομένου. καίτοι οἱ πολλοὶ τοῖς ἰδίοις πάθεσι συνέθεσαν τὰς ἱστορίας, ἥκιστα μελήσαν αὐτοῖς τῆς ἀληθείας.»

<sup>124</sup> Denys d'Halicarnasse, *Lettre à Pompée*, 3, 15.

<sup>125</sup> *Ibid.*

protagonistes, un rapport des discussions qui s'y sont tenues<sup>126</sup>. Sachant cela, la question est de déterminer si Thucydide a composé un dialogue convenant à la situation et aux personnages engagés dans les discussions. Dans sa préface, l'historien avait lui-même juré rapporter les discours avec le plus d'exactitude possible et, s'il ne les avait pas lui-même entendus, de s'en tenir à ce qui aurait pu être dit<sup>127</sup>. Denys fait donc de cette déclaration l'aune à partir de laquelle il mesurera la fiabilité du récit de Thucydide.

Pour Denys, il n'est pas possible que les Athéniens aient pu penser que la loi du plus fort devait régner. À l'inverse, il estime aussi peu crédible que les Méliens, citoyens d'une petite cité sans éclat, aient choisi l'honneur (être massacré) plutôt que la sécurité (se joindre à l'alliance athénienne). En outre, ajoute-t-il, comment les Athéniens, ayant fui leur cité lors des Guerres médiques, pouvaient-ils «taxer de folie les gens qui font le même choix.<sup>128</sup>» Denys refuse donc la possibilité que les Athéniens, «les plus sages des Grecs», «développent des idées on ne peut plus honteuses.<sup>129</sup>» Il ne lui reste plus qu'à accuser Thucydide d'avoir voulu venger son exil en calomniant sa cité<sup>130</sup>.

Marcellinus et Denys d'Halicarnasse émettent donc des points de vue opposés sur l'exil de Thucydide. L'enjeu de leur débat est l'évaluation du caractère de l'historien : malgré ses infortunes, Thucydide réussissait-il à demeurer équitable (*epieikês*) ou s'enfonçait-il dans la haine et le ressentiment? Ce faisant, son impartialité est moins définie par le respect d'une méthode que par un trait de caractère. Cette dimension apparaît de façon encore plus nette dans le second texte que nous analyserons est, le *De la malignité d'Hérodote* de Plutarque.

Dans ce texte, Plutarque s'attaque à Hérodote en épinglant les défauts principaux de son récit<sup>131</sup>. Certes, si on s'en tient au caractère parfois exagéré des propos, le texte apparaît être l'œuvre d'un auteur aussi malicieux que l'historien qu'il désire critiquer. Or, dans les

---

<sup>126</sup> Id., Sur *Thucydide*, 41, 4.

<sup>127</sup> Thucydide, I, 22.

<sup>128</sup> Denys d'Halicarnasse, Sur *Thucydide*, 41, 6. Trad. G. AUJAC.

<sup>129</sup> *Ibid.*, 41, 7. Trad. G. AUJAC.

<sup>130</sup> *Ibid.*

<sup>131</sup> Sur Plutarque voir C. P. JONES, *Plutarch and Rome*, Oxford 1971. Sur son rapport à l'histoire voir C. THEANDER, *Plutarch und die Geschichte*, Lund 1951; C. PELLING, *Plutarch and History. Eighteen Studies*, Swansea – London 2000; ID., «De Malignitate Plutarchi : Plutarch, Herodotus and the Persian Wars», dans E. BRIDGES ET AL. (dirs.), *Cultural Responses to the Persian Wars*, Oxford 2007, p. 145-165.

premières pages, Plutarque recense les principaux critères en fonction desquels il peut affirmer qu'Hérodote est malhonnête et tente de tromper ses lecteurs<sup>132</sup>. Qu'ils soient bien utilisés ou non par Plutarque, il n'en demeure pas moins que ces critères sont particulièrement importants pour la définition du bon historien.

Le premier défaut que Plutarque attribue à Hérodote est de faire usage de mots déplaisants (*dusxerês*), alors que des mots plus justes (*epieikês*)<sup>133</sup>. Il se montre ainsi inutilement sévère avec certains individus, au point que Plutarque l'accuse de manquer de bienveillance et de jouir de son récit<sup>134</sup>. Le deuxième défaut d'Hérodote est une extension du premier. Il inclut dans son récit une mauvaise action d'un individu, bien qu'elles n'aient rien à voir avec son enquête :

L'écrivain s'en empare, l'introduit dans des événements où elle n'a rien à faire et utilise les digressions et les circonvolutions pour englober l'insuccès ou l'acte absurde et malhonnête d'un tel, montrant ainsi clairement qu'il se complaît dans la médisance<sup>135</sup>.

Contrairement à Thucydide, qui «n'avait pas fait le récit des errements de Cléon pourtant innombrables», Hérodote rompt sans vergogne le cours de son récit pour commenter les mauvais coups et les injustices des individus, c'est-à-dire pour diffamer (*blasphemein*) et dénigrer (*psegein*) inutilement. À l'inverse, Hérodote n'hésite pas non plus à omettre (*paraleipsis*) une bonne action, même si celle-ci vient naturellement dans le fil de son enquête<sup>136</sup>. Au lieu d'agrémenter son récit de l'éloge d'une bonne action lorsque cela s'y prête, Hérodote passe outre et poursuit sa narration. Refuser, comme il le fait, de rendre justice aux bonnes actions est une tare au moins aussi grave, voire peut-être pire, que celle de prendre plaisir à dénigrer. Cela est tout autant opposé à l'idée d'équité (*epieikês*) dans le récit.

Plutarque blâme ensuite Hérodote pour sa tendance générale à toujours choisir, lorsqu'existent des versions conflictuelles du même événement, la version la plus défavorable (*xeirôn*)<sup>137</sup>. Cette dernière est en effet, selon Plutarque, la moins crédible. S'il convient aux sophistes de s'amuser à défendre les thèses les plus incroyables, l'historien doit chercher la

<sup>132</sup> Le terme désignant malignité, *kakoêtheia*, implique aussi l'envie de tromper.

<sup>133</sup> Plutarque, *De la malignité d'Hérodote*, 2, 855B.

<sup>134</sup> *Ibid.* Le texte est ici incertain, mais l'idée ne fait aucun doute : Plutarque affirme qu'Hérodote se fait un malin plaisir de décrire avec mauvaise foi certaines caractéristiques des individus.

<sup>135</sup> *Ibid.*, 3, 855C. Trad. G. LACHENAUD.

<sup>136</sup> *Ibid.*, 4, 855D.

<sup>137</sup> *Ibid.*, 5, 855E.

vérité : «Mais quiconque écrit l’histoire a le devoir de dire la vérité quand il la connaît et, dans l’incertitude, de croire que la version la plus favorable est plus conforme à la vérité que la plus défavorable.<sup>138</sup>» Il oppose ainsi deux adjectifs au comparatif à connotation multiples, *beltiôn* et *xeirôn*, pouvant aussi bien signifier «la plus fiable/moins fiable» ou «la plus favorable/défavorable». Les deux ont dans ce contexte un sens très proche : si on tient pour acquis, comme nous l’avons plus haut, que Plutarque recherche l’équité (*epieikês*), la version la plus défavorable sera nécessairement la moins fiable, dans la mesure où elle est susceptible d’avoir été élaborée par un individu malicieux. Quant à la plus favorable, Plutarque estime de toute façon que l’exagération dans l’éloge est moins dommageable que le dénigrement.

Lorsqu’un événement est considéré comme réel, mais que ses causes et les intentions qu’il cache sont nébuleuses, l’historien ne doit pas conjecturer le pire, c’est-à-dire se lancer dans toute sorte d’accusations calomnieuses ayant pour but de dénigrer un individu<sup>139</sup>. En effet, selon Plutarque, les historiens malicieux, et en premier lieu Hérodote, parce qu’ils ne peuvent pas remettre en question l’acte glorieux d’un individu, tentent de s’attaquer à ses motivations. Ainsi, certains affirmeront que Caton s’est suicidé par peur de souffrir d’une mort atroce aux mains de César<sup>140</sup>. En procédant de cette façon, l’historien malveillant vise à tempérer la portée de la bonne action d’un individu.

La malignité consiste aussi à diminuer la valeur d’un exploit en prétendant que son auteur a soudoyé des gens avec de l’argent plutôt que fait usage de sa vertu, ou que ce même exploit était, au fond, facile, ou encore que la chance (*eutuxês*) y avait joué un plus grand rôle que l’intelligence<sup>141</sup>. La conséquence d’une telle malignité est que «sans aucun doute, la grandeur et la beauté des exploits s’en trouvent amoindries si l’on retire à leurs auteurs la grandeur d’âme, le goût de l’effort, la vertu et les mérites personnels.<sup>142</sup>» Souvent la malignité est cachée derrière une fausse neutralité : les accusations sont exposées et toutes les techniques de persuasion sont mises en œuvre, mais l’historien prétend n’y rien croire<sup>143</sup>. Il peut aussi

---

<sup>138</sup> *Ibid.* Trad. G. LACHENAUD.

<sup>139</sup> *Ibid.*, 6, 855F-856A.

<sup>140</sup> *Ibid.*

<sup>141</sup> *Ibid.*, 7, 856B.

<sup>142</sup> *Ibid.* Trad. G. LACHENAUD.

<sup>143</sup> *Ibid.*, 8, 856C.

tenter de saupoudrer quelques phrases élogieuses pour faire avaler une critique malhonnête et, inversement, ajouter quelques critiques dans le but d'éviter d'être accusé de la flatterie<sup>144</sup>.

En somme, Plutarque insiste sur le fait qu'Hérodote altère la valeur des grands exploits en exposant les motivations parfois douteuses des acteurs ou en les calomniant intégralement, même lorsque cela ne contribue pas au récit. Sa façon de construire la figure d'Hérodote en le dépeignant comme quelqu'un de jaloux, malin, voire vindicatif, montre que l'on attribuait en général une grande place au caractère d'un historien dans la critique de son œuvre. Les commentaires de Marcellinus et de Denys d'Halicarnasse sur l'exil de Thucydide sont du même acabit. La critique ancienne ne faisait en effet pas de différences entre le narrateur et l'individu<sup>145</sup>. Avec la critique textuelle venait aussi un jugement éthique sur la personnalité que l'auteur construisait dans son œuvre. Un des termes fréquemment utilisés par Plutarque et Denys, *epieikês*, renvoie à une vertu importante, l'*epieikeia* (*aequitas* en latin). Pour bien comprendre les critiques des deux auteurs, cette vertu à l'intersection de la rhétorique et de l'éthique doit être analysée.

Le terme apparaît à de nombreuses reprises dans la *Rhétorique* d'Aristote, dans au moins deux contextes différents. Dans le premier contexte, celui qui nous intéresse le plus ici, il qualifie les gens dont la parole est digne de confiance (*axiopistos*)<sup>146</sup>. Dans le second contexte, il désigne un principe de correctif à la loi, une forme d'indulgence par laquelle le législateur insistera sur les circonstances atténuantes et formera son jugement sur une personne en prenant davantage en compte les éléments positifs que négatifs<sup>147</sup>.

Aristote commence par identifier les moyens qui permettent au discours d'être persuasif. Il y a le caractère (*ethos*), le fait de mettre l'auditeur dans une disposition donnée (*ton akroatên diatheinai pôs*) et le discours lui-même par sa capacité à montrer ou paraître

---

<sup>144</sup> *Ibid.*, 9, 856C-D.

<sup>145</sup> J. MARINCOLA, *Authority and Tradition in Ancient Historiography*, Cambridge 1997, p. 132.

<sup>146</sup> Aristote, *Rhétorique*, 1356a6-10.

<sup>147</sup> *Ibid.*, 1374a20-b23. Évidemment, notre résumé ne rend pas justice à la complexité de la notion. Voir J.-M. BERTRAND, «À propos de la *Rhétorique* d'Aristote (I, 1373b1 – 1374b23) Analyse du processus judiciaire IV - *Epieikeia*» *Cahiers du centre Gustave Glotz* 20, 2009, p. 7-27; P. CAMPEGLIANNI, «La nozione di «*epieikeia*» in Aristotele: il giudice e la norma», *Il pensiero politico* 42.3, 2009, p. 291-312.

montrer (*dia deiknunai ê panesthai deiknunai*)<sup>148</sup>. L'*epieikeia* fait partie des moyens de persuasion liés au caractère. Selon Aristote, «il y a persuasion par le caractère quand le discours est ainsi fait qu'il rend celui qui parle digne de foi.<sup>149</sup>» En effet, poursuit-il, «nous faisons confiance plus volontiers et plus vite aux gens honnêtes (*epieikesi*)». C'est le cas pour tous les sujets, mais encore davantage pour les sujets «qui n'autorisent pas un savoir exact et laissent quelque place au doute.<sup>150</sup>» L'honnêteté (*epieikeia*) de l'orateur renforce donc la crédibilité du propos.

Mais de quelle honnêteté parle-t-on? Pour Aristote, il s'agit d'un critère inhérent au discours qui ne nécessite pas de porter attention à la réputation de l'orateur<sup>151</sup>. Il s'oppose ici à Isocrate, qui voyait la réputation comme la condition *sine qua non* de la persuasion :

Celui qui veut persuader ne manquera pas non de se soucier de la vertu et il mettra le plus grand soin à acquérir une réputation de très grande honnêteté (*doxan ws epieikêstatên*) parmi ses concitoyens. Qui ne sait en effet qu'un discours paraît plus véridique s'il vient d'une personne bien considérée que s'il vient d'une personne décriée, et que la démonstration fournie par la vie d'un homme a plus de force que celle que présente un discours<sup>152?</sup>

L'auteur de la *Rhétorique à Alexandre*, en arguant que la réputation est aussi importante que les mots dans la persuasion, présente une position similaire à celle d'Isocrate<sup>153</sup>.

Dans les traités rhétoriques sur le style, l'*epieikeia* est une des catégories stylistiques du discours (*ideai*). Hermogène, dont le traité date de la fin du II<sup>e</sup> ou du début du III<sup>e</sup> siècle, en offre une définition détaillée. L'*idea* de l'*epieikeia* consiste, lorsqu'on est orateur, à se donner l'*ethos* d'une personne honnête (ou modérée, équitable). En tant que moyen de persuasion, il s'agit de «se rabaisser volontairement (*ekonta meonektein*)», soit en limitant la portée d'une accusation – accuser quelqu'un de voie de fait au lieu de vol et d'outrage – soit en se mettant au niveau de simple citoyen, sans en être un<sup>154</sup>. La première méthode consiste à amoindrir ses avantages et à adoucir ses propos au sujet de l'adversaire<sup>155</sup>. Une autre méthode concerne la

<sup>148</sup> Aristote, *Rhétorique*, 1356a1-4.

<sup>149</sup> *Ibid.*, 1356a5-7. Trad. P. CHIRON.

<sup>150</sup> *Ibid.*, 1356a6-8. Trad. P. CHIRON.

<sup>151</sup> *Ibid.*, 1356a8-13. Voir S. DI PIAZZA ET F. PIAZZA, «Valutare il merito. Pistis ed epieikeia nella Retorica di Aristotele», *Hormos* 9, 2017, p. 386-400.

<sup>152</sup> Isocrate, *Sur l'échange*, 278. Trad. G. MATHIEU légèrement modifiée.

<sup>153</sup> *Rhétorique à Alexandre*, 38, 2.

<sup>154</sup> Hermogène, *Sur les catégories stylistiques*, II, 6, 1-2. Trad. M. PATILLON.

<sup>155</sup> *Ibid.*, II, 6, 8.

prétération, c'est-à-dire le fait de dire explicitement que l'on ne parlera pas d'une chose : «Il semble en effet qu'il y a quelque modération (*epieikês*) à laisser de côté volontairement tout ce qu'on a à dire contre son adversaire ou en faveur de soi-même.<sup>156</sup>» Bien qu'Hermogène se focalise uniquement sur le discours, on devine que l'*epieikeia* est efficace parce qu'elle est aussi une vertu éthique reconnue socialement.

L'*epieikeia* comme modération, indulgence, équité : derrière ces termes, on voit poindre les contours d'une vertu sociale. Si Plutarque et Denys la mentionnent et en font un critère pour juger respectivement le caractère d'Hérodote et celui de Thucydide, c'est bien parce que sa signification dépasse l'analyse rhétorique du discours. Mais, dans le cadre de notre étude, l'importance sociale de l'*epieikeia* comme vertu au premier siècle avant J.-C. ou à l'époque de la Seconde Sophistique nous importe peu; nous préférons évidemment savoir si elle était encore valorisée à l'époque de nos historiens. Il appert que c'est le cas. Libanios fait par exemple de l'*epieikeia* une des qualités cardinales du bon élève<sup>157</sup>. Dans une autre lettre, il dit tenter en général de chercher des circonstances atténuantes (*aitiav epieikesteran*) lorsqu'il se doit de porter un jugement sur un individu<sup>158</sup>. Ces deux exemples illustrent les deux volets de l'*epieikeia* : l'indulgence, la modération dans le jugement et une qualité générale de respect des conventions, d'équitabilité.

Procopé de Césarée utilise le terme à plus reprises, et en particulier lorsqu'il décrit des individus qu'il tient en haute estime. Ainsi, au livre I, lorsqu'il relate la nomination de Basilides, nouveau *quaestor* désigné à la place de Tribonien en réaction à la révolte Nika de 532, il note que, parmi l'élite dirigeante, celui-ci avait la réputation d'être modéré (*epieikês*)<sup>159</sup>. Au livre IV, Bélisaire est loué en raison de sa grande modération, par laquelle il dépasse tout autre homme<sup>160</sup>. Le même éloge est répété plus loin dans l'ouvrage, où Procopé affirme que Bélisaire fut toujours modéré et équitable à envers les autres<sup>161</sup>. C'est donc par cette qualité que l'on reconnaît le bon général. Malgré ses défauts, on ne peut reprocher à

---

<sup>156</sup> *Ibid*, II, 6, 19.

<sup>157</sup> Libanios, *Lettres* 601.

<sup>158</sup> *Ibid*, 12.

<sup>159</sup> Procopé, *Guerres*, I, 24, 18.

<sup>160</sup> *Ibid*, IV, 4, 20.

<sup>161</sup> *Ibid*, VI, 8, 18.

Bélisaire le fait qu'il se soit montré immodéré ou inéquitable dans ses jugements ou dans son comportement.

Ailleurs, le terme semble aussi indiquer une condition essentielle de la vie en société. En conclusion de sa digression sur la peste de 540-541, Procope affirme que la maladie avait poussé par nécessité des gens autrement indécents à changer leurs habitudes et à devenir modérés (*tên epieikeian epi kairou metemanthanon*)<sup>162</sup>. Nombreux sont ceux qui, affectés par la maladie, devenaient soudainement respectables face à l'espoir d'être guéris. Mais dès que la maladie faiblissait, ils revenaient à leur mode de vie débridé. La notion d'*epieikeia* signifie donc aussi l'adoption d'un mode de vie respectable, d'une attitude modérée dans les rapports sociaux. Dans l'*Histoire secrète*, Procope utilise *toi epieikesteroi* à de multiples reprises pour qualifier les gens qu'ils estiment respectables. Ceux-ci sont pour la plupart membres de l'élite dirigeante, mais pas exclusivement<sup>163</sup>.

L'*epieikeia* montre bien l'interpénétration entre le jugement critique sur les historiens et les valeurs de la société. Denys et Plutarque critiquent Thucydide et Hérodote parce qu'ils ne se montrent pas *epieikês* (modérés, équitables, etc.) dans leur récit. Ils n'appliquent pas seulement une catégorie de la critique littéraire : il porte un jugement de valeur sur le caractère de l'historien, tel qu'il l'imagine par sa façon de construire son récit et de distribuer les éloges et les blâmes. Procope accorde lui aussi une grande importance à l'*epieikeia*. Chez lui, elle fait partie de l'éventail des qualités du bon homme politique ou du général, mais est aussi une vertu à travers laquelle se reconnaissent les membres de l'élite. L'analyse de la signification du terme chez Procope permet donc de faire le lien entre la critique littéraire et les valeurs sociales.

Partant, ce qu'on attend de l'historien n'est pas différent de ce qu'on attend de tout individu respectable. Il y a donc lieu de se demander si l'historien doit disposer d'un caractère particulier ou s'il doit simplement refléter, par son caractère, les attentes sociales de son auditoire. L'individu ne s'effaçait pas derrière le narrateur et les jugements qu'il portait n'étaient pas simplement perçus comme ceux d'un historien pratiquant un art ou une science.

---

<sup>162</sup> *Ibid.*, II, 23, 15, 7.

<sup>163</sup> *Id.*, *Histoire secrète*, VII, 15, 5; IX, 25, 4; XI, 26, 2; XXIII, 3, 2.

Mais les qualités du bon historien ne se limitaient pas à l'*epieikeia*. Un autre pan de la critique antique se posait la question du rapport de l'historien au pouvoir : comment dire la vérité en étant coincé dans des relations de pouvoir, dont les obligations pouvaient justement contraindre l'historien à satisfaire d'autres principes avant elle?

### **Polybe et Lucien de Samosate : franchise et absence de crainte**

Polybe est sans aucun doute l'historien antique qui s'applique le plus à définir et discuter sa méthode<sup>164</sup>. Il la dessine en polémiquant avec certains de ses prédécesseurs dont Théopompe de Chios, Phylarque et Timée de Tauroménion<sup>165</sup>. Pour lui, l'enjeu de ces polémiques est d'aménager une forme d'autonomie littéraire pour l'histoire, face à d'autres genres littéraires tels que la tragédie<sup>166</sup>. Notre intérêt concerne toutefois davantage la figure de l'historien qu'il élabore.

Les premiers historiens auxquels Polybe adresse des reproches sont Fabius Pictor et Philinos d'Agrigente, ayant tous deux écrit une *Histoire* au lendemain de la Seconde Guerre punique, le premier du point de vue romain, le second du point de vue carthaginois. Selon lui, les deux auraient eu tendance à glorifier les actions de leur camp, laissant leur passion transparaître dans leur reconstruction des événements. Sans remettre en cause leur honnêteté personnelle, Polybe note qu'ils ont failli à bien exécuter leur travail d'historien :

L'homme de bien doit être attaché à ses amis et aimer sa patrie; il doit épouser leur haine comme leur amitié. Mais quiconque veut se consacrer au métier d'historien doit oublier tous les attachements de ce genre<sup>167</sup>.

Car l'historien doit être en mesure de dire du bien de ses ennemis et, inversement, du mal de ses amis, si cela est approprié. Pour ce faire, «il doit se détourner des acteurs et rattacher aux

---

<sup>164</sup> La bibliographie concernant Polybe et sa méthode historique est immense. Voir P. PÉDECH, *La méthode historique de Polybe*, Paris 1964; K.-E. PETZOLD, *Studien zur Methode des Polybios und zu ihrer historische Auswertung*, Munich 1969; K. MEISTER, *Historische Kritik bei Polybios*, Wiesbaden 1975; K. S. SACKS, *Polybius on the Writing of History*, Berkeley 1981.

<sup>165</sup> Sur Théopompe et Phylarque voir P. PÉDECH, *Trois historiens méconnus. Théopompe, Duris, Phylarque*, Paris 1989. Sur Timée de Tauroménion, voir récemment G. LACHENAUD (ed.), *Timée de Tauroménion. Fragments*, Paris 2017.

<sup>166</sup> J. MARINCOLA, «Polybius, Phylarchus, and 'Tragic History': A Reconsideration», dans B. GIBSON et T. HARRISSON (dirs.), *Polybius and his World : Essays in Memory of F. W. Walbank*, Oxford 2013, p. 73-90.

<sup>167</sup> Polybe, I, 14, 4-5. Trad. D. ROUSSEL.

actions elles-mêmes, les opinions et jugements qui conviennent<sup>168</sup>.» Fabius et Philinos ont précisément échoué à se délester de leurs sentiments personnels et civiques pour adopter une posture de neutralité. La vérité ne peut être formulée qu'au prix d'un détachement social. L'historien doit être insoupçonnable, sa haine ou son amour, son mépris ou son admiration ne doivent pas motiver son récit et encore moins transparaître dans celui-ci. Car un récit historique vrai est un récit équilibré, c'est-à-dire distribuant également les louanges et les blâmes<sup>169</sup>. Ce que Polybe reproche à Phylarque, c'est justement de ne décrire que les actions injustes, alors que les acteurs avaient forcément agi avec justice à certains moments<sup>170</sup>.

En revanche, certains historiens, par peur ou par dévouement envers des personnes puissantes, en l'occurrence des monarques comme Philippe de Macédoine, taisent leurs crimes et célèbrent démesurément les bienfaits de leurs entreprises, au point que leurs histoires s'apparentent à des panégyriques<sup>171</sup>. Selon Polybe,

il ne faut ni vilipender hors de propos les monarques ni les porter aux nues comme l'ont fait bien des auteurs, et il convient, dans chaque cas, d'accorder ce qu'on écrit avec ce qu'on a pu écrire avant et avec le caractère du personnage en question<sup>172</sup>.

Pour bien comprendre ce que veut dire Polybe, ce passage doit être placé aux côtés de deux autres tirés des livres précédents<sup>173</sup>. En I, 14, 8, Polybe affirme qu'il faut apprécier les actions pour elles-mêmes et non conformément à la personnalité des acteurs. Plus loin, en VI, 11, 10, il note que les jugements des historiens doivent dépendre des circonstances. Ainsi, un historien qui prend en grippe un personnage en particulier pour lui imputer tous les maux ou, à l'opposé, qui fait son éloge sans aucune mesure, trahit ce principe. Il faut s'attacher à évaluer les actions, non les personnes. Polybe admet toutefois la difficulté d'une telle tâche, puisque les dispositions individuelles (*diatheseis*) et les circonstances (*peristaseis*) sont changeantes. Face au cours des événements, les historiens ne sont pas toujours en mesure de dire ou d'écrire ce qu'il pense vraiment (*phainomenon*)<sup>174</sup>.

---

<sup>168</sup> *Ibid*, I, 14, 8 : «ἀποστάντας οὖν τῶν πραττόντων αὐτοῖς τοῖς πραττομένοις ἐφαρμοστέον τὰς πρεπούσας ἀποφάσεις καὶ διαλήψεις ἐν τοῖς ὑπομνήμασιν.»

<sup>169</sup> *Ibid*, X, 21, 8.

<sup>170</sup> *Ibid*, II, 61, 1-3.

<sup>171</sup> *Ibid*, VIII, 8, 4-6.

<sup>172</sup> *Ibid*, VIII, 8, 7. Trad. D. ROUSSEL.

<sup>173</sup> F. W. WALBANK, *A Historical Commentary on Polybius*, II, Oxford 1967, p. 79.

<sup>174</sup> Polybe, VIII, 9.

Dans un autre passage important de son *Histoire*, Polybe définit plus clairement la situation de l'historien dans la société. Il vivait lui-même une situation particulière, en tant que Grec d'abord fait prisonnier des Romains puis collaborant avec eux. En effet, puisqu'il était Grec, certains estimaient qu'il aurait dû défendre la Grèce dans son récit, au lieu de montrer une certaine animosité<sup>175</sup>. Pour se justifier, Polybe offre ses réflexions sur le rapport de l'historien à la vérité et au public :

Mais je ne pense pas qu'un homme timoré, qui n'ose pas dire ce qu'il pense (*phoboumenon tous meta parrésia logous*), puisse jamais être considéré comme un ami loyal par les gens qui ont le jugement droit. On ne saurait de même considérer comme un bon citoyen celui qui s'écarte de la vérité de peur d'offenser sur le moment certaines personnes. Et quant à l'historien, on ne peut en aucune façon admettre que son premier souci ne soit pas celui de la vérité<sup>176</sup>.

La franchise (*parrésia*) et la recherche de la vérité qui en découle doivent guider tout rapport social. Elle est le propre d'un individu vertueux. Polybe passe graduellement de l'ami à l'historien, en passant par le citoyen. Ainsi, la franchise est nécessaire dans les rapports personnels, mais aussi dans les rapports civiques. Il reprend peut-être ici une idée aristotélicienne. Parmi les qualités de l'homme magnanime, il y a, selon Aristote, celle de dire les choses avec franchise :

Il trouve par ailleurs nécessaire d'afficher ce qu'il déteste et ce qu'il aime, car le secret trahit un timoré, de cultiver la vérité plutôt que l'opinion et de parler et d'agir au grand jour. Il possède en effet la liberté de langage que lui donne son mépris des conséquences. C'est précisément pourquoi il est porté à la franchise, si l'on excepte tout ce qu'il dit par ironie, mais alors devant la masse<sup>177</sup>.

En examinant ce passage, force est de constater que le fait de dire la vérité n'est pas une vertu exclusive de l'historien. Avoir peur des conséquences de la vérité disqualifie tout individu désireux de mener une vie vertueuse.

Que Polybe reprenne ici directement la vision aristotélicienne ou non importe peu. La comparaison des deux passages suggère à tout le moins qu'on ne peut isoler, encore une fois, les qualités de l'historien de celles d'un citoyen ou d'un individu vertueux. Mais contrairement au citoyen vertueux, l'historien, selon Polybe, ne peut se permettre de laisser tomber la vérité.

---

<sup>175</sup> *Ibid*, XXXVIII, 4, 2.

<sup>176</sup> *Ibid*, XXXVIII, 4, 3-5. Sur la *parrésia* et les autres termes qui lui sont associés voir R. HÜLSEWIESCHE, «Redefreiheit», *ABG* 44, 2002, p. 103-143.

<sup>177</sup> Aristote, *Éthique à Nicomaque*, 1124b. Voir J. J. MULHERN, «Parrésia in Aristotle», dans I. SLUITER et R. M. ROSEN (dirs.), *Free Speech in Classical Antiquity*, Leiden – Boston 2004, p. 313-340, p. 315-318 pour ce passage en particulier.

Les circonstances ne s’y prêtent en effet jamais. L’argument de Polybe consiste à dire qu’un ouvrage historique a en vue les lecteurs du futur<sup>178</sup>. L’historien vise «à corriger le jugement des lecteurs pour les empêcher de commettre trop souvent les mêmes erreurs.<sup>179</sup>» S’il omet de dire la vérité, il ne fait pas que trahir un ami ou tromper temporairement ses concitoyens. Il ouvre la porte à la reproduction des mêmes erreurs et donc porte préjudice aux générations futures. Le principe éthique de la franchise doit donc d’autant plus être appliqué par l’historien que ses conséquences dépassent le cadre éphémère des rapports sociaux en raison de la nature de tout écrit historiographique.

Mais, pour Polybe, la vérité en histoire n’est pas seulement une question de disposition ou de caractère. Pour assurer la vérité de son récit, l’historien a deux instruments, sa vue et son ouïe, desquels découlent deux méthodes : l’autopsie et l’enquête<sup>180</sup>. Les deux méthodes sont complémentaires et Polybe les renvoie constamment l’une à l’autre. Voir les faits et enquêter sur eux ne sert toutefois à rien si l’historien n’en possède pas l’expérience<sup>181</sup>. Celle-ci, par exemple être témoin du déroulement d’une bataille et avoir la formation militaire pour la comprendre, est une condition indispensable d’un bon récit historique. Sans cette expérience des faits, l’historien est en effet condamné, comme Timée de Tauroménion, à écrire des faussetés et s’éloigner de la vérité<sup>182</sup>. Mais, et Polybe l’admet lui-même, un individu ne peut être partout à la fois. Pour cette raison, il doit enquêter auprès des témoins oculaires et ne pas se contenter de décrire mécaniquement les premières informations qu’il reçoit<sup>183</sup>. Or, quand même enquêterait-il, s’il ne possède pas une grande expérience des faits, il ne serait pas en mesure de déceler les imprécisions et les informations fausses dans le témoignage de ceux qu’il interroge :

---

<sup>178</sup> Polybe, XXXVIII, 4, 6.

<sup>179</sup> *Ibid.* Trad. D. ROUSSEL.

<sup>180</sup> *Ibid.*, XII, 27-28. Voir G. SCHEPENS, «L’idéal de l’information complète chez les historiens grecs», *REG* 88, 1975, p. 81-93; J. MARINCOLA, *Authority and Tradition*, p.

<sup>181</sup> Voir les exemples que Polybe donne en XII, 25-26.

<sup>182</sup> *Ibid.*, XII, 28a, 8.

<sup>183</sup> *Ibid.*, XII, 4c.

Celui qui est incompetent en la matiere n'est capable ni de poser les questions aux temoins ni meme, s'il assiste en personne a l'affaire, de comprendre ce qui se passe sous ses yeux. Il est en quelque sorte absent tout en etant la<sup>184</sup>.

Au final, la difference majeure n'est pas tant entre l'histoire et les discours epidictiques, mais entre la bonne et la mauvaise histoire<sup>185</sup>. Une histoire dont le fondement n'est ni l'experience visuelle ou technique ni l'enquete, en plus de ne pouvoir aspirer a la verite, n'est d'aucune utilite pour le lecteur.

L'utilite de l'histoire vient de sa fonction educative et du fait qu'elle enregistre les bonnes et mauvaises actions des autres, permettant au lecteur de vivre par procuration les revers de la fortune<sup>186</sup>. Sans l'experience des evenements, l'historien n'est pas en mesure de rendre son recit utile. Puisqu'il ne sait pas reellement de quoi il parle, l'historien inexpérimenté negligera les elements cruciaux et se perdra dans la description de choses anodines<sup>187</sup>. Apres avoir critique les historiens comme Timée de Tauroménion et leur tendance a s'en tenir aux livres, faisant d'eux des historiens de bibliotheque, Polybe affirme :

Frôlerait-il la verite, qu'il serait egal aux peintres qui font leurs ebauches a partir d'hommes de paille : avec ceux-ci les silhouettes sont parfois preservees, mais l'apparence et la vitalite des etres reels, qui forment la base de l'art de la peinture, sont absentes. [...] L'impression des evenements est donc absente de leurs recits, car cela ne vient qu'a travers l'experience personnelle des historiens. Ainsi, ceux qui n'ont pas pris part aux evenements ne peuvent creer un reel desir d'emulation chez le lecteur<sup>188</sup>.

Il deballe ensuite une serie d'exemples : comment parler des affaires militaires sans avoir fait l'experience de la guerre ou des affaires domestiques sans avoir de femmes? On voit donc que ce n'est qu'en transmettant son experience personnelle que l'historien peut faire vivre aux lecteurs des choses qu'ils n'ont pas necessairement eux-memes vecues et susciter chez eux une reelle volonte d'emulation. Polybe ne preconise donc pas un recit froid, denue de toute emotion, en opposition avec la tragedie ou l'histoire tragique<sup>189</sup>. L'historien peut generer du

<sup>184</sup> *Ibid*, XII, 28a, 10. Trad. D. ROUSSEL.

<sup>185</sup> *Ibid*, XII

<sup>186</sup> *Ibid*, I, 1, 2; 35, 7-10.

<sup>187</sup> *Ibid*, XII, 25g.

<sup>188</sup> *Ibid*, XII, 25h, 2-4 : «κᾶν ποτε δὲ τῆς ἀληθείας ἐπιψαύση, παραπλήσιός ἐστι τοῖς ζωγράφοις τοῖς ἀπὸ τῶν (ἀνασες)αγμένων θυλάκων ποιουμένοις τὰς ὑπογραφάς· καὶ γὰρ ἐπ' ἐκείνων ἢ μὲν ἐκτὸς ἐνίοτε γραμμὴ σῶζεται, τὸ δὲ τῆς ἐμφάσεως καὶ τῆς ἐνεργείας τῶν ἀληθινῶν ζῶων ἄπεστιν, ὅπερ ἴδιον ὑπάρχει τῆς ζωγραφικῆς τέχνης. τὸ δ' αὐτὸ συμβαίνει καὶ περὶ Τίμαιον καὶ καθόλου τοὺς ἀπὸ ταύτης τῆς βιβλιακῆς ἕξεως ὀρμωμένους· ἢ γὰρ ἔμφασις τῶν πραγμάτων αὐτοῖς ἄπεστι διὰ τὸ μόνον ἐκ τῆς αὐτοπαθείας τοῦτο γίνεσθαι τῆς τῶν συγγραφέων ὄθεν οὐκ ἐντίκτουσιν ἀληθινὸς ζήλους τοῖς ἀκούουσιν οἱ μὴ δι' αὐτῶν πεπορευμένοι τῶν πραγμάτων.»

<sup>189</sup> A. ZANGARA, *Voir l'histoire*, p. 75-77, avec bibliographie.

*pathos* chez son auditoire, mais à condition que ce soit du *pathos* utile, fondé sur une connaissance et une expérience véritables des événements.

Polybe brosse donc une figure assez précise de l'historien : indépendant, revendiquant un certain détachement par rapport aux événements et faisant vivre ceux-ci, à travers son expérience personnelle et ses connaissances, aux lecteurs. Celui qui refuse de se conformer à ces exigences travestit les fonctions premières de l'histoire. Un historien ignorant est donc un historien inutile, auquel ne restent que les beaux discours pour cacher son charlatanisme<sup>190</sup>. Celui-là ne recherche que la renommée apportée par l'écriture de l'histoire, modifiant ses propos selon les circonstances et proposant son matériel comme un vendeur de médicaments.

Aucun texte antique ne définit le portrait de l'historien idéal d'une façon aussi précise que le *Comment écrire l'histoire* de Lucien de Samosate<sup>191</sup>. Alors que les autres traités sont surtout critiques, celui de Lucien prend la peine de décrire minutieusement les qualités qui font le bon historien. Thucydide est le modèle premier de Lucien, mais il s'est aussi inspiré des historiens hellénistiques<sup>192</sup>. Le traité partage beaucoup de questionnements sur la vérité, la vraisemblance, le mensonge et la fiction avec d'autres œuvres du même auteur, en particulier les *Histoires vraies*<sup>193</sup>. Il n'est donc pas strictement programmatique et renvoie aux enjeux littéraires et culturels (imitation des classiques, compétition pour la gloire littéraire) propres à la Seconde Sophistique<sup>194</sup>. Sans être conçu comme un manuel d'écriture de l'histoire, il définit

---

<sup>190</sup> *Ibid*, XII, 25<sup>e</sup>.

<sup>191</sup> Sur Lucien, voir C. P. JONES, *Culture and Society in Lucian*, Cambridge, MA – London 1986. Sur ce traité, voir les commentaires de H. HOMEYER, *Lukian : Wie man Geschichte schreiben soll*, Munich 1965 et, plus récemment, R. POROD, *Lukians Schrift 'Wie man Geschichte schreiben soll' : Kommentar und Interpretation*, Vienne 2013. L'étude la plus complète est celle A. FREE, *Geschichtschreibung als Paideia. Lukians Schrift „Wie man Geschichte schreiben soll“ in der Bildungskultur des 2. Jhs. n. Chr.*, Munich 2015, qui contient la bibliographie complète.

<sup>192</sup> Sur Lucien et son rapport aux historiens du passé, en plus des ouvrages cités dans la note précédente, voir E.-M. TAMIOLAKI, «Satire and historiography : the reception of the classical models and the construction of the author's persona in Lucian's "De historia conscribenda"», *Mnemosyne* 68, 2015, p. 917-936.

<sup>193</sup> A. GEORGIADOU et D. H. J. LARMOUR, «Lucian and Historiography : *De Historia Conscribendae et Verae Historiae*», *ANRW* 2.34.2, 1996, p. 1448-1509.

<sup>194</sup> A. FREE, *Geschichtschreibung als Paideia*, p. 144-178. Sur la Seconde Sophistique voir S. SWAIN, *Hellenism and Empire : Language, Classicism and the Greek World, AD 50-250*, Oxford 1996; T. SCHMITZ, *Bildung und Macht. Zur sozialen und politischen Funktion der Zweiten Sophistik in den griechischen Welt der Kaiserzeit*, Munich 1997; T. WHITMARSH, *Greek Literature and the Roman Empire : The Politics of Imitation*, Oxford 2001.

néanmoins les conditions littéraires et sociales de la vérité en histoire, ce qui fait de lui une référence pour la construction de la figure de l'historien.

Dans la première partie de son traité, Lucien s'applique à définir les caractéristiques principales de l'histoire comme genre littéraire. Pour ce faire, il commence par identifier quelques défauts des historiens de son époque. Leur défaut majeur est leur tendance à faire de leur texte un éloge permanent : «ne se préoccupant pas des événements, ils se consacrent dans les éloges de dirigeants et de généraux.<sup>195</sup>» Ils ne tarissent pas d'éloges pour ceux qui sont de leur côté, alors qu'ils blâment sans cesse leurs adversaires. Ne sachant pas que l'histoire et l'éloge sont séparés «par un isthme qui est de taille» et qu'«il y a une vraie muraille entre les deux», ils s'écartent de la vérité pour glorifier leurs destinataires<sup>196</sup>.

Contrairement à la poésie, l'histoire ne doit pas rechercher exagérément la beauté<sup>197</sup>. L'historien doit s'en tenir aux faits. Il ne les maquillera pas pour les embellir. Si une certaine liberté esthétique peut plaire à la foule, elle ne satisfera pas les vrais connaisseurs, les lecteurs du futur :

Un public qui ne laisse rien passer, avec une vue plus perçante que celle d'Argus et des yeux sur tout le corps, examinant tout ce qu'on dit avec l'attention d'un changeur de monnaie et ne reçoit que ce qui est acceptable, pièces ayant cours et frappe précise : voilà pour qui il faut écrire, sans faire le moindre cas des autres, fussent-ils vous louer jusqu'à en crever<sup>198</sup>.

Pour certains, Lucien développe ici une vision strictement esthétique et littéraire du rôle de l'histoire, qui perdrait ainsi sa fonction sociale et politique de ressource pédagogique<sup>199</sup>. L'histoire serait ainsi réservée à une élite littéraire, seule capable de reconnaître sa vraie valeur.

Certes, on ne peut nier que Lucien ait en vue le succès littéraire de l'historien. Mais si on examine plus clairement l'objectif qu'il attribue à l'histoire, on arrive à une conclusion différente. Pour lui, «l'histoire ne poursuit qu'un seul but, à savoir l'utile (*chrêsimon*), qui ne

---

<sup>195</sup> *Ibid* : «ἀμελήσαντες γὰρ οἱ πολλοὶ αὐτῶν τοῦ ἱστορεῖν τὰ γεγενημένα τοῖς ἐπαινοῖς ἀρχόντων καὶ στρατηγῶν ἐνδιατρίβουσιν ».

<sup>196</sup> *Ibid*. Trad. A. HURST.

<sup>197</sup> *Ibid*, 8.

<sup>198</sup> *Ibid*, 10. Trad. A. HURST

<sup>199</sup> Voir en particulier M. FOX, «Dionysius, Lucian, and the Prejudice against Rhetoric in History», *JRS* 91, p. 76-103.

peut que se tirer de la vérité (*ek tou alethous monou sunagetai*).<sup>200</sup>» Si les historiens s'appliquent à composer des éloges invraisemblables pour s'attirer la sympathie de personnages puissants, ils se détournent de la vérité. Mais cela, les lecteurs attentifs peuvent aisément le détecter<sup>201</sup>. Or, c'est justement parce qu'ils se détournent de la vérité qu'ils rendent leurs ouvrages inutiles : quels bénéfices y a-t-il à tirer des propos d'un historien qui se préoccupe davantage de gonfler les exploits des protagonistes que de raconter les faits importants? La vérité vient de la capacité à démêler l'important du secondaire et les faits dignes de mémoire des anecdotes, à ne louer et blâmer que ce qui mérite vraiment de l'être. Toutes les critiques que Lucien adresse aux historiens sont centrées sur ces éléments.

Par conséquent, l'histoire se démarque par sa capacité à rendre les faits qu'elle décrit utiles, non simplement parce qu'elle représente le réel, mais parce qu'elle met en récit le réel de façon à ce qu'il puisse être utile. Il s'ensuit que, comme Polybe, Lucien considère que l'historien doit posséder l'expérience des faits qu'il décrit, c'est-à-dire ne pas être un historien de salon (*katoikidios*) :

Capable de comprendre et de s'exprimer, il aura le regard aiguisé, il saura gérer des affaires si on lui en confie, il aura l'esprit d'un soldat, mais, avec l'expérience des affaires publiques, également celle d'un chef d'armée<sup>202</sup>.

Puisqu'il a vu le déroulement des batailles, a connu la réalité des camps de soldats et est familier avec les équipements et les stratégies militaires, il sera mieux en mesure de faire voir la réalité au public<sup>203</sup>. Cette expérience du monde et les connaissances qui en découlent sont des conditions indispensables pour que le réel soit reproduit en vue de l'utilité. L'historien qui ne sait pas de quoi il parle finit par s'empêtrer dans toutes sortes de discussions inutiles.

Les dispositions sociales nécessaires à l'historien sont aussi examinées par Lucien, qui fait d'elles les qualités les plus importantes dans l'écriture de l'histoire. Libre et indépendant, l'historien «ne craint personne et n'espère rien»<sup>204</sup>. Il ne doit pas avoir peur de dire les événements tels qu'ils se sont déroulés, même s'ils sont insensés ou leur issue est

---

<sup>200</sup> Lucien de Samosate, *Comment écrire l'histoire*, 9. Trad. A. HURST.

<sup>201</sup> *Ibid*, 11-13.

<sup>202</sup> *Ibid*, 37. Trad. A. HURST légèrement modifiée. Cf. Thucydide, I, 22.

<sup>203</sup> *Ibid*, 29 pour une critique d'une histoire ne s'y connaissant rien en choses militaires.

<sup>204</sup> *Ibid*, 38.

malheureuse<sup>205</sup>. Sa tâche principale consiste à «dire les choses telles qu’elles se sont passées (*ôs eprachthê eipein*)», ce qui nécessite de garder une posture indépendante. Lucien affirme, sans le nommer explicitement, que Ctesias de Cnide, auteur des *Persica* au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., n’était pas en mesure de dire toute la vérité sur les affaires perses en raison de son rôle de médecin auprès du roi perse Artaxerxès II (-404 à -358). Impliqué dans un rapport de pouvoir avec un homme trop puissant dont il a peur (*phobetai*), Ctesias allait inévitablement se retenir de dire la vérité et était en outre susceptible d’attendre de son ouvrage une récompense monétaire ou symbolique<sup>206</sup>.

La position de Lucien n’était pas originale, puisque la vénalité était souvent invoquée pour justifier la méfiance à l’égard du récit d’un historien. Pour les anciens, les seuls biais qui importaient étaient ceux qui touchaient à recherche de gain et de reconnaissance personnels<sup>207</sup>. Dans son *Anabase*, Arrien note que les récits d’Aristobule et de Ptolémée sont plus dignes de foi que les autres. La raison en est que, ayant écrit après la mort d’Alexandre, ces deux historiens n’attendaient pas de récompenses et ne subissaient pas de contraintes<sup>208</sup>. Diodore de Sicile accuse Kallias de Syracuse d’avoir corrompu son récit en échange de cadeaux importants<sup>209</sup>. Denys d’Halicarnasse et Pausanias reprochent quant à eux à Philistos de Syracuse d’avoir caché certains méfaits du tyran Denys de Syracuse parce qu’il était un flatteur, aimait les tyrans et désirait revenir d’exil<sup>210</sup>. Reprenant ce schéma, Lucien affirme que les pires historiens étaient ceux qui se confondaient en éloges pour plaire à leurs destinataires, gonflant sans aucune mesure les exploits de ces derniers. Ils finissent toujours méprisés, leur ouvrage n’ayant aucune valeur pour la postérité en raison de leurs exagérations. Ils ne sont finalement que des flatteurs inhabiles (*kolakous atechnous*)<sup>211</sup>.

<sup>205</sup> *Ibid*, 38 : « [...] τὰ δυστυχῶς ἢ ἀνοήτως γεγενημένα ὡς ἐπράχθη διηγῆται. »

<sup>206</sup> *Ibid*, 39.

<sup>207</sup> T. J. LUCE, «Ancient Views on the Causes of Bias in Historical Writing», *CPh* 84, 1989, p. 19-21; J. MARINCOLA, *Authority and Tradition*, p. 162-164.

<sup>208</sup> Arrien, *Anabase*, Préf. 2.

<sup>209</sup> Diodore de Sicile, XXI, 17, 4.

<sup>210</sup> Pausanias, I, 13, 9 (désir de revenir d’exil); Denys d’Halicarnasse, *Lettre à Pompée*, 5, 2.

<sup>211</sup> Lucien de Samosate, *Comment écrire l’histoire*, 11-13. Le terme d’*atechnos* pourrait simplement référer à l’inhabileté littéraire, mais être perçu comme un flatteur est déjà une preuve d’incompétence littéraire. On est donc tenté d’y voir un sens plus large, d’autant plus que, comme nous l’avons vu, Lucien accorde une grande importance à l’expérience des affaires publiques et militaires.

Les bons historiens doivent se détourner de cette forme de vénalité, sous peine de ressembler à de «mauvais juges, qui rendent des sentences dans un esprit partisan et contre rémunération<sup>212</sup>.» Lucien cite en exemple Thucydide et Xénophon qui, selon lui, restaient neutres face aux événements et plaçaient «la vérité au-dessus de leur antipathie.<sup>213</sup>» Il ne dit rien sur leurs vies personnelles, mais le fait qu'ils aient été tous les deux exilés semble jouer pour beaucoup dans sa vision<sup>214</sup>. À rebours des injonctions de la vie sociale, l'historien est donc un individu indépendant, qui ne s'encombre pas de rapports sociaux nécessitant un retour de faveurs : «Il est sans crainte, libre, ami de la franchise et de la vérité et, comme dit le poète comique, il appellera "figue une figue" et "vase un vase".<sup>215</sup>»

## Histoire et panégyrique : comment ne pas être un flatteur

De nombreux auteurs de l'Antiquité tardive évoquent les différences entre histoire et panégyrique. L'argument principal de ces auteurs est de dire que les deux genres littéraires présentent des faits historiques, mais avec des objectifs divergents : l'histoire vise la vérité alors que le panégyrique vise à faire l'éloge de son sujet<sup>216</sup>. Mais en quoi cette distinction participe-t-elle à la construction de l'identité sociale des historiens?

Certains historiens, comme Ammien Marcellin et Eutrope, font bel et bien la distinction entre histoire et panégyrique. Amplement commentés, les deux passages principaux concernant cette distinction viennent à la fin de leurs ouvrages respectifs<sup>217</sup>. Chez Ammien, il s'agit de la dernière phrase de ses *Histoires* :

---

<sup>212</sup> *Ibid*, 38. Trad. A. HURST.

<sup>213</sup> *Ibid*, 39.

<sup>214</sup> R. POROD, *Lukians Schrift*, p. 505-506.

<sup>215</sup> Lucien de Samosate, *Comment écrire l'histoire*, 40.

<sup>216</sup> Voir R. REES, «The Form and Function of Narrative in Panegyric», dans D. H. BERRY ET A. ERSKINE (dirs.), *Form and Fonction of Roman Oratory*, Cambridge 2010, p. 105-121; P. VAN NUFFELEN, *Orosius And the Rhetoric of History*, Oxford 2012, p. 156-158; M. FORMISANO et C. SOGNO, «The Ways of *veritas*. Historiography, Panegyric and Knowledge», dans J. R. STEIGER (dir.), *Spätantike Konzeptionen von Literatur*, Heildeberg, 2015, p. 183-206.

<sup>217</sup> Voir entre autres F. PASCHOUD, «Biographie und Panegyricus:Wie spricht man vom lebenden Kaiser?», dans K. VÖSSIG (dir.), *Biographie und Prosopographie*, Stuttgart 2005, p. 103-118; G. KELLY, *Ammianus Marcellinus, the Allusive Historian*, Cambridge 2008, p. 318-321; P. VAN NUFFELEN, *Orosius*, p. 157-158; A. J. ROSS, «Libanius the Historian? Praise and the Presentation of the Past in Or. 59», *GRBS* 56, 2016, p. 295-297.

Que prennent la suite des écrivains supérieurs par la jeunesse, brillants par la culture. Mais quand ils s'attaqueront, s'il leur plaît, à cette tâche, je leur conseille de frapper leur langage dans un style plus élevé (*ad maiores stilos*)<sup>218</sup>.

Le passage d'Eutrope va comme suit :

Mais parvenus maintenant à des princes glorieux et vénérables, nous mettons ici fin à notre ouvrage, car le reste doit être dit dans un style plus élevé (*stilo maiore*); nous n'omettons pour d'en parler qu'afin de réserver pour une rédaction plus ample et plus élaborée<sup>219</sup>.

Il est communément admis, avec raison, que les deux auteurs disent la même chose, à savoir que l'histoire est réservée aux règnes des empereurs décédés alors que le panégyrique célèbre les empereurs vivants. Ils se réservent une certaine forme d'indépendance face aux événements contemporains<sup>220</sup>.

Mais un litige existe sur le sens à donner à *stilos* chez Ammien : auteurs ou styles? Comme l'a bien montré Gavin Kelly, la dernière phrase d'Ammien doit être lue conjointement avec celle d'Eutrope, qui elle ne fait pas de doute quant à la signification du mot *stilus*<sup>221</sup>. L'opposition dressée par Ammien et Eutrope donne ainsi à penser que les deux genres se distinguent, d'abord par leur style, mais aussi par leur sujet, puisqu'il en découle que les historiens ne devraient pas traiter des empereurs vivants.

Dans son *Panégyrique à Constance et Constant*, Libanios présente les différences entre histoire et panégyrique de la façon suivante :

Il appartient à l'historien de suivre le détail de toutes les actions, à celui qui entreprend un éloge de n'oublier aucune forme de louange, sans pour autant passer en revue les événements un par un<sup>222</sup>.

La distinction tracée entre l'histoire et le panégyrique est assez claire : la première narre les événements dans leur ensemble, alors que le second se concentre sur un individu en particulier, dont il louera les actions (et éventuellement l'origine, les traits de caractère, etc.). Alors que l'histoire décrit les événements dans leur ordre chronologique, le panégyrique les

<sup>218</sup> Ammien, XXXI, 16, 9. Trad. G. SABBAAH modifiée. La traduction de ce dernier traduit *stilos* par auteurs, mais il semble qu'il faille plutôt comprendre style.

<sup>219</sup> Eutrope, X, 18, 3.

<sup>220</sup> Pour Ammien, voir G. SABBAAH, *La méthode d'Ammien Marcellin. Recherches sur la construction du discours historique dans les Res Gestae*, Paris, 1978, p. 17-19.

<sup>221</sup> G. KELLY, *Ammianus Marcellinus*, p. 318-321. Du reste, selon KELLY, *stilus* chez Ammien signifie le plus souvent «style». R. C. BLOCKLEY, «Ammianus and Cicero: The Epilogue of the 'History' as a Literary Statement», *Phoenix* 52, 1998, p. 305-314 a défendu la position contraire, qui est adoptée dans la traduction de G. SABBAAH.

<sup>222</sup> Libanios, *Discours* 59, 57. Trad. P.-L. MALOSSE.

évoque au fil des éloges adressés à un individu, dont la vie devient en quelque sorte le point de repère temporel. En fait, la distinction opérée par Libanios ressemble beaucoup à celle qu'Eunape de Sardes voyait entre son *Histoire* et ses *Vies*. Il disait, rappelons-le, que son *Histoire* traitait des événements qui concernent tout le monde, alors que les *Vies* s'intéressent au particulier, à ce qui concerne un individu<sup>223</sup>.

Comme Alan Ross l'a bien montré, Libanios utilise, à divers endroits de son texte, des appels à l'autorité de l'historien pour renforcer la crédibilité de son propos<sup>224</sup>. Par exemple, voici un extrait où il mobilise la méthode historique, en citant Thucydide :

Pour ce que je vais dire, j'ai imité quelque peu Thucydide : je n'ai pas accepté aussitôt et sans examen l'ouï-dire, je ne me suis pas non plus, en fuyant la recherche de la vérité, précipité sur les idées toutes faites, mais, comme j'ai examiné l'affaire avec peine et extrême minutie, l'on ne saurait avec raison me mettre en doute<sup>225</sup>.

La «grande muraille», selon l'expression de Lucien de Samosate, entre l'histoire et le panégyrique apparaît donc, à première vue, quelque peu fissurée.

De nombreux auteurs anciens ne font d'ailleurs pas de distinction nette en histoire et panégyrique du point de vue du genre littéraire. Pacatus, panégyriste de Théodose, n'hésite pas à affirmer que son panégyrique servira de «source» aux futurs historiens<sup>226</sup>. Il ne faut pas non plus oublier que, dans la théorie rhétorique, l'histoire est classée dans les genres épideïctiques, dans la même catégorie que les éloges et panégyriques<sup>227</sup>.

Mais peut-on vraiment se contenter d'une simple distinction littéraire? En d'autres mots, y a-t-il plus à voir? Pour résoudre le problème, il semble qu'il faille se détourner d'une catégorisation en genre littéraire et porter attention aux attitudes sociales qui se cachent derrière les deux genres. En effet, ce qui importe aux historiens est moins la distinction littéraire entre histoire et panégyrique que l'association entre éloge et flatterie. Certes, le panégyrique a une fonction sociale importante et le panégyriste se positionne souvent en porte-parole d'une cité ou d'un groupe social, ce qui fait qu'il n'est jamais intégralement

---

<sup>223</sup> Eunape, *Vies*, VIII, 14-15.

<sup>224</sup> A. J. ROSS, «Libanius the Historian?», *passim*

<sup>225</sup> Libanios, *Discours* 59, 126. Trad. P.-L. MALOSSE.

<sup>226</sup> Pacatus

<sup>227</sup> A. ZANGARA, *Voir l'histoire*, p. 143-161, avec bibliographie.

assimilé à un simple exercice de flatterie<sup>228</sup>. Mais, pour les historiens, comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, l'éloge, au sens rhétorique du terme, risque toujours d'éveiller le soupçon de flatterie. Dans ce qui suit, nous verrons comment les historiens reprennent une vertu sociale pour en faire un gage de vérité.

Nous avons vu, dans les sections précédentes, qu'un historien comme Polybe, reprenant une idée aristotélicienne largement diffusée, comparait l'historien à un bon ami. Pour Aristote et Polybe, la franchise était indispensable dans tout rapport d'amitié, ce qui en faisait une valeur que l'historien devait imiter. Durant l'Antiquité tardive, la vérité, sous la forme de la franchise, est tout autant fortement valorisée dans les rapports personnels. La flatterie, à l'opposé, est quelque chose d'unaniment condamné<sup>229</sup>. Citons en exemple un passage du *Discours* 22 de Themistios :

Car un ami n'est d'aucune façon proche d'un flatteur, et en très éloigné par le fait que ce dernier fait l'éloge de toutes les actions, alors que l'ami ne t'appuierait pas dans tes errements. Pour le flatteur, le but est de tirer un profit ou de se remplir le ventre par ses actions; ce n'est pas toi qui lui importes, mais ton argent et ton pouvoir<sup>230</sup>.

Ce qui caractérise les flatteurs, c'est qu'ils tentent ouvertement de profiter des rapports sociaux qu'ils entretiennent avec les autres. L'ami, quant à lui, n'accorde pas de valeur à ces choses et veille plutôt à dire les choses avec franchise, au risque de déplaire. La distance entre l'ami et flatteur tient ainsi au rapport social que l'on est en mesure d'établir.

Les lettres de Libanios contiennent de nombreux exemples de la façon dont l'opposition entre flatteur et ami structure les rapports sociaux. Par exemple, c'est ainsi que Libanios appuie Parthenios, qui vise à obtenir un poste de gouverneur : «ne sachant pas flatter,

<sup>228</sup> Procope de Gaza, *Panegyrique pour l'empereur Anastase*, 1, 4-9, trad. P. MARÉCHAUX : «La cité tout entière, en échange des bienfaits reçus, est incitée à t'accorder une juste récompense, et jugeant qu'il n'y a pas assez de temps pour permettre à chaque citoyen de prendre la parole en son nom, tous d'un commun accord se contentent de la voix du rhéteur. Car lui, désigné pour parler au nom de la cité, d'une seule langue, se fait l'interprète du sentiment commun.»

<sup>229</sup> Voir D. KONSTAN, «Friendship, Frankness and Flattery», dans J. T. FITZGERALD (dir.), *Friendship, Flattery and Frankness of Speech : Studies in Friendship in the New Testament World*, Leiden 1996, p. 7-19; ID., *Friendship in the Classical World*, Cambridge 1997, p. 98-103 et 153-156.

<sup>230</sup> Themistios, *Discours* 22, 276c, cité par D. KONSTAN, *Friendship*, p. 153 : «ὁ γὰρ δὴ φίλος τοῦ κόλακος οὐδὲν μὲν οὐδαμῆ ἐγγύς, ταύτη δὲ μάλιστα πορρωτάτω, ὅτι ὁ μὲν ἅπαντα ἐπαινεῖ, ὁ δὲ οὐκ ἂν σφαλλομένῳ σοι συγχωρήσειε. τῷ μὲν γὰρ πρόκειται κερδαίνειν ἢ γαστρίζεσθαι ἐκ τοῦ ἔργου, καὶ οὐ σὲ τεθαύμακεν, ἀλλὰ τὰ χρήματά σου ἢ τὴν δυναστείαν.»

mais faire des reproches avec une totale liberté, il se placerait devant un ami qui s'égare.<sup>231</sup>» On retrouve ici la même opposition que chez Themistios : le flatteur ment, alors que l'ami dit la vérité, peu importe ce qu'il en coûte. Vérité et flatterie ne font donc pas bon ménage, comme on peut s'y attendre. C'est précisément le fait de se détourner de la flatterie qui donne de la valeur au discours : «Celui qui est capable plus que tout autre de voir la vertu d'un notable loin de la flatterie est un ami de la vérité et acquiert la puissance du discours pour louer les belles actions.<sup>232</sup>»

Libanios conclut une autre lettre par cette phrase, qui fait office de formule d'amitié : «considère cette lettre comme relevant de la franchise d'un ami, la flatterie étant pour les autres.<sup>233</sup>» Ici, on retrouve une opposition entre *parrêsia* et *kolakeia* qui nous rappelle celle de Lucien de Samosate. La franchise est bel et bien un des fondements de la relation d'amitié dans le cadre d'un échange épistolaire et qui, par conséquent, donne une valeur de vérité au contenu de la lettre. Dans une lettre à Jérôme, Augustin conclut par cette exhortation :

Choisissons l'un envers l'autre non seulement la charité, mais aussi la liberté de l'amitié (*libertas amicitiae*), afin que tu ne taises devant moi, ni moi devant toi, ce qui nous trouble mutuellement dans nos lettres<sup>234</sup>.

Deux épisodes de l'*Autobiographie* de Libanios permettent aussi de saisir comment le mépris de la flatterie est un objet de distinction sociale. Parlant de l'empereur Julien en train de performer des sacrifices, il note :

Il y avait foule pour le flatter en participant aux cérémonies du culte. Pour moi je demeurais à ma place habituelle car je n'y étais pas convié et j'estimais quelque peu déplacé de m'y rendre sans y être invité : c'était l'homme que j'aimais (*ephiloun*), je ne courtais (*ekolakeuon*) pas le pouvoir<sup>235</sup>.

Contrairement à la foule qui se presse pour obtenir l'attention de l'empereur, Libanios, en vrai ami, garde sa distance, car il n'est pas un flatteur, c'est-à-dire qu'il ne recherche pas de bénéfices particuliers et n'a pas besoin de s'afficher publiquement avec l'empereur : «je ne lui

<sup>231</sup> Libanios, *Lettres* 72 : «φίλω δὲ ἀμαρτάνοντι κωλυτῆς ἴσταται κολακεῦσαι μὲν οὐκ εἰδώς, ἐλευθέρως δὲ ἐπιτιμῆσαι».

<sup>232</sup> Id., *Lettres* 343, 2.

<sup>233</sup> Id., *Lettres* 219 : «νομίσας ταυτὶ τὰ γράμματα φίλου παρρησίαν, ἢ κολακεία δὲ ἐτέρων.»

<sup>234</sup> Augustin, *Lettres* 82, 36. Trad. C. FRY.

<sup>235</sup> Libanios, *Autobiographie (Discours 1)*, 121. Trad. P. PETIT. Sur le rapport entre Libanios et l'empereur Julien voir H.-U. WIEMER, *Libanios und Julian : Studien zum Verhältnis von Rhetorik und Politik im vierten Jahrhundert n. Chr.*, Munich 1995.

demandais rien ni argent, ni maison, ni domaine, ni fonction officielle.<sup>236</sup>» Dans l'amitié, la franchise est toujours de mise, peu importe l'enjeu. Ainsi, Libanios se vante de ne pas s'être laissé intimider par le pouvoir de Julien, lorsque, au conseil municipal, il s'opposa à lui, «tandis que les flatteurs qui l'entouraient de partout attisaient sa colère.<sup>237</sup>» Même s'il est irrité, Julien accepte l'opposition de Libanios parce ce dernier fait preuve de franchise dans le cadre de leur amitié. Dire la vérité est donc une condition essentielle de tout rapport d'amitié, entendu au sens large. Mais il s'agit surtout de dire la vérité quand elle fait mal. Ce qui donne de la valeur à un ami et, plus généralement, ce qui permet de reconnaître un homme libre, c'est le fait qu'il ne craint pas de choquer, de se placer dans une position précaire. Ce lien de confiance a un effet de vérité. Ainsi Julien, s'adressant à Themistios : « [...] je concevais que tu ne pouvais absolument pas t'abandonner à la flatterie (*kolakeuïen*) ou au mensonge (*pseudesthai*).<sup>238</sup>»

Dans une société où les promotions sociales et politiques ainsi que les opportunités économiques étaient tributaires des rapports personnels que l'on arrivait à établir avec des gens plus puissants que soi, être en mesure de se montrer mesuré dans l'éloge et d'éviter la flatterie était une compétence importante. L'habileté rhétorique dépassait le cadre littéraire, et constituait un atout social indispensable. À plusieurs reprises, Isidore de Péluse, sophiste du V<sup>e</sup> siècle converti en moine chrétien, dont les lettres transmettent de nombreux conseils à des laïcs et à des religieux, insiste sur ce point :

Très respectable ami, il faut rendre honneur sans montrer une flatterie servile ni quémander sa bienveillance – de peur de tomber ainsi dans l'indignité et, en se livrant à une flagornerie de bouffon, de se déshonorer soi-même – au contraire, c'est avec la bienséance requise qu'il faudra rendre ce qui est dû, car l'hommage peut être rendu en respectant les convenances<sup>239</sup>.

---

<sup>236</sup> *Ibid*, 125. Trad. P. PETIT.

<sup>237</sup> *Ibid*, 126. Trad. P. PETIT.

<sup>238</sup> Julien, *À Themistios (Discours 6)*, 2, 254b. Trad. G. ROCHEFORT.

<sup>239</sup> Isidore de Péluse, *Lettres 1727*. Trad. P. ÉVIEUX. Sur Isidore de Péluse, voir d'abord P. ÉVIEUX, *Isidore de Péluse*, Paris 1995. Voir aussi L. I. LARSEN, «The Letter Collection of Isidorus of Pelusium», dans C. SOGNO, B. K. STORIN et E. J. WATTS (dirs.), *Late Antique Letter Collections*, p. 283-308. Les lettres d'Isidore sont d'un intérêt immense pour l'histoire des mentalités au V<sup>e</sup> siècle, mais aussi pour la philosophie politique chrétienne, puisque nombreuses sont celles qui sont adressées à des notables. Voir là-dessus R. WHELAN, «Mirrors for Bureaucrats: Expectations of Christian Officials in the Theodosian Empire», *JRS* 108, 2018, p. 74-98.

Envoyée à Hiéron, un avocat, cette lettre témoigne de l'importance d'un discours mesuré dans les rapports sociaux. Un peu trop flatteur, le discours perd en crédibilité et son auteur est tourné en ridicule.

Pour Isidore, comme pour les auteurs que nous avons cités, le jugement sur un auteur est balisé par deux pôles : l'impartialité et la flatterie. Entre les deux, rien. Ainsi, s'agissant des orateurs, Isidore commente :

[...] être bien considéré consiste, à proprement parler, à être jugé digne d'être reçu dans les âmes des auditeurs, lesquelles portent des jugements impartiaux et sans erreur, tandis que les éloges résident souvent dans un discours qui respire la flatterie et ne comporte rien de vrai<sup>240</sup>.

Mis à côté des considérations de Libanios et des auteurs sur l'opposition entre ami et flatteur, les réflexions d'Isidore montrent bien que l'éloge est toujours associé à la flatterie, non en raison de sa forme littéraire, mais en raison des rapports sociaux qu'elle cache. Celui qui fait un éloge est toujours soupçonné d'avoir des intentions cachées, de quémander des privilèges. S'il y a quelque chose de circulaire dans l'argument d'Isidore – pour ne pas être flatteur, il s'agit simplement d'être un bon orateur – c'est que cette question dépassait le jugement rhétorique ou littéraire et engageait l'imaginaire social des élites tardo-antiques, comme on peut le voir avec la représentation des flatteurs dans la vie politique.

Sur le plan politique, les flatteurs étaient ainsi perçus comme dommageables, pour la simple raison qu'ils mentent et détournent l'empereur de la vérité. Aimer à s'entourer de flatteurs est d'ailleurs une caractéristique du tyran, comme le souligne bien Ammien Marcellin en comparant la cour de flatteurs qui entoure Constance II à celle des tyrans Crésus et Denys<sup>241</sup>. À l'image de ces deux derniers, Constance II ne fait qu'écouter les flatteurs et méprise les contradicteurs, «habitude pernicieuse» qui est «la nourrice des vices.<sup>242</sup>» Pour Ammien, tout est une question d'équilibre : «Car la louange ne doit plaire aux puissants de ce monde que s'ils nous laissent parfois aussi censurer ce qu'ils ont fait de mal.<sup>243</sup>» Être capable d'accepter la vérité est ainsi une vertu du bon empereur, mais aussi de tout individu digne.

---

<sup>240</sup> Isidore de Péluse, *Lettres* 1991. Trad. P. ÉVIEUX.

<sup>241</sup> Zosime, I, 5, 4 fait des flatteurs une des causes du dysfonctionnement de l'Empire.

<sup>242</sup> Ammien Marcellin, XV, 5, 37-38. Trad. J. FONTAINE. Cf. XIV, 5, 4-5.

<sup>243</sup> *Ibid.* Trad. J. FONTAINE.

Dans la même lignée, Procope de Césarée fustige l'incapacité de Justinien à résister aux flatteurs en tout genre<sup>244</sup>. Cette incapacité est en fait une forme d'ignorance, une faiblesse d'esprit (*abelteria*), qui rend le tyran totalement perméable aux manigances des flatteurs<sup>245</sup>.

Car l'empereur n'est jamais une victime des flatteurs, c'est sa propre nature défaillante qui le pousse à accepter leurs conseils et à prendre des décisions en fonction de ceux-ci. Procope exprime clairement cette idée dans une lettre du général perse Merméroès au roi des Lazes, Gubazès :

Il y a deux facultés qui régissent la vie des hommes : la puissance et l'intelligence. Certains d'entre eux, en effet, grâce à leur pouvoir et la supériorité que celui-ci leur donne sur leurs voisins, jouissent durant leur vie d'une parfaite liberté et, en ce qui concerne les gens qui leur sont inférieurs, ils les dirigent sans faille au gré de leurs volontés; quant à l'autre partie des hommes, celle qui est asservie en raison de sa faiblesse à ses maîtres, elle remédie par son intelligence à son impuissance, et comme elle poursuit de ses flatteries les détenteurs du pouvoir, elle n'en peut pas moins vivre sur ses biens personnels en jouissant grâce à sa flagornerie de tout ce dont elle est privée<sup>246</sup>.

L'empereur incapable de détecter les flatteurs et surtout de leur résister n'est pas à la hauteur de sa position. Ce n'est plus lui qui dirige les autres, mais ces derniers qui le dirigent. Entouré de flatteurs, c'est-à-dire d'individus faibles et manipulateurs, il se laisse emmener dans toutes sortes d'entreprises périlleuses. Ce faisant, la résistance aux flatteurs apparaît comme une vertu essentielle du bon empereur. Il n'est donc pas étonnant que le thème du danger des flatteurs revienne souvent dans les miroirs de prince. Ainsi, dans l'*Ekthesis* d'Agapète, miroir de princes chrétien de l'époque de Justinien, quatre conseils sur les 72 que contient le texte sont dédiés aux flatteurs<sup>247</sup>.

Dire la vérité et savoir l'encaisser sont des vertus essentielles pour tout homme politique. Les *Guerres* de Procope en apportent de nombreuses preuves. Comme nous l'avons évoqué plus haut, dire la vérité construit un lien de confiance : Bélisaire, devant Théodebert, affirme qu'un homme qui prétend à la vertu doit se tenir loin du mensonge (*apseudein*)<sup>248</sup>. Dans un autre discours, cette fois-ci adressée à Bélisaire, Stephanos souligne qu'«il faut dire la

---

<sup>244</sup> Procope, *Histoire Secrète*, XXII, 30, 1.

<sup>245</sup> *Ibid.*, XIV, 16, 3.

<sup>246</sup> *Id.*, *Guerres*, VIII, 16, 23. Trad. D. ROQUES et J. AUBERGER.

<sup>247</sup> Sur ce texte voir P. BELL, *Three Political Voices* et V. NICOLINI, «Vertus de l'empereur et idéologie chrétienne dans l'*Ekthesis* d'Agapète le Diacre», *Byzantinoslavica* 76, 2018, p. 7-25.

<sup>248</sup> Procope, *Guerres*, VI, 25, 20.

vérité sans rien dissimuler.<sup>249</sup>» Ailleurs, Procope décrit Liberius, envoyé d'Italie à la capitale comme un homme qui «savait parfaitement bien s'employer à dire la vérité.<sup>250</sup>»

Mais la recherche de la vérité est aussi d'une grande importance. Dans l'avant-dernier livre de ses *Guerres*, lorsqu'il traite du complot contre Justinien au début de l'année 549, il décrit ainsi Markellos, commandant des Gardes du palais (*comes excubitorum*) chargé de faire la lumière sur l'affaire :

Or ce Markellos était un personnage d'une extrême gravité et qui avait le culte du secret; il méprisait l'argent, ne supportait pas le ridicule en paroles ou en actes, pas plus qu'il n'aimait le relâchement des mœurs : il menait au contraire une vie autoritaire où le plaisir ne trouvait pas de place. En revanche la justice était, de sa part, l'objet de soins scrupuleux et, pour la vérité, il brûlait d'un amour excessivement ardent<sup>251</sup>.

La recherche de la vérité est donc une vertu. Markellos ne tolère pas que la vérité lui échappe et tout le long du procès visant les auteurs du complot de Justinien, il se montre mesuré et refuse de se contenter de la solution facile.

La recherche de la vérité est donc une vertu sociale, construire autour de l'imaginaire de l'ami et du flatteur. La flatterie est ce qui dénature les rapports sociaux et ce qui, au niveau politique, empêche de prendre de bonnes décisions. À partir de cet état de fait, on comprend que le vrai dépend du profil social et des motivations que l'on prête à celui que le dit. Partant, nous analyserons maintenant les principaux passages où les historiens élaborent sur l'importance de la vérité.

C'est dans cette optique qu'il faut interpréter les professions de vérité des historiens, même lorsqu'ils se placent dans une perspective littéraire, comme Agathias dans le passage qui suit :

Je n'écrirai pas cette histoire comme elle a été faite par d'autres en notre temps, car il en est aujourd'hui qui, en s'adonnant à ce travail, ne se préoccupent pas le moins du monde de la vérité et de raconter les faits tels qu'ils se sont passés, mais ont choisi de louer ouvertement plusieurs de ceux qui sont puissants et de les flatter, au point que même s'ils arrivent qu'ils disent vrai, on ne les croit pas<sup>252</sup>.

---

<sup>249</sup> *Ibid*, V, 8, 10.

<sup>250</sup> *Ibid*, V, 4, 23.

<sup>251</sup> *Ibid*, VII, 32, 23.

<sup>252</sup> Agathias, *Histoires*, I, préface, 16. Trad. P. MARAVAL.

Contrairement à l'éloge, ajoute Agathias, rappelant ici les propos de Lucien, le but de l'histoire n'est pas d'exalter les mérites des individus, mais de distribuer les éloges et les blâmes en respectant les faits tels qu'ils se sont déroulés<sup>253</sup>. Théophylacte Simocatta exprime une idée similaire lorsqu'il affirme, à travers la bouche d'un de ses personnages, que «la fausse louange est plus déshonorante que la censure véridique, puisque les événements ne sont pas les esclaves des panégyriques.<sup>254</sup>» Les événements ne doivent pas être manipulés pour faire un éloge non mérité. Mais, en ce qui a trait aux individus, rapporter faussement les événements n'est jamais vraiment une tare séparable de la volonté de flatter ou, à tout le moins, de tirer un bénéfice du mensonge<sup>255</sup>.

En décortiquant le raisonnement d'Agathias, il apparaît manifeste que, derrière la distinction littéraire entre éloge et histoire, c'est la question même des conditions sociales de la vérité qui est disputée. Dans l'extrait cité ci-dessus, Agathias insiste tout particulièrement sur le fait que, bien que ceux qui louent ou flattent les puissants puissent dire vrai, ils ne sont pas crus par leurs lecteurs. Si Agathias dit que ces historiens «ne se préoccupent pas le moins du monde de la vérité et de raconter les faits tels qu'ils se sont passés», c'est bien parce qu'il juge leur caractère et, éventuellement, leur recherche d'approbation auprès des puissants. Cette interprétation est confortée par un extrait de l'*Histoire* de Ménandre le Protecteur :

Je ne dois pas taire la vérité, pas plus que je ne dois dire quelque chose pour gratifier ceux qui ont un grand pouvoir. En faisant l'éloge, contre l'avis de tous, de ceux qui n'ont pas bonne réputation, on rend risible celui qui est loué et, en voulant cacher la vérité, on est perçu comme menteur même sur des sujets communément admis<sup>256</sup>.

Dans cet extrait, le fait de dire la vérité est directement mis en opposition du fait de parler en bien des gens puissants. Non qu'il faille absolument en parler en mal. C'est plutôt que le vrai n'est pas fondé par la véracité des faits en eux-mêmes, mais par la confiance que l'on a dans l'indépendance d'esprit de celui qui les relate. Pour que ce que l'on dit soit accepté comme vrai, il faut donc assurer l'auditoire que nous ne cherchons pas à plaire à des gens puissants

---

<sup>253</sup> *Ibid.*, I, préface, 17. Av. CAMERON, *Agathias*, p. 59 et p. 145-147 ne reconnaît une influence directe de Lucien sur Agathias.

<sup>254</sup> Théophylacte Simocatta, *Histoire*, II, 13, 7 : « [...] παρ' ἐμοὶ γὰρ ἐπίπλαστος ἔπαινος ἀληθοῦς ἀτιμότερος ψόγου, ἐπεὶ μὴδὲ δουλεύει τοῖς ἐγκωμίοις τὰ πράγματα. »

<sup>255</sup> Comme le *Comment écrire l'histoire* de Lucien le montre amplement, on peut rapporter faussement des événements par pure ignorance ou par incompétence littéraire.

<sup>256</sup> Ménandre le Protecteur, fr. 4,7.

ou, inversement, à nous venger d'eux. Comme nous l'avons montré dans les sections précédentes, à peu près n'importe quel historien, même Thucydide et Hérodote, pouvait être transformé par la critique en menteur aux pulsions vindicatives. Agathias et Ménandre utilisent donc ici un lieu commun pour renforcer leur prétention à la vérité.

Ce qu'Agathias reproche à ces historiens est avant tout d'écrire de l'histoire pour obtenir un gain personnel :

De cette façon, ils pensent bien assurer leurs intérêts et, en se conciliant ceux qui sont toujours au pouvoir, se procurer des avantages, sans se rendre compte que de telles manières ne plaisent pas du tout à ceux-là mêmes qui sont loués par eux, qui sont conscients que des flatteries évidentes ne seront pas à même d'affermir leur gloire<sup>257</sup>.

Le problème n'est pas que ces historiens louent les puissants, mais qu'ils les louent démesurément, au point de tomber dans la flatterie. En faisant cela, ils rompent la confiance entre celui qui est loué et son laudateur, parce que le mensonge et la recherche d'avantages guident le rapport social. Ainsi, l'éloge ne pose pas problème d'un point de vue social tant qu'il demeure dans un cadre défini, celui qui sépare l'«ami» du flatteur. Du reste, celui qui est loué sait très bien que la flatterie ne lui apportera aucun avantage, parce que l'auditoire doutera de la vérité de ses mérites<sup>258</sup>.

C'est que la crédibilité que l'on accorde à un récit, à un éloge ou à tout autre discours ne dépend pas exclusivement de la nature des faits racontés, quoique, comme nous l'avons noté dans le premier chapitre de cette section, la vraisemblance et la conformité aux attentes sociales de l'audience y jouent un rôle clé, mais aussi de la perception des rapports sociaux dans lesquels celui qui les raconte est imbriqué. Pour être cru, il faut se construire un *ethos* précis qui poussera l'auditoire à estimer que ce que nous racontons est vrai, malgré le point de vue favorable que l'on peut avoir sur certains individus. En d'autres mots, l'auditoire doit être en mesure de s'identifier au jugement de l'auteur, à voir en lui un semblable partageant les mêmes valeurs et la même grille de lecture de la réalité sociale que lui.

Analysons par exemple un passage de la fin du livre II d'Agathias, qui clôt l'épisode concernant Ouranios :

---

<sup>257</sup> Agathias, I, préface, 19.

<sup>258</sup> On revient ainsi à ce que disait Lucien de Samosate, *Comment écrire l'histoire*,

Ceux qui accueillent indifféremment tout ce qu'on leur raconte et béent devant ce qui est étrange et merveilleux étaient facilement attirés par les vanteries et les discours emphatiques [d'Ouranios], sans considérer celui qui louait, celui qui était loué et pour quel motif il l'était<sup>259</sup>.

Agathias se différencie d'abord de ceux qui gobent tout ce qu'on leur dit, par le fait qu'il remet en doute la crédibilité d'Ouranios. Les histoires que raconte ce dernier au sujet de l'empereur perse, Agathias les juge fausses. Mais ils les jugent ainsi, non seulement parce qu'elles sont peu vraisemblables – on se rappelle qu'Ouranios disait à tous ceux qui voulaient l'entendre que Chosroès était un grand philosophe –, mais aussi parce qu'il estime que celui qui les raconte, Ouranios, n'a d'autres buts que d'acquérir une forme de notoriété parmi les gens cultivés de la capitale, et d'en tirer profit. Quelle que soit la vérité au sujet des intentions et de la personnalité d'Ouranios, l'important n'est pas de ce côté. Il convient plutôt de mettre l'accent sur la façon dont Agathias se construit tacitement en opposition à Ouranios. Contrairement à ceux qui croient aux dires d'Ouranios, Agathias sait flairer le mensonge et ne se laisse pas impressionner par l'apparente faconde du personnage.

## Conclusion

À partir de ce que nous avons exposé dans cette section, nous pouvons dire que la vérité de l'historien n'a pas seulement une visée «scientifique», au sens où elle porterait uniquement une volonté d'objectivité et d'impartialité, mais est partie intégrante des valeurs sociales partagées par les membres de l'élite. Dans tous les écrits que nous avons analysés, le bon historien est présenté comme un individu incarnant parfaitement les vertus sociales. La vérité de l'historien est donc créée par sa capacité à se montrer à la hauteur des exigences sociales, à présenter un *ethos* qui convaincra ses lecteurs de sa fiabilité. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'histoire tient autant à se distinguer de l'éloge. Pour assurer la crédibilité de son récit, l'historien doit tout faire pour éviter les accusations de flatterie. Polybe, Denys, Plutarque et Lucien expriment chacun à leur façon l'idée que le bon historien est celui qui reste franc en toutes circonstances et qui ne se laisse pas impressionner par le pouvoir. Il est

---

<sup>259</sup> Agathias, *Histoires*, II, 32, 4.

aussi celui qui reste modéré et qui ne tombe pas dans le ressentiment. Chez les auteurs tardo-antiques, on retrouve les mêmes oppositions entre l'ami et le flatteur.

Les vertus de l'historien sont donc des vertus sociales. La vérité de l'historien n'est pas une vérité scientifique qui proviendrait d'une méthode clairement définie. On ne veut pas savoir si l'historien a réellement interrogé des témoins et recoupé leurs témoignages. On se fie à la personnalité qu'il réussit à construire dans son œuvre. Si l'historien arrive à se présenter comme une personne intègre et à montrer qu'il ne se laisse pas corrompre par la flatterie ou la recherche de bénéfices, le lecteur saura alors qu'il a affaire à un individu digne de confiance.



## Conclusion générale

Arrivés à la fin de notre étude, nous pouvons maintenant tirer quelques conclusions d'ordre général<sup>1</sup>. L'objectif que nous nous étions donné était de fournir un portrait sociologique de l'écriture de l'histoire durant l'Antiquité tardive. Nous avons souligné comment de nombreux aspects de l'histoire, de l'identité sociale des historiens à la construction rhétorique et littéraire du récit historique, sont des productions sociales. Loin d'être des individus au-dessus de leur époque, en dialogue avec les grands historiens et philosophes du passé, les historiens tardo-antiques étaient forgés par les institutions sociales de leur temps.

L'analyse de la biographie des historiens a bien montré que, contrairement à ce que l'on pense généralement, ils n'étaient pas motivés par la recherche de bénéfices ou de privilèges. La plupart d'entre eux étaient des membres des élites provinciales cherchant à monter les échelons de la société élitaire. Aucun d'entre eux ne semble avoir été issu de l'aristocratie constantino-politaine. Pour autant, ils ne constituaient pas un groupe d'individus mettant leur plume au service de gens puissants. Certains historiens traitaient d'événements qu'ils avaient vus de près et dans lesquels ils avaient été impliqués. D'autres écrivaient pour gagner du prestige littéraire. Certes, les motivations politiques n'étaient pas absentes, mais elles ne jouaient pas le premier rôle. La plupart du temps, les historiens avaient déjà une position envisageable avant de se consacrer à l'écriture, ce qui suggère qu'il recherchait plus le prestige littéraire – et le capital symbolique qui en résultait – que l'avancement de carrière.

C'est que, comme nous l'avons vu, l'historien était soumis à des règles sociales précises. S'il voulait être cru, il ne pouvait donner l'impression à ses lecteurs qu'il écrivait au bénéfice des puissants. L'historien devait se conformer aux principes éthiques de l'élite tardo-antique et montrer que la vérité était pour lui plus importante que la recherche de bénéfices. Les lecteurs ne voyaient pas en l'historien un «professionnel» de la vérité, mais un individu

---

<sup>1</sup> Se référer aux conclusions de chaque partie pour des constatations plus spécifiques.

comme eux. Ils étudiaient ses traits de personnalité pour déterminer s'il était juste et modéré, franc et indépendant.

En ce qui a trait au récit, nous avons établi que les futurs historiens étaient initiés à l'histoire à travers les traités de *progymnasmata*. Les conséquences sont importantes pour la compréhension de la dimension littéraire et rhétorique de l'histoire. C'est par le biais de leur formation littéraire et rhétorique que les historiens tardo-antiques entraient en contact avec les historiens antiques. Leur lecture de ces historiens était fortement influencée par les catégories véhiculées par l'enseignement rhétorique.

Cet enseignement forgeait aussi la façon dont ils allaient écrire l'histoire. Le récit vraisemblable et l'*ekphrasis* formaient la base de l'histoire. Raconter les faits de façon vraisemblable n'impliquait pas de les transformer ou de les dénaturer, mais de les formuler pour qu'il soit conforme aux attentes sociales des lecteurs. Être en mesure de leur faire vivre ces faits à travers une *ekphrasis* créait aussi un effet de vérité. Les lecteurs tardo-antiques étaient entraînés à évaluer le discours ou le caractère d'un individu plutôt qu'à évaluer des situations d'un point de vue politique, économique ou social. Comme le note Robert Kaster :

Where literature was judged ethically, it is unsurprising that contemporary events were sooner interpreted morally and personally than analyzed in impersonal and institutional terms<sup>2</sup>.

Mais pour que cette analyse porte complètement ses fruits, il faudrait analyser en détail le récit des historiens et voir comment il est influencé par certaines compositions rhétoriques comme les déclamations historiques. Sur ce point, notre étude n'a fait que jeter les bases de recherches plus détaillées.

---

<sup>2</sup> R. KASTER, *Guardians of Language*, p. 13.

# Bibliographie

## Sources

- Aelius Theon, *Progymnasmata*, ed. et trad. M. PATILLON, Paris 1997.
- Agathias, *Histoires = Agathiae Myrinaei Historiarum libri quinque*, ed. R. KEYDELL, Berlin 1967. Trad. française : Agathias, *Histoires*, trad. P. MARAVAL, Paris 2007.
- Anonyme de Séguier, ed. et trad. M. PATILLON, Paris 2005.
- Damaskios, *Histoire philosophique*, ed. P. ATHANASSIADI, Athènes 1999
- Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique. Tome I : Introduction générale. Livre I*, ed. et trad. Y. VERNIÈRE, Paris 1993.
- Eunape de Sardes, *Histoire = The Fragmentary Classicising Historians of the Late Roman Empire*, II, ed. R. C. BLOCKLEY, Liverpool 1983.
- Eunape de Sardes, *Vies de philosophes et de sophistes*, ed. et trad. R. GOULET, Paris 2014 [CUF].
- Évagre le Scholastique, *Histoire ecclésiastique*, ed. J. BIDEZ et L. PARMENTIER et trad. A.-J. FESTUGIÈRE et AL., Paris 2011-2013.
- Jean de Nikiou = *Chronique de Jean, évêque de Nikiou*, ed. et trad. H. ZOTENBERG, Paris, 1886
- Jean le Lydien, *Des magistratures de l'État romain*, ed. et trad. M. DUBUISSON et J. SCHAMP, Paris 2006 [CUF].
- Jean le Lydien, *Sur les Mois = Liber de mensibus*, ed. R. WUNSCH, Leipzig 1898.
- Kandidos, *Histoire = The Fragmentary Classicising Historians of the Late Roman Empire*, II, ed. R. C. BLOCKLEY, Liverpool 1983.
- Libanios, *Autobiographie*, ed. et trad. P. PETIT, Paris 1979.
- Libanios, *Discours = Opera*, ed. R. FOERSTER, Leipzig 1903-1927.
- Libanios, *Discours. Tome IV : Discours LIX*, ed. et trad. P.-L. MALOSSE, Paris 2003.
- Libanios, *Lettres = Opera*, ed. R. FOERSTER, Leipzig 1903-1927. Trad. française : Libanius, *Lettres aux hommes de son temps*, trad. B. CABOURET, Paris 2000.
- Malchos de Philadelphie, *Histoire = The Fragmentary Classicising Historians of the Late Roman Empire*, II, ed. R. C. BLOCKLEY, Liverpool 1983.

- Marcellinus, *Vie de Thucydide* = Thucydides, *Historiae*, I, ed. H. STUART JONES et J. E. POWELL.
- Marinos, *Proclus ou sur le bonheur*, ed. et trad. H.-D. SAFFREY et P. SEGONDS, Paris 2001 [CUF].
- Ménandre le Protecteur = *The History of Menander the Guardsman*, ed. R. C. BLOCKLEY, Liverpool 1985.
- Olympidore de Thèbes, *Histoire* = *The Fragmentary Classicising Historians of the Late Roman Empire*, II, ed. R. C. BLOCKLEY, Liverpool 1983.
- Photios, *Bibliothèque*, ed. et trad. R. HENRY, Paris 1959-1977.
- Priskos de Panium, *Histoire*, *The Fragmentary Classicising Historians of the Late Roman Empire*, II, ed. R. C. BLOCKLEY, Liverpool 1983.
- Procopé, *Constructions* = *Procopii Caesarensis opera omnia*, ed. J. HAURY, rév. G. WIRTH, Leipzig 1961-1963. Trad. française Procopé, *Constructions de Justinien Ier*, trad. D. ROQUES, Alexandrie 2011.
- Procopé, *Guerres* = *Procopii Caesarensis opera omnia*, ed. J. HAURY, rév. G. WIRTH, Leipzig 1961-1963. Trad. française : Procopé, *La guerre contre les Vandales*, trad. D. ROQUES, Paris 2004 et Procopé, *Histoire des Goths*, trad. D. ROQUES et J. AUBERGER, Paris 2015.
- Procopé, *Histoire secrète* = *Procopii Caesarensis opera omnia*, ed. J. HAURY, rév. G. WIRTH, Leipzig 1961-1963. Trad. française : Procopé, *Histoire secrète*, trad. P. MARAVAL, Paris 1990.
- Synésios de Cyrène, *Correspondance*, ed. A. GARZYA et trad. D. ROQUES, Paris 2000 [CUF].
- Socrate de Constantinople, *Histoire ecclésiastique*, ed. G. C. HANSEN et trad. P. PÉRICHON et P. MARAVAL, Paris 2004-2007.
- Souda*, ed. A. ADLER, Munich 2001 [1935].
- Théophylacte Simocatta, *Histoire* = *Theophylacti Simocatta historiae*, ed. C. de BOOR, révisé par P. WIRTH, Leipzig 1972.
- Zacharias, *Vie de Sévère*, ed. et trad. M.-A. KUGENER, Louvain 1904 [Patrologia Orientalis 6 (2.1)]
- Zosime, *Histoire nouvelle*, ed. et trad. F. PASCHOUD, Paris 1971-1989 [CUF] (deuxième édition du premier volume en 2000).

## Travaux

- ALLEN, P., *Evagrius Scholasticus, the Church Historian*, Leuven 1981.
- ALPERS, K., *Untersuchungen zu Johannes Sardianos und seinem Kommentar zu den Progymnasmata des Aphthonios*, Braunschweig, 2009.
- AMATO, E., «Rhetor vs sophistes in un inedito scambio epistolare del V/VI secolo», dans LAURENCE, P. et GUILLAUMONT, F. (dirs.), *Epistulae antiquae IV: Actes du IV<sup>e</sup> Colloque L'épistolaire antique et ses prolongements, Université François Rabelais, Tours, 7-8 décembre 2004*, Leuven 2006, p. 269-281.
- AMATO, E., «Sei epistole mutuae inedite di Procopio di Gaza ed il retore Megezio», *ByzZ* 98.2, 2005, p. 367-382.
- AMATO, E. et A. CORCELLA, «Lo scambio epistolare tra Procopio di Gaza ed il retore Megezio: proposta di traduzione e saggio di commento», *Medioevo Greco* 7, 2007, p. 1-13.
- ANDO, C., *Imperial Rome AD 192-284 : A Critical Century*, Edinburgh 2012.
- ANTONOPOULOS, P. T., *Petros Patrikios : o buzantinos diplômatês, axiômatouhos kai suggrafeas/Peter the Patrician : the Byzantine diplomat, official and author*. Athènes 1990.
- ANTONOPOULOS, P. T., «Petrus Patricius. Some Aspects of his Life and Career» dans VAVRINEK, V. (dir.), *From Late Antiquity to Early Byzantium: Proceedings of the Byzantinological Symposium in the 16th International Eirene Conference*, Prague 1985, p. 49-53.
- APOSTOLOPOULOS, M., *Menander Protector mimetes Agathiou*, Athènes 1894.
- ASHBROOK-HARVEY, S., *Asceticism and Society in Crisis : John of Ephesus and the "Lives of the Eastern Saints"*, Berkeley 1990.
- ATHANASSIADI, P., *Mutations of Hellenism in Late Antiquity*, London 2015.
- E. AUERBACH, *La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, Paris 1968 [1946].
- BAGNALL, R., *Egypt in Late Antiquity*, Princeton 1993.
- BALDINI, A., *Ricerche di tarda storiografia (da Olimpiodoro di Tebe)*, Bologna 2004.
- BALDINI, A., *Ricerche sulla storia di Eunapio di Sardi : problemi di storiografia tardoantica*, Bologne 1984.

- BALDWIN, B., «Leontius Scholasticus and his Poetry», *Byzantinoslavica* 40, 1979, p. 1-12.
- BALDWIN, B., «Malchus of Philadelphia», *DOP* 31, 1977, p. 91-107.
- BALDWIN, B., «Menander Protector», *DOP* 32, 1978, p. 101-125.
- BALDWIN, B., «Olympiodorus of Thebes», *L'Antiquité Classique* 49, 1980, p. 212-231.
- BALDWIN, B., «Priskos of Panium», *Byzantion* 50, 1980, p. 18-61.
- BALTY, J.-C., «Apamée au VI<sup>e</sup> siècle. Témoignages archéologiques de la richesse d'une ville» dans *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin*, I, Paris 1989, p. 79-96.
- BANAJI, J., *Agrarian Change in Late Antiquity. Gold, Labour and Aristocratic Dominance*, Oxford 2007.
- BANCHICH, T., «The Date of Eunapius' *Vitae sophistarum*», *GRBS* 25, 1984, p. 183-192.
- BANCHICH, T., *The Lost History of Peter the Patrician*, London 2014.
- BARNES, T. D., «Emperors, Panegyrics, Prefects, Provinces and Palaces (284-337)», *JRA* 9, 1996, p. 532-552.
- BARNES, T. D., *The New Empire of Diocletian and Constantine*, Cambridge (MA) – London 1982.
- BARNES, T. D., *The New Empire of Diocletian and Constantine*, Cambridge (MA) – London 1982.
- BARNES, T. D., *The Sources of Historia Augusta*, Bruxelles 1978, p. 114-123.
- BASSO, F. et GREATREX, G., «How to interpret Procopius' preface to the *Wars*», dans LILLINGTON-MARTIN, C. et TURQUOIS, E. (dirs.), *Procopius of Caesarea : Literary and Historical Interpretations*, London 2018, p. 59-72.
- BEAUCAMP, J., BONDOUX, R.-C., LEFORT, J., ROUAN, M.-F. et SORLIN, I., «Temps et histoire I: le prologue de la Chronique Pascale», *Travaux et mémoires* 7, 1979, p. 258-275.
- BECK, H.-G., «Zur byzantinischen "Mönchschronik"» dans BAUER, C., BOEHM, L. et MÜLLER, M. (dirs), *Speculum historiale. Geschichte im Spiegel von Geschichtsschreibung und Geschichtsdeutung (Festschrift Johannes Spoerl)*. Freiburg 1965, p. 188-197.
- BEGASS, C., «Property and Power of the Senatorial Aristocracy of the Eastern Roman Empire in the Fifth and Sixth Centuries», *JLA* 9, 2016, p. 462-482.
- BELL, P., *Three Political Voices from the Age of Justinian*, Liverpool, 2009.
- BERTRAND, J.-M., «À propos de la *Rhétorique* d'Aristote (I, 1373b1 – 1374b23) Analyse du processus judiciaire IV - *Epieikeia*» *Cahiers du centre Gustave Glotz* 20, 2009, p. 7-27.

- BISCHOFF, B. et NÖRR, D., «Eine unbekannte Konstitution Kaisers Julian (c. Iuliani de postulando)», *Bayerische Akademie der Wissenschaft, phil.-hist. Klasse* 58, 1963, p. 1-51.
- BJORNLIIE, S., *Politics and Tradition between Rome, Ravenna and Constantinople. A Study of Cassiodorus and the Variae, 527-554*, Cambridge 2013.
- BLOCKLEY, R. C., «Ammianus and Cicero : The Epilogue of the 'History' as a Literary Statement», *Phoenix* 52, 1998, p. 305-314.
- BLOCKLEY, R. C., «Dexippus of Athens and Eunapius of Sardis», *Latomus* 30, 1971, p. 710-715.
- BLOCKLEY, R. C., *Fragmentary Classicising Historians*, Liverpool 1981.
- BLOCKLEY, R. C., «The Development of Greek Historiography : Priskos, Malchus, Candidus», dans G. MARASCO (dir.), *Greek and Roman Historiography: Fourth to Sixth Century A. D.*, Leiden, 2003, p. 289-312.
- BOAK, A. E. R., *The Master of Offices in the Later Roman and Byzantine Empires*, London 1919.
- BOMPAIRE, J. «Les historiens classiques dans les exercices préparatoires de rhétorique (*Progymnasmata*)», dans *Recueil Plassart : études sur l'Antiquité grecque offertes à André Plassart par ses collègues de la Sorbonne*, Paris 1976, p. 1-7.
- BOOTH, P., «Shades of Blues and Greens in the *Chronicle* of John of Nikiou», *BZ* 104.2, 2011, p. 555-601.
- BÖRM, H., «Procopius, his Predecessors, and the Genesis of the *Anecdota*. Antimonarchic Discourse in Late Antique Historiography», dans ID. (dir.), *Antimonarchic Discourse in Antiquity*, Stuttgart 2015, p. 305-346.
- BÖRM, H., *Prokop und die Perser. Untersuchungen zu den römisch-sasanidischen Kontakten in der ausgehenden Spätantike*, Stuttgart 2007.
- BOURDIEU, P., *Le sens pratique*, Paris 1980.
- BOURDIEU, P., *Raisons pratiques*, Paris, 1994.
- BOWERSOCK, G., *Fiction as History. Nero to Julian*, Berkeley – Los Angeles – London 1994.
- BREEBART, A. B., «Eunapius of Sardes and the Writing of History», *Mnemosyne* 32, 1979, p. 360-375.

- BRODKA, D., *Die Geschichtsphilosophie in der spätantiken Historiographie. Studien zu Prokopios von Kaisareia, Agathias von Myrina und Theophylaktos Simokattès*, Frankfurt am Main 2004.
- BRODKA, D., «Pragmatismus und Klassizismus in historischen Diskurs des Priskos von Panium», dans GOLTZ, A., (dir.), *Jenseits der Grenzen. Beiträge zur spätantike und fruhmittelalterlichen Geschichtsschreibung*, Berlin 2009, p. 11-24.
- BRODKA, D., «Priskos und der Feldzug des Basiliskos gegen Geiserich (468)», dans BLECKMANN, B., et STICKLER, T., (dirs.), *Griechische Profanhistoriker des fünften nachchristlichen Jahrhunderts*, Stuttgart, 2014, p. 103-120.
- BRODKA, D. «Wege und Irrwege der byzantinischen Historiographie. Quellenkritische Studie zur Priskos-Tradition bei Eustathios von Epiphaneia, Johannes Malalas, Theophanes und Nikephoros Kallistos », *Rheinisches Museum für Philologie* 155, 2012, p. 185-209.
- BROWN, P., *Power and Persuasion in Late Antiquity. Towards a Christian Empire*, Madison 1992.
- BROWN, P., *Through the Eye of a Needle Wealth, the Fall of Rome, and the Making of Christianity in the West, 350-550 AD*, Princeton 2012.
- BROWN, P., «The Study of Elites in Late Antiquity», *Arethusa* 33, 2000, p. 326-329.
- BROWNING, R., «The Language of Byzantine Literature» dans VRYONIS jr., S. (dir.), *The Past in Medieval and Modern Greek Culture*, Malibu 1978, p. 103-133.
- BURGESS, R. W. et KULINOWSKI, M., *Mosaics of Time: The Latin chronicle traditions from the first century BC to the sixth century AD*. Turnhout, 2011.
- BURY, J. B., «Magistri Scriniarum, ἀντιγραφεὶς and ρεφερενδάριοι», *Harvard Studies in Classical Philology* 21, 1910, p. 23-29.
- CAIMI, J., *Burocrazia e diritto nel De Magistratibus di Giovanni Lido*. Milan, 1984.
- CAIRES, V. A., «Evagrius Scholasticus : A Literary Analysis», *BF* 8, 1982, p. 29-50.
- CALAME, C., «Quand dire c'est faire voir : l'évidence dans la rhétorique antique», *Études de lettres* 4, 1991, p. 3-22.
- CALBOLI MONTEFUSCO, L., «Ἐνάργεια et ἐνέργεια: l'évidence d'une démonstration qui signifie les choses en acte (Rhet. Her. 4, 68)», *Pallas* 69, 2005, p. 43-58.
- CAMERON, Al., *Circus Factions : Blues and Greens at Rome and Byzantium*, Oxford 1976.
- CAMERON, Al., «The Date of Zosimos' New History», *Philologus* 113, 1969, p. 106-110.

- CAMERON, Al., *The Greek Anthology. From Meleager to Planudes*, Oxford 1993.
- CAMERON, Al., *The Last Pagans of Rome*, Oxford 2011.
- CAMERON, Al. et LONG, J., *Barbarians and Politics at the Court of Arcadius*, Berkeley 1993.
- CAMERON, Av., *Agathias*, Oxford 1970.
- CAMERON, Av. «Agathias on the Early Merovingians», *Annali della scuola normale superiore di pisa. Classi di Lettere et Filosofia*, 37, 1968, p. 95-140.
- CAMERON, Av., *Christianity and the Rhetoric of Empire. The Development of Christian Discourse*, Berkeley – Los Angeles 1994.
- CAMERON, Av., «Eustratius' Life of the Patriarch Eutychius and the Fifth Oecumenical Council», dans CHRYSOSTOMIDES, J. (dir.), *Kathegetria. Essays presented to Joan Hussey for her 80<sup>th</sup> Birthday*, Camberley 1988, p. 234-246.
- CAMERON, Av., *Procopius and the Sixth Century*, London, 1985.
- CAMERON, Av. et CAMERON, Al., «Christianity and Tradition in the Historiography of the Late Empire», *The Classical Quarterly* 14, 1964, p. 316-328.
- CAMERON, Av. et Al., «Further Thoughts on the 'Cycle' of Agathias», *JHS* 87, 1967, p. 131.
- CAMERON, Av. et Al., «The Cycle of Agathias», *JHS* 86, 1966, p. 6-25.
- CAMPEGIANNI, P., «La nozione di «*epieikeia*» in Aristotele: il giudice e la norma», *Il pensiero politico* 42.3, 2009, p. 291-312.
- CANFORA, L., *La menzogna, la colpa, l'exilio*, Bari 2016.
- CANFORA, L., *Teorie e tecnica della storiografia classica : Luciano, Plutarco, Diogini, Anonimo su Tucidide*, Rome – Bari 1974.
- CARCIONE, F., «L'aphtartodocetismo di Giustiniano : una mistificazione strumentale del dissenso politico-religioso», *Studi e Ricerche sull'oriente cristiano* 7, 1984, p. 71-78.
- CARILE, A., «Giovanni di Nikius, cronista bizantinocopto del VII° secolo» dans *Byzance. Hommage à André N. Stratos, volume II : Théologie et philologie*, Athènes 1986, p. 353-398.
- CARNEY, T. F., *Bureaucracy in traditional society: Romano-Byzantine bureaucracies, viewed from within*, Lawrence 1971.
- CARRIÉ, J.-M., «Propriété et patronage au IV<sup>e</sup> siècle», *Bulletin de Correspondance Hellénique* 100, 1976, p. 159-176.

- CATAUDELLA, M. R., «Historiography in the East» dans MARASCO, G. (dir.), *Greek and Roman Historiography: Fourth to Sixth Century A. D.*, Leiden, 2003, p. 391-448.
- CAVALLO, G., «La circolazione libraria nell'età di Giustiniano», dans ARCHI, G. G. (dir.), *L'imperatore Giustiniano. Storia e mito. Giornate di studio a Ravenna, 14-16 ottobre 1976*, Milan 1978, p. 201-236.
- CECCONI, G., «*Honorati, possessores, curiales* : competenze istituzionali e gerarchie di rango nella città tardoantica», dans TESTA LIZZI, R. (dir.), *La trasformazione delle Élites in età tardoantica*, p. 41-64.
- CELI, F., «Grégoire le Théopolitain», *DHGE* 22, p. 42-47.
- CHALMERS, W. R., «The *Nea Ekdosis* of Eunapius' Histories», *CQ* 3, 1953, p. 165-170.
- CHASTAGNOL, A., *L'évolution politique, sociale et économique du monde romain 284-363*, Paris 1994<sup>3</sup>.
- CHASTAGNOL, A., «Remarques sur les sénateurs orientaux au IV<sup>e</sup> siècle», *Acta antiqua academiae scientiarum Hungaricae* 24, 1976, p. 341-356.
- CLAUSS, M., *Der Magister officiorum in der Spätantike (4.-6. Jahrhundert)*, München 1980.
- COLLINET, P., *Études historiques sur le Droit de Justinien, II. Histoire de l'école de Droit de Beyrouth*, Paris 1925.
- CRACCO RUGGINI, L., «Publicistica e storiografia bizantine di fronte alla crisi dell'Impero Romano (A proposito di un libro recente)», *Athenaeum* 51, 1973, p. 146-183.
- CRIBIORE, R., *Libanius the Sophist : Rhetoric, Reality, and Religion in the Fourth Century*, Ithaca – London 2013.
- CRIBIORE, R., *The School of Libanios in Late Antique Antioch*, Princeton 2007.
- CROKE, B., «Anatolius and Nomus : Envoys to Attila», *Byzantinoslavica* 42, 1981, p. 159-170.
- CROKE, B., *Marcellinus Comes and His Chronicle*. Oxford 2001.
- CROKE, B., «Procopius' Secret History: Rethinking the Date», *GRBS* 25, 2005, p. 405-431.
- CROKE, B. «The Early Development of Byzantine Chronicles» dans CROKE, B., SCOTT, R. et JEFFREYS, E. (dirs.), *Studies in John Malalas*, Sydney 1990, p. 27-37.
- CROKE, B., «The Origins of the Christian World Chronicle» dans CROKE, B. et EMMETT, A. M. (dirs.), *History and Historians in Late Antiquity*. Toronto 1983, p. 116-131.
- DAGRON, G., «Aux origines de la civilisation byzantine : Langue de culture et langue d'État», *Revue Historique* 241, 1969, p. 23-59.

- DAGRON, G., «L'Empire romain d'Orient au IV<sup>e</sup> siècle et les traditions politiques de l'hellénisme. Le témoignage de Thémistios», *Travaux et Mémoires* 3, 1968, p. 1-242.
- DAGRON, G., *L'hippodrome de Constantinople. Jeux, peuple et politique*, Paris 2011.
- DAGRON, G., *Naissance d'une capitale. Constantinople et ses institutions de 330 à 451*, Paris 1974.
- DAGRON, G., «Quand la terre tremble...», *Travaux et Mémoires* 8, 1981, p. 87-103.
- DAHNS, F., *Procopius von Caesarea. Ein Beitrag zur Historiographie der Völkerwanderung und des sinkenden Römerthums*, Berlin 1865.
- DAMSHOLT, T., «Das Zeitalter des Zosimos : Euagrius, Eustathios und die Aufhebung der chrysargyron», *ARID* 8, 1977, p. 94-99.
- DARBO-PESCHANSKI, C., *L'Historia. Commencements grecs*, Paris 2007.
- DELMAIRE, R., *Les institutions du Bas-Empire romain, de Constantin à Justinien. I : Les institutions civiles palatines*, Paris 1995.
- DELMAIRE, R., *Res privata et largesses sacrées. L'aerarium impérial et son administration du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle*, Rome 1989.
- DE SALVO, L., «Élites dirigenti in trasformazione. La testimonianza di Libanio», dans TESTA LIZZI, R. (dir.), *La trasformazione delle Élites in età tardoantica*, Rome 2006, p. 141-154.
- DE SIENA, A. A., *Thesaurus Theophylacti Simocattae : historiae, epistulae, quaestiones physicae, de vitae termino*, Turnhout 2007.
- DE STE-CROIX, G., *Class Struggles in the Ancient Greek World*, London 1981.
- DI PIAZZA, S., ET PIAZZA, F., «Valutare il merito. Pistis ed epieikeia nella Retorica di Aristotele», *Hormos* 9, 2017, p. 386-400.
- DOWNEY, G., *An History of Antioch in Syria From Seleucus to the Arab Conquests*, Princeton 1961.
- DOWNEY, G., *Gaza in the Early Sixth Century*, Norman 1963.
- DROSS, J., «De la philosophie à la rhétorique : la relation entre *phantasia* et *enargeia* dans le traité *Du sublime* et l'*Institution oratoire*», *Philosophie Antique* 4, 2004, p. 61-93.
- DROSS, J., «Qu'est ce qu'un discours évident? Les rapports entre l'évidence et la clarté dans l'*Institution oratoire*», dans CHIRON, P. et LÉVY, C. (dirs.), *Les noms du style*, Louvain – Walpole, p. 233-252.

- DROSS, J., «Texte, image et imagination : le développement de la rhétorique de l'évidence à Rome», *Pallas* 93, 2013, p. 269-279.
- DUBAR, C. et NICOU, S., *Les biographies en sociologie*, Paris 2017.
- DUMONT, L., *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris 1983.
- DURLIAT, J., «La peste du VI<sup>e</sup> siècle, pour un nouvel examen des sources byzantines», dans C. MORRISSON et J. LEFORT (dirs.), *Hommes et richesses dans l'empire byzantin I, IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle*. Paris 1989, p. 107-120.
- EFTHYMIADIS, S., «A historian and his tragic hero: a literary reading of Theophylact Simocatta's Ecumenical History» dans R. J. MACRIDES, (dir.), *History as Literature in Byzantium*. Farnham 2010, p. 169-185.
- ENSSLIN, W., «Maximinus und seine Begleiter, der Historiker Priskos», *Byzantinisch-neugriechischer Jahrbuch* 5, 1927, p. 1-9.
- ELTON, H., *The Roman Empire in Late Antiquity. A Political and Military History*, Cambridge 2018.
- EVANS, J. A. S., *Procopius*, New York 1972.
- EVANS, J. A. S., «The Attitudes of the Historians of the Age of Justinian towards the Classical Past», *Traditio* 32, 1976, p. 353-358.
- ÉVIEUX, P., *Isidore de Péluse*, Paris 1995.
- FATOUROS, G., «Zur Prokop-Biographie», *Klio-Beiträge zur Alten Geschichte* 62, 1980, p. 517-524.
- FORMISANO, M. et SOGNO, C., «The Ways of *veritas*. Historiography, Panegyric and Knowledge», dans STEIGER, J. R., (dir.), *Spätantike Konzeptionen von Literatur*, Heildeberg, 2015, p. 183-206.
- FOSS, C., *Byzantine and Turkish Sardis*, Cambridge, MA – London 1976.
- FOSS, C., «Syria in Transition, A. D. 550-750 : An Archeological Approach», *DOP* 51, 1997, p. 189-269.
- FOTIOU, A. S., «Dicaearchus and the Mixed Constitution in Sixth-Century Byzantium : new evidence from a treatise on "political science"», *Byzantion* 51, p. 533-547.
- FOWDEN, E. K., *The Barbarian Plain*, Berkeley – Los Angeles – London 1999.

- FOX, M., «Dionysius, Lucian, and the Prejudice against Rhetoric in History», *JRS* 91, p. 76-103.
- FREE, A., *Geschichtschreibung als Paideia. Lukians Schrift „Wie man Geschichte schreiben soll“ in der Bildungskultur des 2. Jhs. n. Chr.*, Munich 2015.
- FRENDO, J. D. C., «History and Panegyric in the Age of Heraclius: The Literary Background to the Composition of the 'Histories' of Theophylact Simocatta», *DOP* 42, 1988, p. 143-156.
- FUHRMANN, M., «Obscuritas. Das Problem der Dunkelheit in der rhetorischen und literarästhetischen Theorie der Antike», *Poetik und Hermeutik* 2, 1966, p. 47-72.
- GADOR-WHYTE, S., «Digressions in the *Histories* of Agathias Scholasticus», *Journal of the Australian Early Medieval Association* 3, 2007, p. 141-157.
- GARLAND, L., «Public Lavatories, Mosquito Nets and Agathias' Cat : The Sixth-Century Epigram in its Justinianic Context» dans NATHAN, G. S. et GARLAND, L (dirs.), *Basileia : Essays on Imperium and Culture in Honour of E. M. and M. J. Jeffreys*, Brisbane 2011, p. 141-158.
- GARNSEY, P., «Aspects of the Decline of the Urban Aristocracy in the Empire», *ANRW* II.1, 1974, p. 229-252.
- GEORGIADOU, A. et LARMOUR, D. H. J., «Lucian and Historiography : *De Historia Conscribendae et Verae Historiae*», *ANRW* 2.34.2, 1996, p. 1448-1509.
- GENETTE, G., *Figures II*, Paris 1979 [1969].
- GIBSON, C. A., «Learning Greek History in the Ancient Classroom: The Evidence of the Treatises on Progymnasmata», *Classical Philology* 99, 2004, p. 103-129.
- GILLET, A., «The Date and Circumstances of Olympiodorus of Thebes», *Traditio* 48, 1993, p. 1-29.
- GIZEWSKI, C., *Zur Normativität und Struktur der Verfassungsverhältnisse in der späteren römischen Kaiserzeit*. München 1988.
- GOULET, R., «Prohérésius le païen et quelques remarques sur la chronologie d'Eunape de Sardes», *AntTard* 8, 2001, p. 209-222.
- GREATREX, G., «Malalas and Procopius» dans dans MEIER, M., RADTKI, C. et SCHULZ, F., (dirs), *Die Weltchronik des Johannes Malalas. Autor-Werk-Überlieferung*. Stuttgart, 2016, p. 169-186.

- GREATREX, G., «Perceptions of Procopius in Recent Scholarship», *Histos* 8, 2014, p. 76-121.
- GREATREX, G., «Procopius the Outsider», dans SMYTHE, D. C. (dir.), *Strangers to Themselves. The Byzantine Outsider. Papers from the Thirty-second Spring Symposium of Byzantine Studies*, Aldershot-Burlington 2000, p. 115-128.
- GREATREX, G., «Stephanus, the father of Procopius?», *Medieval Prosopography* 17.1, 1996, p. 125-145.
- GREATREX, G., «The Composition of Procopius' Wars and the Career of John the Cappadocian», *Prudentia* 27.1, 1995, p. 1-13.
- GREATREX, G., «The Date of Procopius' *Buildings* in the Light of Recent Scholarship», *Estudios Bizantinos* 1, 2013, p. 13-29.
- GREATREX, G., «The Dates of Procopius' Works», *BMGS* 18, 1994, p. 101-114.
- GREATREX, G. ET LIEU, S. N. C., *The Roman Eastern Frontier and the Persian Wars. II :AD 360-630*, London – New York 2005.
- GUILLAND, R., *Études de topographie byzantine*, Berlin – Amsterdam 1969.
- GUILLAND, R., «Études sur l'histoire administrative de l'Empire byzantin. Le consul, ὁ ὑπατος», *Byzantion* 24, 1954, p. 545-578.
- GUILLAND, R., «Études sur l'histoire administrative de l'Empire byzantin III : l'apo-éparque», *Byzantinoslavica* 43, 1982, p. 30-44.
- GUILLAND, R., *Recherches sur les institutions byzantines*, II, Berlin – Amsterdam 1967.
- GUILLAND, R., *Titres et fonctions de l'Empire byzantin*, London 1976.
- HALDON, J., «The Fate of the Late Roman Senatorial Elite : Extinction or Transformation», dans HALDON, J. et CONRAD, L. I., *The Byzantine and Early Islamic Near East, VI : Elites Old and New in the Byzantine and Early Islamic Near East*, Princeton NJ 2004, p. 178-232.
- HANTON, E., «Lexique explicatif des inscriptions grecques d'Asie Mineure», *Byzantion* 4, 1929, p. 53-136.
- HARMAND, L., *Libanius. Discours sur les patronages. Texte traduit, annoté, commenté*. Paris 1955.
- HARPER, K., *The Fate of Rome. Climate, Disease and the End of an Empire*, Princeton and Oxford 2018.

- HARRIES, J., «Sozomen and Eusebius : The Lawyer as Church Historian in the Fifth Century», dans HOLDSWORTH, C. et WISEMAN, T. P. (dirs.), *The Inheritance of historiography 350-900*, Exeter 1986, p. 45-52.
- HARTMANN, U., «"...und die Pronoia hat sich die Menschen nicht verlassen". Die Konstruktion der Geistesgeschichte als pagane Gengenwelt in Eunaps Philosophenviten», dans BLECKMANN, B., et STICKLER, T., (dirs.), *Griechische Profanhistoriker des fünften nachchristlichen Jahrhunderts*, Stuttgart, 2014, p. 51-84.
- HAURY, J., *Procopiana I*, München, 1893.
- HAURY, J., *Zur Beurteilung des Geschichtschreiber Procopius von Cäsarea*, Munich 1896.
- HAUSSIG, H., «Theophylakts Exkurs über die scythischer Völker», *Byz* 23, 1953, p. 275-462.
- HEATH, M., «Oratory, Declamation», dans S. E. PORTER (dir.), *Handbook of Classical Rhetoric in the Hellenistic Period, 330 BC-AD 400*, Leiden – New York – Köln 1997, p. 393-420.
- HEATH, M., «Theon and the History of the Progymnasmata», *GRBS* 43, 2002/2003, p. 129-160.
- HEATHER, P., «New Men for New Constantines? Creating a New Imperial Elite in the Eastern Mediterranean», dans MAGDALINO, P. (dir.), *New Constantines: The Rhythm of Imperial Renewal in Byzantium, 4th-13th Centuries*. Aldershot, 1994, p. 11-33.
- HEATHER, P., «Senates and Senators», dans *Cambridge Ancient History XIII : The Late Empire A. D. 337-425*, Cambridge 1998, p. 184-210.
- HERZOG-HAUSER, G., «Tyche», dans *RE*, VIIa, 2, 1948, p. 1650-1673.
- HITZIG, H. F., *Die Assessoren der römischen Magistrate und Richter. Eine rechthistorische Abhandlung*, München 1893.
- HOLUM, K., «Flavius Stephanus, proconsul of Palestine», *ZPE* 63, 1986, p. 231-239.
- HOLUM, K., *Theodosian Empresses : Women and Imperial Dominion in Late Antiquity*, Berkeley – Los Angeles 1982.
- HOMEYER, H., *Lukian : Wie man Geschichte schreiben soll*, Munich 1965.

- HONIGMANN, E., *Évêques et évêchés monophysites d'Asie antérieure au VI<sup>e</sup> siècle*, Louvain 1951.
- HONIGMANN, E., *Patristic Studies*, Vatican 1953.
- HONORÉ, T., *Law in the Crisis of Empire 379-455 AD : The Theodosian Dynasty and its Quaestors*, Oxford 1998.
- HOPKINS, K., «Elite Mobility in the Later Roman Empire», *Past and Present* 32, 1965, p. 12-26.
- HOPKINS, K., «Social Mobility in the Later Roman Empire : The Evidence of Ausonius», *CQ* 11, 1961, p. 239-249.
- HORNBLOWER, S., *A Commentary on Thucydides*, Oxford – Toronto 1991-2008.
- HOWARD-JOHNSTON, J., «The Education and Expertise of Procopius», *An Tard* 8, 2000, p. 19-30.
- HÜLSEWIESCHE, R., «Redefreiheit», *ABG* 44, 2002, p. 103-143.
- HUMFRESS, C., *Orthodoxy and the Courts in Late Antiquity*, Oxford 2007.
- HUNGER, H., «On the Imitation (ΜΙΜΗΣΙΣ) of Antiquity in Byzantine Literature», *DOP* 23/24, 1969/70, p. 15-38.
- IGLESIAS ZOIDO, J. Carlos, «Thucydides in the School Rhetoric of the Imperial Period», *GRBS* 52, 2012, p. 393-420.
- INGLEBERT, H., *Interpretation christiana. Les mutations des savoirs (cosmographie, géographie, ethnographie, histoire) dans l'Antiquité chrétienne 30-630 après J.-C.* Paris 2001.
- JACQUES, F., *Le privilège de liberté. Politique impériale et autonomie municipale dans les cités de l'Occident romain (161-244)*, Rome 2018 [1984].
- JANIN, R., *Constantinople byzantine. Développement urbain et répertoire topographique*, Paris 1964.

- JANIZEWSKI, P., *The Missing Link. Greek Pagan Historiography in the Second Half of the Third Century and in the Fourth Century AD*. Trad. angl. D. DZIERZBICKA, Varsovie 2006.
- JEFFREYS, E., «The Beginning of Byzantine Chronography: John Malalas» dans G. MARASCO (dir.), *Greek and Roman Historiography: Fourth to Sixth Century A. D.*, Leiden 2003, p. 497-528.
- JEFFREYS, E. M., «Writers and Audience in the Early Sixth Century» dans JOHNSON, S. F. (dir.), *Greek Literature in Late Antiquity: Dynamism, Didacticism, Classicism*. Aldershot, 2006, p. 127-140.
- JOHANNSEN, N., «Tyche», dans *Brill's New Pauly Online* [consulté le 31 mai 2019].
- JONES, A. H. M., *The Greek City from Alexander to Justinian*, Oxford 1940.
- JONES, A. H. M., *The Roman Economy*, Oxford 1974.
- JONES, A. H. M., «The Social Background to the Struggle between Paganism and Christianity», dans MOMIGLIANO, A. (dir.), *The Conflict between Paganism and Christianity in the Fourth Century*, Oxford 1963, p. 17-37.
- JONES, C. P., *Culture and Society in Lucian*, Cambridge, MA – London 1986.
- JONES, C. P., *Plutarch and Rome*, Oxford 1971.
- KAEGI, W., *Byzantium and the Decline of Rome*, Princeton 1968.
- KAEGI, W., *Heraclius Emperor of Byzantium*, Cambridge 2003.
- KALDELLIS, A., «Agathias on History and Poetry», *GRBS* 38, 1997, p. 295-305.
- KALDELLIS, A., «Byzantine Historical Writing, 500-920» dans FOOT, S. et ROBINSON, C. (dirs.), *Oxford History of Historical Writing, v. 2: 400-1400*, Oxford 2012, p. 201-217.
- KALDELLIS, A., *Byzantine Readings of Ancient Historians*, New York 2015.
- KALDELLIS, A., «How perilous was it to write political history in late antiquity?», *Studies in Late Antiquity* 1, 2017, p. 38-64.

- KALDELLIS, A., «Identifying Dissident Circles in Sixth-Century Byzantium : The Friendship of Prokopios and John Lydus», *Florilegium* 21, 2004, p. 1-17.
- KALDELLIS, A., *Procopius of Caesarea: Tyranny, History, and Philosophy at the End of Antiquity.*, Philadelphie, 2004.
- KALDELLIS, A., «Republican Theory and Political Dissidence in Ioannes Lydos» *BMGS* 29, 2005, p. 1-16.
- KALDELLIS, A., «The Date and Structure of Prokopios' *Secret History* and his Projected Work on Church History», *GRBS* 49, 2009, p. 585-616.
- KALDELLIS, A., «The Historical and Religious Views of Agathias: A Reinterpretation», *Byzantion* 69, 1999, p. 206-52.
- KALDELLIS, A., «The Literature of Plague and the Anxieties of Piety in Sixth-Century Byzantium», dans MORMANDO, F. et WORCESTER, T. (dirs.), *Piety and Plague : From Byzantium to the Baroque*, Kirksville MO 2007, p. 1-22
- KALDELLIS, A., «The Religion of Ioannes Lydos», *Phoenix* 57, 2003, p. 300-316.
- KALDELLIS, A., «Things Are Not What They Are: Agathias Mythistoricus and the Last Laugh of Classical Culture», *Classical Quaterly* 53, 2003, p. 295-300.
- KARAYANNOPULOS, J., *Das Finanzwesen des frühbyzantinischen Staates*, Munich 1958.
- KASTER, R., *Guardians of Langage : The Grammarian and Society in Late Antiquity*, Berkeley – Los Angeles – London 1988.
- KELLY, C., «Bureaucracy and Government», dans N. Lenski (dir.), *Cambridge Companion to the Age of Constantine*, Cambridge 2012, p. 183-204.
- KELLY, C., «John Lydus and the eastern Praetorian prefecture in the Sixth Century AD», *ByzZ* 98, 2006, p. 431-458.
- KELLY, C., «Patronage», dans G. BOWERSOCK, P. BROWN ET O. GRABAR (dirs.), *Late Antiquity. A Guide to the Postclassical World*, Cambridge (MA) 1999, p. 637-638.
- KELLY, C., *Ruling the Later Roman Empire*, Cambridge (Ma.) 2004.
- KELLY, G., *Ammianus Marcellinus, the Allusive Historian*, Cambridge 2008.
- KENNEDY, G. A., *Progymnasmata. Greek Textbooks of Composition and Prose*, Atlanta 2003.
- KIAPIDOU, E.-S., «The Titling of Byzantine Historiographical Texts», *Medioevo Greco* 16, 2016, p. 119-143.

- KIM, H. J., «'Herodotean' Allusions in Late Antiquity : Priskos, Jordanes, and the Huns», *Byzantion* 85, 2015, p. 127-142.
- KOCH, P., *Die Byzantinische Beamtentitel von 400 bis zu 700*, Jena 1903, p. 10-45.
- KONSTAN, D., «Friendship, Frankness and Flattery», dans FITZGERALD, J. T. (dir.), *Friendship, Flattery and Frankness of Speech : Studies in Friendship in the New Testament World*, Leiden 1996, p. 7-19.
- KONSTAN, D., *Friendship in the Classical World*, Cambridge 1997.
- KRIVUSHIN, I., «Theophylact Simocatta's Conception of Political Conflicts», *Byzantinische Forschungen* 19, 1993, p. 171-182.
- KRUMBACHER, K., *Geschichte der byzantinischen Literatur von Justinian bis zum Ende des oströmischen Reiches*, New York, Burt Franklin, I, 1916 [1897].
- KRUSE, M., «Archery in the Preface to Procopius' Wars: A Figured Image of Agonistic Authorship», *Studies in Late Antiquity* 1, 2017, p. 381-406.
- KÜBLER, B., «Assessor» dans *RAC* I, 1950, col. 803-806.
- KULINOWSKI, M., «Classicizing History and Historical Epitomes», dans MCGILL, S. et WATTS, E. J. (dirs.), *A Companion to Late Antique Literature*, Chicester 2018, p. 143-159.
- LANIADO, A., *Recherches sur les notables municipaux dans l'Empire protobyzantin*, Paris 2002.
- LARSEN, L. I., «The Letter Collection of Isidorus of Pelusium», dans SOGNO, C., STORIN, B. K., et WATTS, E. J. (dirs.), *Late Antique Letter Collections*, p. 283-308.
- LEANZA, S., «Citazioni e reminiscenze di autori classici nelle opere di Teofilatto Simocatta», dans *Studi classici in onore di Quintino Cataudella*, II, Catania 1972, p. 573-590.
- LEANZA, S., «Motivi cristiani nelle storia di Teofilatto Simocatta», dans *Umanità et storia, scritti in onore di Adelchi Attisani*, Messina 1971, II, p. 553-574.
- LAHIRE, B., *La condition littéraire. La double vie des écrivains*, Paris 2006.

- LENSKI, N., «Assimilation and Revolt in the Territory of Isauria. From the 1st Century to the 6th Century A. D.», *Journal of the Economic and Social History of the Orient* 42, p. 413-465.
- LEPELLEY, C., *Aspects de l'Afrique romaine. Les cités, la vie rurale, le christianisme*, Bari 2001.
- LEPELLEY, C., *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire. Tome I : La permanence d'une civilisation municipale*, Paris 1979.
- LIEBESCHUETZ, J. H. W. G., *Antioch. City and Imperial Administration in the Later Roman Empire*, Oxford 1972.
- LIEBESCHUETZ, J. H. W. G., «Ecclesiastical historians on their own times», *Studia patristica* 24, 1993, p. 151-163.
- LIEBESCHUETZ, J. H. W. G., «Pagan Historiography and the Decline of Empire», dans Marasco, G., (dir.), *Greek and Roman Historiography: Fourth to Sixth Century A. D.*, Leiden, 2003, p. 177-218.
- LIEBESCHUETZ, J. H. W. G., *The Decline and Fall of the Roman City*, Oxford 2011.
- LIEBS, D., «Roman Law», dans CAMERON, Av., WARD-PERKINS, B., et WHITBY, M. (dirs.), *The Cambridge Ancient History, XIV: Late Antiquity, Empire and Successors, A. D. 425-600*, Cambridge 2000, p. 238-259.
- LILLINGTON-MARTIN, C., «Procopius, πάρεδρος / quaestor, *Codex Justinianus*, 1.27 and Belisarius' strategy in the Mediterranean» dans TURQUOIS, E. et LILLINGTON-MARTIN, C. (dirs.), *Procopius of Caesarea.*, p. 157-185.
- LITSAS, K., *Choricus of Gaza: An Approach to his Work. Introduction, Translation, Commentary*, these de doctorat non publiée, Université de Chicago 1980.
- LO CASCIO, E., «Aspetti della politica monetaria nelle IV secolo», *AARC* 10, p. 481-502.
- LOSACCO, M., «Photius, la Bibliothèque, et au-delà: l'état de la recherche, l'usage des classiques et les préfaces du corpus», dans FLUSIN, B. et CHEYNET, J.-C. (dirs.), *Autour du "Premier humanisme byzantin" et des "Cinq études sur le XIe siècle", quarante ans après Paul Lemerle*, Paris 2017, p. 235-308.
- LUCE, T. J., «Ancient Views on the Causes of Bias in Historical Writing», *CPh* 84, 1989, p. 16-31.
- MAAS, M., «Fugitives and Ethnography in Priskos of Panium», *BMGS* 19, 1995, p. 146-160.

- MAAS, M., *John Lydus and the Roman Past*, London-New York 1992.
- MACMULLEN, R., *Corruption and the Decline of Rome*, New Haven 1988.
- MACMULLEN, R., «Social Mobility in the Theodosian Code», *JRS* 54, 1964, p. 49-53.
- MAENCHEN-HELFEN, O. J., *The World of the Huns*, Berkeley – Los Angeles – London 1973.
- MAITLAND, J., «'Marcellinus' Life of Thucydides: Criticism and Criteria in the Biographical Tradition», *CQ* 46, 1996, p. 538-558.
- MANGO, C., *Byzantine Literature as a Distorting Mirror*. Oxford 1975.
- MARASCO, G. (dir.), *Political Autobiographies and Memoirs in Late Antiquity. A Brill Companion*, Leiden – Boston 2011.
- MARAVAL, P., *Justinien. Le rêve d'un empire chrétien universel*, Paris 2016.
- MARAVAL, P., «La politique religieuse de Justinien», dans *Histoire du Christianisme, tome III: Les Églises d'Orient et d'Occident*, Paris 1998.
- MARIEV, S., «Byzantine World Chronicles: identities of a genre» dans GREATREX, G., ELTON, H. et MCMAHON, L. (dirs.), *Shifting Genres in Late Antiquity*. Farnham, 2015, p. 305-318.
- MARINCOLA, J., *Authority and Tradition in Ancient Historiography*, Cambridge 1997.
- MARINCOLA, J., «Polybius, Phylarchus, and 'Tragic History': A Reconsideration», dans B. GIBSON et HARRISSON, T. (dirs.), *Polybius and his World : Essays in Memory of F. W. Walbank*, Oxford 2013, p. 73-90.
- MARÍN CONESA, R., «Determinismo y contingencia en la obra historiográfica de Procopio Cesariense: la significación de tyche y zeos», *Antigüedad y cristianismo* 12, 1995, p. 143-164.
- MARROU, H.-I., *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris 1960 [1948].
- MATHISEN, R., «Patricians as Diplomats in Late Antiquity», *BZ* 79, 1986, p. 35-49.
- MATIJAŠIĆ, I., *Shaping the Canons of Ancient Greek Historiography. Imitation, Classicism and Literary Criticism*, Berlin – Boston 2018.
- MATTHEWS, J., «Olympiodorus of Thebes and the History of the West (A. D. 407-425)», *JRS* 60, 1970, p. 79-97
- MATTHEWS, J., *Western Aristocracies and Imperial Court, A. D. 364-425*, Oxford 1975.
- MCCAIL, R. C., «On the Early Career of Agathias Scholasticus», *REB* 28, 1970, p. 141-151.

- MCCAIL, R. C., «The Cycle of Agathias: New Identifications Scrutinised», *JHS* 89, 1969, p. 94-96.
- MCCAIL, R. C., «The Earthquake of A. D. 551 and the Birth-Date of Agathias», *GRBS* 8, 1967, p. 241-247.
- MCCAIL, R. C., «"The education preliminary to Law": Agathias, *Historiae*, II, 15, 7», *Byzantion* 47, 1977, p. 364-367.
- MEHL, A., *Roman Historiography*. Trad. angl. H.-F. MUELLER, Chicester 2014 [2001]
- MEIER, M., «Candidus : Um die Geschichte der Isaurier», dans BLECKMANN, B., et STICKLER, T., (dirs.), *Griechische Profanhistoriker des fünften nachchristlichen Jahrhunderts*, Stuttgart, 2014, p. 171-194.
- MEIER, M., *Das andere Zeitalter Justinians: Kontingenzerfahrung und Kontingenzbewältigung im 6. Jahrhundert n. Chr.*, Göttingen 2004.
- MEIER, M., «Ostrom - Byzanz, Spätantike - Mittelalter. Überlegungen zum "Ende" der Antike im Osten des Römischen Reiches », *Millennium-Jahrbuch* 9, 2012, p. 187-254
- MEIER, M., «Prokop, Agathias, die Pest und das "Ende" der antiken Historiographie. Naturkatastrophen und Geschichtsschreibung in der ausgehenden Spätantike», *Historische Zeitschrift* 278, 2004, p. 281-310.
- MEIER, M., «The 'Justinianic Plague': the economic consequences of the pandemic in the eastern Roman empire and its cultural and religious effects», *Early Medieval Europe* 24, 2016, p. 267-292.
- MEIER, M., RADTKI, C. et SCHULZ, F., «Zur Entwicklung der Malalas-Forschung – einige Orientierungslinien» dans MEIER, M., RADTKI, C. et SCHULZ, F., (dirs), *Die Weltchronik des Johannes Malalas. Autor-Werk-Überlieferung*. Stuttgart 2016, p. 7-24.
- MEISTER, K., *Historische Kritik bei Polybios*, Wiesbaden 1975.
- MÉSZÁROS, T., «Notes on Procopius' *Secret History*», dans JUHÁSZ, E. (dir.), *Byzanz und das Abendland: Begegnungen zwischen Ost und West*, Budapest 2013, p. 285-304.
- MEYENDORFF, J., *Unité de l'Empire et division des Chrétiens*. Trad. F. LHOEST, Paris 1993 [1989].
- MILLAR, F., *A Greek Roman Empire. Power and Belief under Theodosius II*, Berkeley – Los Angeles – London 2006.
- MILLAR, F., *The Emperor in the Roman World (31 BC-337 AD)*, Ithaca 1977.

- MOMIGLIANO, A., «Pagan and Christian Historiography in the Fourth Century A. D.» dans MOMIGLIANO, A. (dir.), *The Conflict between Paganism and Christianity in the Fourth Century*, Oxford 1963, p. 79-99.
- MOMIGLIANO, A., «The Introduction of the Teaching of History as an Academic Subject and its Implications», *Minerva* 21, 1983, p. 1-15.
- MONTINARO, F., «Byzantium and the Slavs in the reign of Justinian: Comparing the two recensions of Procopius's Buildings» dans IVANIŠEVIC, V. et KAZANSKI, M. (dirs.), *The Pontic-Danubian Realm in the Period of Migration*, Paris 2012, p. 89-114.
- MORAVCSIK, G., «Klassizismus in der byzantinischen Geschichtsschreibung» dans WIRTH, P. (dir.), *Polychronion. Festschrift Franz Dölger zum 75. Geburtstag*. Heidelberg 1966, p. 366-377.
- MORGAN, T., *Literate Education in the Hellenistic and Roman Worlds*, Cambridge 1998.
- MULHERN, J. J., «Parrêsia in Aristotle», dans SLUITER, I. et ROSEN, R. M. (dirs.), *Free Speech in Classical Antiquity*, Leiden – Boston 2004, p. 313-340.
- NÄF, B., *Senatorisches Standesbewusstsein in spätromischer Zeit*, Fribourg 1995.
- NAU, F.-N., «L'histoire ecclésiastique de Jean d'Asie», *Revue de l'Orient chrétien* 2, 1897, p. 455-491.
- NELLEN, D., *Viri litterati. Gebildetes Beamtentum und spätromisches Reich im Westen zwischen 284 und 395 nach Christus*, Bochum 1981.
- NEMETH, A., *The Excerpta Constantiniana and the Byzantine Appropriation of the Past*, Cambridge 2018.
- NICOLAI, R., *La storiografia nell'educazione antica*, Pisa 1991.
- NICOLAI, R., «The Place of History in the Ancient World», dans MARINCOLA, J., *A Companion to Greek and Roman Historiography*, Chichester 2011, p. 13-26.
- NICOLINI, V., «Vertus de l'empereur et idéologie chrétienne dans l'*Ekthesis* d'Agapète le Diacre», *Byzantinoslavica* 76, 2018, p. 7-25.
- NICOLINI, V., «Empereurs et préfets du prétoire chez Jean le Lydien», *JÖB* 68, 2019 (à paraître).
- NORMAN, A. F., «Gradations in Later Municipal Society», *JRS* 48, 1958, p. 79-85.

- ODORICO, P., «*Displaying la littérature byzantine*» dans JEFFREYS, E. M., (dir.), *Proceedings of the 21st Congress of Byzantine Studies: London, 21-16 August, 2006. Vol. 1: Plenary Papers*. Aldershot 2006, p. 213-234.
- ODORICO, P., «La chronique de Malalas entre littérature et philosophie» dans MACRIDES, R. J. (dir.), *History as Literature in Byzantium*, Farham 2010, p. 275-88.
- ODORICO, P., «L'uomo nuovo di Cosma Indicopleuste e di Giovanni Malalas», *Byzantinoslavica* 56, 1995, p. 305-15.
- OLAJOS, T., «Contributions à une analyse de la genèse de l'*Histoire universelle* de Théophylacte Simocatta», *Acta antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae* 29, 1982, p. 417-424.
- OLAJOS, T., «Données et hypothèses concernant la carrière de Théophylacte Simocatta», *Acta classica universitatis scientiarum Debreceniensis* 17-18, 1981/82, p. 39-47.
- OLAJOS, T., *Les sources de Théophylacte Simocatta*, Leiden 1988.
- ORTEGA VILLARO, B., «Some Characteristics of the Works of Agathias : Morality and Satire», *Acta antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae* 50, 2010, p. 267-287.
- PALM, J., «Bermerkungen sur Ekphrase in der grieschischen Literatur», *Kunzl. Humanistika Vetentakps-Samfundet i Uppsala, Årsbok*, 1965-66, p. 108-211.
- Papiri greci et latini*, IV, Florence 1912.
- PARNELL, D. A., *Justinian's Men. Careers and Relationships of Byzantine Army Officers, 518-620*, London 2017.
- PASCHOUD, F., *Cinq études sur Zosime*, Paris 1975.
- PASCHOUD, F., *Eunape, Olympiodore, Zosime. Scripta minora*, Bari 2006.
- PASCHOUD, F., «Eunapiana», dans J. STRAUB (dir.), *Bonner Historia-Augusta-Colloquium 1982/1983*, Bonn 1985, p. 239-303.
- PASCHOUD, F., «Quand parut la première édition de l'histoire d'Eunape», dans J. STRAUB (dir.), *Bonner Historia-Augusta-Colloquium 1977/78*, Bonn 1980, p. 149-162.
- PASCHOUD, F., «Biographie und Panegyricus: Wie spricht man vom lebenden Kaiser?», dans VÖSSIG, K. (dir.), *Biographie und Prosopographie*, Stuttgart 2005, p. 103-118.
- PASSERON, J.-C., *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris 1991.

- PATLAGEAN, E., *Pauvreté économique et pauvreté sociale à Byzance 4<sup>e</sup>-7<sup>e</sup> siècles*, Mouton – Paris – La Haye 1977.
- PAZDERNIK, Ch., «Justinianic ideology and the power of the past» dans M. MAAS (dir.), *Cambridge Companion to the Age of Justinian*, Cambridge 2005, p. 185-212.
- PÉDECH, P., *La méthode historique de Polybe*, Paris 1964.
- PÉDECH, P., *Trois historiens méconnus. Théopompe, Duris, Phylarque*, Paris 1989.
- PELIKAN, J., *Christianity and Classical Culture. The Metamorphosis of Natural Theology in the Christian Encounter with Hellenism*, New Haven – London 1993.
- PELLING, C. «De Malignitate Plutarchi : Plutarch, Herodotus and the Persian Wars», dans BRIDGES, B. ET AL. (dirs.), *Cultural Responses to the Persian Wars*, Oxford 2007, p. 145-165.
- PELLING, C., *Plutarch and History. Eighteen Studies*, Swansea – London 2000.
- PENELLA, R. J., *Greek Philosophers and Sophists in the Fourth Century A. D. Studies in Eunapius of Sardis*, Leeds 1990.
- PENELLA, R. J., «The Progymnasmata and Progymnasmatic Theory in Imperial Greek Education», dans MARTIN BLOOMER, W. (dir.), *A Companion to Ancient Education*, Chichester 2015, p. 160-171.
- PERNOT, D., «Vraisemblance», dans ARON, P., SAINT-JACQUES, D. et VIALA, A. (dirs), *Dictionnaire du littéraire*, Paris 2002, p. 805-806.
- PERNOT, L., «Lieu et lieu commun dans rhétorique antique», *BAGB* 3, 1986, p. 253-284
- PETIT, P., *Les étudiants de Libanius*, Paris 1956.
- PETIT, P., «Les sénateurs de Constantinople dans l'œuvre de Libanios», *L'Antiquité classique* 26, 1957, p. 347-382
- PETIT, P., *Libanius et la vie municipale à Antioche au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, Paris 1955.
- PETZOLD, K.-E., *Studien zur Methode des Polybios und zu ihrer historische Auswertung*, Munich 1969
- PFEIFFER, R., *History of Classical Scholarship. From the Beginnings to the End of the Hellenistic Age*, Oxford 1968.
- PFEILSCHITER, R., *Der Kaiser und Konstantinopel. Kommunikation und Konfliktaustrag in einer spätantike Metropole*, Berlin, 2013.
- PORENA, P., *Le origini della prefettura del pretorio tardoantico*, Roma 2003.

- POROD, R., «Lucian and the limits of fiction in ancient historiography», dans BARTLEY, A. (dir.), *A Lucian for our Times*, Newcastle 2009, p. 29-46.
- POROD, R., *Lukians Schrift 'Wie man Geschichte schreiben soll': Kommentar und Interpretation*, Vienne 2013.
- POTTER, D., *The Roman Empire at Bay. AD 180-395*, London – New York 2004.
- POTTIER, B., «Banditisme et révolte en Isaurie aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles vus par les Isauriens eux-mêmes. La Vie de saint Conon», *MedAnt* 2, 2005, p. 686-727.
- PUECH, V., «Les biens fonciers des élites sénatoriales à Constantinople et dans ses environs (451-641)», *Archimède* 2, 2015, p. 170-193.
- QUIERO PUERGAS, A. J., *The Dynamics of Rhetorical Performances in Late Antiquity*, London – New York 2019.
- RAPP, C., *Holy Bishops in Late Antiquity. The Nature of Christian Leadership in an Age of Transition*, Berkeley – Los Angeles – London 2005.
- RAPP, C., «Literary Culture under Justinian», dans MAAS, M. (dir.), *Cambridge Companion to the Age of Justinian*, Cambridge 2006, p. 376-400.
- REES, R., «The Form and Function of Narrative in Panegyric», dans BERRY, D. H. et ERSKINE, A. (dirs.), *Form and Function of Roman Oratory*, Cambridge 2010, p. 105-121.
- REY, L.-A., «Tyche et pronoia: Notes sur l'emploi de Fortune et Providence dans l'historiographie byzantine ancienne», dans FOEHR-JANSSENS, Y. et MÉTRY, E. (dirs.), *La Fortune. Thèmes, représentations, discours*, Genève 2003, p. 71-92
- RIDLEY, R., «Zosimus the Historian», *ByzZ* 65, 1972, p. 277-302.
- RISPOLI, G., *Lo spazio del verisimile. Il racconto, la storia, il mito*, Naples 1988.
- ROBERTO, U., «L'interesse per Cassio Dione in Pietro Patrizio e nella burocrazia palatina dell'età di Giustiniano», dans V. FROMENTIN, E. BERTRAND, G. COLTELLONI-TRANNOY, M. MOLIN, G. P. URSO (dirs), *Cassius Dion: nouvelles lectures*, I, Bordeaux 2016, p. 51-67.
- ROBERTO, U., «Teosofia pagana e cronaca universale cristiana» dans BLAUDEAU, P. et VAN NUFFELEN, P. (dirs.), *L'historiographie tardo-antique et la transmission des savoirs*, Berlin 2015, p. 209-226.
- ROCHETTE, B., *Le latin dans le monde grec : recherche sur la diffusion de la langue et des lettres latines dans les provinces hellénophones de l'Empire romain*, Bruxelles 1997.

- ROHRBACHER, D., *The Historians of Late Antiquity*, London 2002.
- ROLLER, M., *Models from the Past in Roman Culture. A World of Exempla*, Cambridge 2018.
- ROQUES, D., *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, Paris 1987; ID., *Études sur la correspondance de Synésios de Cyrène*, Bruxelles 1989.
- ROSS, A. J., «Libanius the Historian? Praise and the Presentation of the Past in Or. 59», *GRBS* 56, 2016, p. 292-320.
- RUBIN, B., *Das Andere Zeitalter Iustiniens*, I, Berlin, 1960.
- RUNIA, D. T., «Another Wandering Poet», *Historia* 28, 1979, p. 254-256.
- RUSSELL, D. A., *Greek Declamation*, Cambridge 1983.
- SABBAH, G., *La méthode d'Ammien Marcellin. Recherches sur la construction du discours historique dans les Res Gestae*, Paris, 1978.
- SACKS, K. S., *Diodorus Siculus and the First Century*, Princeton, 1990.
- SACKS, K. S., *Polybius on the Writing of History*, Berkeley 1981.
- SACKS, K. S., «The Meaning of Eunapius' History», *H&T* 25, 1986, p. 52-67.
- SARRIS, P., *Economy and Society in the Age of Justinian*, Oxford 2006.
- SARRIS, P., *Empires of Faith. The Fall of Rome to the Rise of Islam*, Oxford 2011
- SARRIS, P., «Landownership and rural society in the writings of Procopius», dans TURQUOIS, E., et LILLINGTON-MARTIN, C. (dirs.), *Procopius of Caesarea : Literary and Historical Interpretations*, London 2018, p. 238-250.
- SARRIS, P., «The Justinianic plague: origins and effects», *Continuity and Change* 17, 2002, p. 169-182.
- SCAVONE, D., «Zosimus and his Historical Models», *GRBS* 11, 1970, p. 57-67.
- SCHEPENS, G., «L'idéal de l'information complète chez les historiens grecs», *REG* 88, 1975, p. 81-93.
- SCHMITZ, T., *Bildung und Macht. Zur sozialen und politischen Funktion der Zweiten Sophistik in den griechischen Welt der Kaiserzeit*, Munich 1997.
- SCHULZ, F., *History of Roman Legal Science*, Oxford 1946.
- SCOTT, R., «John Lydos on some procedural changes», *Byzantina* 4 (1972), p. 441-451.
- SCOTT, R., «Justinian's Coinage and Easter Reforms and the Date of the Secret History», *BMGS* 11, 1987, p. 215-221.

- SCOTT, R., «The Classical Tradition in Byzantine Historiography» dans MULLETT, M. et SCOTT, R. (dirs.), *Byzantine and the Classical Tradition*, Birmingham 1981, p. 61-74.
- SEECK, O., «Adessor», dans *RE I*, 1894.
- SETTIPANI, C., *Continuité des élites à Byzance durant les siècles obscurs*, Paris 2006; C. WICKHAM, *Framing the Early Middle Ages*, Oxford 2005.
- SHAW, B. *Bringing in the Sheaves : Economy and Metaphor in the Roman World*, Toronto 2013.
- SIGNES CODOÑER, J., «Prokops *Anekdotia* und Justinians Nachfolge», *JÖB* 53, 2003, p. 47-82.
- SKINNER, A., «Political Mobility in the Later Roman Empire», *Past and Present* 218, 2013, p. 17-53.
- SKINNER, A., «The Early Development of the Senate of Constantinople», *BMGS* 32, 2008, p. 128-48.
- SOMMER, M., «*A vast scene of confusion*’. *Die Krise des 3. Jahrhunderts in der Forschung*», dans BABUSIAUX, U. et KOLB, A. (dirs.), *Das Recht der „Soldatenkaiser“ . Rechtliche Stabilität in Zeiten politischen Umbruchs*. Berlin 2015, p. 15-30
- STEIN, E., *Histoire du Bas-Empire. Tome I : De la disparition de l'Empire d'Occident à la mort de Justinien (476-565)*, Paris 1949.
- STICKLER, T., «Das Geschichtswerk des Olympiodor von Theben», dans BLECKMANN, B., et STICKLER, T., (dirs.), *Griechische Profanhistoriker des fünften nachchristlichen Jahrhunderts*, Stuttgart, 2014, p. 85-102.
- SULIMANI, I., *Diodorus' Mythistory and the Pagan Mission : Historiography and Culture-heroes in the First Pentad of the Bibliothek*, Leiden 2011.
- SWAIN, S., *Hellenism and Empire : Language, Classicism and the Greek World, AD 50-250*, Oxford 1996.
- TAMIOLAKI, E.-M., «Satire and historiography : the reception of the classical models and the construction of the author's persona in Lucian's "De historia conscribenda"», *Mnemosyne* 68, 2015, p. 917-936.
- TARAGNA, A. M., «"Il me revêtit d'un habit resplendissant" : l'écriture de l'histoire chez Théophylacte Simocatta» dans ODORICO, P., AGAPITOS, P. A. et HINTERBERGER, M. (dirs.), *L'écriture de la mémoire. La littérarité de l'historiographie. Actes du IIIe colloque international philologique. Nicosie*. Paris, 2006, p. 67-84.

- TARAGNA, A. M., «Le regole per il buon governo nella prima storiografia bizantina. L'*Historia universalis* di Teofilatto Simocatta» dans ODORICO, P. (dir.), *L'éducation au gouvernement et à la vie. La tradition des règles de vie de l'Antiquité au Moyen-Âge. Actes du colloque international, Pise 18-19 mai 2005*, Paris 2009, p. 75-102.
- THEANDER, C., *Plutarch und die Geschichte*, Lund 1951.
- THESZ, J. M., «Die christliche Paideia des Johannes Malalas» dans MEIER, M., RADTKI, C. et SCHULZ, F., (dirs), *Die Weltchronik des Johannes Malalas. Autor-Werk-Überlieferung*, Stuttgart 2016, p. 27-44.
- THOMPSON, E. A., *A History of Attila and the Huns*, Oxford 1948.
- THOMPSON, E. A., «Olympiodorus of Thebes», *CQ* 38, 1944, p. 43-52.
- TREADGOLD, W., «The Diplomatic Career and Historical Work of Olympiodorus of Thebes», *The International Historical Review* 26, 2004, p. 709-733.
- TREADGOLD, W., *The Early Byzantine Historians*, Basingstoke 2007.
- TREADGOLD, W., *The Nature of the "Bibliotheca" of Photius*, Washington D.C. 1980.
- USENER, H., *Der heilige Tychon*, Leipzig – Berlin 1907.
- VALERIO, F., «Agazia studente ad Alessandria (Hist. 2, 15, 7)», *Byzantion* 83, 2013, p. 415-420.
- VANDERSPOEL, J., *Themistius and the Imperial Court. Oratory, Civic Duty, and Paideia from Constantius to Theodosius*, Ann Arbor 1995.
- VAN ESBROECK, M., «The Aphtartodocetic Edict of Justinian and its Armenian Background», *SP* 33, 1997, p. 578-587.
- VAN HOOF, L., «Performing paideia: Greek Culture as an Instrument for Social Promotion in the Fourth Century A.D.», *CQ* 63, 2013, p. 387-406.
- VAN GINKEL, J. J., *John of Ephesus : A Monophysite Historian in Sixth-Century Byzantium*, Groningen 1995.
- VAN NUFFELEN, P., «Ecclesiastical History», dans S. MCGILL et E. J. WATTS (dirs.), *A Companion to Late Antique Literature*, Chicester 2018, p. 161-175.
- VAN NUFFELEN, P., «Olympiodorus of Thebes and Eastern Trumphalism», dans C. KELLY (dir.), *Theodosius II : Rethinking the Roman Empire in Late Antiquity*, Cambridge 2013, p. 130-152.
- VAN NUFFELEN, P., *Orosius And the Rhetoric of History*, Oxford 2012.

- VAN NUFFELEN, P., «The Wor(l)ds of Procopius», dans LILLINGTON-MARTIN, C. et TURQUOIS, E. (dirs.), *Procopius of Caesarea*, p. 40-52.
- VAN NUFFELEN, P., *Un héritage de paix et de piété : études sur les histoires ecclésiastiques de Socrate et de Sozomène*, Leuven – Paris – Dudley 2004.
- VAN NUFFELEN, P., «Zosimus», in D. HUNTER (dir.), *Brill's Encyclopedia of Early Christianity*. Leiden, 2018, <https://referenceworks.brillonline.com/entries/brill-encyclopedia-of-early-christianity-online>.
- VEH, O., *Beiträge zu Menander Protektor*, Fürth 1955.
- VEH, O., *Untersuchungen zu dem byzantinischen Historiker Theophylaktos Simokattes*, Fürth 1956/57.
- WALBANK, F. W., *A Historical Commentary on Polybius*, II, Oxford 1967.
- WALBANK, F. W., «Fortune (*tyche*) in Polybius», dans MARINCOLA, J. (dir.), *A Companion to Greek and Roman Historiography*, p. 349-355.
- WATSON, A., *Aurelian and the Third Century*, London – New York 1999.
- WATTS, E. J., «An Alexandrian Christian Response to Fifth-Century Neoplatonic Influence», dans A. SMITH (ed.), *The Philosopher and Society in Late Antiquity. Studies in Honour of Peter Brown*, London 2005, p. 215-230.
- WATTS, E. J., *City and School in Late Antique Athens and Alexandria*, Berkeley – Los Angeles – London 2006.
- WEBB, R., *Ekphrasis, Imagination and Persuasion in Ancient Rhetorical Theory and Practice*, Farnham – Burlington 2009.
- WEBB, R., «The *Progymnasmata* as Practice», dans Y. L. TOO (dir.), *Education in Greek and Roman Antiquity*, Leiden – Boston – Köln 2001, p. 289-316.
- WESTBERG, D., «The Letter Collection of Procopius of Gaza», dans SOGNO, C., STORIN, B. K. et WATTS, E. J. (dirs.), *Late Antique Letter Collections. A Critical Introduction and Reference Guide*, Oakland 2016, p. 394-417.
- WHATELY, C., *Battles and Generals. Combat, Culture and Didacticism in Procopius' Wars*, Leiden – Boston 2016.
- WHELAN, R., «Mirrors for Bureaucrats: Expectations of Christian Officials in the Theodosian Empire», *JRS* 108, 2018, p. 74-98.

- WHITBY, Ma., «The Occasion of Paul the Silentiary's *Ekphrasis* of S. Sophia», *CQ* 35, 1985, p. 215-228.
- WHITBY, M., «Evagrius on Patriarchs and Emperors» dans WHITBY, Ma. (dir.), *The Propaganda of Power: The Role of Panegyric in Late Antiquity*, Leiden, 1998, p. 321-344.
- WHITBY, M., «Greek Historical Writing after Procopius: Variety and Vitality» dans CAMERON, Av. et CONRAD, L. I. (dirs.), *The Byzantine and Early Near East, vol. I: Problems in the Literary Source Material*. Princeton, 1992, p. 25-80.
- WHITBY, M., «Justinian's Bridge over the Sangarius and the Date of Procopius' *De Aedificiis*», *JHS* 105, 1985, p. 129-148.
- WHITBY, M., «Religious Views of Procopius and Agathias», dans BRODKA, D. et STACHURA, M., (dirs.), *Continuity and Change. Studies in Late Antique Historiography*, Cracovie 2007, p. 73-93.
- WHITBY, M., «The Church Historians and Chalcedon», dans G. MARASCO (dir.), *Greek and Roman Historiography: Fourth to Sixth Century A. D.*, Leiden, 2003, p. 449-496.
- WHITBY, M., *The Emperor Maurice and His Historian. Theophylact Simocatta on Persian and Balkan Warfare*. Oxford, 1988.
- WHITBY, M., «'The Late Roman Empire Was before All Things a Bureaucratic State'», dans CROOKS, P. et PARSONS, T. H. (dirs.), *Empires and Bureaucracy in World History. From Late Antiquity to the Twentieth Century*, Cambridge 2016, p. 129-146.
- WHITBY, M., «Theophylact the Historian and the Miracles of Artemios», *Electrum* 1, 1997, p. 221-234.
- WHITE, H., *The Content of the Form. Narrative Discourse and Historical Representation*, Baltimore – London 2007.
- WHITMARSH, T., *Greek Literature and the Roman Empire : The Politics of Imitation*, Oxford 2001.
- WHITTOW, M., «Ruling the Late Roman and Byzantine City : A Continuous History», *Past and Present* 129, 1990, p. 3-29.
- WICKHAM, C., *Framing the Early Middle Ages. Europe and the Mediterranean, 400-800*, Oxford 2005.
- WIELING, H., «Advokaten in der Spätantike», *AARC* 11, 1996, p. 419-463.

- WIEMER, H.-U., *Libanios und Julian : Studien zum Verhältnis von Rhetorik und Politik im vierten Jahrhundert n. Chr.*, Munich 1995.
- WITAKOWSKI, W., *Syriac Chronicle of Pseudo-Dionysius of Tel-Mahre: A Study in the History of Historiography*, Uppsala 1987.
- WOLF, P., *Vom Schulwesen der Spätantike*, Basel 1951.
- WOOD, P., *'We Have no King but Christ'. Christian Political Thought in Greater Syria on the Eve of the Arab Conquest (c.400-585)*, Oxford 2010.
- WRIGHT MILLS, C., *The Power Elite*, Oxford 1956.
- ZACOS, D., et VEGLERY, A., *Byzantine Lead Seals, I*, Basle 1972.
- ZANKER, G., «Enargeia in the Ancient Criticism of Poetry», *Rheinisches Museum für Philologie* 124, 1981, p. 297-311.
- ZOTENBERG, H., *La chronique de Jean de Nikiou. Notices et extraits*, Paris 1879.



